DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12747 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 22 JANVIER 1986

L'URSS piégée

La poursuite des combats au Yémen du Sud entre frères ennemis se réclamant également du marxisme-léninisme illustre le véritable casse-tête auquel se heurte l'Union soviétique dans l'ancienne colonie britannique. On pouvait pourtant penser que le Kremlin « contrôlait » de près ce pays éminemment stratégique qui n'a accédé à l'indépendance qu'en 1967 pour devenir très vite le premier et le seul Etat communiste du monde arabe.

Le tribalisme, n'en déplaise à *Marx, Engels et Lénine*, ne se dissout pas forcément dans le socialisme. C'est bien pourquoi toute la vie politique du Yémen du Sud se résume depuis 1967 à une lutte féroce pour le pouvoir entre tenants de la même idéologie. L'alternative qui s'offre aux ambitieux est vieille comme le monde : « tuer ou être tué ». Beaucoup ont déjà été éliminés, mais l'erreur du président Ali Mohamed Nasser, qui fait face depuis plus d'une semaine à une rébellion qui semble s'étendre, a sans doute été de ne pas éliminer le rival qu'il avait supplanté en 1980, M. Abdel Fatah Ismaïl. Plutôt que d'avoir recours aux méthodes radicales « traditionnelles », l'ex-président fut autorisé à partir en exil, d'abord à Sofia, puis à Moscou.

Pourquoi les Soviétiques, qui s'accommodaient fort bien du président Ali Nasser, ont-ils laissé son prédécesseur revenir l'an dernier à Aden ? Nul ne le sait, et le Kremlin, bien sûr, ne dit rien. Il n'empêche que ce fut une erreur majeure. Tous les experts savaient depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, que l'ultra-dogmatique Ismaïl préparait sa revanche avec l'appui de la milice du parti unique et d'une partie de l'armée. Il reprochait à son successeur un manque d'enthousiasme pour la collectivisation des terres et de timides ouvertures en direction des *Etats* arabes modérés de la région, notamment Oman et l'Arabie saoudite. Originaire du Nord, il serait aussi un partisan du rattachement au Yémen du Sud d'au moins une partie du Yémen du Nord.

Une victoire de M. Abdel Fatah Ismaïl, ne serait-ce que pour ces considérations de politique étrangère, serait fort gênante pour la nouvelle diplomatie que l'Union soviétique entend mettre en œuvre dans la région. Moscou, qui prépare depuis plusieurs mois sa rentrée sur la scène proche-orientale, a en effet déjà normalisé ses relations avec *Oman et les Emirats* arabes unis et regarde en direction de l'Arabie saoudite. Le retour au pouvoir à Aden d'un extrémiste ne pourrait qu'avoir un effet déstabilisateur et embarrasserait beaucoup le Kremlin, qui n'a pas su ou voulu empêcher cette nouvelle péripétie.

La crise du Yémen du Sud est la première épreuve « à chaud » à laquelle est confronté M. Gorbatchev depuis son arrivée au pouvoir. Le moins qu'on puisse dire jusqu'à présent, c'est que le secrétaire général n'a pas exécuté un « sans faute ». En dépit d'une importante présence – on évalue à mille huit cents environ le nombre des Soviétiques stationnés au Yémen du Sud, sans compter plusieurs centaines d'Allemands de l'Est et de Cubains, – les services soviétiques ont été incapables de prévenir sinon de prévoir des affrontements qui risquent de dégénérer en véritable guerre civile et peut-être de remettre en cause la domination de l'URSS sur le pays. L'évacuation à la hâte de ses ressortissants n'est guère glorieuse pour l'Union soviétique, qui reconnaît ainsi que le chaos s'est installé dans son protectorat. Et cela du fait de ses partisans, *sans même pouvoir* mettre en cause des éléments « réactionnaires » ou de sinistres « influences étrangères »...

(Lire nos informations page 3.)

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1979

Le pétrole est vendu à moins de 20 dollars le baril

Les marchés internationaux du pétrole ont été saisis, le lundi 20 janvier, par un vent de panique, qui a fait tomber les cours en dessous de 20 dollars par baril, pour la première fois depuis 1979. Cette chute a eu un effet immédiat sur les cours de la livre. Le prix du super devrait, dès cette semaine, passer de 5,16 F le litre à 5,06 F environ, selon le ministère des finances.

Conséquence directe de la partie de bras de fer engagée depuis le début décembre entre l'OPEP et les autres producteurs de pétrole – ses concurrents, – la glissade accélérée des cours de brut, attendue depuis des semaines, s'est apparemment amorcée lundi 20 janvier sur tous les marchés internationaux. Pour la première fois depuis le deuxième choc pétrolier en 1979, le prix du pétrole de référence – le brut brent de la mer du Nord – est tombé en dessous du seuil des 20 dollars par baril, perdant 1,5 dollar en une journée. Au début du mois de décembre, il était coté à près de 30 dollars par baril.

Les cours avaient déjà connu un bref accès de faiblesse au lendemain de la conférence de l'OPEP à Genève, le 9 décembre, à l'issue de laquelle les treize pays membres avaient annoncé qu'ils renonçaient désormais à limiter leur production pour défendre les prix et entendaient se battre pour défendre une *« juste part du marché »*. Mais les prix étaient vite remontés aux environs de 26 dollars à la fin décembre. Depuis le début de janvier, l'effritement a toutefois repris. Les cours sont tombés progressivement aux environs de 22 dollars par baril, avant de s'effondrer brusquement. *« C'est la vraie panique »*, commentait mardi un courtier, précisant que le mouvement avait été enclenché sur les marchés à terme de New-York et de Londres.

Cette baisse des prix, pour brutale qu'elle soit, ne constitue pas une surprise. *« C'était à prévoir »*, assure un expert proche de l'OPEP.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 33.)

APRÈS UN RAPPEL POUR 1985

Les salaires des fonctionnaires seront revus après les élections

M. Le Garrec, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a annoncé, ce mardi 21 janvier, l'attribution à tous les fonctionnaires de deux points indiciaires au 1er janvier 1985, ce « rattrapage » se traduisant par un rappel de 500 F en net sur les traitements de février. Mais les négociations pour cette année ne s'ouvriront qu'après les élections.

Engagé depuis la sortie du blocage des salaires à la fin de 1982 dans une politique de désindexation des salaires sur les prix, couronnée de succès, le gouvernement est confronté chaque année au même dilemme dans la fonction publique. Il doit préserver le pouvoir d'achat de ses fonctionnaires, qui constituent majoritairement une catégorie sociale votant à gauche, sans avoir l'air de revenir lors de l'application de la clause de sauvegarde sur le principe de la désindexation. La question était d'autant plus cruciale pour le règlement de 1985 que les agents de l'Etat ont perdu sur leurs traitements nets deux points de pouvoir d'achat entre 1981 et 1984, année où il n'y avait pas eu d'accord salarial.

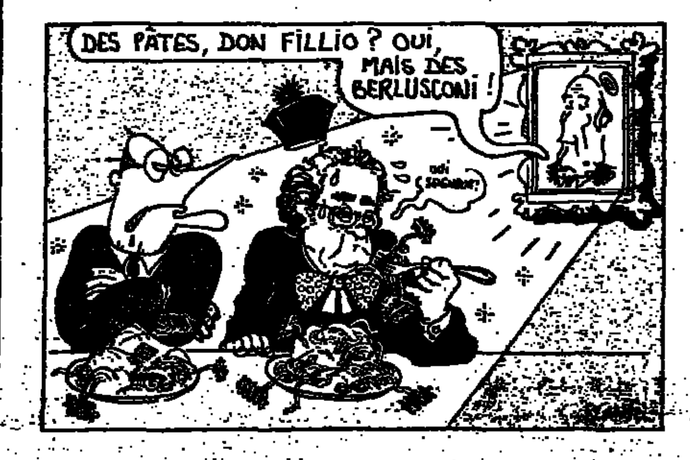
Le gouvernement s'est bien tiré de la *difficulté cette année* : la formule de l'attribution de points indiciaires permet un rattrapage quasi intégral en masse et une progression « différenciée » selon les niveaux des traitements qui avantage les bas salaires. Même si la clause de sauvegarde est par nature antinomique avec une complète désindexation des salaires sur les prix.

M. Fabius va donc marquer un point chez les fonctionnaires, mais il n'est pas décidé à pousser son avantage en engageant les négociations pour 1986 avant les élections législatives. Raison avancée (mais sujette à caution) : la CFDT et la FEN, signataires en 1985, ont des *« exigences nouvelles »* qui risquent d'aboutir à un certain laxisme salarial... M. Fabius laisse au futur gouvernement une bien faible marge de *manœuvre*...

M. N.

(Lire nos informations page 36.)

Le programme de M. Berlusconi



M. Berlusconi a présenté, lundi 20 janvier à Paris, les programmes de la « 5 » : essentiellement des films, des feuilletons américains et des jeux à l'italienne.

(Lire nos informations page 20.)

Rhône-Alpes avant les législatives

Une région tentée par le conservatisme.

PAGES 10 et 11

Reprise des combats en Ouganda

Un mois après l'« accord de paix »...

PAGE 6

Rallye impossible ?

La polémique autour de l'accident d'hélicoptère met en cause l'organisation du Paris-Dakar.

PAGE 15

Les élections au Portugal

Quatre candidats briguent la présidence.

PAGE 4

La tension à Haïti

La grogne a gagné tous les secteurs.

PAGE 6

Le Monde SCIENCES

- Approche d'une planète géante : Uranus.
- Mammifères du Crétacé.

Pages 21 et 22

LE PLAN SOVIÉTIQUE DE DÉSARMEMENT

Les idées dérangeantes de M. Gorbatchev

par MICHEL TATU

Les Américains sont maintenant fixés : le plan de désarmement présenté par Mickhaïl Gorbatchev, le 15 janvier, n'est pas seulement pour eux une surprise (le jour même où la note du numéro un soviétique arrivait à Washington, un fonctionnaire de la Maison Blanche expliquait aux journalistes qu'il ne fallait rien attendre de nouveau en provenance de Moscou avant le congrès du parti soviétique le mois prochain) ; il leur pose, ainsi qu'à leurs alliés, de redoutables problèmes.

Même si, en effet, les préoccupations de propagande jouent, comme d'habitude, un rôle essentiel dans le discours soviétique, il faut bien admettre que cette propagande est plus redoutable *quand elle s'appuie sur des gestes* spectaculaires et nouveaux, plus encore lorsqu'elle s'empare des arguments les plus percutants avancés dans le même registre par l'autre partie pour les retourner contre elle. Or, c'est ce que vient de faire M. Gorbatchev en reprenant à son compte deux slogans de M. Reagan : la libération de l'humanité du péril nucléaire et l'« option zéro » sur les armements nucléaires en Europe.

A propos du premier slogan, la *manœuvre est efficace. En lançant*, en mars 1983, son Initiative de défense stratégique, le président Reagan s'adressait à tous les mouvements antinucléaires *américains*, aux auteurs de livres catastrophes et autres évocateurs de l'« hiver nucléaire » pour leur dire : *« Edifions une défense solide, et ces armes que vous redoutez tant deviendront obsolètes, au point que les Soviétiques y renonceront d'eux-mêmes. »* Voici que, aujourd'hui, Moscou propose d'y renoncer d'un commun accord, en évitant le détour aussi coûteux que douteux d'un bouclier étanche. Ce qui conduit *M. Chevardnadze à déclarer à* Tokyo : *« Si toutes ces armes sont éliminées, à quoi bon l'IDS ? »*

Comme, d'autre part, le plan aborde directement la plupart des grands dossiers d'armements discutés ces dernières années et s'accompagne de dispositions beaucoup plus contraignantes que par le passé dans le domaine du contrôle, il ne peut être écarté d'un revers de la main, comme l'avaient été les plans de *« désarmement général et complet »* de Khrouchtchev dans les années 60. Au point que des responsables américains, cités par notre confrère Leslie Gelb du *New York Times*, admettent en privé qu'ils se trouvent maintenant devant *« des choix difficiles que nous ne souhaitions pas faire jusqu'à présent »*. En particulier devant la question de savoir ce que deviendrait la sécurité de l'Occident s'il fallait renoncer à équilibrer par la dissuasion nucléaire la supériorité aussi importante qu'inévitable dont dispose l'armée rouge en Europe en matière d'effectifs et d'armements classiques.

(Lire la suite page 5.)

Point de vue

Les promesses coûteuses et démodées de l'opposition

par HENRI EMMANUELLI (*)

Une fois écartées les grandes pétitions de principe dont chacun *sait qu'elles ne coûtent rien, surtout* lorsqu'elles appartiennent au siècle passé plutôt qu'au nôtre, force est de se rendre à l'évidence : les promesses de l'opposition ne sont pas financées ! On rase gratis ! Pas tout le monde, il est vrai, et pas n'importe qui : les plus favorisés d'abord ! Avec, en *perspective lointaine*, non pas comme on voudrait nous le faire croire – l'espoir tellement suranné qu'on le croyait défunt – que la prospérité des riches finira bien par faire celle des autres, mais davantage d'inflation et de chômage ! Avec aussi, en prime, beaucoup de reniements d'un passé pourtant proche, une accumulation de contre-vérités sur la situation présente, et une somme de contradictions.

Que coûtent les propositions de l'opposition ? Au bout de deux ans, au moins 70 milliards de francs par an. A la fin de la législature, en rythme de croisière, plus de 260 milliards par an.

En début de législature, l'opposition promet d'augmenter les dépenses publiques de plus de 20 milliards de francs : 10 milliards pour la défense, plus de 9 milliards pour l'allocation parentale et plusieurs milliards dans divers domaines (police, agriculture, hôpitaux, etc.). A cela s'ajoutent 50 milliards d'allégements fiscaux : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, abaissement des plus hautes tranches de l'impôt sur le revenu, avoir fiscal à 100 %, création d'un *avantage fiscal pour les couples* mariés, abaissement des cotisations des entreprises pour les allocations familiales, réforme de la taxe professionnelle, etc. Au bout de cinq ans, ces réformes coûtent plus de 260 milliards par an.

Face à ces masses budgétaires importantes, on ne trouve rien... *ou*, pour être *plus* précis, on ne trouve que des « il n'y aura qu'à... ». Il n'y aura qu'à faire des économies ! Lesquelles ? On ne sait ! Le luxe des détails, lorsqu'il s'agit des promesses, contraste durement avec la vacuité des propositions de financement.

(Lire la suite page 9.)

(*) Secrétaire d'Etat chargé du budget et de la consommation.

débats

ENTREPRISE

Le « serpent de mer » de la flexibilité n'a pas fini de dérouler ses anneaux. Ce que l'on en voit, du côté du Parlement, ne doit pas cacher ce qui se passe concrètement à la base et qu'analyse Paul Appell. Mais il ne faut pas aller trop loin dans les exercices de souplesse, estime Gérard Welzer, qui montre les dangers pour l'entreprise de la suppression de l'autorisation préalable de licenciement.

Flexibilités malignes

A la base, la souplesse gagne de plus en plus entraînant une décentralisation des responsabilités

par PAUL APPELL (*)

MALINS ces Français : sans tambour ni trompette, ils *« flexibilisent »*. Pendant que le Sénat va débattre sur le projet gouvernemental jusqu'à épuisement, dirigeants et salariés s'entendent dans leur entreprise pour sa défense. Ils ne s'inquiètent pas trop des règlements qui pourraient exister, ce qui leur importe, c'est de découvrir les mesures à mettre en œuvre pour accroître l'efficacité, pour faciliter la vie quotidienne, pour récompenser le mérite. Ce faisant, silencieusement, ils décentralisent les responsabilités.

Pour accroître l'efficacité, on a développé, depuis 1975, l'expression des salariés. Que ce soit sous la forme de réunions d'échange, de groupes de progrès, de cercles de qualité ou de participation active, ce développement rapide correspond à un besoin profond des salariés et des entreprises. Même le vote de la loi Auroux intervenant au bout de six ans n'a pas ralenti le mouvement.

Pour améliorer la qualité de la vie, peu de mesures sont aussi rapidement efficaces que les horaires souples. Introduits depuis 1972, ils se sont répandus malgré les efforts faits pour en réglementer les modalités et en fixer les limites. Ils permettent d'ajuster les horaires de travail journalier, mensuel et annuel aux besoins du personnel, de l'entreprise, des clients. L'ajustement est spécifique à chaque entreprise et doit être trouvé sur place par les intéressés. L'encadrement local peut seul juger de la validité des solutions et en prendre la responsabilité. Cette façon de gérer le temps, qui initialement visait une meilleure qualité de vie, introduit une souplesse équilibrant désirs et contraintes.

Personnaliser le salaire : une pratique qui s'affirme

Pour récompenser le mérite personnel, c'est évidemment le salaire qu'il faut personnaliser. Cette pratique encore récente s'affirme. Elle entraîne de profonds changements dans les responsabilités de chacun et les relations entre les hommes. Responsabilité individuelle puisque le salaire ne dépendra plus seulement d'une classification formelle plus ou moins archaïque mais pour une large part des efforts et des résultats. Rapport entre les hommes puisque le responsable devra discuter avec l'intéressé des tâches à accomplir et des résultats à obtenir. Le moment venu, il devra motiver ses décisions et en assumer les conséquences sur la partie mobile du salaire.

Cette personnalisation conduira à plus de flexibilité dans les jugements et dans les carrières. Elle ne peut se faire que si la responsabilité de sa mise en œuvre est décentralisée.

La combinaison des mesures prises dans ces trois domaines multiplie les dispositions nouvelles spécifiques à chaque entreprise. Elles ne sont coordonnées entre elles que par un même souci de défense de l'entreprise, et des hommes qui y travaillent. Cette flexibilité maligne grandit chaque jour. Elle est souvent mal perçue, peut-être même sous-évaluées par ceux qui la créent et la répandent. Elle est ignorée du grand public et des puissants qu'attirent des mesures plus spectaculaires.

Cesser de revivre les « trente glorieuses »

Il faut aider cette révolution micro-économique, cesser de vouloir revivre les « trente glorieuses » en regrettant des textes d'un autre âge, cesser de croire que les membres d'une entreprise sont si myopes qu'ils vont s'autodétruire si on ne les protège pas contre eux-mêmes, cesser d'espérer réglementer préventivement les innovations inévitables pour faire face aux mutations actuelles.

Mais il n'y a pas que la flexibilité et la décentralisation dans l'entreprise qui comptent. Il faut aussi diminuer la rigidité de l'environnement pour rendre mobilité et volonté d'agir aux entrepreneurs, non par l'émission de nouveaux textes mais par la suppression de beaucoup de ceux qui existent. L'initiative doit pouvoir s'épanouir à l'extérieur de l'entreprise comme elle le fait aujourd'hui plus ou moins clandestinement dans l'entreprise. Il faut agir vite non seulement pour améliorer la compétitivité et l'emploi mais pour éviter de voir un jour des *« manif »* défiler sous des calicots proclamant *« touche pas à mon entreprise, touche pas à mes progrès »*.

(*) Vice-président d'Entreprise et Progrès.

Ne touchez pas à l'autorisation de licencier !

Une mesure dite libérale dont on a mal apprécié les effets pervers

par GÉRARD WELZER (*)

DEPUIS plusieurs mois, la droite, notamment par les voix de MM. Chirac et Stoléru, réclame la suppression de l'autorisation préalable de licenciement. Leur raisonnement est *a priori* séduisant : un employeur qui sollicite de l'administration l'autorisation d'effectuer un ou plusieurs licenciements pour motif économique obtient satisfaction dans 95 % des cas. Supprimons donc cette nécessité d'obtenir une autorisation administrative de pure forme, puisqu'elle aboutit très souvent à un résultat positif. Les partisans de cette suppression considèrent que les entreprises n'auraient que des avantages à cette réforme.

L'étude plus approfondie des conséquences pratiques d'une telle mesure démontre le contraire. Plaidant tous les jours devant les conseils des prud'hommes, je pense qu'une telle réforme oublie les réalités de la vie judiciaire quotidienne.

Par rapport au droit positif actuel, un nouveau principe est posé par la réforme soutenue par l'opposition : tout employeur pourra licencier un de ses collaborateurs en invoquant le motif économique sans solliciter la moindre autorisation.

Cette réforme présente trois dangers graves : le premier est la multiplication des procédures judiciaires ; le deuxième, le risque d'une utilisation détournée par les employeurs du motif économique ; le troisième, une détérioration des rapports sociaux dans l'entreprise.

En supprimant l'autorisation préalable, on supprime la légitimation implicite du licenciement par l'administration. Il faut donc s'attendre à une explosion du nombre des recours judiciaires.

Cette explosion va se traduire par des coûts supplémentaires pour l'entreprise (frais de procès), mais aussi pour la nation, qui devra recruter des fonctionnaires pour assurer le fonctionnement des conseils des prud'hommes déjà débordés et qui seront, à mon avis, compétents à la place de la juridiction administrative.

Par ailleurs, cette suppression de l'autorisation préalable engendrera une tentation de détournement de procédure, puisqu'il suffira d'envoyer une simple lettre invoquant un quelconque critère économique pour se débarrasser d'un salarié qui aura cessé de plaire. A ce niveau, la définition du critère économique risque de poser problème aux juges des conseils des prud'hommes, qui n'ont ni les compétences ni les pouvoirs de vérification nécessaires pour apprécier la réalité de ce fait.

Un troisième effet négatif de la réforme envisagée réside dans la détérioration des rapports sociaux. Le système actuel a l'avantage de ne pas heurter de front employeurs et employés. Le mécontentement du licencié économique aujourd'hui se focalise sur l'administration.

Dans le système proposé, c'est un combat que se livreront employeurs et employés au détriment de l'esprit d'entreprise.

En résumé, la suppression du système actuel augmentera pour l'employeur le coût du licenciement économique, créera une brèche dans la protection des salariés contre les licenciements abusifs, et détériorera les rapports sociaux.

A l'heure où le dialogue social apparaît comme un élément décisif pour sortir de la crise, une mesure essentiellement symbolique, risque de transformer les partenaires sociaux en plaideurs, en déplaçant le lieu où doivent se cristalliser les énergies vers l'enceinte des tribunaux.

(*) Avocat spécialisé en droit du travail.

COURRIER DES LECTEURS

Vercors répond à Mᵉ Klarsfeld

Mᵉ Klarsfeld m'a toujours inspiré une grande estime pour la tâche implacable qu'il a entreprise. Aussi suis-je très désolé de me trouver en profond désaccord avec lui sur son essai de définition restrictive de la notion de « crime contre l'humanité » (*le Monde* du 15 janvier).

Etant moi-même de père juif et ayant perdu dans les camps beaucoup de ses proches et des miens, on ne peut soupçonner que je ne tienne pas le génocide des juifs et des Tsiganes pour le plus monstrueux des crimes contre l'humanité. Mais seulement le plus monstrueux ; et cette insistance à refuser ce titre à toute victime qui ne serait pas « innocente » parce que non juive ni tsigane me gêne et me fâche lorsque je pense à ses camarades résistants.

Du reste, l'innocence... Des poètes non armés, comme Robert Desnos ou Benjamin Fondane, morts à Terezin et à Mauthausen, étaient-ils moins « innocents » que les victimes du génocide ? Ou les otages, ou les « suspects », ou les femmes, les sœurs, les enfants (non juifs, Mᵉ Klarsfeld) de résistants introuvables, et déportés par représailles...

Mais les résistants en armes ? Imaginons ces cas de figure :

Les Allemands, en 1940, font trois millions de prisonniers français, pris les armes à la main. 1) Ils en tuent quelques dizaines de mille : convention de Genève, c'est un crime de guerre. 2) Ils internent les trois millions, non dans des stalags, mais dans des camps d'extermination, dont trois sur quatre ne reviennent pas. Toujours simple crime de guerre ? Admettons-le encore... 3) Mais les nazis ne se contentent pas de les exterminer, ils y ajoutent, avec une obstination méthodique, des tourments et des supplices en tous genres, jusqu'à les abaisser à une dégradation abjecte, jusqu'à en faire des êtres qui aboient comme des chiens, ou qui s'étranglent les uns les autres pour se voler leur soupe avant de mourir. Crime de guerre toujours ? Parce que soldats en armes ? Non, je proteste : je dis que ce fut là, sur un nombre de déportés non juifs, un très odieux crime contre l'humanité, puisqu'il détruisait en ces hommes leur humanité même.

Qu'un Jean Moulin alors (non armé) et combien d'autres eussent été fusillés, soit : c'était la guerre. Mais torturés jusqu'à être changés en loques comateuses ? Si l'on ne veut pas que ce soit là plus qu'un crime de guerre, je voudrais, moi, que l'on me dise sur quel critère moral on se fonde pour le nier.

VERCORS.

« LE RETOUR DU COURAGE » de Jean-Louis Servan-Schreiber

Sisyphe heureux

« *IL n'y a que deux courages importants : celui de mourir et celui de se lever le matin.* » En bon journaliste, Jean-Louis Servan-Schreiber sait comment attaquer pour se faire lire. Chef d'entreprise, aux aguets de l'information, il connaît l'air... et l'« art du temps », titre de son précédent ouvrage.

Le dessein est cette fois plus ambitieux. C'est un art de vivre qu'il propose à ses lecteurs. Au centre, une vertu qui, après avoir subi quelqu'éclipse, parce que la société paraissait rouler avec plus d'aisance, retrouve ses couleurs : le courage. Pendant un peu plus de deux cents pages, notre auteur disserte sur le thème selon un procédé qui lui a déjà réussi : mélanger les réflexions de type philosophique aux modes d'emploi dans la vie quotidienne.

« Il faut imaginer Sisyphe heureux », écrivait Albert Camus en 1942. C'est à ce personnage que fait penser celui que voudrait bâtir Jean-Louis Servan-Schreiber pour les temps que nous vivons. Nous nous sommes libérés de bien des servitudes, de nombreux tabous, mais les déconvenues subsistent : l'individu — que l'on exalte tant aujourd'hui — ne se sent pas libéré, malgré la démocratie ; il ne se trouve pas comblé, malgré la prospérité ; il ressent de plus en plus le mal de vivre, malgré l'assouplissement des codes moraux.

Alors, le courage. Pour affronter la solitude d'abord ; pour triompher des obstacles nouveaux mis sur notre route : le stress, l'hyperchoix, comme disait Toffler, le décollement de la réalité dû au confort et au tourbillon d'images télévisuelles ; pour réduire la complexité du système dans lequel nous vivons et notre fragilité, notre aliénation à nous-même dans une « pseudo-vie », exclusivement réactive aux stimuli de l'extérieur.

Comme dans un bon guide, Jean-Louis Servan-Schreiber énumère une quinzaine de « courages d'aujourd'hui » qu'il faut regarder en face si l'on veut ne pas être trop ballotté dans l'existence. Selon lui, tout est commandé par le face-à-face avec la mort. Il ne faut pas ruser avec elle, et vivre en répondant à cette présence-absence par un absolu qui dépendra de ses convictions : immortalité, réincarnation, néant, retour au Grand Tout.

Parce qu'il va au plus intime, sans cuistrerie, le livre de Jean-Louis Servan-Schreiber touchera le large public des anxieux. Ils n'auront pas de réponse métaphysique mais des recettes pour savoir vivre dignement. Pas toutes, bien sûr. Regrettons seulement que deux mots bien utiles pour « faire face » n'apparaissent que peu ou pas du tout dans ce livre : « amour », sous toutes ses formes, et que la jeunesse redécouvre aussi bien avec les droits de l'homme que dans des rapports moins fugaces avec autrui ; « humour », qui est tout autre chose que ce « rire insolent » et un peu nietzschéen que l'auteur fait éclater à la fin de ses « modes d'emploi » du courage.

PIERRE DROUIN.

★ Ed. Fayard, 211 p., 69 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

Confusion au Yémen du Sud

Les combats entravent l'évacuation des derniers étrangers

Au neuvième jour du conflit armé opposant les partisans du président Ali Nasser Mohamed à ceux de ses adversaires politiques, les informations les plus contradictoires continuent de circuler sur la situation au Yémen du Sud.

Radio-Aden, seule source d'information à l'intérieur du pays, continue d'affirmer, d'une part, que le président Ali Nasser a été évincé du pouvoir au profit d'une direction collégiale, et, d'autre part, que M. Abdel Fattah Ismaïl est toujours en vie. Néanmoins, cette radio est contrôlée depuis dimanche par l'opposition. Elle émettrait, selon l'Agence du Golfe (Gulf News Agency), à partir du gouvernorat de Lahej, au nord d'Aden, aux mains des partisans de M. Abdel Fattah Ismaïl, lesquels tiendraient également la région de Chenona. En revanche, les loyalistes contrôleraient la majeure partie du pays, dont la capitale, Aden.

Selon des informations de source militaire britannique, la périphérie d'Aden, à l'ouest et au nord, semble aux mains des rebelles. Les loyalistes tiendraient, selon les mêmes sources, le centre et la sortie est de la capitale. Des diplomates britanniques assurent, à Londres, que les combats ont diminué à Aden, mais que la guerre entre factions rivales marxistes, tribus et unités militaires, semble s'étendre dans le pays. Cette information a été confirmée par la radio émettant sur la même fréquence que la radio officielle, réduite au silence le premier jour des combats. Répondant apparemment aux efforts de règlement soviétiques, nord-yéménites et palestiniens, cette radio, captée à Bahreïn, a annoncé que les blindés et l'artillerie avaient été retirés des rues d'Aden. Aucune vérification indépendante de ces informations n'est possible les relations téléphoniques, télex et aériennes demeurant interrompues avec Aden.

Le président Ali Nasser, qui avait effectué une brève *« visite de travail »* à Addis-Abeba, a regagné lundi Aden par hélicoptère, accompagné de MM. Mohamed Soleiman Nasser et Abdallah Bekir, ministres de l'agriculture et de la santé.

De son côté, le premier ministre sud-yéménite, M. Haider Aboubaker Al Attas, a affirmé lundi à Moscou, où il se trouve, que les *« organes du parti et de l'Etat contrôlent la situation »*, celle-ci étant *« en cours de normalisation »*. Le premier ministre fait cette déclaration dans un message au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. Il a également adressé des messages au président du Yémen du Nord, le colonel Ali Abdallah Saleh et au secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, les mettant en garde, ainsi que M. Arafat, contre *« toute ingérence dans les affaires intérieures »* de son pays. Le chef du gouvernement sud-yéménite affirme que l'envoi au Yémen du Sud de *« forces palestiniennes »* d'interposition aurait pour conséquence *« de compliquer la situation et causerait d'immenses préjudices à la stabilité du Yémen et de la région »*.

Une frégate britannique atteinte

Au large d'Aden, la frégate britannique le *Jupiter* a été touchée lundi par une roquette antichar alors qu'elle participait aux opérations d'évacuation des ressortissants étrangers encore présents dans la capitale sud-yéménite. D'autre part, le yacht de la reine d'Angleterre, le *Britannia*, qui était attendu lundi soir à Djibouti pour la deuxième fois depuis le début des événements, avec à son bord plusieurs centaines de ressortissants étrangers, n'avait pas encore pu, ce mardi matin 21 janvier, approcher de Little-Aden pour les y embarquer. On ne sait encore rien du rapatriement des quarante-quatre Français demeurant au Yémen du Sud : 24 à Aden, 1 à Little-Aden, 12 à Balal (Thomson et ELF-Aquitaine) et 7 à Ash-Shinn (ASEP). L'ambassade de France à Djibouti a précisé que M. Audebert, ambassadeur de France à Aden, est le seul ambassadeur occidental encore présent sur place, et coordonne l'évacuation des ressortissants étrangers, en liaison avec l'ambassadeur d'Union soviétique, l'OLP et un représentant des Nations unies. Des combats empêchaient, ce mardi matin, la poursuite des opérations d'évacuation. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Aden demeure inaccessible...

De notre envoyé spécial

Djibouti. – Aden n'est qu'à 220 kilomètres de Djibouti de *l'autre côté de l'eau : neuf* heures de mer ou vingt-cinq minutes de Boeing-737. Impossible, pourtant, de tirer au clair ce qui se passe sur la rive d'en face.

Les nombreux journalistes qui ont envahi la tranquille Djibouti, ces derniers jours, à mesure que l'affaire yéménite tournait au drame, n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent. Les informations glanées auprès de la petite communauté diplomatique sont rares, généralement de seconde main, souvent contradictoires, et vite défraîchies.

Les rescapés d'Aden – il en est arrivé, ici, près de qua*tre mille, ces dernières quarante*-huit heures, – répètent tous un peu la même chose, à savoir que les affrontements entre factions rivales ont été très violents et que la capitale en a pris un sérieux coup. Inutile de compter sur eux pour écrire l'histoire de cette *« semaine noire »*, expliquer le pourquoi de ces événements.

Heureusement pour les professionnels de l'image, il s'est trouvé des témoins pour jouer les photographes amateurs et fixer *sur papiers couleurs le souvenir* de ce qu'ils laissaient derrière eux. Un homme d'équipage du *Telamon*, le premier cargo à toucher Djibouti après la tentative de coup d'Etat, qui avait filmé, du mouillage dans le port d'Aden, la ville en proie à la violence, a monnayé sa cassette vidéo auprès d'une chaîne de radio et de télévision étrangère, plusieurs milliers de dollars. Des démarcheurs, déguisés en journalistes pour l'occasion, ont *« fait » les arrivées des bateaux* et, billets verts en poches, ont copieusement arrosé les passagers qui consentaient à leur abandonner leur pellicule.

Pour le moment, il faut parer au plus pressé, se contenter de ce pis-aller. La route du Yémen du Nord paraît compromise, les *autorités de ce pays ne se mon*trant plus très chaudes pour délivrer des visas d'entrée ou plutôt de transit.

Louer un avion ? Aucun pilote n'est assez casse-cou pour décoller sans le feu vert des responsables d'Aden. Embarquer sur un boutre ? Les navigateurs locaux ont vu venir le coup et ont fait monter les enchères, jusqu'à 100 000 francs pour la traversée de la mer Rouge sans garantir la « terre *promise* » au bout du compte. Les autorités djiboutiennes, de peur d'être compromises dans des expéditions qui tourneraient mal, ont mis le holà à ces tractations. Aden, décidément, demeure toujours inaccessible.

JACQUES DE BARRIN.

● *Une trentaine de Libanais travaillant au Yémen du Sud* ont pu se réfugier à Djibouti, où ils ont été pris en charge par deux industriels libanais. Ayant perdu *pendant* l'évacuation d'Aden la plupart de leurs affaires et même leurs titres de voyage, ils sont littéralement bloqués à Djibouti, où les autorités libanaises n'ont envoyé aucun émissaire pour s'occuper de leur sort. Quatre-vingts autres ressortissants libanais se trouvent encore au Yémen du Sud.

LA CRÉATION PAR ISRAËL DE TREIZE COLONIES DE PEUPLEMENT EN 1986

A Gaza, le « nouveau sionisme en action »

Le ministre israélien de l'habitat, M. David Lévy *(Likoud)*, qui assure également les fonctions de vice-premier ministre, a annoncé la création pour 1986 de treize nouvelles colonies de peuplement dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, a rapporté récemment la presse israélienne.

A Gaza, Israël a décrété un tiers du territoire *« terre d'Etat »*, affecté, en partie, aux nouvelles implantations.

De notre correspondant

Kfar-Darom (bande de Gaza). – *« Tout ce pays nous appartient, parce que Dieu l'a décidé ainsi. »* L'homme qui nous livre tout à trac sa philosophie s'appelle Reuben Rozenblat. Il a la cinquantaine joviale, la barbe épaisse et l'œil clair des fils de la Pologne, où il naquit au pire moment. Il a surtout cette inflexible certitude d'avoir raison qui, dans l'Israël d'aujourd'hui, *transforme*, au nom de la Bible, le sioniste en colon, le croyant en croisé.

La scène se passe dans l'une des quatorze implantations juives créées dans la bande de Gaza, cet *« autre territoire »* occupé par Israël depuis bientôt vingt ans. Devant une immense carte d'état-major, où des cercles coloriés en vert situent les nouvelles zones de peuplement, notre hôte assure que le retour des juifs sur ce morceau de leur terre ancestrale ne lèse personne : *« Ici, nous nous sommes installés sur des dunes vides depuis des siècles. »*

Ni théoricien ni mystique rêveur, Reuben Rozenblat est un homme de terrain, prototype du nationaliste religieux qui a retroussé ses manches. Président du conseil régional des implantations de Gaza, il appartient – comme presque tout le monde ici – au Goush Emounim (Bloc de la foi), le fer de lance de la colonisation dans les territoires. Un dépliant du mouvement consacré à Gaza vante l' *« inoubliable expérience du nouveau sionisme en action, parmi les dunes dorées, piquetées de palmiers et bordées de plages vierges »*.

Les dunes sont là, en effet, et la mer toute proche. Mais, pour les disciples du « nouveau sionisme », la réalité quotidienne est souvent moins féerique. A Elei-Sinaï, par exemple – une implantation ouverte il y a trois ans, – les derniers arrivés logent dans de méchants baraquements préfabriqués battus par les vents et continuent d'aller chaque jour travailler en Israël, à Ashquelon ou Beersheba. Les enfants partis à l'école, il ne reste ici âme qui vive, hormis les trois soldats qui assurent la garde.

Gaza est une bande sableuse, longue de 42 kilomètres et large de 10 à peine, où vivent environ 550 000 Palestiniens. Quatre sur cinq sont des réfugiés, dont la moitié habitent encore dans les camps. Israël s'est attribué un tiers du territoire, rebaptisé *« terre d'Etat »* et affecté en partie aux implantations. Pour l'instant, moins de 2 000 juifs sont établis à Gaza. Dans de gigantesques serres en plastique, ils cultivent des tomates irriguées au goutte à goutte ou des roses qu'ils exportent vers l'Europe. Au Moshav Ganei Tal, chacune des cinquante familles juives emploie jusqu'à huit ouvriers agricoles arabes en haute saison.

Un « lien nuptial »

A écouter Reuben Rozenblat, on en oublierait presque que Gaza compte un habitant juif pour trois mille Palestiniens. *« Comme vous savez*, explique-t-il, *cette région abrite aussi un demi-million d'Arabes. »* Il résonne étrangement, cet adverbe *« aussi »*. Que faire de cette population hostile, soumise à toutes les occupations étrangères – ottomane, anglaise, égyptienne, israélienne – et qui se retrouve aujourd'hui sans patrie ni passeport (à la différence des Palestiniens de Cisjordanie, citoyens du royaume hachémite) ? La réponse est toute prête : *« Nous devons annexer Gaza en même temps que la Judée et la Samarie. »* Et après ? *« Les Arabes choisiront : ou bien ils accepteront de vivre avec nous, en arabes* [autrement dit : en résidents de seconde zone], *ou bien ils refuseront et devront partir. »* Car il n'est pas question, bien sûr, de *« donner la citoyenneté à des gens qui veulent détruire Israël »*. Et de reprendre la vieille antienne : *« Ils ont une vingtaine de pays à leur disposition. Nous n'en avons qu'un seul. »* N'est-ce pas le langage du rabbin raciste Meir Kahane ? *« Sur ce point, c'est vrai, je suis assez d'accord avec lui. » « Et puis, si un Arabe de Gaza veut devenir israélien, il peut toujours se convertir. »* Voilà qui est parler franc.

« Le peuple, le Livre et la terre, poursuit notre hôte, *sont les trois éléments indissolubles du judaïsme. Notre lien avec cette terre est nuptial. »* A entendre ce discours, familier au Goush Emounim, on songe à ce qu'un ami israélien de l'écrivain palestinien Rajeh Shehadeh lui disait un jour, sur le mode ironique : *« Nous, les juifs, avons si fortement désiré cette terre pendant deux mille ans que nous sommes devenus des experts en pornographie. »*

Un autre écrivain – israélien celui-là, et l'un des plus célèbres, – Amos Oz, a mis en garde, plus gravement, les adeptes du messianisme politique. *« Vous exigez des Arabes qu'ils acceptent de vivre dans une situation que vous refuseriez pour vous-mêmes. On ne peut réduire le judaïsme à une religion, la religion à un culte et le culte à un unique élément : la terre. L'alliance avec Dieu ne comprend aucune clause territoriale. »* Ceux à qui l'avertissement s'adresse ne semblent guère disposés à l'entendre.

Le Goush Emounim reste très minoritaire en Israël. Pourtant, ses quelques milliers d'adeptes, en première ligne dans les territoires, ont une audience croissante et pas mal d'alliés dans les allées du pouvoir. Sacrilèges aux yeux des travaillistes, ses thèses annexionnistes, imputant aux décrets du ciel le droit exclusif des juifs à gouverner le Grand Israël, imprègnent de plus en plus les discours de la droite.

Pour Reuben Rozenblat et ses amis, la restitution du Sinaï à l'Egypte constitua une erreur funeste. A dix minutes de la frontière, l'implantation de Neve Dekalim abrite une école rabbinique réservée aux soldats pieux. Sa façade en béton dessine une étoile de David géante. Dans le hall d'accueil, un artiste militant a sculpté, avec un réalisme lugubre, le célèbre épisode de l'évacuation forcée de Yamit, dernier bastion des colons du Sinaï abandonné par Israël en 1982. Les « évacués », personnages sans visage, dressent leurs silhouettes de suppliciés. Le Goush Emounim ne pers par de temps. Il tisse déjà sa légende et glorifie ses « martyrs ».

J.-P. LANGELLIER.

AU CŒUR D'HÉBRON

« Les fils sont de retour »

De notre correspondant

Hébron (Cisjordanie). – Sur la porte d'un bel immeuble rénové, au fronton de style néo-classique, le grand rabbin sépharade d'Israël, marteau en main, fixe la *mezuza*, l'étui traditionnel gravé des versets de la Bible. Parka sur le dos, calotte sur la tête et fusil sur la hanche, une dizaine de jeunes adeptes du Goush Emounim esquissent une danse joyeuse en chantant un refrain de circonstance qui dit : *« Les fils sont de retour. »*

Sous l'œil vigilant des soldats juchés sur les toits alentour, une énième implantation juive est née lundi 20 janvier en Cisjordanie : Beit-Hadassah. Mais cette naissance, plus que d'autres, a valeur de symbole. Elle marque une nouvelle étape, décisive peut-être, dans la reconquête par Israël de l'antique quartier juif d'Hébron, détruit lors des pogroms de 1929.

Maître de cérémonie au visage rayonnant, M. David Lévy, ministre de l'habitat et numéro deux du Likoud, résume en quelques phrases l'enjeu de l'événement : *« Nous reconstruirons tout le quartier de nos ancêtres. Nous rebâtirons ce qui nous appartient. Certains crient à la provocation. Nous n'avons cure des craintifs. Nous rappelons à Shimon Pérès qu'il n'y aura pas de compromis territorial aux dépens du Grand Israël. »*

Une date qui compte, cette inauguration. Et une victoire éclatante pour le Goush Emounim. Voilà dix ans que ses chefs firent du retour à Hébron leur cause célèbre. Les travaillistes étaient alors au pouvoir. Turbulents squatters à la gâchette sensible, Moshe Levinger et ses amis propagèrent les faits accomplis avec méthode et patience. Les maisons reconquises devinrent autant de casemates protégées par l'armée.

Officiellement approuvée en 1981, la restauration du quartier juif traîne un peu, faute d'argent. Quarante familles y ont déjà élu domicile. Onze autres emménageront à Beit-Hadassah. Mais l'ambitieux programme des sionistes religieux prévoit d'installer trois mille personnes en six ans. Objectif déclaré : relier les îlots de peuplement en un gros bastion juif au cœur de la ville.

Reste à « convaincre » les hatitants du lieu qu'il leur faut déguerpir. Après le beau discours, lundi, de M. David Lévy, quelques commerçants arabes, qui tiennent boutique au dos de l'immeuble inauguré, exprimaient leur colère : *« J'ai reçu il y a un mois une lettre de l'administration miltaire*, raconte M. Qhaleb Zallom. *Elle me demande d'abandonner mon magasin. J'ai refusé. Ma famille travaille à cet endroit depuis soixante ans. »*

Pour intimider les récalcitrants, les soldats ont dressé devant les échoppes visées des fûts et un grillage près desquels ils stationnent en permanence, l'arme à la bretelle. De quoi décourager les éventuels clients. Difficile de voir là un des signes de l' *« amélioration de la qualité de la vie »* dont le gouvernement israélien assure vouloir gratifier la population de Cisjordanie.

J.-P. L.

A TRAVERS LE MONDE

NOUVELLE-ZÉLANDE

M. Lange doute de la bonne volonté de la France

Wellington. – Le gouvernement français n'a pas encore clairement indiqué qu'il était prêt à reprendre, le mois prochain, les discussions avec la Nouvelle-Zélande sur l'octroi à ce pays d'une compensation financière à la suite de la destruction par les services secrets français du *Rainbow-Warrior*, a déclaré, mardi 21 janvier, le *premier ministre néo-zélandais*. M. Lange « espère » que ces pourparlers, ajournés avant Noël, reprendront comme prévu en février à New-York ; il « espère » également que des compensations *« seront versées à la Nouvelle-Zélande »*. Le chef du gouvernement néo-zélandais, à qui l'on demandait s'il estimait que la France « renâclait » à reprendre ces discussions, a répondu : *« Oui, et la loi lui en donne le droit, car la loi est impuissante. »* Paris n'a, certes, pas fait état de son refus de participer à cette troisième séance de pourparlers, a toutefois reconnu M. Lange. Il a, par ailleurs, estimé qu'il était « possible » que Wellington ordonne une enquête publique sur la destruction du *Rainbow-Warrior* afin de renforcer sa position dans les pourparlers avec la France. – *(AFP.)*

CANADA

M. Bourassa est, enfin, élu député

Montréal. – En remportant, lundi 20 janvier, à une très large majorité (83 % des suffrages exprimés) l'élection partielle de *Montréal-Saint-Laurent*, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a, selon ses propres termes, *« corrigé l'accident de parcours »* qui l'empêchait de siéger à l'Assemblée nationale depuis la victoire de son parti au scrutin du 2 décembre. Le Parti québécois (opposition) n'avait pas présenté de candidat contre le chef du gouvernement. *La victoire de M. Bourassa* met fin à une *bizarrerie* constitutionnelle. Dans le système parlementaire de type britannique en vigueur au Québec, le premier ministre et tous les ministres tirent directement et individuellement leur légitimité du vote populaire. La défaite personnelle de M. Bourassa dans sa circonscription, le 2 décembre, l'obligeait donc à se présenter de nouveau devant les électeurs dans les plus brefs délais. Cela ne l'empêchait pas pour autant de diriger le gouvernement dans l'intervalle, mais il ne disposait pas de l'autorité morale nécessaire pour engager une véritable action politique. Le premier ministre a déjà donné une idée de ce qu'il allait faire au cours des prochains mois en annonçant une réduction de 20 % des effectifs des cabinets ministériels et l'ouverture de négociations pour la vente de plusieurs sociétés d'Etat, dont le transporteur aérien Québecair. – *(Corresp.)*

EUROPE

Portugal

Quatre candidats, dont une femme briguent la succession du président Eanes

De notre correspondant

Lisbonne. — Les affiches des élections législatives d'octobre et des élections locales de décembre sont progressivement recouvertes, sur les murs des principales villes portugaises, par les portraits, grand format, des quatre candidats à l'élection présidentielle, qui aura lieu le 26 janvier prochain. Souriant, M. Freitas do Amaral, qui reçoit l'appui des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates, salue d'un large geste tous les Portugais. En gros caractères, le mot d'ordre lancé par ses services de propagande : *« En avant ! »*

Traits tirés, le visage du leader socialiste Mario Soares suggère le sens des responsabilités. Le bleu domine l'affiche où apparaît timidement, en bas, le symbole du candidat : une rose imprimée en rouge et jaune.

M. Salgado Zenha, ancien numéro deux du PS, formation qu'il a abandonnée pour participer à la course avec le soutien explicite du général Eanes et du Parti rénovateur démocratique, semble vouloir incarner l'hôte actuel du palais présidentiel de Belem. Aussi se présente-t-il avec un air hautain, froid, le regard distant, les bras le long du corps. Sa devise : « Nouvelle démocratie, nouvelle République. »

Enfin, Mme Lurdes Pinta Silgo a choisi une pose inspirant sympathie et chaleur, mêlées cependant d'une certaine détermination. N'ayant bénéficié de l'appui d'aucun parti politique, elle se considère comme étant la seule *« véritablement indépendante »* et demande à tous les Portugais de *« voter avec le cœur »*.

Une autre personnalité politique avait présenté sa candidature. Il s'agit de M. Angelo Beloso, membre du comité central du PCP. Le représentant communiste a déjà annoncé cependant qu'il se désisterait en faveur de M. Zenha. Sa campagne, qui durera encore quelques jours, vise uniquement à mobiliser l'électorat potentiel de son parti pour soutenir *« la seule candidature démocratique susceptible de battre la droite »*.

L'argent n'a sans doute pas manqué aux organisateurs de la campagne de M. Do Amaral, qui se déroule sous le signe de la fête. Des chapeaux melons en carton aux couleurs bariolées, des banderoles, des photos du candidat, des sifflets ainsi que toutes sortes d'objets servant à faire du bruit sont distribués aux participants dans les manifestations. L'objectif du candidat est de recréer le climat d'euphorie qui avait marqué le succès électoral de l'Alliance démocratique lors des législatives de 1980. Il semble qu'il ait gagné son pari, en particulier dans le nord du pays, où il soulève l'enthousiasme populaire. Les sondages qui lui donnent entre 42 et 46 % des suffrages alimentent l'espoir d'une victoire dès le premier tour.

D'une façon moins spectaculaire, Mme Pinta Silgo réussit, elle aussi, à attirer les foules. Son discours simple, direct, préconisant *« une nouvelle façon de faire de la politique »*, est visiblement bien reçu. Condamnant les partis politiques traditionnels, elle prône une *« nouvelle organisation du pouvoir »* basée sur des associations de quartier et des commissions de travailleurs. Mme Pinta Silgo parvient à diviser l'électorat du PRD et du PCP, dont une bonne partie risque de ne pas suivre les consignes données par les états-majors. Accusée de « tiers-mondisme » et de « naïveté », elle a, à en croire les sondages qui lui donnent plus de 20 % des suffrages, quelques chances d'accéder au second tour, où elle compte regrouper tout l'électorat de gauche.

La cote de M. Soares augmente

Son adversaire direct, M. Zenha, mène en revanche une campagne discrète. Mme Manuela Eanes lui a certes apporté tout son appui. A côté du candidat, elle parcourt les routes du pays, elle participe aux meetings les plus importants. Mais le succès personnel enregistré par l'épouse du général Eanes en septembre dernier — qui a contribué aux très bons résultats obtenus aux législatives par le PRD — ne semble pas se renouveler. Une défaite de M. Zenha, qui, d'après les sondages, ne dépasserait pas les 15 %, affaiblirait le prestige du général Eanes ainsi que du parti qu'il a récemment aidé à créer.

Considéré en début de campagne comme virtuellement battu, M. Soares voit sa cote de popularité augmenter progressivement. Pour convaincre les indécis de gauche, le leader socialiste invoque son passé antifasciste. Pour plaire aux secteurs les plus modérés, il se présente comme étant le dirigeant politique qui a rendu possible l'adhésion du Portugal à la CEE. Il se veut le candidat de l'équilibre et du bon sens. *« Avec moi,* souligne-t-il, rassurant, *aucun risque, car tout le monde sait qui je suis et ce que je fais. »* Les incidents survenus mercredi dernier dans la ville ouvrière de Marinha-Grande, où il a été agressé par quelques manifestants en colère, ont en quelque sorte donné un élan nouveau à sa campagne. Accusant communistes et « eanistes » d'être à l'origine des actes de violence, M. Soares s'est insurgé contre *« le radicalisme qui pousse les travailleurs atteints par la crise à des actes irréfléchis »*.

Interrogé récemment sur la position de son parti au cas où MM. Soares et Amaral accéderaient au second tour, le dirigeant communiste, M. Veloso, n'a pas caché l'embarras qu'une telle éventualité causerait au PC : *« Ne me posez surtout pas cette question »*, a-t-il répondu.

JOSÉ REBELO.

RFA

L'AFFAIRE DU LYCÉE DE BONN

De Clochemerle à l'incident diplomatique

De notre correspondant

Bonn. — Les autorités du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie sont à la recherche d'une solution pour permettre le maintien de l'un des deux lycées bilingues de Bonn, le lycée Friedrich-Ebert, qui abrite également le Lycée français. On a craint, pendant quelques semaines, que cet établissement ne soit menacé de disparition par la « guerre scolaire » qui oppose les partis politiques ouest-allemands sur l'école intégrée.

La querelle, qui a mobilisé les milieux francophones et francophiles de Bonn, appuyés par l'ambassadeur de France, M. Jacques Morizet, était devenue une affaire d'Etat franco-allemande au grand dam du ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Johannes Rau, candidat du Parti social-démocrate à la chancellerie.

A un an des élections législatives, M. Rau se serait bien passé de cette « publicité ». Ce n'est pas tous les jours que les délibérations du conseil municipal de Bonn, d'où tout est parti, sont évoquées à l'Assemblée nationale française ou dans les rencontres entre chefs d'Etat et ministres des affaires étrangères des deux pays.

Les lycées intégrés

Depuis quelques années, le SPD s'efforce d'imposer la création sur tout le territoire de la République de lycées intégrés pour remplacer l'actuel système secondaire qui comprend à la fois des écoles primaires supérieures, des collèges d'enseignement secondaire et des lycées. Ce système engendre, selon les sociaux-démocrates, une discrimination.

En Rhénanie du Nord-Westphalie, dont dépend Bonn, la loi prévoit l'obligation de créer une telle école intégrée si cent douze parent d'élèves en manifestent le souhait. Une situation à laquelle la ville de Bonn s'est brusquement trouvée confrontée l'année dernière. Mais où installer un tel établissement quand les effectifs scolaires sont en constante diminution et les crédits également ? A moins de disposer de locaux inaffectés (ce qui était le cas, mais loin à la périphérie de la ville), il ne reste qu'à déménager un lycée existant et à en répartir les effectifs dans les autres établissements.

Le lycée Friedrich-Ebert, situé à deux pas du siège du SPD, était tout désigné pour les conseillers municipaux sociaux-démocrates.

La guerre de tranchées a donc commencé. D'un côté le camp des Français s'opposant à la disparition d'une des rares écoles où le français est enseigné en première langue, et qui bénéficie de surcroît d'un début de coopération prometteuse avec le Lycée français, abrité depuis deux ans sous le même toit. De l'autre la minorité SPD de Bonn.

Les uns ont la loi avec eux, les autres le ministre des affaires étrangères (libéral), le maire (député CDU) et le chancelier. L'affaire se corse lorsqu'on apprend qu'un deuxième lycée bilingue est menacé pour les mêmes raisons à Münster. Et des rumeurs — démenties par le ministère de l'éducation du Land — ne disent-elles pas qu'à Düren aussi...

Le gouvernement socialiste, à Paris, s'émeut à son tour. Les chiffres sont clairs : 3 % seulement d'élèves ouest-allemands apprennent le français en première langue, essentiellement dans le sud de la RFA ! Toucher à ces 3 % ne relève-t-il pas de la provocation au moment où on parle tant de rapprochement franco-allemand ?

Mais les « sozis » de Bonn tiennent bon. C'est la guerre aux « bourgeois », à l'école des riches. Ils ne sont pas loin de croire qu'il s'agit d'un nouveau mauvais coup des camarades socialistes français, comme en 1983, lorsque M. Mitterrand est venu défendre les missiles américains au Bundestag.

En voie de solution

« Il n'a jamais été question de faire disparaître une école bilingue, tout au plus de la changer de place », affirmait vendredi 17 janvier à Dusseldorf le ministre de la culture, M. Hans Schwier, dont les deux filles apprennent le français et dont un fils se prépare à aller passer un an à Paris pour se perfectionner. Bref, souligne-t-il, *« il n'y a pas de raisons de faire d'une querelle scolaire un conflit franco-allemand, sinon des raisons inavouées »*. M. Schwier a raillé, dans une lettre à l'ambassadeur Morizet, son *« engagement dans les affaires communales et scolaires »* du Land. Le ministre trouve l'attitude des autorités françaises pour le moins de mauvaise foi. Paris avait en effet mis fin, début 1984, pour des raisons budgétaires, aux négociations engagées avec le Land pour faire du lycée Friedrich-Ebert un véritable lycée franco-allemand, comme il n'en existe actuellement que deux en RFA. *« Je le souhaiterais beaucoup et nous sommes toujours prêts à reprendre les négociations »*, assure M. Schwier.

L'incident semble en voie de solution. M. Rau a déclaré récemment qu'on était à la recherche d'une formule permettant le maintien de l'école bilingue.

HENRI DE BRESSON.

Danemark

Le gouvernement risque d'être mis en minorité au Parlement par les adversaires du projet de réforme de la CEE

De notre correspondante

Copenhague. — Les dirigeants sociaux-démocrates danois se sont réunis à huis clos, lundi 20 janvier, pour arrêter officiellement leurs positions vis-à-vis du projet de modification du traité de Rome (*le Monde* du 27 décembre), adopté peu avant Noël par les gouvernements des onze autres Etats membres de la CEE et approuvé jeudi à Strasbourg par l'Assemblée européenne.

Ils ont décidé qu'à l'issue des débats (que la Chambre unique, le Folketing, consacre à partir de ce 21 janvier à ce sujet) ils diront non à ce texte et exigeront la renégociation d'une série de points de cet ensemble. Leurs critiques portent sur les paragraphes accordant une influence accrue à l'Assemblée européenne. Ils veulent, en outre, obtenir des garanties supplémentaires touchant à la protection de l'environnement et à la législation du travail.

Les radicaux ayant, de leur côté, annoncé le 7 janvier qu'ils rejetaient le projet pour d'autres motifs (ils sont opposés, en particulier, au renforcement de la coopération politique), la coalition de centre-droite dirigée par M. Schlüter, conservateur, risque de se trouver en minorité, à moins que quelques défections de la onzième heure ne se produisent dans le camp des radicaux et dans celui des sociaux-démocrates (les deux formations d'extrême gauche sont, quant à elles, farouchement hostiles au Marché commun).

Face à cette situation, le premier ministre a confirmé lundi soir que, même s'il pouvait bénéficier d'une mince majorité dans l'hémicycle, il ne renoncerait pas pour autant au plan de référendum consultatif dont il avait lancé l'idée quelques jours auparavant (*le Monde* du 16 janvier). Il lui paraît maintenant indispensable de permettre aux Danois de se prononcer directement et clairement sur ce grave problème qui engage leur avenir et de dire si, oui ou non, ils désirent rester dans la CEE à part entière.

M. Schlüter a précisé à la même occasion qu'au cas où le « *non* » l'emporterait à cet éventuel référendum il ne démissionnerait pas. Et il a rappelé, non sans ironie, qu'en 1963 l'ancien premier ministre social-démocrate Jens-Otto Krag (aujourd'hui décédé) était demeuré en place comme si de rien n'était, après l'échec retentissant du référendum organisé par son gouvernement à propos de quatre lois foncières destinées à limiter le droit de propriété.

« Les Anglais, eux aussi... »

Le choix des sociaux-démocrates, au demeurant, n'est une surprise pour personne. Les jeux semblaient faits depuis plus d'une semaine, bien que le président du parti, M. Jorgensen, ancien premier ministre, ait manifestement hésité au début du mois sur la conduite à tenir. Mais ils ne peuvent, pour autant, contrecarrer le projet de M. Schlüter d'organiser un référendum (1), puisqu'il lui suffit, pour cela, de disposer de soixante voix au Folketing, et que sa majorité en compte davantage.

En attendant, les « partis frères » des sociaux-démocrates dans les autres pays de la CEE n'arrivent pas à comprendre le comportement de leurs homologues danois, qu'ils jugent en général très sévèrement. Les avertissements venant des grandes capitales n'ont pas manqué ces jours-ci. Le ministre italien des affaires étrangères (chrétien-démocrate il est vrai), M. Andreotti, a publié dimanche, dans les colonnes du *Politiken* (radical), une lettre ouverte aux Danois pour leur faire part de son étonnement. Le SPD ouest-allemand a envoyé en mission à Copenhague l'un de ses porte-parole, M. Karstens Voigt, qui parle couramment le danois. Cette visite n'a eu aucun résultat.

Quant à M. Spinelli, apparenté communiste, ancien membre italien de la Commission de Bruxelles, il n'a pas caché son indignation dans diverses interviews accordées aux médias danois. « *Le Danemark*, a-t-il dit notamment, *a tort de se croire le centre du monde. Nous ne pouvons certainement pas nous passer de la France ou de l'Allemagne pour construire l'Europe, mais, en revanche, nous pouvons fort bien nous passer de vous.* »

Avec superbe, M. Jorgensen réplique : *« Nous voulons rester dans la CEE, mais à nos conditions. Les Anglais, eux aussi, ont été des partenaires difficiles, et les autres membres de la Communauté ont fini par tenir compte de leurs réserves. »* Il se déclare persuadé que, pour faire contrepoids à l'arrivée massive de nouveaux membres « latins » (les Espagnols et les Portugais), les Etats du Nord tiendront absolument à conserver le Danemark parmi eux.

CAMILLE OLSEN.

(1) Selon un récent sondage, dont le *Financial Times* publie ce mardi les résultats, 48 % des personnes interrogées voteraient, dans ce cas, en faveur du projet de réforme, et 38 % contre, 14 % étant sans opinion. — (NDLR.)

Pologne

LA FIN DU CONGRÈS DES INTELLECTUELS POUR LA PAIX A VARSOVIE

Un scénario sans surprise

Le « Congrès des intellectuels pour un avenir pacifique du monde », qui s'est achevé le dimanche 19 janvier à Varsovie, a tenu ses promesses. On y a beaucoup parlé de paix, beaucoup dénoncé la politique américaine, et les quelques rares Occidentaux — en particulier scandinaves — qui ont essayé d'évoquer, aussi, le respect des droits de l'homme en Pologne ou la guerre menée par l'URSS en Afghanistan, en ont été pour leurs frais. Le compte rendu officiel du congrès n'a pas évoqué ces passages de leurs interventions — les débats en commission n'étaient d'ailleurs pas ouverts à la presse.

Les participants ont, en revanche, adopté par « applaudissements » un « message » appelant au désarmement et dénonçant les programmes de militarisation de l'espace. Ce document n'a fait l'objet d'aucune discussion en séance plénière, il a simplement été lu aux délégués, ce qui a fait dire à l'un d'entre eux que les congressistes avaient été *« mis devant le fait accompli »*.

Le congrès a d'autre part donné l'occasion à deux animateurs très connus de Solidarité, MM. Jacek Kuron et Janusz Onyszkiewicz, de passer trois journées successives dans les locaux de la police. M. Kuron (fondateur du KOR, Comité de défense des ouvriers, et ancien conseiller du syndicat) et M. Onyszkiewicz, qui avaient prévu de donner leur point de vue sur le congrès au cours d'une « conférence de presse », ont en effet été opportunément convoqués par la police, du matin au soir et pendant toute la durée des débats.

Une tentative de conférence de presse a cependant eu lieu le jeudi 16 janvier, au domicile (et en l'absence de) M. Kuron, avec la participation de jeunes militants du mouvement indépendant Liberté et paix et de l'historien Jan Jozef Lipski. La réunion a été rapidement interrompue par une dizaine de policiers, eux-mêmes toublés dans leurs opérations par l'arrivée de deux congressistes autrichiens. L'affaire s'est terminée sur le trottoir, une déléguée autrichienne répétant avec conviction qu'il fallait tenter de dialoguer dans toutes les conditions, tandis que les policiers s'employaient à faire casser au plus vite le dialogue en question...

Le congrès avait réuni quelque trois cents « intellectuels », la moitié environ venant de pays non communistes. Mais aucun des grands noms de l'art, de la littérature, de la science ou de la politique (en Occident) n'avaient accepté l'invitation des organisateurs. Côté polonais, la participation a elle aussi été limitée, à de très rares exceptions près, à des personnalités liées au régime, tandis qu'un groupe de deux cents artistes et écrivains, parmi le plus réputés, avaient profité de l'occasion pour lancer un appel en faveur des prisonniers politiques.

A tous égards, ce congrès de Varsovie n'a donc été, comme prévu, qu'un très terne « remake » du fameux congrès de Wroclaw, en 1948 (*le Monde* du 16 janvier). Mais force est de constater qu'on trouve toujours des amateurs pour participer à ce genre de spectacle et que les producteurs y trouvent apparemment leur compte, comme le prouve le retentissement que la presse de Varsovie a donné à l'événement.

JAN KRAUZE.

ASIE

Philippines

Les bureaux de vote seront interdits aux étrangers

Manille (*Reuter*). — Les responsables de la commission électorale philippine ont interdit, lundi 20 janvier, l'accès des bureaux de vote à tout étranger, y compris aux membres de la commission d'observateurs américains qui devait surveiller le déroulement de l'élection présidentielle du 7 février prochain. L'interdiction frappe des centaines d'observateurs et de journalistes étrangers. De source autorisée, on indique qu'ils pourraient être emprisonnés ou expulsés s'ils s'approchent à moins de 50 mètres des quatre-vingt-dix mille bureaux de vote du pays.

Le président Marcos, qui fait campagne pour sa réélection après vingt ans au pouvoir, avait invité des observateurs étrangers — et plus spécialement des Américains — à venir surveiller le déroulement des opérations de vote le 7 février. Il avait affirmé que l'élection aurait lieu dans un climat *« d'honnêteté et de clarté »* — ce que souhaitaient avant tout les Etats-Unis.

L'interdiction, qui constitue un nouveau revers pour l'administration américaine, qui souhaite une « démocratisation » puis une « réforme » du régime du président Marcos par le biais électoral, est intervenue le jour même où le cardinal Jaime Sin, chef de l'Eglise catholique des Philippines, déclarait publiquement : *« Toute la machinerie pour frauder est en place. »* Le prélat a accusé le pouvoir d'avoir fait inscrire de nombreux électeurs fantômes sur les listes électorales et d'avoir refusé de mettre à l'écart des procédures de vote et de contrôle tous ceux qui appartiennent au Parti présidentiel. *« Nous savons tous comment ce régime a truqué les votes qui ont servi à légitimer sa tyrannie et à donner une aura de respectabilité à la dictature »*, a souligné Mgr Sin. — (*Reuter, AFP, UPI.*)

Vietnam

Décès de l'ancien journaliste Cao Giao

Cao Giao, l'un des journalistes vietnamiens les plus connus de la deuxième guerre du Vietnam, est mort, vendredi 17 janvier à Bruxelles, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de plus de soixante-dix ans.

Dans un univers vietnamien qui se nourrit volontiers de clichés, Cao Giao trouvait toujours la formule juste, le mot capable d'épingler. Barbichette à la Ho Chi Minh, petits yeux rieurs cachés derrière de grosses lunettes, il était de ceux, bien peu nombreux, qui donnaient le ton, vieux lettrés sans illusions sur l'avenir de leur pays exsangue.

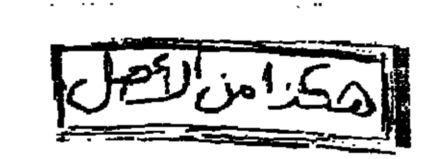
Des partisans de la « troisième force », qui s'activaient en faveur d'un compromis entre Hanoï et Saigon, il disait, à la veille de la signature des accords (sans lendemain) de Paris en 1973 : « Des taupes qui construisent clandestinement des tunnels qui ne mènent nulle part. »

« Il fut arrêté, à une autre époque, par les Français, puis de nouveau jeté en prison, après les accords de Genève, par Ngô Dinh Diem. Il ne fut libéré, cette fois-là, que mourant — le régime avait eu peur qu'on l'accuse de l'avoir tué — et ne survécut que grâce au dévouement de son épouse, « ma canne », *disait-il, avec une profonde tendresse.*

En 1975, lors de la chute de Saigon, Cao Giao refusa de quitter le Vietnam. Lui-même était originaire du Nord, et la victoire communiste fut l'occasion pour sa famille de retrouvailles exemplaires. Mais l'euphorie ne dura guère. Sans ressources, Cao Giao connut des moments difficiles et, comme la police du nouveau régime s'inquiétait de sa réputation d'ancien esprit frondeur, il songea à s'exiler. Il fut alors arrêté, lui qui n'avait plus que ses souvenirs, et condamné au secret pendant de longs mois. Comme sa santé se dégradait une nouvelle fois très rapidement et que la presse internationale, alertée, s'indignait de son sort, il fut relâché, puis autorisé à rejoindre ses enfants en Belgique, où il a vécu deux ans.

J.-C. POMONTI.





DIPLOMATIE

M. FELIPE GONZALEZ EN ITALIE

Vers une « entente méditerranéenne privilégiée »

De notre correspondant

Rome. — M. Felipe Gonzalez a choisi l'Italie pour sa première visite dans un pays européen depuis l'entrée officielle de l'Espagne dans la CEE, le 1er *janvier dernier. Durant* les années de l'interminable négociation avec la Communauté, Rome avait, discrètement parfois, mais continûment, été l'avocat de la candidature ibérique. Et c'est durant le semestre de présidence de l'Italie, au début de l'an dernier, qu'avaient *été franchis les derniers obstacles*, grâce en particulier au ministre italien des affaires étrangères, M. Andreotti.

Par-delà cet aspect contingent, il semble bien que la recherche d'une « *entente méditerranéenne privilégiée* » (l'influente *Repubblica* parle même d'un « axe ») sera l'une des constantes de l'attitude de Madrid au sein des Douze. Il est naturel, en effet, que l'Espagne se tourne vers l'Italie après le réchauffement récent de ses relations avec la France. Ici le volontarisme politique ne saurait être en effet contrarié par des rancœurs historiques, totalement absentes entre les deux pays.

Le souci de rééquilibrer le poids du « couple Paris-Bonn », toujours très mal supporté à Rome, est également présent dans cette rencontre entre deux partenaires qui ont sur la nature et l'avenir de l'Europe des vues *a priori* assez proches et des intérêts assez convergents. Pas moins de six ministres, de part et d'autre, ont participé à la rencontre qui s'est déroulée, les lundi 20 et mardi 21 janvier, dans la petite ville sicilienne de Taormina.

L'un des principaux thèmes à l'ordre du jour était évidemment la situation en Méditerranée et au Proche-Orient et la lutte contre le terrorisme international. Le ministre de la défense espagnol, M. Narcis Serra, a aussi vérifié auprès de son collègue italien, M. Giovanni Spadolini, les possibilités d'achat d'armes fabriquées *en Italie. Certaines possi*bilités de coopération dans la production (hélicoptères, chars lourds) ont également été examinées.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le voyage du président iranien au Zimbabwe

CACHEZ CE SEIN...

Harare (AFP). — La délégation présidentielle iranienne, arrivée lundi 20 janvier au Zimbabwe, a provoqué le soir même un incident diplomatique en refusant de participer à un dîner officiel à cause de la présence de femmes et de vin à cette soirée.

La délégation, dirigée par le président Ali Khamenei, accueillie chaleureusement par le premier ministre, M. Robert Mugabe, et le président Canaan Banana, a boycotté le dîner offert par M. Banana « *à cause des places réservées à table à des invitées féminines et du fait que du vin devait y être servi* », a confirmé, mardi matin, une déclaration du ministère des affaires étrangères à Harare.

Déjà, lors de la cérémonie protocolaire à l'aéroport, le président Khamenei avait refusé de serrer la main à deux femmes ministres. Parmi celles-ci, figurent Mme Victoria Chitepo, ministre des ressources naturelles, dont le mari, tué dans un attentat en 1975 alors qu'il était en exil, est considéré au Zimbabwe comme un des héros de la lutte pour l'indépendance.

DES NÉGOCIATIONS SECRÈTES SERAIENT EN COURS SUR LE SORT DE DISSIDENTS SOVIÉTIQUES

Citant des sources ouest-allemandes, l'*International Herald Tribune* rapporte, dans ses éditions du 21 janvier, que des négociations ont repris entre les Etats-Unis et l'URSS en vue d'obtenir l'autorisation pour des dissidents soviétiques de se rendre en Occident. Les principaux cas examinés seraient ceux d'Andrei Sakharov et d'Anatoli Chtcharanskiy. Un nombre indéterminé d'agents soviétiques actuellement détenus par les Etats-Unis seraient, en échange, autorisés à regagner l'URSS.

L'avocat est-allemand Wolfgang Vogel — qui a déjà organisé dans le passé de tels échanges — jouerait un rôle actif dans la présente négociation.

L'*International Herald Tribune* rappelle que des conversations sur le même sujet s'étaient déjà engagées à l'automne avant le sommet Reagan-Gorbatchev de Genève (*le Monde* des 8 octobre et 2 novembre 1985). Ce sont ces discussions qui auraient récemment été reprises.

En visite à Pyongyang

M. CHEVARDNADZE APPELLE A LA « NORMALISATION » DES RELATIONS SOVIÉTO-CHINOISES

Moscou (*AFP*). — Le chef de la diplomatie soviétique a appelé à une « *normalisation* » des relations soviéto-chinoises, en vue de renforcer la sécurité en Asie, dans un discours prononcé, lundi 20 janvier, à Pyongyang, où il séjourne depuis dimanche, a rapporté l'agence Tass (*le Monde* du 21 janvier). « *Une normalisation et une amélioration des relations soviéto-chinoises jouerait sans aucun doute un rôle positif substantiel dans le renforcement de la sécurité en Asie* », a déclaré M. Chevardnadze, au cours d'une réception offerte par son homologue nord-coréen, M. Kim Yong Nam.

L'URSS et la Chine, « *en tant que voisins et alliés* » de la Corée du Nord, « *sont intéressées par la disparition de la tension dans la péninsule coréenne* », a-t-il dit en évoquant la réunification des deux Corées. Il s'agit d'« *un problème international complexe et aigu, qui exige une solution des plus rapides* ». « *L'unification de la Corée est avant tout l'affaire du peuple coréen* », a souligné M. Chevardnadze, avant d'ajouter : « *Les ingérences des forces extérieures son illégales et immorales, et un retrait des troupes américaines du sud de la péninsule coréenne faciliterait l'unification du pays.* » — (*AFP.*)

Les idées dérangeantes de M. Gorbatchev

(Suite de la première page.)

Le second slogan, celui de l'« option zéro » en Europe, est en apparence encore plus redoutable, *dans la mesure où il se calque* exactement sur les propositions faites par M. Reagan en novembre 1981, à *deux différences près. Moscou propose* dans sa première phase la liquidation des seuls SS-20 visant l'Europe, alors que Washington entendait supprimer également les mêmes engins visant l'Asie. D'autre part, la France et la Grande-Bretagne doivent répondre à ce geste par un gel de leurs arsenaux sur le plan quantitatif. Le gel qualitatif, avec notamment un arrêt des essais, est reporté à la seconde phase, mais cela n'en implique pas moins deux décisions douloureuses pour ces deux pays : Paris devrait arrêter dès maintenant le remplacement de ses missiles M-20 par des M-4, puisque ceux-ci comportent plusieurs ogives ; la Grande-Bretagne devrait annuler sa commande d'engins Trident aux Etats-unis, puisque ceux-ci devraient renoncer à exporter tout missile.

Malgré ces réserves, la concession faite par Moscou est de taille. Pendant tout le règne de Brejnev, la *propagande soviétique affirmait que les* SS-20 étaient nécessaires pour faire pièce à l'ensemble des « *systèmes avancés* » américains, c'est-à-dire aux bombardiers stationnés en Europe, aux porte-avions et aux armes tactiques américaines. Simplifiant le problème, Iouri Andropov avait accepté de traiter à part les avions et mis ses SS-20 en balance avec les seuls missiles occidentaux, en l'occurrence les forces françaises et britanniques. Aujourd'hui, la vapeur *est à nouveau renversée*, puisqu'il n'est plus question des forces de Paris et de Londres, mais seulement des Pershing et missiles de croisière américains déployés en Europe depuis 1983. Le moins qu'on puisse dire est que, si la proposition Gorbatchev avait été faite avant ce déploiement, toute la bataille déclenchée en Europe autour de la décision de l'OTAN aurait pris une tournure bien différente.

Une double preuve est ainsi apportée. A l'Ouest, les puissances occidentales se trouvent confortées *après coup dans la position qui a été* la leur depuis 1979, à savoir que le déploiement des SS-20 ne reposait sur aucune justification militaire et appelait une réponse. A l'Est, il se confirme que M. Gorbatchev ne s'estime pas lié, sur ce point au moins, par les décisions de ses prédécesseurs et par la boulimie d'armements dont ont fait preuve ses militaires pendant les années 70. Dès l'an dernier, il avait suspendu, puis annulé les « *contre-mesures* » prises par ceux-ci *après les déploiements* américains, notamment l'addition de nouveaux SS-20 parfaitement superflus. Il va beaucoup plus loin aujourd'hui, sans doute parce que *cette voie lui a été facilitée par* la mise à l'écart d'importantes personnalités du passé : M. Gromyko, bien sûr, dont la responsabilité dans l'échec de la négociation des années 1981-1983 sur les euromissiles apparaît criante, mais aussi sans doute le maréchal Toloubko, commandant *des forces stratégiques soviétiques* pendant près de quinze ans.

Un seul « paquet »

Reste à savoir néanmoins comment les nouvelles consignes seront appliquées et dans quelles conditions les propositions soviétiques deviendraient exécutables. La question fondamentale est celle-ci : faut-il considérer la plan Gorbatchev comme un seul « paquet », exigeant un accord simultané sur tous ses éléments, ou bien certains de ceux-ci sont-ils valables indépendamment des autres ?

La déclaration du numéro un soviétique était claire sur un point, déjà abondamment souligné à Genève comme ailleurs : la réduction de 50 % des armements « stratégiques » (essentiellement à portée intercontinentale) exige impérativement une renonciation des Etats-Unis à l'IDS, de même que — mais cela est déjà un peu moins net — une interdiction des expériences nucléaires des deux superpuissances. En revanche, ce texte reste équivoque sur le lien à établir entre les euromissiles *et le reste : les seules* conditions posées à l'option zéro « à la Gorbatchev » sont celles citées plus haut (non-transfert de missiles américains, gel des forces françaises et britanniques) ; l'IDS est traitée auparavant dans une autre contexte.

Cette lecture nous avait conduit à parler d'une proposition disjointe (*le Monde* du 17 janvier), d'autant que *toute la logique de la position* soviétique ces derniers mois portait à une telle interprétation : lors de sa visite à Paris en octobre, M. Gorbatchev avait déjà innové en faisant savoir que, désormais, le volet euromissiles de la négociation de Genève était déconnecté des deux autres ; *un accord à ce sujet pouvait et* devait être conclu avant une entente soviéto-américaine sur l'IDS. C'est d'ailleurs dans cet esprit, et en le disant, que les négociateurs soviétiques à Genève avaient présenté quelque temps plus tard une première proposition d'accord. En outre, *si l'on admet maintenant* à Moscou que les SS-20 ont pour seule contrepartie les Pershing et missiles de croisière américains, rien n'interdit de s'entendre tout de suite à leur sujet, avec ou sans une IDS qui ne s'en occupe que marginalement.

L'interprétation de M. Kornienko

Ce n'est pourtant pas ce qu'ont dit samedi dernier à Moscou, au cours de leur conférence de presse, les exégètes habituels de la politique soviétique. Selon l'agence Tass, M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères, a même tenu à insister longuement sur le fait que « *l'entente soviéto-américaine prévoyant un règlement interdépendant des problèmes des armements nucléaires et spatiaux demeure en vigueur* », que ce lien d'interdépendance « *n'est pas arbitraire, mais objectif et organique* » et qu'il embrasse « *toutes les propositions et tous les éléments* » du plan soviétique. Or l'entente en question est celle qui était intervenue en janvier 1985 entre MM. Shultz et Gromyko, celle-là même que M. Gorbatchev avait remise en cause à *Paris en proposant que le dossier des* euromissiles n'en fasse plus partie. Faut-il y voir une nouvelle manœuvre d'obstruction du même M. Kornienko, qui fut pendant des années une « créature » de M. Gromyko et que M. Shultz avait déjà accusé, lors du sommet soviéto-américain de novembre, de « *saboter* » les initiatives de son nouveau patron ?

En attendant que l'avenir nous éclaire sur ce point, notons qu'il est probablement préférable, pour la quiétude des gouvernements occidentaux et tout particulièrement européens, que M. Kornienko ait raison. *De deux choses l'une en effet* : ou bien un lien est établi à nouveau entre tous les chapitres du désarmement, et *l'innovation plus séduisante* introduite par Moscou sur le problème des euromissiles restera théorique ; tout le monde en Occident pourra s'abriter derrière le problème *plus général de l'IDS et de la « fixation »* américaine sur ce point pour ne pas se poser trop de questions.

Si en revanche le problème européen est disjoint, un accord éliminant d'un coup tous les euromissiles pourrait paraître à portée de la main. Il n'en faudrait sans doute pas *plus pour ranimer en Allemagne* fédérale, aux Pays-Bas et ailleurs le mouvement de contestation contre les missiles américains. Et aussi pour plonger dans un sérieux embarras le gouvernement français, *qui risquerait alors d'apparaître*, en refusant de sacrifier l'augmentation de sa force stratégique océanique, comme l'empêcheur de désarmer en rond.

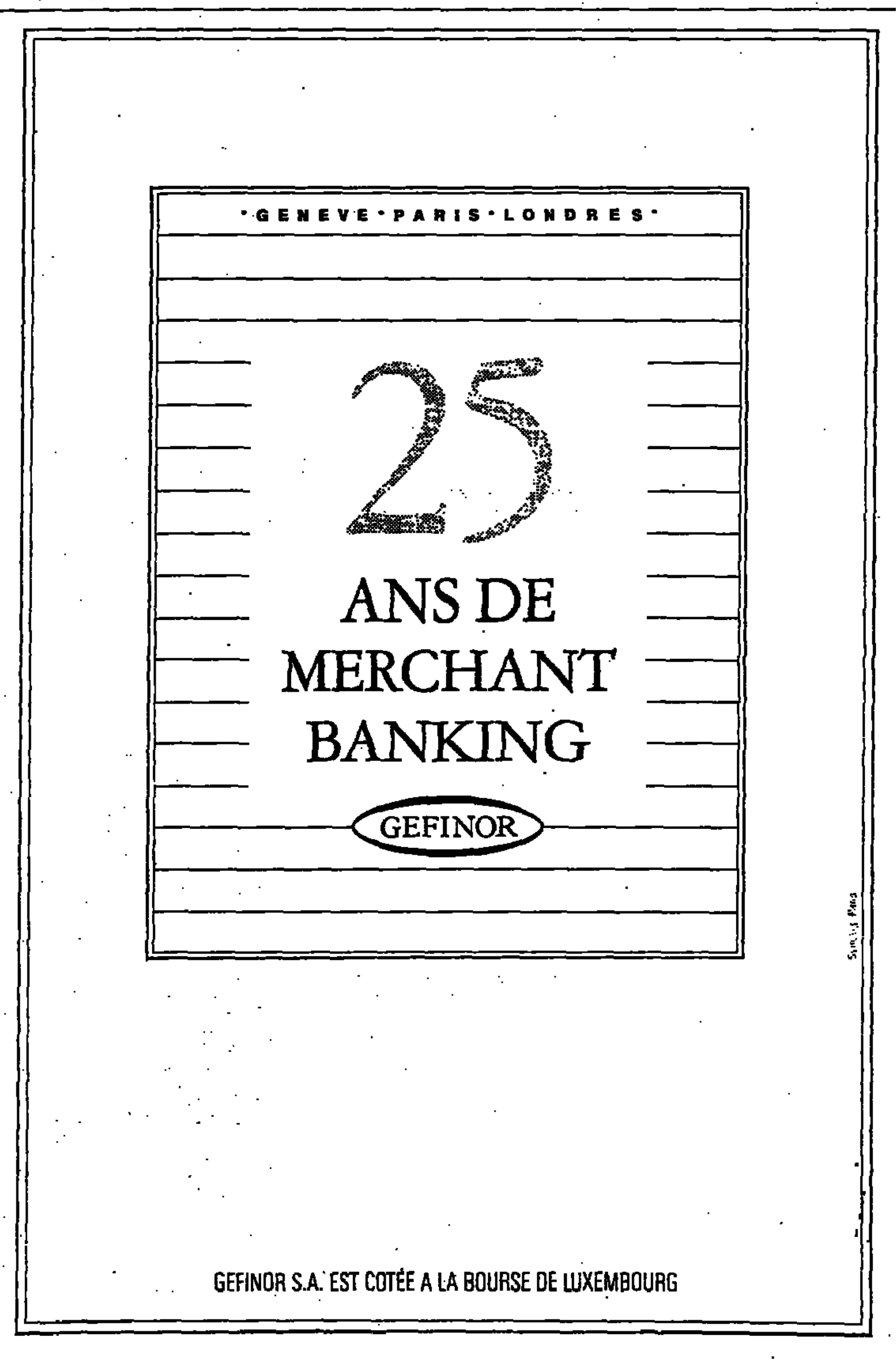
L'« interprétation Kornienko » a toutes chances de faire aussi des heureux à Moscou, notamment chez les militaires, qui pourront garder plus longtemps leurs SS-20 comme *le reste. Elle peut aussi convenir* à M. Gorbatchev lui-même, qui pense peut-être exercer par ce biais une double pression contre l'*IDS* de M. Reagan : celle des milieux américains anti-nucléaires, mais aussi celle des pacifistes européens, pour qui le combat contre les euromissiles passera désormais par le combat contre la guerre des étoiles. Mais cette pression, à force d'être diluée, risque d'être aussi moins forte.

MICHEL TATU.

Le plan du numéro un soviétique

Les trois phases	Etats-Unis	URSS	France Grande-Bretagne Chine
1re phase 1986-1990 (1)	Réduction de 50 % des armements nucléaires capables d'atteindre le territoire de l'autre puissance		
	Limitation de ces armements à 6 000 charges nucléaires		
	Renonciation à la création, à l'expérimentation et au déploiement d'« armes spatiales de frappe »		
	Décision de renoncer à tout missile à moyenne portée en Europe et de ne pas en livrer à d'autres pays		Paris et Londres n'augmentent pas leurs forces
	Renonciation à toute expérience nucléaire		
2e phase 1990-1995	Poursuite des réductions décidées dans la 1re phase		Gel des arsenaux
			Renonciation aux essais
			Renonciation aux « armes spatiales de frappe »
	Gel, puis liquidation des armes nucléaires tactiques (d'une portée inférieure à 1 000 km)		
	Renonciation aux armes de destruction massive fondées sur de « nouveaux principes physiques »		
3e phase 1995-1999			Réduction puis liquidation des arsenaux
	Fin de la liquidation de toutes les armes nucléaires		

(1) *Le plan Gorbatchev est ambigu sur les dates, puisqu'il précise que la première phase peut s'étendre sur* « cinq à huit ans », mais que la seconde doit néanmoins commencer « en 1990 au plus tard »...



AMÉRIQUES

Haïti

Menaces pour « Baby Doc » la grogne gagne tous les secteurs

De notre envoyé spécial

« Plumez la poule, mais ne la faites pas crier ! » Si la répression s'est, en effet, atténuée, le mécontentement, lui, ne fait que croître...

Port-au-Prince. – *« Le calme règne mais la situation est explosive »*. Ce propos d'un diplomate résume parfaitement la situation paradoxale qui prévaut en Haïti. Dans les rues de la capitale, l'activité semble normale. Les *tap-tap*, ces petites camionnettes bariolées de peintures naïves qui sillonnent les artères de la ville et tout le pays sont surchargées comme à l'habitude. Dans les quartiers bourgeois, les commerces et les petites entreprises poursuivent leurs activités. A Saint-Martin, quartier Simone et Carrefour, les habitants survivent en pratiquant les dizaines de petits métiers qui leur permettent de gagner les quelques *gourdes*, la monnaie locale, nécessaires à une piètre subsistance dans ces bidonvilles de Port-au-Prince.

Pourtant, depuis la grève déclenchée par les écoliers, le 7 janvier, et qui a contraint le gouvernement à fermer les établissements scolaires, le mouvement de mécontentement touche des secteurs de plus en plus nombreux et prend les formes les plus diverses. A Petit-Goave, dans le sud du payx, des bâtiments publics ont été incendiés. Dans la ville proche de Mirogoane, des jeunes ont obligé des touristes américains à déclarer au mégaphone leur opposition au président Duvalier. Des manifestations sporadiques continuent aux Gonaives, au centre du pays, et plusieurs organismes, comme l'Association de industriels haïtiens ou, plus récemment, le 16 janvier, l'Association médicale haïtienne, ont publié des communiqués, qui réclament tous plus de justice sociale et plus de libertés. Un thème que l'Eglise catholique haïtienne developpe depuis longtemps, et qui lui vaut aujour'dhui d'être en première ligne, non pas comme force d'opposition, mais comme la seule organisation structurée du pays.

Une « lame de fond »

L'origine de ce mouvement remonte au 28 novembre, après l'assassinat par les forces de l'ordre de quatre manifestants, dont trois jeunes lycéens, aux Gonaives. Cette vague de protestation ébranle pour la première fois le régime du « président à vie » Jean-Claude Duvalier. C'est le résultat de « *la dégradation continue de l'appareil économique du pays, reflet de la crise mondiale* », dit-on dans les milieux gouvernementaux.

Le régime a évolué. La répression n'a certes pas disparu, mais elle est plus diffuse, plus sélective, plus intelligente. La police a souvent remplacé les miliciens à lunettes noires (les célèbres « tontons macoutes »), et il est impossible dans la capitale de détecter la présence d'importantes forces de police. La liberté de circulation est plus grande, et les barrages situés le long des casernes sont souvent symboliques. La presse connaît depuis quelques années une ouverture certaine.

La suspension des émissions de la station de l'Eglise catholique en décembre n'a duré que quelques jours, la fermeture de Radio-Soleil présentant des « *risques plus grands* » pour le pouvoir que le maintien des émissions, comme l'indique la directrice. Des hebdomadaires comme *le Petit Samedi soir* restent extrêmement critiques à l'égard du régime. Sous le titre « Jean-Claude Duvalier à la croisée des chemins », l'éditorialiste écrit : « *Nous ne sommes pas seulement en présence d'une crise politique, mais nous affrontons également l'une de ces lames de fond dont l'histoire abonde et qui fait table rase des hommes et des institutions.* »

L'autocensure disparaît de plus en plus dans une population composée aujourd'hui de 70 % de jeunes de moins de trente ans qui n'ont pas ou peu connu la période de grande répression de « Papa Doc », père de l'actuel président. Aussi, la volonté de changement est plus forte. La mascarade du référendum sur la libéralisation, en décembre, avec un résultat de 99,98 % de « oui » a provoqué le rejet d'une population peu mobilisée. « *C'est pire que le communisme ici* », dit un jeune du bidonville de Gonaives.

Sur les ondes de Radio-Soleil, certains ont raconté comment ils avaient été sollicités en échange de dollars et de bons repas pour « *faire le tour des bureaux de vote* ». L'un d'eux a affirmé en avoir « *fait des dizaines* ». La fraude et la corruption régnant au sein de l'appareil d'Etat sont connues et commentées dans un pays où même dans les villages les plus reculés il existe toujours un appareil de radio. L'information est amplifiée par le bouche-à-oreille local, grâce aux chauffeurs de tap-tap.

« *Plumez la poule, mais ne la faites pas crier !* » ; ce slogan repris par les dignitaires du régime connaît aujourd'hui ses propres limites. On dit dans la haute bourgeoisie que certains sont dans l'appareil d'Etat « *uniquement pour faire de l'argent sans douleur* », charmant euphémisme qui cache des excès encore plus grands, et, même dans les milieux de la haute administration ou du gouvernement, on n'hésite plus en privé à mettre en cause le « *comportement scandaleux* » du clan Benett, du nom de l'épouse du chef de l'Etat, et de son père accusé de « *piller le pays* ». Le luxe ostentatoire des Mercedes frappées du sigle officiel provoque de plus en plus la colère d'une population qui affronte des difficultés économiques considérables.

Le rôle de l'Eglise

En réponse au gouvernement, qui accusait l'Eglise d'être à la tête de l'agitation, le président de la Conférence épiscopale, Mgr Gayot, évêque de la ville de Cap-Haïtien, dans le Nord, répondait, dans une homélie largement reprise par les radios, « *Pourquoi critiquer l'Eglise ? Pourquoi la rendre responsable de toute la pagaille ? La cause, c'est la misère, c'est le travail qui manque.* » Le rôle moteur de l'Eglise catholique, rejointe par les protestants, est cependant incontestable dans ce réveil. Il s'explique par l'absence presque totale d'opposition organisée. « *Il y a des opposants mais je ne sais pas s'il y a une opposition* », dit un observateur. C'est une des limites du mouvement de contestation. D'autant plus que les opposants les plus connus, comme MM. de Ronceray, Grégoire Eugène et Sylvio Claude, sont d'une discrétion absolue depuis le début de la crise.

« *C'est vrai, nous avons été dépassés* », dit l'un d'entre eux. Craignant une poussée de violence « *incontrôlable* », il préfère « *se préparer* ». Ce qui n'empêche pas M. de Ronceray de « *comprendre le mouvement* » de revendication, sans toutefois le soutenir ouvertement. Pour beaucoup, dans l'éventualité d'une vacance du pouvoir – dont M. Grégoire Eugène précise qu'elle n'est pas prévue dans la Constitution – c'est l'armée qui devrait assurer la transition. Mais chacun s'accorde à dire qu'elle peut difficilement tenter un coup d'Etat, tant elle est divisée. Même si le chef d'état-major est considéré comme un opposant au président.

Le gouvernement, trois fois remanié en quatre mois, tente une récupération du mouvement de contestation. Divers chantiers de travaux publics sont remis en activité afin d'améliorer la situation catastrophique de l'emploi. Au plan politique, il a sollicité des actes d'allégeance de ses partisans. Le quotidien officiel *Le Nouveau Monde* a ainsi publié sur deux pages les signatures de membres de la chambre de commerce réaffirmant leur soutien au gouvernement.

Les signataires de cette lettre se trouvant au palais présidentiel en même temps que l'épiscopat convoqué par le pouvoir, un speaker de la radio nationale a cru bon de mêler les évêques à cette démonstration de soutien, ce qui a provoqué une mise au point très ferme de l'Eglise. A court terme, les échéances sont nombreuses. La réouverture éventuelle des écoles sera un premier test important. De même le carnaval, qui doit avoir lieu les 9, 10 et 11 février. C'est traditionnellement l'occasion d'une grande fête populaire et d'une trêve. Mais des consignes de boycottage ont déjà été lancées. Seront-elles plus suivies que les appels à la grève générale de la semaine dernière ? Tout le monde s'accorde, en effet, à dire que cette grève a été un échec.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

A GONAIVES, SUR LA ROUTE DU CAP

« Il faut qu'il parte »

De notre envoyé spécial

Gonaives. – La ville, située sur la route du Nord, à mi-chemin entre la capitale et Cap-Haïtien, est accablée par la sécheresse. Le vent qui balaye l'île permet aux jeunes de confectionner des cerfs-volants qui s'enroulent autour des fils électriques et pendent comme autant d'espoirs déçus le long des routes.

Le bidonville de Rabuteau, en bord de mer, reflète cette sécheresse, avec ses baraques de terre et de feuilles de palmiers, au long des rues, dans un enchevêtrement de tiges de cannes délimitant les parcelles de terrain. Pauvreté et misère d'une population en grande partie inactive, mais aussi dignité peu commune : pas de haillons mais un seul vêtement, toujours propre.

Sur la grande place de l'église, ou devant les bâtiments officiels, les panneaux louant les réalisations du « président à vie » sont souvent effacés ou recouverts de « *A bas Jean-Claude !* », vite camouflés par les forces de l'ordre de manière si maladroite que le message n'en est que plus visible.

Claude Valbrun, le correspondant de Radio-Soleil, est ici sur ses terres, salué et entouré lors d'une halte par des jeunes avides de nouvelles. Ici, aucune trace d'une révolte violente, mais partout des signes de mécontentement. « *Nous ne voulons plus de la présidence* à vie » et « *il faut qu'il parte* ».

Vers Cap-Haïtien, alors que le paysage se transforme subitement lorsque l'on franchit la première barrière montagneuse, les inscriptions abondent dans un décor luxuriant de palmiers et d'orangers. Les autobus, en fait de vrais camions dans ces régions, mènent une ronde incessante, et une multitude de villageois vont pieds nus ou à dos d'âne le long des berges rocailleuses lorsqu'ils ne peuvent payer les quelques dollars nécessaires à leur transport. Même à Gonaives, distante de près de 150 kilomètres de la capitale, « *beaucoup d'habitants n'ont jamais fait le voyage jusqu'à Port-au-Prince* », dit une religieuse.

Au Cap, l'un des deux points de passage pour la République voisine de Saint-Domingue, des milliers de travailleurs haïtiens s'entassent dans des camions d'un autre âge sur les bords de la rivière qui entoure le bidonville de la Fossette. Un enchevêtrement de baraques couvertes de tôle, non loin d'une zone industrielle où « *le mécontentement gronde* », selon le Père Marcel, un Belge, en Haïti depuis vingt-deux ans et qui dirige la radio catholique Ave Maria.

Il vit dans un petit local de l'archevêché qui lui sert tout à la fois de bureau et de chambre. Il est pessimiste, au point qu'il a demandé à sa mère, résidant en Belgique, de ne pas venir le voir. « *Elle est venue une fois*, dit-il ; *mais maintenant, je ne le souhaite pas ; elle verrait et entendrait trop de choses, et elle aurait peur en rentrant.* »

Non loin du Cap, à Labadie, dans le cadre enchanteur d'une baie où alternent plages de sable fin et rochers escarpés, on construit un centre touristique « *pour plaisanciers paresseux* », explique le directeur du projet, Roy Renold. Des bâtisses sans cachet, destinées à recevoir cinq cents touristes par jour. Le premier bateau est attendu le 27 janvier, et la clientèle, en grande majorité américaine, ne saura rien des troubles, la seule piste praticable, à quelques kilomètres du Cap, n'étant pas accessible.

D. H.-G.

UNE CENTAINE D'ARTISTES VENDENT LEURS ŒUVRES AU BÉNÉFICE DES SINISTRÉS DU MEXIQUE ET DE COLOMBIE

Mme Danielle Mitterrand a inauguré a Paris une exposition-vente de cent-trente œuvres d'artistes latino-américains et européens, dont le produit sera destiné aux victimes des récentes catastrophes de Mexico et d'Armero (Colombie).

L'initiative de cette manifestation, qui se tient simultanément à la Maison d'Amérique latine et au Centre culturel du Mexique, est venue des peintres Antonio Saura (Espagne), Roberto Matta (Chili), Antonio Segui (Argentine) et Armando Morales (Nicaragua) : au lendemain du séisme qui a ravagé le centre de Mexico, le 19 septembre dernier, ils ont décidé d'offrir une de leurs œuvres au profit des victimes et ont invité leurs amis à faire de même.

Cent trente artistes, parmi lesquels, notamment, Salvador Dali, Eduardo Chillida et Topor, ont répondu à leur appel, en faisant don de tableaux, sculptures ou photographies.

Les fonds recueillis seront remis à l'organisation Terre des hommes et distribués à parts égales entre le Mexique et la Colombie.

AFRIQUE

Ouganda

De violents combats ont repris près de Kampala

Un mois après l'« accord de paix », signé après bien des difficultés à Nairobi, de violents affrontements ont repris, depuis vendredi 17 janvier, aux abords mêmes de la capitale ougandaise, entre les troupes de l'Armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museveni, et les forces gouvernementales du président Tito Okello. Ces combats à l'arme lourde, qui se poursuivent lundi 20 janvier, en dépit d'un appel à la cessation des hostilités lancé par le ministre de la défense, le général Wilson Toko, se sont concentrés dans un rayon de 20 à 30 kilomètres autour de la capitale mais étaient parfaitement audibles par les habitants de Kampala, ce qui a provoqué des réactions de panique. Beaucoup de gens se sont rués dans les magasins d'alimentation, pour parer à toute éventualité.

L'accord de « paix » caduc

De source gouvernementale, on affirme que les maquisards de la NRA ont attaqué simultanément huit positions tenues par l'armée du président Okello, au sud, à l'ouest et au nord de Kampala. Les résidents des faubourgs, en dépit des assurances prodiguées par le ministre ougandais de la défense, selon qui l'armée contrôle la situation, ont reflué vers la capitale, pour fuir les combats. Des milliers de personnes se sont réfugiées dans les églises et les temples de Kampala. L'intensité des tirs, ainsi que l'importance de l'exode des populations rurales, qui arrivent dans la capitale, laissent penser au contraire que les forces du général Okello sont loin de contrôler la situation. La NRA a, d'autre part, accusé lundi le Zaïre, ainsi que d'anciens partisans du président ougandais Idi Amin Dada, de prêter main forte aux troupes gouvernementales. L'organisation de M. Museveni affirme que plusieurs centaines de Zaïrois ont pénétré dimanche en territoire ougandais, dans l'ouest du pays, à une trentaine de kilomètres de Fort-Portal, dans un secteur contrôlé par la NRA.

Cette nouvelle explosion de violence rend évidemment caduc l'accord de « paix » du 17 décembre, qui n'a d'ailleurs jamais été appliqué. Le gouvernement accuse les maquisards de M. Museveni d'avoir torpillé l'accord en refusant de nommer des représentants au sein du conseil militaire et en continuant à bloquer les grands axes routiers du pays, notamment à l'ouest et au sud-ouest. De son côté, la NRA souligne que l'armée continue de recevoir des livraisons d'armes et de munitions en provenance de l'étranger, en violation de l'accord, et que les troupes du général Okello n'ont toujours pas libéré leurs prisonniers. Mais, fondamentalement, la NRA exige, pour respecter l'accord conclu sous l'égide du président kenyan, M. Arap Moi, que les soldats gouvernementaux cessent d'abord de se livrer à de multiples atrocités et pillages sur la population civile, bref que le général Okello se fasse obéir par ses propres troupes, ce qui est loin d'être le cas.

Le ministre ougandais des affaires étrangères, M. Olara Otunnu, qui était à Paris la semaine dernière, rejette l'essentiel des responsabilités sur la NRA, qui, a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse, « *a obtenu tout ce qu'elle demandait* ». Il reconnaît cependant qu'il y a un sérieux problème de discipline dans l'armée, mais explique que beaucoup des auteurs des exactions sont des « *éléments politiques* », qui, tout en portant l'uniforme de l'armée régulière, n'en font pas partie. Il assure que des soldats ont été jugés et châtiés pour s'être livrés à des brutalités sur la population civile. Il apparaît évident que les sévices infligés à la population civile sont, pour l'essentiel, commis par l'armée du général Okello, et que ceux-ci – viols, meurtres, pillages – n'ont jamais été si nombreux depuis l'accord du 17 décembre. Tout se passe comme si les soldats, craignant l'imminence de la démobilisation et, peut-être, le retour à un semblant d'Etat de droit, se dépêchaient de profiter de la situation actuelle, où la possession d'un fusil permet tous les abus.

L. Z.

Lesotho

Pretoria se réjouit du putsch du général Lekhanya

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – Le premier train de marchandises en provenance d'Afrique du Sud est arrivé lundi 20 janvier en gare de Maseru, après trois semaines de blocus imposé par Pretoria. L'événement a été salué par les cris de joie de la foule, comme s'il annonçait la fin des mesures drastiques utilisées par le puissant voisin du Lesotho pour amener ce pays à résipiscence. Le crime de lèse-sécurité envers l'Afrique du Sud consistant à héberger des militants de l'ANC (Congrès national africain) n'est pas encore pardonné, mais l'arrivée au pouvoir du général Justin Lekhanya a contribué à arranger les choses aux yeux de Pretoria. D'ailleurs M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, a carrément affirmé que le premier ministre déposé, M. Leabua Jonathan, était « *le principal facteur de déstabilisation au Lesotho* ».

L'arrivée au pouvoir de ce général âgé d'une cinquantaine d'années, qui passe pour un modéré, voire un conservateur, a manifestement comblé d'aise les autorités de Pretoria, qui voyaient avec déplaisir le petit royaume se tourner de plus en plus vers les pays du bloc communiste. M. Jonathan avait clairement brandi cette menace, dimanche soir, en exprimant sa déception que les nations occidentales, notamment les Etats-Unis et la Grande-Bretagne (le Lesotho est membre du Commonwealth), ne viennent pas en aide à son pays étranglé par Pretoria. Il semble que ce soit la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et a poussé le chef de la force paramilitaire à renverser celui à qui il était jusqu'à présent entièrement dévoué.

« A bas Leabua ! »

Il est encore trop tôt pour connaître les dessous de ce coup d'Etat qui s'est déroulé sans effusion de sang et qui a conduit le général Lekhanya, un militaire de carrière qui passait pour n'avoir aucune ambition politique, à prendre le pouvoir. Il est en tout cas indéniable que cet ancien policier est favorable à une entente cordiale avec l'Afrique du Sud. Selon une information non confirmée, M. Neil Van Heerden, responsable du secteur Afrique au ministère des affaires étrangères sud-africain, se trouvait à Maseru lundi. Le général Lekhanya n'a pas encore indiqué de quelle manière il entend gouverner le royaume. Il a simplement précisé que la mise en place du conseil militaire serait temporaire et qu'il voulait rétablir « *la paix et la réconciliation* ». Il a également promis que le roi Moshoeshoe II retrouverait tout ou partie de ses fonctions de chef de l'Etat.

Si l'Afrique du Sud se frotte discrètement les mains, les habitants de Maseru ont accueilli le changement de pouvoir par des vivats et des manifestations de joie. Des femmes chantaient et criaient : « *A bas Leabua, sauve nous Lekhanya !* » Des concerts d'avertisseur ont salué dans les rues de Maseru la fin du règne de celui qui était considéré comme un tyran. A part quelques drapeaux déchirés par des jeunes, aucun incident n'a été signalé. Les soldats de la force paramilitaire que commande le général putschiste patrouillent dans les rues et un couvre-feu a été imposé de 6 heures du soir à 6 heures du matin. L'ancien premier ministre serait en résidence surveillée dans sa propriété, à une cinquantaine de kilomètres de Maseru. Les deux aéroports de la capitale sont fermés.

Les cinq partis d'opposition ont également accueilli favorablement la chute de M. Jonathan et ont réclamé la libération de leurs cinq leaders arrêtés la semaine dernière pour avoir rencontré, à Pretoria, des responsables du gouvernement sud-africain. Accusés de trahison, ils avaient été interpellés à leur retour à Maseru. Tout le monde attend de savoir si le général Lekhanya va annoncer des élections dans ce pays où il n'y a eu aucune consultation électorale depuis seize ans, et comment il va régler le sort des réfugiés de l'ANC, éternelle pomme de discorde entre le Lesotho et l'Afrique du Sud.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Tchad

UNE MISE AU POINT DE M. DIEGO SELLA

Invoquant son droit de réponse, M. Diego Sella, expulsé de N'Djamena, le 15 octobre dernier, nous adresse la lettre suivante :

Contrairement à ce que vous avez indiqué dans vos colonnes, le 17 octobre, il n'a jamais été retrouvé à mon domicile « *une cinquantaine de fusils d'assaut, plusieurs caisses de grenades et d'explosifs* », mais, comme cela ressort des procès-verbaux de police : « *vingt-cinq armes* », dont quatorze seulement m'appartenaient, la plupart d'entre elles étant légales et faisant l'objet d'autorisations, d'autres étant hors d'usage.

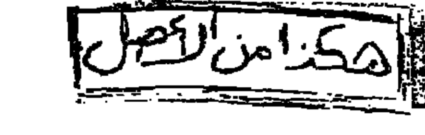
Les onze autres m'avaient été remises en dépôt par leurs propriétaires, comme ils l'ont d'ailleurs reconnu.

Il convient, en outre, d'observer qu'aucun procès-verbal de perquisition n'a jamais été établi et ne figure dans le dossier !

Enfin, s'il est vrai que j'ai été expulsé le 15 octobre, il faut préciser que le chef initial de la poursuite a été disqualifié et que le parquet, après avoir abandonné celui du prétendu « complot » contre le gouvernement, ne retient plus aujourd'hui que la détention d'armes illégale.

CUBA EST SANS NOUVELLES DE SON MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les autorités de La Havane ont indiqué, lundi 20 janvier, qu'elles étaient sans nouvelles du ministre cubain des affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca, qui est à Maseru depuis vendredi dernier. La visite de M. Malmierca au Lesotho devait être « *brève* », a souligné un porte-parole du ministère des affaires étrangères. – (AFP.)



DIPLOMATIE

A LONDRES

Les gouvernements participant au projet Eurêka tentent d'en préciser les modalités de fonctionnement

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Où en est Eurêka ? Les Anglais, qui depuis la conférence ministérielle de Hanovre, en novembre dernier, assurent la présidence de ce *programme de coopération* technologique lancé par la France en avril 1985, s'emploient à en *consolider les acquis*, à en préciser l'organisation et les modalités de fonctionnement. Une réunion du groupe des représentants des gouvernements membres aura lieu le mercredi 22 et le jeudi 23 janvier à Londres ; deux autres rencontres sont encore prévues avant la prochaine session ministérielle qui se tiendra en mai ou en juin au Royaume-Uni. Les Britanniques, qui se plaisent à souligner leur engagement sans réserve à l'égard d'Eurêka – confirmation qui n'est pas superflue à l'heure de Westland, – donnent l'impression de se mobiliser avec efficacité pour que leur présidence fasse franchir une nouvelle étape importante au programme.

Les Français, dont l'objectif durant la phase de lancement avait été de démontrer aux dix-huit gouvernements participants combien les industriels du Vieux Continent *étaient intéressés par l'initiative*, avaient délibérément laissé pour plus tard cet aspect juridique et administratif des choses, concentrant leur énergie à susciter la naissance de projets. Leurs efforts avaient été couronnés de succès puisque, à Hanovre, les dix-huit avaient rendu publique une première liste de dix projets approuvés par les gouvernements dans le cadre d'Eurêka. Depuis, la chasse aux projets continue avec succès, et il devient d'autant plus nécessaire de donner un minimum d'encadrement à l'opération, ne serait-ce que pour apaiser la méfiance des gouvernements qui, tout en participant, continuent à trouver qu'Eurêka sent le soufre parce que le programme s'apparente à leurs yeux à une entreprise anti-communautaire dominée à l'excès par les trois grands (la RFA, le Royaume-Uni, la France).

La « charte d'Eurêka » adoptée à Hanovre faisait état, comme le souhaitaient les « petits pays », de la mise en place d'un secrétariat. Celui-ci, y lisait-on, *« sera de petite envergure et souple, placé sous la responsabilité de la conférence ministérielle* (et chargé) *d'augmenter la transparence et l'efficacité d'Eurêka »*. Les Britanniques espèrent qu'un accord sur la composition, les fonctions et le financement du secrétariat pourra être entériné le 23 janvier. On s'oriente vers une cellule de six fonctionnaires de grade élevé, quatre d'entre eux venant de la Communauté et deux des autres pays participant à Eurêka.

Les règles de la concurrence

Outre d'aider la présidence, la tâche du secrétariat sera limitée au rassemblement et à la diffusion des informations. Ou siégera-t-il ? Strasbourg et Bruxelles sont candidats. Les Britanniques ne croient pas que cette question pourra être tranchée *le* 23 janvier.

Les Britanniques s'efforcent de mettre un peu d'ordre dans la procédure conduisant à l'approbation formelle de nouveaux projets par la *conférence ministérielle*. *Ceux-ci* devraient être présentés au préalable, lors de réunions des représentants des gouvernements, par les pays des entreprises ayant décidé de collaborer. Ensuite, un délai minimum serait laissé aux autres pays afin de poser des questions sur les projets en cause ou bien de faire savoir que leurs industriels souhaiteraient s'y associer.

Le droit de regard sur les projets en gestation que l'on souhaite ainsi instaurer est lié aux problèmes-clés de marché qui jusqu'à présent ont été ignorés. De quels avantages – *soutien financier*, accès aux marchés publics, etc. – bénéficieront les projets possédant le label Eurêka et *les produits qui en sont issus ? Il* s'agit d'un débat délicat que les Anglais veulent amorcer les 22 et 23 janvier ; les Suisses ont annoncé un document sur ce thème.

Quelle est la difficulté ? On comprend qu'une coopération technologique, orientée vers la production, n'intéressera les firmes que si elles ont une chance raisonnable de vendre dans des conditions satisfaisantes le produit de leurs recherches. Pour les inciter à coopérer, leurs gouvernements seront tentés de leur offrir des facilités diverses, financières et commerciales. Mais alors le jeu normal de la concurrence, le respect des règles du Marché commun ne risquent-ils pas d'être faussés ? Sous prétexte d'encourager la coopération technologique, deux ou trois Etats membres de la CEE ne vont-ils pas, par le biais d'Eurêka, porter préjudice aux intérêts des pays partenaires ? L'enjeu est d'importance. *Il* convient pour le moins que les pays susceptibles d'être ainsi menacés puissent défendre leur intérêt, soit en se joignant au projet, soit en obtenant sous une forme ou sous une autre une compensation. Une négociation devra donc s'engager.

Les Anglais font également valoir qu'il faut inventorier les obstacles *auxquels va se heurter* la coopération technologique qu'on cherche à promouvoir, c'est-à-dire, par exemple, *les différences de réglementation* en matière de fiscalité, de propriété intellectuelle, de droit des sociétés, afin d'être en mesure de les écarter ou de les contourner. Eurêka pourrait concourir ainsi à accélérer l'établissement de cet *« espace sans frontières »* que les Douze ont *retenu comme prioritaire en décembre* à Luxembourg.

La réunion des 22 et 23 janvier sera également l'occasion de faire le point sur les nouveaux projets de *coopération qui sont prêts*. Les Français continuent à s'activer. Parmi les projets les plus importants qui sont pratiquement « ficelés » : un projet sur les robots mobiles avancés, un autre intéressant le génie logiciel, un troisième portant sur la fabrication de turbines utilisant des matériaux céramisés et encore le lancement de la phase de définition des grands calculateurs.

PHILIPPE LEMAITRE.

Relance des échanges commerciaux entre l'Inde et le Pakistan

De notre correspondant

New-Delhi. – La normalisation des relations indo-pakistanaises, réamorcée par M. Rajiv Gandhi et le président *Zia Ul Haq*, le 17 *décembre* à New-Delhi (*le Monde* du 19 décembre 1985), se poursuit. Le week-end dernier, la discussion d'un projet de traité de paix a été reprise, à Islamabad, par les secrétaires aux affaires étrangères des deux pays. Il y a dix jours, les ministres des finances pakistanais et indien, également réunis pendant quarante-huit heures à Islamabad, s'étaient mis *d'accord pour rouvrir*, ou plutôt entrouvrir, leurs frontières.

Le commerce entre les deux « frères ennemis » du sous-continent n'a jamais été très important mais, depuis la prise du pouvoir par le général Zia il y a huit ans, la valeur des échanges s'était stabilisée au niveau de 400 millions de roupies (300 millions de francs), soit moins de 0,5% du commerce global des *deux voisins*. *Vendredi 10 janvier* MM. V.P. Singh, pour l'Inde, et le docteur Mahbubul Haq, pour le Pakistan, se sont engagés à *doubler*, dans les douze mois, les échanges réalisés par leurs secteurs publics respectifs (environ 60 millions de roupies à fin 1985).

Les sociétés nationalisées pakistanaises importeront notamment plus de blé, de minerai et de pesticides *qu'auparavant. L'Inde, pour sa part*, achètera plus d'acier, d'engrais azotés et de coton pakistanais. En ce qui concerne *le secteur privé*, *Islamabad* a décidé d'autoriser l'importation de quarante-deux produits indiens qui ne figuraient pas, jusqu'ici, sur les listes de son Office de contrôle d'importation (thé, bois, légumes, fruits, épices, calculatrices, ascenseurs, matériel de forage, compresseurs, etc.).

D'ici à quelques semaines, le Pakistan *devrait publier une nouvelle* liste d'autorisations portant sur deux cents produits. L'Inde, de son côté, n'a jamais discriminé *les produits* pakistanais, et les importations de chez le voisin sont, dit-on à New-Delhi, soumises aux mêmes règles que les autres. Les deux parties, qui se sont félicitées de *« l'ouverture d'un nouveau chapitre »* dans leurs relations bilatérales, se sont *également entendues pour* accroître leurs liaisons aériennes et téléphoniques, afin de permettre, dans un avenir non précisé, des *communications* directes entre Islamabad et New-Delhi.

Les échanges culturels seront également accrus, mais, pour l'instant, *il est toujours* impossible de trouver un journal indien au Pakistan. L'importation de livres publiés à Delhi vient d'être *autorisée « à condition que les ouvrages traitent de problèmes techniques, professionnels ou religieux »*.

La guerre du Siachen

Des conversations à propos *du* Siachem, un massif montagneux situé dans l'extrême-nord du Cachemire, à la frontière chinoise, et dont les deux pays revendiquent la propriété, ont également commencé, dimanche 12 janvier, dans la capitale pakistanaise. Les affrontements armés pour le contrôle du glacier ont déjà fait en deux ans une centaine de morts et de blessés (*le Monde* du 19 octobre 1985). Les délégations militaires des deux pays ont fait savoir que le premier round de négociations *s'était déroulé dans une « atmosphère cordiale »* et que les secrétaires à la défense pakistanais et indien se reverront à New-Delhi fin mars.

Enfin, *en février*, les secrétaires aux affaires étrangères se rencontreront à leur tour pour discuter d'un traité *de* paix, ou de non-agression, qui pourrait être signé, si tout se déroule comme prévu, par M. Rajiv Gandhi et le président *Zia* dans les cinq mois qui viennent. *« Il faut absolument que l'on tourne la page sur notre histoire commune troublée et torturée »*, a déclaré le ministre indien des finances, son homologue pakistanais ayant déjà noté, pour sa part, que *« le vent avait tourné »* et qu'*« il n'est plus au désespoir, mais à l'espoir »*.

PATRICE CLAUDE.

politique

Propos et débats

M. Fabius : hypocrisie

« Tout le monde sait que quand il y a un enjeu si important, le chef de l'Etat peut situer cet enjeu et dire son mot dessus, cela s'est toujours fait depuis le début de la Ve République », *a estimé M. Laurent Fabius, le lundi 20 janvier, à Limoges. Selon le premier ministre, il y a* « pas mal d'hypocrisie » *dans la controverse liée à l'attitude du président de la République pendant la campagne électorale.* « Une autre hypocrisie, c'est de laisser entendre que le président de la République « en ferait plus que ses prédécesseurs », *a-t-il poursuivi.* La principale différence c'est que lui n'interviendra pas pendant la campagne ou même après la fin de la campagne », *a conclu M. Fabius.*

Concernant le score de 30 % que certains sondages attribuent au Parti socialiste pour les législatives, M. Fabius a estimé que ce chiffre était « à la fois très haut et trop petit ».

M. Poperen (PS) : logique

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, considère que l'engagement de M. Mitterrand dans la campagne pour les élections législatives est « dans la logique du fonctionnement démocratique de nos institutions ». *Interrogé le lundi 20 janvier lors du point de presse hebdomadaire du PS, M. Poperen a fait valoir que la politique conduite depuis cinq ans par les socialiste, a été menée* « en fonction des cent dix propositions » *de M. Mitterrand, qui constituent son* « contrat ». « Il dit le bien qu'il pense de la politique qu'il avait annoncée et qu'il a faite. La surprise ce serait qu'il dise le contraire ou même qu'il ne dise rien », *a-t-il ajouté.*

M. Foyer (RPR) : sans précédent

« En conduisant lui-même la campagne du Parti socialiste, le président de la République rend évidemment impossible la prétendue cohabitation et il crée, de ses mains, les conditions d'une crise de régime », *affirme M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, dans le* Courrier de l'Ouest. *Le député RPR du Maine-et-Loire qualifie de* « sans précédent dans l'histoire de la République » *la participation du chef de l'Etat au meeting du Grand-Quevilly.* « Si les prédécesseurs de M. Mitterrand s'étaient permis une aussi grave incorrection, *ajoute M. Foyer,* l'actuel chef de l'Etat aurait crié, avec raison cette fois, au viol de la Constitution et de la tradition républicaine. »

M. Fiterman (PCF) : démagogique

M. Charles Fiterman, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du PCF, a estimé, le mardi 21 janvier, sur Europe 1 que le dernier discours de M. Mitterrand au Grand-Quevilly était « un monument de démagogie quand il appelle à lutter contre la pauvreté alors que le gouvernement mène la politique de l'argent ». *Qualifiant de* « campagne bidon », *l'appel du PS à* « voter utile », *c'est-à-dire pour ses candidats, M. Fiterman a ajouté que certains* « sondages de la dernière période sont manipulés et ne sont pas confirmés dans le pays ».

M. Edgar Faure : hors du temps

Pour M. Edgar Faure, « le débat sur la cohabitation est hors du temps ». *Le président du Conseil des régions de l'Europe, qui participait, le lundi 20 janvier, à un débat sur* « le tour d'Europe des jeunes », *à l'invitation de M. Pierre Méhaignerie, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, a considéré que* « le problème de la cohabitation ne doit pas être traité maintenant mais occulté, car surréaliste. Plus il devient proche, plus il paraît lointain », *a-t-il ajouté.*

M. Mestre (UDF) : impossible avec M. Mitterrand

M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée et proche de M. Raymond Barre, a déclaré, le lundi 20 janvier, que le RPR et l'UDF gouverneront ensemble après mars mais que « sous la direction de M. Mitterrand, il paraît à peu près impossible de redresser le pays ». *Interrogé sur Radio Monte-Carlo, M. Mestre a estimé qu'il n'est pas incompatible de défendre les idées de l'ancien premier ministre et de signer, en tant que membre du bureau politique de l'UDF, la plate-forme de gouvernement de l'opposition.*

M. Bérégovoy : j'échouerais si...

« Si j'étais ministre de M. Jacques Chirac, j'échouerais. Don je serai ministre d'un gouvernement qui fera la politique que je crois juste et non cette politique laxiste qui nous conduira au déficit, à une nouvelle inflation, au désordre économique et social. » *C'est ainsi que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a écarté, le lundi 20 janvier, sur France-Inter, toute idée de participer, après les législatives, à un gouvernement conduit par l'actuelle opposition.*

DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Le Front national en campagne

De notre envoyé spécial

Marseille. — Rien à voir avec ces cités absurdes où l'inhumanité de la vie fabrique presque naturellement des électeurs pour le Front national. C'est un quartier — Saint-Henri — aux airs de village, avec sa rue commerçante étroite, bordée de maisonnettes, ses bistrots emplis de fumée et de joueurs de cartes. Quant à l'Estaque, c'est un décor à la Pagnol, avec ses petits bars qui s'ouvrent sur la mer et ses vieux pêcheurs qui semblent jouer à qui aura le plus bel accent de Marseille. Pourtant, ces « quartiers Nord » longtemps chasse gardée du PC, sont aujourd'hui des terres de mission pour le parti de M. Le Pen, qui compte faire ici des scores impressionnants.

Pourquoi ? Insécurité. Immigration. « *Ce sont des problèmes obsessionnels dans l'esprit des Marseillais* », affirme M. Pascal Arrighi. C'est lui qui mènera dans les Bouches-du-Rhône la liste régionale du Front national. En compagnie de Me Ronald Perdomo, tête de liste pour les législatives, M. Arrighi a fait, samedi 18 janvier, une petite tournée des commerçants dans ces « quartiers Nord ». Démonstration réussie : interpellés par les militants, les petites gens qui font leurs courses partent au quart de tour. « *Y en a marre !* » « *On en a ras le bol !* ». Les représentants du Front national boivent du petit lait. La poissonnière s'écrie à propos de M. Le Pen : « *S'il fait ce qu'il dit, ce sera formidable.* » La boulangère lance : « *On demande de la sécurité et de l'ordre, voilà ce qu'on demande.* » Le boucher renchérit : « *Si vous passez, il faudra mettre de l'ordre, enlever tous ces gangsters.* »

Le boucher n'a pas besoin de préciser, pour que tout le monde ait compris, qui sont les « *gangsters* ». M. Jean Roussel, élu en 1985 conseiller général du centre de Marseille sous la bannière du FN, explique : « *Il y a deux mille Maghrébins qui ne font qu'entrer et sortir de prison et font du tort à leurs congénères. Il faut expulser ces délinquants maghrébins. Si vous enlevez ces deux mille-là, vous réduisez de 70 à 80 % la délinquance.* »

Les deux têtes de liste ont beau affirmer que leur mouvement a d'autres cordes à son arc, on ne sort pas de cette trilogie : immigration, insécurité, ordre. Les badauds racontent des histoires d'agression qui semblent, dans la cité phocéenne, avoir pris le relais des bonnes vieilles blagues marseillaises. Un passant explique tout le bien qu'il penserait du rétablissement de la peine de mort. Les militants, entre eux, confortent leurs convictions. Quelques-uns désignent des petits bâtiments neufs, isolés et lancent : « *Comment voulez-vous qu'ils rentrent chez eux ; regardez ce qu'on leur construit ?* » Un murmure d'approbation parcourt les rangs, relayé par des anecdoctes sur les immigrés « *qui sont sales, qui dégradent les logements qu'on leur donne* ».

« Les cocus du RPR »

Ici, pas question de jeunes gens musclés en blouson de cuir et rangers. Quand M. Roussel croise un militant socialiste, il lui rappelle le bon temps des élections cantonales. « *Ah, on avait bien rigolé !* ». Et l'autre se met paisiblement à lui raconter : « *L'immigration, M. Roussel, vous savez bien que ce n'est pas si simple.* » L'estafette qui prépare l'arrivée du cortège chez les commerçants est un retraité truculent qui « *connaît tout le monde* ». Cet autre petit monsieur bavard a passé quelques dizaines d'années à militer dans la démocratie chrétienne. Transfuge du CDS, il en tient pour « *la défense des valeurs morales* ». « *Au Front national,* dit-il, *j'ai retrouvé ce qu'il y a quarante ans le MRP préconisait.* » Des transfuges, le Front national marseillais en est plein : « *La plupart viennent du RPR,* lance l'un d'eux ; *vous pouvez l'écrire : il y a eu les cocus du socialisme, il y a les cocus du RPR.* »

Le retraité qui fait fonction d'estafette s'enhardit au cours de la matinée. D'étal en étal, il crie : « *Le Pen est là. Le Pen arrive !* » Dans le quartier Saint-Henri, personne ne refuse les tracts. Personne ne les jette. Beaucoup les regardent attentivement, les plient précautionneusement, sans mot dire. A peine a-t-elle ce texte — qui promet : « *Eux seuls feront et voteront ce qu'ils disent* » — qu'une pharmacienne se précipite pour l'afficher bien en vue sur sa porte. M. Arrighi jubile et s'en va, serrant les mains, répétant : « *Le changement, ce sera nous.* » « *En 1983,* s'ébaudit un militant, *on se faisait jeter de partout ; en deux ans, il y a eu un déclic.* » Tout le monde l'a bien senti ; les immigrés aussi, qui regardent passer le cortège muets, l'air atterré. Le visage fermé, un jeune Arabe, qui fait ses courses, jette un regard noir sur la petite troupe ; un adolescent européen, ses baguettes de pain sous le bras, remonte la rue en lançant : « *Vive Le Pen !* »

Peu de fausses notes dans la population européenne. Une commerçante congédie M. Arrighi, à qui elle trouve un ton « *très agressif* », d'un ironique : « *Je vous salue bien bas.* » « *Vous répétez des formules que vous n'avez pas assimilées. Votez pour qui vous voulez, c'est la démocratie* », répond, superbe, M. Arrighi. Un autre répète : « *Non, non, je n'ai pas de problème* », à M. Arrighi qui insiste en vain. Dans un cercle privé, les émissaires du FN se font mettre à la porte par un responsable qui ne veut pas de politique chez lui. « *C'est un rouge* », grommelle un militant. Une femme refuse un tract et jette : « *Je regrette, Monsieur, je n'ai jamais couché avec les Allemands, moi.* » « *Eh, et moi non plus !* » balbutie, interloqué, un jeune militant.

Dans un café de l'Estaque, M. Arrighi s'avance, la main tendue vers un petit vieux, bien de chez nous celui-là, qui remplit tranquillement sa grille de Loto. Le petit vieux relève à peine la tête de son bulletin et répond, un éclair de malice dans les yeux, avec un superbe accent italien : « *Eh, vous touchez la main à oune qu'est pas Français...* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

NOUVELLES DISSIDENCES

(De notre correspondant régional.)

Cannes. — Le Front d'opposition national (FON), constitué par des dissidents du Front national, vient d'essaimer dans les Bouches-du-Rhône. Plusieurs anciens responsables du parti de M. Jean-Marie Le Pen ont décidé de le rejoindre. Le ralliement le plus spectaculaire est celui de M. André-Jean Nourigeon, un ingénieur de quarante ans, venu du RPR, ancien secrétaire national de la commission agro-alimentaire et ancien membre du conseil national du FN. L'organisation du FON a, d'autre part, été confiée à l'ancien secrétaire de la section cantonale du FN d'Istres, M. Bernard Bouvier, cinquante-trois ans, officier supérieur de l'armée de l'air, en retraite. M. Bouvier figurait en position non éligible sur la liste du Front pour les régionales, publiée le 19 décembre.

Les contestataires reprochent aux dirigeants départementaux du FN d'avoir pratiqué la « *politique du copinage* » pour la désignation des candidats aux prochaines élections. Ils récusent, en particulier, la candidature, en quatrième position aux législatives et en deuxième position aux régionales, de l'ancien rédacteur en chef du *Méridional*, M. Gabriel Domenech, « *qui n'est même pas adhérent du Front national* ». M. Bouvier déplore, de son côté, que le Front national ait « *trop facilement accueilli les laissé- pour-compte des autres listes d'opposition* ». Le FON présentera éventuellement ses propres candidats dans le département.

G. P.

LES « SIX JOURS DE PARIS » DE M. LE PEN

M. Jean-Marie Le Pen, présentant les listes du Rassemblement national qu'il conduira lui-même à Paris, tant pour les élections législatives que pour les élections régionales, a estimé, vendredi 17 janvier, que la « plate-forme RPR-UDF » constitue une « *marche arrière toute* » : « *L'opposition parlementaire évolue vers la cohabitation, car son programme est tout à fait acceptable par M. Mitterrand* ».

Le président du Front national a reproché à ce document de ne pas toucher aux « *privilèges des syndicats* » ; en matière de sécurité, de « *faire du badintérisme sans Badinter* » de « *ne pas vouloir inverser mais seulement réguler le courant de l'immigration* ». Il a regretté que la carte de séjour de dix ans ne soit pas remise en question.

M. Le Pen a critiqué la notion même de programme commun établi avant le scrutin. En effet, selon lui, la représentation proportionnelle interdit ce mode d'approche, car « *c'est à partir du résultat des élections que l'on peut constituer un gouvernement à l'issue d'une négociation entre les forces qui sont susceptibles de former une majorité* ».

En ce qui concerne la cohabitation, M. Le Pen a estimé : « *Le président de la République a la possibilité institutionnelle, formelle, de se maintenir au pouvoir malgré la présence d'une majorité hostile. Mais le président étant représentatif d'une petite minorité de Français et s'étant engagé dans la bataille électorale ne pourrait pas ne pas tirer la conclusion du verdict populaire. La sagesse devrait l'incliner à remettre en cause son mandat.* »

La campagne parisienne de M. Le Pen comprendra notamment six grands meetings — les « Six Jours de Paris » — selon des thèmes différents qui se succéderont chaque jour à l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, à partir du 1er mars. Il a défini ainsi le caractère de sa liste : « *Elle est modérée dans ses méthodes et nationale dans son programme.* » M. Frédéric-Dupont, député du 7e arrondissement, second de sa liste, a été présenté par M. Le Pen comme « *l'homme qui est l'honneur du Parlement français* ».

UN COLLOQUE DE L'ISER

Les équivoques du libéralisme

« *Le libéralisme dans le monde : ses échecs, ses équivoques* » ; tel était le thème qu'avait choisi d'aborder l'ISER (Institut socialiste d'études et de recherches), pour son premier colloque de l'année, les samedi 18 et dimanche 19 janvier à Paris. L'ouverture d'un débat sur le libéralisme, au lendemain de la signature de la plate-forme commune de l'opposition, n'est pas un hasard, comme l'a indiqué M. Gérard Delfau, sénateur (PS) de l'Hérault, président de l'ISER. Les participants ont affirmé la nécessité d'allier socialisme et libéralisme politique. « *Libéraux, nous le sommes sur le plan des mœurs et en tant que partisans du suffrage universel, de la décentralisation et du pouvoir associatif* », a souligné M. Delfau. En revanche, le libéralisme économique, assimilé à un « libéralisme sauvage », est récusé par les socialistes au profit de la notion de société d'économie mixte, jugée « *plus efficace et solidaire* ».

« Déréglementation sauvage »

Le libéralisme « reagano-thatchérien » a été analysé, d'abord, du point de vue de ses manifestations extérieures. Le libéralisme à l'américaine, a indiqué Mme Diana Johnson, journaliste, se caractérise par « *une hostilité à l'égard du tiers-monde, de l'Europe et des Nations unies* ». Pour Mme Nicole Bernheim, également journaliste, le libéralisme « reaganien » a non seulement favorisé le renforcement des inégalités, mais aussi abouti à une « *déréglementation sauvage* » dont le résultat est une véritable « pagaille » dans de nombreux secteurs privés.

L'accent a été mis, au cours de ce colloque, sur l'intériorisation, par le discours politique, du thème du libéralisme. Prenant l'exemple de la Grande-Bretagne, M. John Gasney, professeur à l'université d'Aston, s'est employé à démontrer que « *l'entrée du discours gouvernemental sur le terrain de la psychologie sociale* » est destinée, notamment, à faire admettre par l'opinion publique britannique que le secteur privé et la libre entreprise sont des facteurs de liberté et de bien-être.

Aplatissement idéologique et cohabitation

Mme Marie-Josée Chombard de Lauwe, maître de recherche au CNRS, s'est, quant à elle, demandé où est le libéralisme au sens traditionnel du terme de la droite française, dès lors que l'attitude de l'opposition, dans les communes qu'elle a conquises en 1983, consiste à « *chasser la gauche* », à porter atteinte aux « *droits des travailleurs* », à « *éliminer les symboles de la gauche* » et à réduire les possibilités de vie associative.

Les intervenants ont étudié les « passerelles » entre les partis conservateurs et les « *réseaux idéologiques internationaux* », tels que la Trilatérale, la WACL (Ligue anti-communiste mondiale), l'Opus Dei et la secte Moon. Des « passerelles » existent aussi, estime M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre et député européen, entre « *M. Le Pen et un certain libéralisme français* ». A été dénoncé, aussi, le « *centrisme modéré bon enfant* » de M. Raymond Barre, qui masquerait une « *droite dure* ».

Quant à la position du RPR, elle consiste, pour l'instant, en « *un aplatissement du projet néo-libéral, concrétisé dans la plate-forme commune de l'opposition* », estime M. Jean Baudoin, professeur à l'université de Rennes. Si ce texte traduit un « recul » par rapport aux objectifs du parti de M. Chirac, sur les dénationalisations, les acquis sociaux et l'immigration, on est en droit de penser, a dit M. Baudoin, que « *la plate-forme contient, malgré tout, des dispositions pouvant servir de base à un programme néo-libéral, donc à une politique beaucoup plus radicale* ». Toujours selon M. Baudoin, « *il existe un lien étroit entre l'aplatissement idéologique du RPR et la stratégie de la cohabitation* ».

Mme Colette Ysmal, chargée de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, estime que « *devant l'effondrement des valeurs globales de la gauche et la contestation du rôle de l'Etat dans la vie en général et, plus particulièrement, sur le plan économique* », les Français attendent du libéralisme une « solution-miracle ».

M. Lionel Jospin a, dans son intervention de clôture, prolongé cette argumentation. Estimant, à propos des questions soulevées par les participants au colloque de l'ISER, que « *l'on a besoin, au cours de la bataille politique, d'une intelligence des choses pour fonder une réflexion des socialistes* », le premier secrétaire du PS a invité ses camarades à mener le « *combat d'idées contre un certain libéralisme* » sans négliger les « *aspirations et les craintes* » que révèle la mode libérale (*Le Monde* du 21 janvier).

MANCHE : le maire (UDF) de Granville, et neuf adjoints quittent leurs fonctions.

M. Henri Baudoin (UDF), maire de Granville et neuf de ses adjoints, ont quitté leurs fonctions parce qu'ils refusent de « *cautionner la candidature aux élections législatives et régionales sous l'étiquette du Front national* », d'une conseillère municipale, Mme Eon-Bazin.

Dès l'annonce, le 17 décembre dernier, de la candidature de cette dernière sur la liste du Front national, M. Baudoin lui avait retiré sa délégation d'adjointe aux affaires sociales.

L'identité nationale vue de droite et de gauche

1959 : Michel Debré, premier ministre du général de Gaulle, exalte le *« retour au sentiment national »* que connaîtrait la France après une longue période de laisser-aller. 1985 : à quelques semaines d'intervalle, aux mois de mars et d'avril, la mouvance socialiste (Espaces 89) et la droite idéologique (Club de l'Horloge) s'interrogent, respectivement, au cours de deux colloques sur « L'identité française » et « L'identité de la France ».

Eternel retour de thèmes semblables pour temps de crise et d'incertitude ? On s'en convainc aisément à la lecture des actes de ces deux colloques, qui viennent d'être édités (1).

A chacun ses accents, ses préoccupations, quelquefois ses obsessions. Là encore rien de nouveau. A droite, les mêmes leitmotive et leur cortège habituel d'équivoques ou de sous-entendus ; beaucoup d'étrangers, trop sans doute, souvent mal assimilés, ou pas du tout, au grand corps national.

Jean-Louis Harouel, professeur à l'université de Poitiers, résume on ne peut mieux le souci central exprimé par le Club de l'Horloge : *« La France a commis une immense erreur en attribuant la nationalité française à des centaines de milliers de jeunes gens nés de civilisations totalement différentes de la nôtre sans avoir parallèlement travaillé à leur donner l'identité française en les imprégnant de notre mémoire et de notre culture (...). Il faudrait que les choses soient parfaitement claires. »*

Cette clarté prend la forme d'une alternative : ou bien les étrangers deviennent véritablement français, ou bien ils demeurent étrangers. *« En tout cas, nous n'avons rien à attendre de bon de cette société pluriculturelle que l'on nous présente comme une sorte de terre promise. Il ne peut en résulter qu'un renforcement de l'inculture de masse et l'éclatement de notre pays en une société multinationale, destructrice de l'identité française et à travers elle de la France. »*

A ce parler clair de droite, la mouvance socialiste n'oppose pas qu'une réponse inverse et symétrique. Elle ne nie pas l'existence d'une *« crise identitaire »*, comme dit Jean-Michel Gaillard, conseiller référendaire à la Cour des comptes, l'un des animateurs d'Espaces 89 ou encore d'un *« malaise dans la citoyenneté »* (ainsi parle Blandine Barret-Kriegel, chargée de recherche au CNRS). La gauche récuse bien sûr les conséquences de cette crise : montée d'un individualisme outrancier, libéralisme à tout crin.

Mais, plus prompte sans doute à une introspection qui n'est dépourvue ni de risques ni de lucidité courageuse, cette gauche peut aussi repérer d'autres contradictions, d'autres éléments de « crise » qui sont autant d'explications partielles des derniers avatars qui ont ponctué cette longue histoire du discours sur l'identité française.

Première contradiction, que relevait avec franchise l'historien André Burguière, au cours du colloque d'Espaces 89 : *« J'ai l'impression que, dans le problème qui nous intéresse aujourd'hui, ce n'est pas tant la crise d'identité nationale qui importe que celle de la gauche. »*

La différence

L'autre difficulté tient au glissement permanent des mots et de leur sens qui fait aller et venir d'un bord à l'autre de l'univers politique quantité de notions, au prix de brouillages ou de confusions pas toujours faciles à déceler. Ainsi en va-t-il du thème de la différence. Acceptée ou refusée, explicable en termes successivement opposés, elle est comme le fondement — instable — des querelles (et quelquefois des drames) suscités par l'« identité nationale ».

Or, comme le notait au cours du colloque d'Espaces 89 Pierre-André Taguieff, chargé de recherche au CNRS, *« l'idéologie de la différence, reprise à la droite par la gauche, s'est pour ainsi dire re-déportée de gauche à droite, non sans modifications d'importance »*.

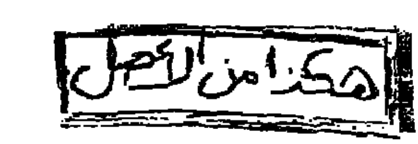
Car entre-temps, — et sur ce terrain la gauche peut livrer son trouble mais pas abandonner ses principes — cette idéologie s'est *« alourdie de motifs nationalistes et xénophobes, voire racistes »*.

D'où la difficulté, qui n'est ni de droite, ni de gauche, d'être dans l'air du temps — cette récurrence toute fraîche de débats et de livres prouve que c'est ici le cas — sans en accepter les possibles miasmes, si l'excès ou l'inavouable venaient à se substituer aux considérations théoriques, à la confrontation des idées.

MICHEL KAJMAN.

(1) *L'Identité de la France*, Club de l'Horloge, Albin Michel, 358 pages, 95 F.

L'Identité française, Espaces 89, éditions Tierce, 220 pages, 85 F.



Les promesses coûteuses et démodées de l'opposition

(Suite de la première page.)

Dans ces conditions, trois hypothèses viennent à l'esprit. Première hypothèse : l'opposition sait qu'elle n'aura pas à tenir ces promesses, ou ne compte pas les tenir. Deuxième hypothèse : pour financer ces promesses, l'opposition s'apprête à remettre en cause les acquis sociaux ou à augmenter les impôts dont elle ne parle pas : (TVA, taxes sur les carburants, etc.). On comprend alors que les responsables de la droite préfèrent être discrets sur le sujet : 260 milliards de francs, c'est plus de dix points de TVA ! Troisième hypothèse, la plus probable : c'est qu'il existe de profondes divergences sur la manière de financer ces promesses. Pour dépenser l'argent, une apparence d'accord. Mais pour les financer, de belles bagarres et une bonne pagaille en perspective ! Les conflits sont pour demain. La démarche n'apparait pas comme un modèle de responsabilité.

Est-il responsable, en matière budgétaire, de n'évoquer qu'une ressource précise ? Face à des dépenses et des allègements d'impôts, qi devront être financés année après année, la plate-forme de l'opposition n'évoque qu'une seule source de revenus pour le budget de l'État : l'argent tiré des dénationalisations. Or, cet argent ne rentrera qu'une fois. Les dépenses, elles seront renouvelables chaque année ! Cela se passe de commentaires : on vend la maison pour acheter à manger : gare aux années suivantes !

J'observe sur un autre plan que l'on fonde beaucoup d'espoir sur cette vente des entreprises nationalisées. Ne se vend bien que ce qui vaut cher. Ne vaut cher que *ce qui a de la valeur !* Où sont les discours sur l'échec du secteur public ? Etranges ruines que ces ruines dont on attend le pactole !

La conclusion de cette analyse rapide me *paraît* claire : les *propositions* de l'opposition, si elles étaient mises en pratique, mènent droit à une aggravation du déficit budgétaire au moment même – et j'insiste sur ce point – où sa *réduction* devient possible.

Il ne faut pas laisser la *droite* forer le déficit des finances publiques, *même si elle s'est* dotée, pour la circonstance, d'une plate-forme *ad hoc.*

Comment y croire ?

Du *reste, comment y croire* lorsque à l'irréalisme des chiffres s'ajoutent les reniements d'un passé encore si proche que s'accumulent *les contre-vérités et* que se bousculent les contradictions ?

Comment accorder confiance – *au mieux, au pire ?* – au Jacques Chirac de 1986 qui veut *supprimer* l'autorisation *administrative* de licenciement qu'il a *institué lui-même en 1975 ?*

Comment faire confiance à ceux qui veulent faire baisser les prélèvements obligatoires qu'ils ont augmentés d'un point par an de 1974 à 1981 ? Comment croire que ceux qui ont inventé puis imposé la taxe professionnelle – MM. Chirac et Fourcade – soient les mieux à même de la réformer ?

Non, l'exercice du pouvoir n'est pas un examen de rattrapage !

Et l'accumulation verbale des contre-vérités *sur le temps* présent ne peut laver à elle seule *les échecs d'hier, ni suffire à* accréditer l'avenir d'anciens héros trahis par leurs actes mais néanmoins prêts à récidiver !

Là encore quelques exemples. La gauche aurait massivement alourdi *les charges des entreprises* : faux, car, de 1981 à 1985, leur part dans la valeur ajoutée des entreprises a baissé alors qu'elle avait augmenté de 2,6 points. L'impôt sur le revenu des Français serait assimilable maintenant à du « matraquage » : faux, car le nombre de gens qui ne paient pas cet impôt est passé de 6,4 millions à 9,1 millions depuis 1981 ; la part de l'impôt sur le revenu dans les salaires d'un ménage gagnant 10 000 francs par mois aura baissé de 8 % entre 1981 et 1986, alors qu'elle avait augmenté de 11 % entre 1974 et 1981. Le pouvoir d'achat du revenu aurait été laminé depuis l'arrivée de la gauche : faux, il aura progressé de 5 % entre 1981 et 1985, contre 3,8 % en Angleterre et une baisse de 1,6 % en Allemagne. Nous aurions, depuis 1981, « *creusé les déficits du système de protection sociale* » : faux, car le solde du régime général de Sécurité sociale est excédentaire *de 10 milliards de francs en* 1985, après 16 milliards en 1984 et 11 milliards en 1983. Nous aurions aussi abandonné l'agriculture : *faux, car les crédits* budgétaires destinés à ce secteur *auront progressé de 60 % de* 1981 à 1985. Nous aurions *délaissé l'effort de défense :* faux, car le budget du ministère *de la défense a représenté,* de 1981 à 1986, une part de la *richesse publique toujours* supérieure à celle consacrée lors du septennat précédent !

Et la liste n'est pas close !

Est-ce la bonne méthode ? Je ne le crois pas. Nier la vérité de la France ne peut servir la France. Et vouloir la rabaisser dans ses résultats, par simple calcul électoral, c'est aller contre ses intérêts ! Il est vrai que les observateurs internationaux ne s'y trompent guère et que, lorsque telle ou telle commission sénatoriale produit un bilan de catastrophes sur l'endettement, le marché des changes lui fait l'injure de ne pas même battre un cil ! Dur verdict pour ceux qui s'en remettent exclusivement au marché comme juge suprême !

D'abord les riches

Et tout cela pour quoi, pour qui ?

Le programme de *l'opposition* est tout entier habité par les résurgences d'une philosophie que l'on pourrait croire oubliée : *la prospérité des riches* fera un jour celle de pauvres. Ou, version moderne de ce précepte on ne peut plus conservateur : il faut des riches pour investir et dépenser, afin que les pauvres aient du travail ! Henry Ford lui-même doit s'en retourner dans son tombeau doré. Et pour atteindre ce point de régression – on n'ose parler d'objectif, – l'opposition ne lésine pas sur les moyens.

En cumulant la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (5,6 milliards de francs), le taux maximal de l'impôt sur le revenu fixé à 50 % (6 milliards), l'avoir fiscal à 100 % (4 milliards), c'est plus de 15 milliards de *cadeaux fiscaux proposés* aux deux cent mille familles les plus riches du pays : *7,5 millions de* centimes de cadeaux en *moyenne. Faut-il rappeler que* les personnes qui paient l'impôt sur les *grandes fortune* ont un patrimoine moyen de 700 *millions de centimes ?*

Et pour que la coupe soit pleine, tout laisse penser que les propositions connues de la droite aboutissent à démanteler le dispositif de lutte contre la grande fraude fiscale et douanière, qui n'a jamais été le fait des détenteurs de revenus moyens et faibles.

A l'inverse, les salariés voient les menaces s'accumuler sur leur situation : la liberté illimitée de licenciement, la suppression des lois Auroux et de la représentation des salariés dans les conseils d'administration des entreprises publiques, sont autant de régressions qui rendent plus précaire la situation des salariés.

Aux bonnes âmes crédules ou déroutées par l'existence d'une mutation technologique profonde *qui pourraient, par défaut,* s'interroger sur la crédibilité d'une telle *orientation,* je voudrais dire qu'au mieux on se trompe de siècle, au *pis on* les trompe avec cynisme : au bout du *programme de l'opposition,* ne les attendent que l'inflation et *le chômage, maux longtemps* concurrents et dont la droite seule, au bon *temps de* M. Raymond Barre, a su faire des *complices !*

Plus de déficits plus d'inflation plus de chômage

Plus de déficits, à coup sûr : les promesses de la droite ne sont pas financées, je l'ai montré ; le déficit budgétaire augmentera dès les premières années, creusant *l'endettement* intérieur, pesant sur les taux d'intérêt et sur *les* prix. *Qui* dit déficit de l'Etat largement dégradé dit relance de la consommation et flux d'importations supplémentaires, donc aggravation du déficit extérieur.

Le déficit extérieur se creuserait encore plus car l'inflation repartirait de plus belle, entraînant une perte de compétitivité des produits français : la libération brutale de tous les *prix,* le relèvement des tarifs publics, c'est plusieurs points d'inflation supplémentaire et, bien entendu, *moins de pouvoir d'achat pour* les plus démunis.

Plus de déficits, plus d'inflation, mais aussi plus de chômage *:* l'inflation relancée est source de disparition d'emplois. Les produits français deviennent trop chers et les exportations régressent, tandis que les importations augmentent : les entreprises françaises vendent moins, emploient moins. Le chômage provoqué par la reprise de l'inflation viendrait grossir les deux cent mille emplois supprimés la première année par la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

Non ! une telle « rétro-*expérience » ne doit pas être tentée !*

Sous les grands mots – liberté, initiative, responsabilité – se cachent des réalités moins exaltantes : cadeaux aux riches *et aux puissants... qu'il faudra* faire payer par les autres ! *Revanche* des corporatismes qui n'aspirent à faire reculer l'Etat que pour mieux occuper à leur seul profit l'espace qu'il abandonnera.

Combien de ces corporatismes sont prêts à bondir à l'appel du beau nom de liberté pour confisquer l'intérêt général au profit de leurs égoïstes intérêts. Tous ceux qui ont eu en charge les intérêts de la France les connaissent et le savent ! Aucun n'a le droit de l'oublier.

Et tout cela pour remettre en cause ce que la France et son peuple viennent d'acquérir au prix d'un gros effort.

Les Français méritent mieux. Et dans les années qui viennent, si la sagesse l'emporte sur le désir de revanche des uns et l'impatience des autres, les Français auront mieux. Les premiers résultats l'attestent : il suffit de garder le cap !

HENRI EMMANUELLI

• PRÉCISION. – A Paris, le nombre des électeurs inscrits aux élections européennes de juin 1984 *était de 1 231 905, comme il était* indiqué dans le tableau, et non de 1 228 906 comme nous l'avons écrit par erreur dans le chapeau de présentation de l'article paru dans nos éditions du 21 janvier.

RHONE-ALPES (I)

Députés sortants : Droite / Gauche

NUMÉROS DES CIRCONSCRIPTIONS

LYON

Une région en pointillé

De notre correspondant régional

Lyon. — Le débat sur l'être ou le non-être de Rhône-Alpes est aussi ancien que la région elle-même. Depuis vingt ans, cette entité administrative s'est toujours auto-rassurée : *«seule région à taille européenne»* ; *«France au dixième»* ; *«dynamisme industriel et commercial plus rayonnement culturel»*. Les clichés ont la vie dure. Pourtant, la réalité est beaucoup plus nuancée. Rhône-Alpes, c'est d'abord une addition de potentialités autour de pôles urbains qui ont leur autonomie et leur dynamique propres. Les chiffres nous rappellent que la première région française après la région parisienne a un potentiel important. *«Grande comme la Suisse et peuplée comme le Danemark»*, la région Rhône-Alpes compte plus d'étrangers que la moyenne nationale — la proximité des frontières et l'attrait des industries traditionnelles expliquent cette donnée — et un peu moins de chômeurs. Son taux de chômage (8,6 % de la population active) est parmi les plus bas. La «modernité» a ses points forts : Lyon, Grenoble, Annecy. Des villes moyennes émergent : Bourg-en-Bresse, Valence, Chambéry. Mais, malgré des efforts de diversification, des secteurs géographiques importants ont bien du mal à reprendre leur souffle. C'est le cas de la Loire, où Saint-Etienne et Roanne sont toujours au creux de la vague des restructurations. Celui de l'Ardèche aussi, qui manque avec constance les rendez-vous du développement ; avec un potentiel touristique énorme, ce département n'a pas encore su se doter de structures d'accueil d'une échelle suffisante.

Globalement, les nuages s'accumulent sur une région qui a achevé sa révolution démographique : le centre de Lyon se dépeuple, le relais de croissance constaté dans la seconde couronne urbaine se ralentit... Le slogan *«Lyon ville internationale»* n'est encore qu'un slogan. La région demeure *«duale»* dans son développement : les inégalités ne se résorbent pas. Sur le plan économique, elle se flatte d'exporter plus qu'elle n'importe, mais le secteur agro-alimentaire, force traditionnelle de Rhône-Alpes, n'est pas aussi actif qu'il a pu l'être dans un passé récent. Ajoutons les énormes difficultés de la métallurgie, du secteur poids lourds (RVI) : les — nombreuses — naissances enregistrées dans le secteur tertiaire ne font pas encore la soudure pour assurer le développement de l'emploi.

Drôme : des fissures dans l'union de l'opposition

De notre correspondant

Valence. — L'accord péniblement élaboré entre les diverses composantes de l'opposition de la Drôme n'a pas encore tenu toutes ses promesses. S'il est désormais acquis que M. Régis Parent, conseiller général (RPR) de Valence, conduira la liste d'opposition aux législatives, avec le maire et conseiller général de Pierrelatte, M. Jean Mouton (CDS), et le conseiller général de Romans, M. Georges Durand (CNI), les combats que se livrent en ce moment même les candidats de l'UDF pour la constitution d'une liste régionale sont autant de fissures dans l'édifice unitaire.

Au sein même du Parti républicain, la bataille fait rage entre le jeune et bouillant secrétaire fédéral, M. Hervé Mariton, et M. Jean-Jacques Ayzac, conseiller général de Montélimar, qui conteste la validité d'une liste constituée en son absence par MM. Hervé Mariton et Thierry Cornillet, conseiller général de Montélimar (rad.). Autre raté dans le processus unitaire : l'annonce faite le 9 janvier par M. Henri Durand, maire de Bourg-de-Péage, ancien député CNI, de la constitution d'une liste indépendante d'opposition aux régionales. M. Parent en a été le premier surpris : « *Nous sommes arrivés*, a-t-il déclaré, *et non sans peine, à un accord en donnant une place à chacune des composantes sur la liste des législatives, y compris au CNI. En tant que champion de l'union, j'espère que M. Durand reviendra sur ses décisions.* »

Les premiers à se réjouir de cette situation sont bien entendu les socialistes, qui paraissent aujourd'hui remis de la leçon infligée par l'opposition lors des dernières cantonales. Pour M. Rodolphe Pesce, député, et maire de Valence, président du conseil général, qui conduira la liste socialiste aux législatives, avec à ses côtés MM. Henri Michel, député, maire de Suze-la-Rousse et vice-président du conseil général, et André Brunet, député, maire de Saint-Sorlin, *« la partie s'est bien engagée ». « Sur les quatre sièges à pourvoir, deux me semblent acquis ; le troisième sera très difficile, mais pas inaccessible s'il y a la remontée au plan national. Le plus dur sera pour nous de mobiliser l'électorat urbain, qui vote politique d'une manière générale. En ce qui concerne les zones rurales, nous ferons le plein des voix de gauche. »*

Ce troisième siège sera sans doute le véritable enjeu des élections législatives dans la Drôme. D'un côté comme de l'autre, on tentera, au moyen d'une campagne « musclée » pour l'opposition et « offensive » pour la majorité, de faire mentir les sondages, qui prévoient un partage à égalité. Reste à savoir ce que feront le PC et surtout le Front national, qui présentent des listes aux législatives comme aux régionales.

FRANÇOIS CHEMEL.

Isère : revanche pour Louis Mermaz ou confirmation pour Alain Carignon

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Alain Carignon a-t-il d'ores et déjà gagné ? Non si l'on s'accorde à penser qu'une bataille politique comporte toujours une part d'incertitude. Sûrement oui si l'on mesure l'intérêt pour le « maire-président » (maire de Grenoble depuis 1983, président du conseil général de l'Isère depuis 1985) de conserver la première place sur l'échiquier électoral. Car, en obtenant la tête de liste de l'opposition unie, M. Alain Carignon a fait un remarquable coup double : il a évité la comparaison des résultats entre une liste RPR qu'il aurait dirigée et une liste UDF, forte d'une tradition locale et de notables qui auraient pu miser sur un soutien de M. Raymond Barre.

De plus, il est aujourd'hui assuré de la première place, au soir du 16 mars, devant la liste socialiste, une hypothèse tout à fait alléatoire pour lui si deux listes de droite s'étaient partagé les suffrages.

M. Carignon et ses colistiers seront seulement menacés par des pertes de voix à l'extrême droite, pertes qui ne devraient pas se traduire — à cause de la dissidence locale d'éléments du Front national — par un risque d'élection d'un député d'extrême droite.

La gauche a, en contrepoint, beaucoup à perdre. Le PCF conservera un siège. Le PS, en revanche, s'attend à une bien rude épreuve. MM. Louis Mermaz et Christian Nucci s'emploient sur le terrain à sauver trois sièges sur les neuf en compétition. Le président de l'Assemblée nationale et le ministre jouent, à plus long terme, la permanence de l'implantation socialiste dans un département *« laboratoire »* pour la gauche.

C. R.

Le Monde **publiera demain les articles consacrés aux autres départements de la région Rhône-Alpes ainsi que les résultats d'un sondage sur les intentions de vote dans le Rhône.**

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Charles BÉRAUDIER (UDF)

Nombre de sièges à pourvoir : 151

AIN : 13	LOIRE : 22
ARDÈCHE : 9	RHONE : 42
DROME : 12	SAVOIE : 10
ISÈRE : 28	HAUTE-SAVOIE : 15

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR

AIN : 4	LOIRE : 7
ARDÈCHE : 3	RHONE : 14
DROME : 4	SAVOIE : 3
ISÈRE : 9	HAUTE-SAVOIE : 5

DÉPUTÉS SORTANTS

AIN

Louis Robin (PS)
Charles Millon (UDF-PR)
Noël Ravassard (PS)

ARDÈCHE

Robert Chapuis (PS)
Régis Perbet (RPR)
Jean-Marie Alaize (PS)

DROME

Rodolphe Pesce (PS)
Henri Michel (PS)
André Brunet (PS), suppléant de Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication

ISÈRE

Odile Sicard (PS)
Bernard Montergnole (PS), suppléant d'Hubert Dubedout, chargé de mission gouvernementale
Louis Maisonnat (PC)
Maurice Rival (PS), suppléant de Gisèle Halimi, chargée de mission gouvernementale
Louis Mermaz (PS)
René Bourget (PS), suppléant de Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement
Georges Bally (PS)

LOIRE

Paul Chomat (PC)
Bruno Vennin (PS)
Jacques Badet (PS)
Théo Vial-Massat (PC)
Jean-Jacques Benetière (PS)
Pascal Clément (UDF-PR)
Henri Bayard (UDF-PR)

RHONE

Marie-Thérèse Patrat (PS)
Gérard Collomb (PS)
Michel Noir (RPR)
Raymond Barre (app. UDF)
Pierre Bernard-Cousté (app. RPR)
Jean-Jack Queyranne (PS), suppléant de Charles Hernu, ancien ministre de la défense
Jean Rigaud (app. UDF)
Emmanuel Hamel (UDF-PR)
Alain Mayoud (UDF-PR)
Francisque Perrut (UDF-PR)
Marie-Josèphe Sublet (PS)
Roland Bernard (PS)
Jean Poperen (PS)

SAVOIE

Louis Besson (PS)
Michel Barnier (RPR)
Paul Perrier (PS), suppléant de Jean-Pierre Cot, ancien ministre délégué de la coopération

HAUTE-SAVOIE

Jean Brocard (UDF-PR)
Yves Sautier (UDF-CDS)
Claude Birraux (UDF-CDS)

REPÈRES

AIN

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 262 000 ; abst., 21,62 % ; suff. ex., 202 080. MARCHAIS, 22 913 (11,33) ; MITTERRAND, 51 232 (25,35) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 56 438 (27,92) ; GISCARD D'ESTAING, 64 004 (31,67) ; CHIRAC, 36 171 (17,89) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 42 957 (21,25).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 262 345 ; abst., 32,19 % ; suff. ex., 175 854 ; PC, 17 061 (9,70) ; PS, 68 754 (39,09) ; UDF-PR, 86 857 (49,39).

EUROPÉENNES, (17 juin 1984)

Ins., 270 176 ; abst., 48,70 % ; suff. ex., 134 586 ; PC, 9 652 (7,17) ; PS, 27 817 (20,66) ; UDF-RPR, 61 845 (45,95) ; FN, 16 875 (12,53).

ARDÈCHE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 192 790 ; abst., 18,91 % ; suff. ex., 153 960. MARCHAIS, 24 325 (15,79) ; MITTERRAND, 38 827 (25,21) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 41 154 (26,73) ; GISCARD D'ESTAING, 48 576 (31,55) ; CHIRAC, 24 250 (15,75) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 28 426 (18,46).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 193 376 ; abst., 28,43 % ; suff. ex., 136 537. PC, 21 541 (15,77) ; PS, 50 147 (36,72) ; UDF-RPR, 64 849 (47,49).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 197 272 ; abst., 39,72 % ; suff. ex., 114 819. PC, 13 608 (11,85) ; PS, 24 628 (21,44) ; UDF-RPR, 52 940 (46,10) ; FN, 9 583 (8,34).

DROME

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 256 757 ; abst., 19,80 % ; suff. ex., 202 271. MARCHAIS, 30 399 (15,02) ; MITTERRAND, 57 146 (28,25) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 61 337 (30,32) ; GISCARD D'ESTAING, 55 028 (27,20) ; CHIRAC, 31 319 (15,48) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 37 904 (18,73).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 257 196 ; abst., 31,86 % ; suff. ex., 172 665. PC, 20 866 (12,08) ; PS, 82 815 (47,96) ; UDF-RPR, 60 191 (34,85).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 263 279 ; abst., 42,75 % ; suff. ex., 145 516. PC, 15 149 (10,41) ; PS, 34 191 (23,49) ; UDF-RPR, 60 229 (41,38) ; FN, 16 416 (11,28).

ISÈRE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 559 968 ; abst., 20,73 % ; suff. ex., 436 737. MARCHAIS, 72 253 (16,54) ; MITTERRAND, 124 378 (28,47) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 133 662 (30,60) ; GISCARD D'ESTAING, 112 947 (25,86) ; CHIRAC, 66 019 (15,11) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 79 679 (18,24).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 561 566 ; abst., 32,91 % ; suff. ex., 372 669. PC, 72 446 (19,43) ; PS, 141 986 (38,09) ; UDF-RPR, 141 602 (37,99).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 576 404 ; abst., 44,83 % ; suff. ex., 310 233. PC, 34 538 (11,13) ; PS, 73 009 (23,53) ; UDF-RPR, 126 607 (40,81) ; FN, 36 075 (11,62).

LOIRE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 475 584 ; abst., 20,75 % ; suff. ex., 370 743 ; MARCHAIS, 58 743 (15,84) ; MITTERRAND, 91 612 (24,71) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 98 706 (26,62) ; GISCARD D'ESTAING, 108 556 (29,28) ; CHIRAC, 64 021 (17,26) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 75 439 (20,34).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 475,527 ; abst., 33,22 % ; suff. ex. 313 571 ; PC, 52 563 (16,76) ; PS, 104 601 (33,35) ; UDF-RPR, 135 971 (43,36).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 475 373 ; abst., 46,15 % ; suff. ex., 248 227 ; PC, 27 883 (11,23) ; PS, 47 164 (19) ; UDF-RPR, 107 941 (43,48) ; FN, 32 559 (13,11).

RHONE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 849 046 ; abst., 21,04 % ; suff. ex., 660 383 ; MARCHAIS, 87 705 (13,28) ; MITTERRAND, 172 694 (26,15) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 188 094 (28,48) ; GISCARD D'ESTAING, 190 118 (28,78) ; CHIRAC, 116 161 (17,58) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 138 093 (20,91).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 849 829 ; abst., 33,74 % ; suff. ex., 555 992 ; PC, 75 273 (13,53) ; PS-MRG, 203 161 (36,54) ; UDF-RPR, 254 315 (45,74).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 850 271 ; abst., 46,58 % ; suff. ex., 445 093 ; PC, 37 836 (8,50) ; PS, 85 934 (19,30) ; UDF-RPR, 193 092 (43,38) ; FN, 70 622 (15,86).

SAVOIE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 215 347 ; abst., 21,80 % ; suff. ex., 165 870. MARCHAIS, 22 978 (13,85) ; MITTERRAND, 41 896 (25,25) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 45 160 (27,22) ; GISCARD D'ESTAING, 46 422 (27,98) ; CHIRAC, 31 700 (19,11) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 37 063 (22,34).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 215 411 ; abst., 31,63 % ; suff. ex., 146 072. PC, 15 592 (10,67) ; PS, 63 215 (43,27) ; UDF-RPR, 61 187 (41,88).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 221 713 ; abst., 46,17 % ; suff. ex., 116 410. PC, 10 418 (8,94) ; PS, 26 413 (22,68) ; UDF-RPR, 52 561 (45,15) ; FN, 13 236 (11,37).

HAUTE-SAVOIE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 302 034 ; abst., 22,27 % ; suff. ex., 230 967. MARCHAIS, 21 354 (9,24) ; MITTERRAND, 53 879 (23,32) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 59 015 (25,55) ; GISCARD D'ESTAING, 72 615 (31,43) ; CHIRAC, 47 499 (20,56) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 57 655 (24,96).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 302 236 ; abst., 35,48 % ; suff. ex., 192 401. PC, 17 108 (8,89) ; PS, 64 813 (33,68) ; UDF-RPR, 106 176 (55,18).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 312 108 ; abst., 47 % ; suff. ex., 161 164. PC, 8 859 (5,49) ; PS, 29 164 (18,09) ; UDF-RPR, 80 111 (49,70) ; FN, 22 171 (13,75).

RHONE-ALPES

tentée par le conservatisme

Sur le plan politique, nous avons décidé un partage *«académique»*, au sens scolaire et universitaire du terme. Nous aurions pu aussi le baptiser *«découpage-presse»* puisque l'académie de Grenoble (Isère, Drôme, Ardèche et les deux Savoie) correspond à la zone d'influence prépondérante, voire exclusive, du *Dauphiné libéré*. On sait, depuis le 3 janvier, que la frontière avec la *«zone* Progrès*»* (Rhône, Loire, Ain) – que nous examinerons demain – est en train de s'estomper pour cause d'irruption massive du groupe Hersant dans l'ensemble de l'information quotidienne régionale.

L'Isère et la Drôme sont les deux départements les plus *«à gauche»*. Dans la Drôme, les socialistes ont réalisé un *«3 sur 3»* députés en 1981. Ils batailleront le 16 mars pour réaliser un *«2 sur 4»*. La situation sera encore plus périlleuse pour la gauche dans l'Isère, où elle cumule tous les sièges : six socialistes et un communiste. Sur les neuf sièges en jeu, les pronostics font apparaître une poussée prévisible de l'opposition qui, depuis 1981, a repris l'avantage, à Grenoble d'abord, en 1983, puis dans l'ensemble du département, l'an dernier, à la faveur des élections cantonales.

La Savoie – deux sortants PS sur trois – devrait être une nouvelle source de désillusions pour la gauche qui devrait abandonner un siège, la même situation étant prévisible en Ardèche. Les socialistes se consoleront peut-être en grapillant un des cinq sièges en jeu en Haute-Savoie, fief modéré perméable aux thèses du Front national.

La préparation du scrutin régional se déroule pour l'instant dans une quasi-confidentialité. Les «grandes manœuvres» sont malaisées pour une élection à l'enjeu moindre et dont le caractère départementalisé interdit une véritable prise de conscience politique à l'échelle régionale. De plus, malgré la présence – surtout à droite – de nouveaux venus dans le circuit politique la liste des candidats fait apparaître un nombre important de «recalés» des listes législatives. Un facteur indéniable de démobilisation de l'électorat, auquel s'ajoute la quasi-certitude de la reconduction à la présidence du barriste lyonnais Charles Berandier. Les résultats régionaux rendront cependant très palpable la tentation conservatrice de Rhône-Alpes.

CLAUDE RÉGENT.

Savoie : campagne pour les Jeux olympiques

De notre correspondant

Chambéry. – Depuis deux ans, la Savoie est en campagne électorale... pour obtenir l'organisation des Jeux olympiques d'hiver en 1992. Le grandiose projet qui mobilise déjà tout le département a balayé les barrières politiques. La Savoie s'est retrouvée unanime pour soutenir une initiative lancée quelques mois avant son élection à la tête du conseil général, en mars 1982, par M. Michel Barnier, député RPR.

Rien jusqu'à maintenant n'est venu troubler la quiétude de la « marche » olympique de M. Barnier. Il a trouvé à ses côtés son prédécesseur à la tête de l'assemblée départementale, M. Louis Besson, aujourd'hui député de la Savoie et tête de la liste socialiste pour les élections législatives.

Ce dernier a très largement plaidé auprès du gouvernement le dossier de la « Savoie olympique ». M. Besson a également œuvré aux côtés de l'actuel président du conseil général pour obtenir la signature prochaine, avec le gouvernement, d'un nouveau plan routier pour la Tarentaise.

Dans ce département où les hommes politiques s'affrontent généralement à fleuret moucheté, on reconnaît à M. Barnier une grande habileté à recourir aux médias pour « vendre » ses projets savoyards et, à l'occasion, sa propre image. *« Ce n'est pas mon tempérament »*, souligne M. Besson, attaché à ses dossiers – dont celui consistant à réunir sur l'ancienne base militaire du Bourget-du-Lac des industries de haute technologie, des centres de recherche et les universités savoyardes.

Le Parti socialiste, qui jusqu'en 1978 disposait des trois sièges de députés et qui gouvernait le département, a successivement perdu une circonscription puis la présidence du conseil général au profit de M. Barnier. Habile défenseur d'une image de la Savoie *« dynamique, volontaire et ouverte »*, celui-ci tire largement profit de l'*« unanimisme »* savoyard autour de ces grands projets.

L'opposition, unie derrière lui, ne devrait avoir aucun mal à conquérir un second siège de député, qui reviendra au maire d'Aix-les-Bains, M. Gratien Ferrari (UDF), laissant à M. Louis Besson (PS) le troisième mandat.

CLAUDE FRANCILLON.

Haute-Savoie : la confusion

De notre correspondant

Annecy. – La confusion règne. Les listes dissidentes se sont multipliées, rendant, si elles devaient se maintenir, incertaine l'élection de MM. Pierre Nazeaud (RPR) et Dominique Strauss-Kahn (PS), et ôtant toutes chances au Front national, pourtant solidement implanté dans le département.

Aux listes des grands partis et des « dissidents » sont venues s'ajouter celles de mouvements régionalistes et d'organisations socio-professionnelles. On en compte au total plus d'une douzaine.

La proportionnelle devait permettre de changer les données traditionnelles, voire « héréditaires » (1), de la vie politique haut-savoyarde, dominée presque exclusivement par l'UDF – qui détient déjà les trois sièges de sénateur et les trois sièges de député, - et au sein de cette formation par le CDS.

Pour la première fois depuis 1956, le Parti socialiste pouvait espérer obtenir un des cinq sièges de député que comptera désormais la Haute-Savoie, et le RPR, longtemps tenu à l'écart de la vie politique, avait de grandes chances d'envoyer un de ses représentants à l'Assemblée nationale.

Si toutes les listes devaient se maintenir, celle de l'UDF, à coloration très barriste, pourrait bien remporter quatre sièges et renforcer ainsi l'un des rares bastions en France de la démocratie chrétienne.

C.F.

(1) En Haute-Savoie, les familles Besson et de Menthon ont dominé la vie politique du département pendant plus de trente ans.

ROBERT CHAPUIS

Rocardien de cœur et Ardéchois de raison

De notre correspondant

Lyon. – *« Je ne me suis jamais prétendu Ardéchois... » :* Robert Chapuis, cinquante-deux ans, est pourtant un des élus qui comptent dans ce département toujours oublié de la région. Député de la première circonscription de l'Ardèche depuis juin 1981, maire du Teil depuis mars 1983, il a dans un premier temps profité de la grande marée rose pour faire son entrée à l'Assemblée nationale. Puis il a confirmé dans des conditions politiques moins favorables en s'emparant d'une municipalité tenue par la droite. *« Le Teil et Loriol sont les deux seules villes de la région à avoir changé... dans ce sens »*, indique fièrement le nouveau maire.

Les socialistes ont un chef de file qui assume son parachutage : un professeur de lettres spécialisé dans les affaires... industrielles ; un rocardien de toujours qui assume son *« parler vrai »* sans inquiétude déplacée. Tête de liste, il reviendra, à coup presque sûr, au Palais-Bourbon dans deux mois. Une chance que n'aura certainement pas son collègue Jean-Marie Alaize, député voisin du secteur d'Aubenas, qui conduira la liste régionale du PS. Les prévisions se rejoignent pour estimer que la droite – qui part ici en ordre dispersé – remportera les deux autres sièges en compétition : l'un est promis au sortant RPR Régis Perbet, maire d'Annonay, l'autre au très barriste maire de Vernoux, Jean-François Michel (CDS).

Robert Chapuis, Parisien de naissance, *« né d'une famille populaire »*, a connu un itinéraire scolaire et universitaire sans problèmes : lycée Louis-le-Grand, Sorbonne d'où il sort certifié de lettres classiques. Sa rencontre avec la politique s'est opérée tout aussi naturellement pour un socialiste de la tendance dite des *« assises »* : la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), dont il a été le responsable national, et l'UNEF. A la fin de 1954, il rencontre Michel Rocard, *« monte »* avec lui quelques *« coups »* pour prendre des majorités au sein du mouvement étudiant *(« Il était dans la mouvance socialiste, moi dans le groupe des catholiques)*, puis il adhère au PSU en 1964 *« au moment où tout le monde partait »* (déjà !) et enfin au PS en 1976.

Ses souvenirs ? 1968 bien sûr où les événements ont *« donné du contenu »* à une pensée politique de théoriciens et une fameuse candidature en juin où il remporte une victoire – au premier tour et sans lendemain – sur deux colistiers FGDS, MM. Jean-Pierre Chevènement et Georges Sarre. Et surtout 1969, l'année du *« Michel Rocard gagneur »* qui battait Maurice Couve de Murville au cours d'une fameuse « partielle » dans les Yvelines. De quoi ancrer définitivement un soutien qu'il ne mesurera plus et dont il sera payé en retour. Michel Rocard est venu le soutenir sur ses terres d'accueil le mois dernier. Rocard président en 1988 ? Ce serait *« logique »* aux yeux de Robert Chapuis, car son ami *« représente une génération et une volonté qui ne se mesurent pas en termes de revanche »*. Persuadé qu'il ira jusqu'au bout, il insiste : *« Qui, à part Rocard, a, par son action et ses positions, les meilleures références au socialisme ? »*

Et l'Ardèche dans tout cela ? Robert Chapuis est un élu aussi assidu que bien d'autres, présent dans sa mairie du jeudi soir au mardi matin, fidèle à ses amis de Privas, soucieux de travailler en équipe. L'Ardèche et ses lancinants problèmes de développement économique, que « Disneyland » a oubliée sans un mot d'encouragement, l'Ardèche et ses centrales nucléaires de la vallée du Rhône. Expliquant son goût pour les secteurs qui rebutent souvent les politiciens (l'énergie, la recherche, la politique industrielle), Robert Chapuis explique : *« Les littéraires ont parfois la chance de pouvoir mettre les scientifiques d'accord entre eux ! »*

C. R.

POLITIQUE

SITUATION 86

GARD : Mme Dufoix lance sa campagne

De notre correspondant

Nîmes. – Le décor électoral gardois est planté. Le PCF avait fait connaître très tôt ses listes, M. Bernard Deschamps, ancien député, conduisant celle des élections législatives et M. Gilbert Millet, maire d'Alès, ancien député lui aussi, celle des élections régionales. Le RPR ne soutient pas les listes conduites par M. Jean Bousquet, maire de Nîmes. La formation gaulliste aura les siennes propres, menées respectivement par M. Alain Boule, responsable départemental, et par Mme Francine Gomez, membre du Parti républicain, PDG de Waterman. M. Bousquet qui bénéficie du soutien de l'UDF, a réussi un « coup » politique habile en convainquant plusieurs membres du RPR, aujourd'hui en voie d'exclusion de ce parti, de figurer sur ses listes (*le Monde* du 9 janvier).

A l'extrême droite, MM. Charles de Chambrun, ancien député (centriste) de la Lozère, qui avait été secrétaire d'Etat dans le troisième gouvernement de Georges Pompidou (1966-1967), et Alain Champ sont les têtes de listes du Front national. Certains membres du Front national contestent le choix de M. de Chambrun et sont prêts, affirment-ils, à présenter leur propre liste.

Au Parti socialiste, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a renoncé à « tirer » à la fois la liste des législatives et celle des régionales. Cette dernière sera conduite par M. Georges Benedetti, député sortant, maire de Bagnols-sur-Cèze, qui a renoncé, lui, à une place d'éligible sur la liste des candidats au Palais-Bourbon.

De part et d'autre, on souligne les « *efforts* » consentis. Celui de M. François Mitterrand, proposant à M. Benedetti, avec succès, la vice-présidence du Conseil supérieur des hôpitaux, a, sans doute, été l'un des plus déterminants dans la modification de l'attitude du maire de Bagnols, qui s'était déclaré prêt à constituer ses propres listes.

Mme Dufoix a lancé sa campagne, qui bénéficie du concours du publicitaire Jacques Seguela. « *Le cœur battra toujours à gauche* », tel est le slogan de l'affiche conçue par M. Seguela et montrant le ministre à cheval en Camargue. Mme Dufoix et M. Seguela ont trouvé l'affiche si belle qu'elle sera apposée non seulement dans le Gard, mais, fin janvier, à Paris.

OLIVIER CLERC.

LA CRISE DU « RECOURS »

M. Forzy en référé contre M. Laquière

Le président de la confédération du *RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), M. Guy Forzy, a engagé une action en référé à l'encontre de M. Claude Laquière, secrétaire général du mouvement, suspendu de ses fonctions le 6 janvier mais qui avait contesté la légitimité et la légalité de cette décision et avait contre-attaqué en déniant à son tour toute représentativité à M. Forzy lors d'une autre réunion organisée, le même jour, à Toulouse (*le Monde* du 11 janvier).

M. Forzy nous a notamment déclaré : « *M. Laquière n'avait pas le moindre pouvoir juridique pour organiser une réunion sans l'assentiment du conseil d'administration, que seul le président (moi-même) et en droit de réunir. Qu'il l'ait fait est non seulement très grave, d'un strict point de vue juridique, mais ce qui l'est plus encore, c'est lorsque M. Laquière affirme publiquement qu'à sa réunion de Toulouse, cinquante-neuf responsables du RECOURS étaient présents : cinquante-neuf rapatriés dont quelques responsables peut-être, mais certainement pas cinquante-neuf responsables réels du RECOURS (sinon M. Laquière aurait-il eu besoin d'inviter les rapatriés à sa réunion par voie de presse ?) habilités à prendre une quelconque décision, puisque selon les statuts du RECOURS ces responsables, c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, sont au nombre de vingt-neuf seulement !*

Les « décisions » illégales prises lors de la réunion de M. Laquière et rendues publiques, contestant la représentativité officielle de M. Jacques Roseau et de moi-même, sont de nature à jeter le trouble dans les esprits. Elles sont surtout en flagrante contradiction avec la ligne de conduite définie lors du dernier congrès du mouvement, le 16 novembre à Montpellier, au cours duquel Claude Laquière a pu largement s'exprimer, ligne approuvée à la quasi-unanimité des deux cent cinquante délégués présents, renouvelant leur totale confiance en M. Roseau et moi-même.

» *Par contre, au terme de la loi de 1901 et des statuts du Recours, la suspension de ses fonctions de secrétaire général de M. Laquière, décidée lors d'une réunion tout à fait légale du conseil d'administration, convoqué par moi-même (le quorum indispensable des deux tiers des membres, présents ou représentés, ayant été parfaitement respecté), interdit à l'ex-secrétaire général de s'exprimer ou d'agir au nom du RECOURS.* »

M. Roseau ajoute, pour sa part : « *En prétendant supprimer la fonction de porte-parole du RECOURS, que je crois avoir toujours rempli avec loyauté et en toute indépendance, l'ex-secrétaire général dévoile brutalement ses intentions profondes, et fait ainsi la lumière sur le vrai sens de sa démarche : bâillonner le RECOURS, tenter de discréditer Guy Forzy et moi-même dans les médias et l'opinion rapatriée, occulter le sentiment d'insatisfaction des rapatriés (...).*

» *En tentant d'inféoder le RECOURS à un pouvoir, allant ainsi à l'encontre de l'esprit d'indépendance qui a toujours été celui du mouvement, fer de lance d'un combat long et difficile, en voulant empêcher toute négociation et toute prise en compte par ceux qui seront vraisemblablement appelés dans quelques semaines aux plus hautes fonctions, l'ex-secrétaire général prend ainsi la lourde responsabilité, à un moment où l'unité d'action est plus que jamais de rigueur, de priver les rapatriés de tout espoir et de concourir à l'extinction du dossier.* »

● « *PS Info-Télématique* » : *nouvelle formule.* – Le journal quotidien du PS sur Minitel, *PS Info-Télématique*, a abandonné, depuis le lundi 13 janvier, la formule d'un « menu » à neuf rubriques au profit d'une « une » quotidienne destinée à reprendre les titres d'articles rédigés par le PS et axés sur les thèmes électoraux. Tous les jours également, *PS Info-Télématique* publiera un commentaire de l'actualité.

La rubrique agenda rendra compte des déplacements des personnalités politiques socialistes pendant la campagne. La banque de données « Le PS et ses élus » et le *Who's who* socialiste sont conservés.

★ Pour consulter *PS Info-Télématique*, le numéro d'appel direct est le 45-50-32-99.

L'affaire Pordea devant le parlement européen

De notre correspondant.

Strasbourg. – M. Dieter Rogalla, président de la commission de vérification des pouvoirs du Parlement européen a annoncé, le mercredi 15 janvier, qu'il contrôlerait la validité du mandat de M. Gustav Pordea, élu sur la liste de M. Jean-Marie Le Pen, récemment accusé par le *Sunday Times* d'être un agent des services secrets roumains. Selon le *Sunday Times*, M. Pordea aurait soudoyé le dirigeant du Front national, en lui versant 500 000 dollars, afin d'obtenir la quatrième place sur sa liste (*le Monde* du 31 décembre).

MM. Le Pen et Pordea ont tenu une conférence de presse après que le bureau du Parlement eut refusé d'inscrire à l'ordre du jour une résolution socialiste demandant au gouvernement français d'ouvrir une enquête et au président du Parlement européen d'envisager une « *action disciplinaire* ». M. Le Pen a dénoncé « *les divagations du* Sunday Times » et « *la légèreté des parlementaires socialistes* ». Il s'est déclaré persuadé d'obtenir réparation auprès de la justice britannique, à laquelle il demanderait de se prononcer pour un dédommagement de 500 000 dollars. Le président des « droites européennes », a rappelé que *le Matin* avait déjà été condamné par les tribunaux français, pour les mêmes accusations.

M. Pordea, qui n'a pas voulu être en reste, a traité l'hebdomadaire britannique de « *misérable feuille* » et de « *voyou* » M. Murdoch, propriétaire du *Sunday Times*.

Le parlementaire européen a précisé que le système judiciaire britannique, « *défectueux et scandaleux* », ne permettrait pas d'instruire un recours envisagé, avant dix-huit mois, dans une affaire de ce genre. – M. S.

société

DEUX MINISTRES DRESSENT LE BILAN DE LEURS ACTIONS

Le satisfecit de M. Chevènement

De notre envoyé spécial

Limoges. — Dans le sillage de M. Laurent Fabius qui, depuis une semaine, promène ses ministres les plus populaires à travers la France électorale, M. Jean-Pierre Chevènement a dressé, lundi 20 janvier, à Limoges, le *« bilan impressionnant »* du travail accompli à l'éducation nationale depuis cinq ans. Sous prétexte d'inaugurer les nouveaux bâtiments du rectorat de la capitale limousine, c'est à une véritable défense et illustration du quinquennat de gauche, rue de Grenelle, que s'est livré M. Chevènement, avant de se faire acclamer, au côté du premier ministre, devant un parterre de militants socialistes réunis dans une salle municipale.

Oubliant presque son prédécesseur — M. Savary n'a eu droit qu'à un modeste accessit pour avoir montré que *« la France n'avait pas assez d'étudiants »*, — l'actuel ministre s'est, en fait, félicité du succès des thèmes qui lui sont chers : pas de République forte sans une école rigoureuse, pas de *« France qui gagne »* dans la compétition internationale sans un investissement éducatif massif qui permette de *« faire monter la sève »* et de conduire ainsi 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac en l'an 2000 (au lieu des 37 % actuellement). *« A une gestion malthusienne de l'éducation nationale caractéristique du septennat de M. Giscard d'Estaing a succédé une gestion dynamique fondée sur la croissance des besoins de formation »*, s'est félicité M. Chevènement.

Le développement des maternelles, la priorité donnée aux apprentissages fondamentaux à l'école élémentaire, la rénovation des collèges et la diversification des voies d'accès au baccalauréat comptent parmi les moyens vantés par le ministre pour *« permettre à chacun d'aller au bout de ses possibilités »*, nouvelle formulation de son fameux *« élitisme républicain »*. M. Chevènement a aussi mis au crédit de la gauche la réconciliation école-entreprise (10 500 jumelages) et l'introduction de l'informatique pour tous. Mais c'est, selon lui, en *« améliorant la qualité du service public de l'éducation nationale »* que les gouvernements depuis 1981 ont accompli *« l'œuvre (...) la plus continue et la plus remarquable »*.

Un métier d'avenir

Le métier d'enseignant est *« redevenu un métier d'avenir, l'opinion a retrouvé confiance dans le service public de l'éducation nationale »*, a-t-il remarqué, appuyé par le premier ministre qui précisait à chaque fois, à l'intention des électeurs, qu'aucune réussite ne pouvait évidemment se bâtir *« sans la durée »*. Durer : M. Chevènement partage au moins cette obsession, lui qui s'est attaché à stigmatiser les *« risques »* qu'un éventuel retour de la droite ferait courir à l'école qui *« n'est pas un marché* [mais] *une institution fondatrice de la République »*. Ces risques sont le retour à l'austérité budgétaire et la dissolution du service public. Ainsi la désectorisation totale n'est-elle qu'une promesse *« démagogique »* qui engendrerait *« le désordre, la ségrégation sociale et le gaspillage des deniers publics »* selon le ministre. Il préfère *« une généralisation progressive »* des expériences d'assouplissement de la carte scolaire dans les collèges et lycées, commencées en 1984.

Mais la troisième des calamités qui accompagnerait le retour de l'opposition, selon M. Chevènement, n'est pas la moindre. La querelle scolaire reprendrait, a suggéré le ministre, alors que *« nous avons réussi dans cette délicate affaire (...) en affirmant le service public, à trouver un point d'équilibre correspondant à l'état actuel des esprits et recueillir l'assentiment général »*.

Dans le feu naissant de la campagne électorale, la paix scolaire a rejoint la retraite à soixante ans et l'abrogation de la peine de mort dans la panoplie des arguments socialistes.

PHILIPPE BERNARD.

M. Badinter prépare sa sortie

La jaquette est classique, sinon alléchante. Une signature : ministère de la justice. Deux dates : 1981-1985. Un slogan : humaniser et moderniser. Quarante-sept pages pour un bilan. En commentant, lundi 20 janvier, une brochure retraçant son action au ministère de la justice, M. Robert Badinter avait l'œil sur le rétroviseur. Cinquante-sept mois place Vendôme, record seulement battu, sous la Ve République, par M. Jean Foyer : soixante mois.

Il fut et restera le garde des sceaux d'une gauche écartée longtemps du pouvoir. Il dut patienter trente et un jours de plus comme M. Jack Lang à la culture, ou M. Charles Hernu à la défense. Trente et un jours pendant lesquels M. Maurice Faure qui n'avait pas le goût d'être garde des sceaux, mais avait accepté le poste pour de subtiles raisons d'équilibre politique, le fut à sa place.

« Mon prédécesseur »

L'intermède fut vite oublié. Il arriva même à M. Badinter de dire *« mon prédécesseur »* pour parler de M. Alain Peyrefitte. Tout le monde comprenait.

Ovationné dans les meetings socialistes, attaqué, dénigré et parfois injurié par l'autre bord, il incarnait, avec de très rares ministres, une gauche que l'épreuve du pouvoir n'a pas fait varier.

Sans doute avait-il la majorité de sa politique, mais il y ajoutait rigueur, conviction et intelligence. S'il crevait à ce point l'écran, c'est qu'il était dénué de rouerie politicienne, ce qui n'excluait pas un brillant savoir-faire.

Il incarnera l'abolition de la peine de mort, combat ancien, douloureux et acharné pour lui. Dans un registre plus terre à terre, mais essentiel, il eut davantage que son prédécesseur le souci de moderniser la machine judiciaire à coups de mini et de micro-ordinateurs. Il était temps.

Fauve ou légume

Il avait les défauts de ses qualités. La politique ne l'intéressait guère, mais elle se rappelait parfois désagréablement à lui. La haine qu'il suscitait était à la mesure de ses convictions intangibles. L'opposition aura ainsi vainement bataillé pour lui arracher une peine de « substitution » à la peine de mort, vingt-cinq à trente ans de réclusion sans aucun espoir de liberté conditionnelle, de ces condamnations qui font d'un criminel un fauve ou une légume. L'expression elle-même le hérissait : on ne « substitue » rien à ce châtiment barbare qu'est la guillotine.

Si les coups ne lui furent pas épargnés, il se console à l'idée d'avoir marqué des points : l'idéologie *« sécuritaire » aurait reculé à droite*, mais aussi... à gauche. Le programme commun au RPR et à l'UDF ne souffle mot du rétablissement de la guillotine ni de la Cour de sûreté de l'Etat, autant d'indices peut-être.

A la veille de tourner la page, il prépare sa sortie : retour à l'enseignement mais pas au barreau, des conférences dans des universités américaines, un livre dont il tait le thème par superstition. D'autres occupations, Publicis, par exemple (il est le gendre de M. Marcel Bleustein-Blanchet) ? La réponse est ferme : c'est non. Au Conseil constitutionnel ? L'explication est moins claire. On ne lui aurait rien proposé. Il n'a évidemment rien demandé. Mais on croit deviner qu'il se laisserait tenter. Réponse le mois prochain.

BERTRAND LE GENDRE

Trop peu de policiers à Paris pour protéger les personnes âgées

Faudra-t-il rendre obligatoire l'installation de serrures de digiclés ou d'interphones dans tous les immeubles parisiens ? Les portes de ces immeubles devront-elles être tenues fermées jour et nuit ? Ces deux éventualités ont été envisagées par M. Guy Fougier, préfet de police, lundi 20 janvier, au cours d'un débat au Conseil de Paris sur les récents assassinats de personnes âgées. Il a été rappelé que d'octobre 1984 à la fin février 1985, quatorze vieilles dames avaient été tuées dans leur appartement, notamment dans le dix-huitième arrondissement. Cette série noire semble avoir recommencé dans d'autres secteurs de la capitale, puisque, depuis le mois de septembre, neuf autres personnes ont été victimes d'agressions mortelles à leur domicile, et toutes sur la rive gauche, cette fois.

Le préfet a avoué que pour l'instant, et comme l'an dernier, ses enquêteurs n'ont aucune piste sérieuse. Les témoignages sont si peu précis qu'il est impossible de déterminer s'il y a un ou plusieurs agresseurs. Aucun témoin ne se présente à la police. Le comportement des assassins ne donne guère d'indications non plus. Les façons d'opérer, les moments choisis, les sommes ou les objets dérobés, les immeubles où habitent les victimes ont des caractéristiques différentes. Seuls points communs : les victimes ont plus de soixant-dix ans, elles marchent difficilement et elles reviennent toujours de faire leurs emplettes.

En conséquence, il a été demandé aux commissaires des quartiers où ont été commis des meurtres de faire surveiller tout spécialement les femmes âgées circulant dans les rues. Il est d'ailleurs rappelé aux personnes du troisième âge qu'elles peuvent se faire accompagner par un garde du corps lorsqu'elles vont retirer une somme d'argent à la poste ou à la banque. Il suffit de téléphoner vingt-quatre heures auparavant à la mairie de leur arrondissement.

Le préfet de police a souligné à quel point il était difficile dans une ville comme Paris d'assurer la sécurité des personnes âgées. La population parisienne compte plus de 370 000 résidents de plus de soixante-cinq ans, dont 186 000 ont plus de soixante-quinze ans. Dans cette tranche d'âge, on trouve une grande majorité de femmes qui vivent seules. Face à cela, le nombre des agents de ville présents en permanence dans l'ensemble de la capitale ne dépasse pas 1 600 hommes le matin et 2 700 l'après-midi. Or ces policiers doivent non seulement patrouiller dans les quartiers, mais assurer la circulation, surveiller la voie publique et traiter des centaines d'incidents mineurs.

C'est pourquoi la prévention des agressions contre les personnes âgées ne peut pas être seulement assurée par les services de police. Selon M. Fougier : *« Il serait bon que les voisins, les concierges, les commerçants qui ont pour clients de vieilles dames, s'inquiètent également de leur sécurité, engagent avec elles un dialogue et les aident à mieux se protéger. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

« TAISEZ-VOUS FARINE ! »

Le 6 janvier, M. Jack Lang, ministre de la culture, avait adressé par porteur une lettre à son ami Georges Sarre, conseiller (PS) de Paris, lui suggérant d'*« orchestrer une campagne sur le scandale de Bercy »*, de dénoncer la saleté de la capitale et *« la nullité de la politique culturelle de Chirac »*. Cette lettre, déposée étourdiment sur le bureau d'un adjoint au maire de Paris, M. Daniel Méraud, avait été publiée trois jours après dans le *Quotidien de Paris* avec une réponse apocryphe de Georges Sarre.

L'affaire a donné lieu à une empoignade, le 20 janvier au conseil de Paris. M. Méraud, accusé d'avoir détourné un courrier, a exigé des excuses de M. Sarre. Un autre conseiller du PS, M. Philippe Farine s'en est pris à M. Chirac, qui a clos — provisoirement — le débat par un *« Taisez-vous, Farine ! »* impérieux.

JUSTICE

ARRÊTÉ EN SUISSE

Henri Rossi est sans doute le dernier témoin à posséder la clé de l'affaire Orsoni

De notre correspondant

Bastia. – Trente et un mois après la disparition de Guy Orsini, le militant nationaliste corse enlevé puis exécuté par les truands de la bande du Valinco, le 17 juin 1983, l'affaire connaît un rebondissement avec l'arrestation, dimanche 19 janvier, à Genève, d'Henri Rossi. Soixante ans, ancien garde du corps du clan Guérini, condamné pour meurtre à quinze ans de réclusion criminelle en 1970, le dernier témoin de la disparition du militant nationaliste est « tombé » au moment où on l'attendait le moins. Interpellé dans un hôtel où il s'était installé sous une fausse identité, Henri Rossi était l'objet d'un mandat d'arrêt international pour assassinat, précisément dans le cours de l'affaire Orsoni.

On indiquait, lundi 19 janvier, au parquet d'Ajaccio, que l'inculpé pourrait être extradé *« avant la fin de la semaine »* et écroué dans une prison où la sécurité ne peut être mise en cause comme c'est le cas pour celle d'Ajaccio. C'est cependant Mᵉ Marie-Françoise Knittez, juge d'instruction à Ajaccio, chargée de l'affaire Orsoni, qui interrogera Henri Rossi. Car l'homme que la police suisse a interpellé dimanche est, sans doute, le dernier à posséder la clé de l'affaire et à connaître les raisons exactes qui ont conduit la bande du Valinco à enlever Guy Orsoni avant de le supprimer. Le dernier aussi à savoir ce que sont devenus le corps du militant nationaliste et la Mercedes bleue dans laquelle il se trouvait au moment où il a été intercepté entre Sartène et Porto-Vecchio.

Considéré comme le bras droit de Jean-Marc Leccia, le cerveau de la bande du Valinco, assassiné le 7 juin 1984 dans sa cellule de la prison d'Ajaccio par un commando de l'ex-FLNC, Henri Rossi est le seul a avoir survécu à la tourmente qui a balayé ses anciens compagnons : Jean Alfonsi, mort d'un cancer à Marseille ; Salvatore Contini, assassiné lui aussi dans la prison d'Ajaccio ; Paul Andreani, enfin, tombé sous les balles de tueurs le 8 janvier dernier dans cette même ville sans que ce meurtre ait été revendiqué par l'organisation clandestine et qui semble avoir été l'objet d'un règlement de comptes au sein même du « milieu ».

La fin d'une cavale

La cavale d'Henri Rossi qui l'avait préservé d'une vengeance expéditive des clandestins prend donc fin au moment où l'affaire Orsoni avait fini par s'estomper du paysage politique insulaire. Le procès de Lyon, en juillet dernier, devant la cour d'assises du Rhône qui a jugé les sept membres du commando de l'ex-FLNC de la prison d'Ajaccio avait été, par défaut, le seul véritable procès de l'affaire elle-même jamais véritablement élucidée. L'interpellation d'Henri Rossi la réactive soudain, alors que le mouvement nationaliste corse demeure sous le choc de l'assassinat – revendiqué par l'ex-FLNC – de deux travailleurs tunisiens accusés par l'organisation dissoute d'être des trafiquants de drogue.

Face aux réactions indignées des mouvements anti racistes et des partis de gauche, les leaders du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) ont choisi de riposter en faisant valoir que *« le FLNC ne peut pas se tromper de cible »*. Si l'argument d'autorité – voire d'« infaillibilité » – du Front doit permettre aux militants de base de dépasser leur trouble après ce double crime raciste, en revanche, l'Union du peuple corse (UPC) cache mal son embarras face à cette reprise de la violence à moins de deux mois des élections.

Car en choisissant de s'allier avec le MCA, l'UPC escomptait, au moins jusqu'au 16 mars, une période de calme qui aurait permis d'affirmer la démarche publique de l'union entre les deux composantes du mouvement nationaliste corse. Or tout se passe comme si, malgré la stratégie adoptée, la frange des « durs », hostile à l'union avec les autonomistes réformistes, s'efforçait de déstabiliser l'ensemble de la construction politique patiemment échafaudée. Mais ni l'UPC ni le MCA ne veulent plus – et ne peuvent plus – faire marche arrière, et les rôles sont désormais répartis en vue du scrutin : c'est Max Simeoni, UPC, qui conduira la liste commune aux élections régionales en Haute-Corse et Pierre Poggioli (MCA) qui le fera en Corse du Sud.

DOMINIQUE ANTONI.

Dans les Yvelines

UN BANQUIER ISRAÉLIEN EST ARRÊTÉ POUR ESCROQUERIE

Un banquier israélien, M. Moshe Stern, recherché pour une escroquerie de 15 millions de dollars, a été arrêté, dimanche 19 janvier, à Versailles (Yvelines). Ce sont les policiers du service régional de police judiciaire de Versailles qui ont appréhendé M. Stern ; celui-ci faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par les autorités israéliennes. M. Stern a été déféré au parquet de Versailles et placé sous écrou extraditionnel à la prison de Bois-d'Arcy.

M. Stern, cinquante-sept ans, était l'un des dirigeants de l'agence de la North American Bank à Jérusalem. Pendant plusieurs années, il aurait puisé aussi bien dans les comptes de la banque que dans ceux des clients, mettant finalement l'établissement en état de banqueroute.

La justice française va aviser les autorités israéliennes de l'arrestation de M. Stern et leur demander l'établissement d'un dossier complet d'extradition avec l'ensemble des pièces de l'accusation. Ensuite, si la justice israélienne confirme sa demande d'extradition, M. Stern comparaîtra devant la chambre d'accusation de Versailles, qui se prononcera sur son cas.

● *Règlement de comptes à Nice : deux Corses tués par des inconnus.* – Le gérant d'une boîte de nuit de Solenzara (Corse) et l'un de ses amis ont été tués dans la soirée du lundi 20 janvier à coups de pistolet, en plein centre de Nice, par deux inconnus qui ont pris la fuite.

Les deux victimes, Marcel Poli, vingt-cinq ans, tenancier de l'établissement le Superstar à Solenzara et Dominique Marchive, trente et un ans, né à Porto-Vecchio et domicilié à Sant'Andrea-di-Cotone (Haute-Corse), circulaient à bord d'une Peugeot 104 empruntée à des amis, et remontaient l'artère principale de Nice, lorsqu'ils ont été bloqués à un carrefour par deux hommes circulant dans une Renault 4 L. Selon plusieurs témoins, six coups de feu ont été tirés aussitôt, tuant sur le coup les deux occupants de la Peugeot qui n'ont pas eu le temps de riposter. Les deux hommes assassinés étaient connus de la police pour avoir été mêlés à diverses affaires criminelles.

RELIGION

DANS UN SOUCI ŒCUMÉNIQUE

Des théologiens invitent l'Eglise catholique à se décentraliser

Depuis sa création en 1937 par le Père Couturier, le groupe des Dombes (1) a acquis en matière œcuménique ses lettres de noblesse. Réunissant une quarantaine de prêtres catholiques et de pasteurs réformés, luthériens, anglicanes, principalement des théologiens, il a publié des documents remarqués sur l'eucharistie (1972), les ministères (1973), les évêques (1975) et les sacrements (1979). Ces francs-tireurs de l'œcuménisme se sont cette fois attelés à la question capitale du ministère du pape.

A travers une relecture critique des deux millénaires du christianisme, ils montrent que l'un des obstacles majeurs à la réconciliation des Eglises – la primauté de l'évêque de Rome – ne repose que sur des contraintes historiques.

Pendant tout le premier millénaire, l'évêque de Rome n'a pas exercé la même autorité sur les chrétiens d'Orient et sur ceux d'Occident : même si, en tant que successeur de Pierre, il symbolise un lien particulier, il n'est patriarche, donc véritable patron, que de l'Eglise latine.

C'est après la rupture avec les patriarcats d'Orient et la réforme grégorienne - véritables tournants au début du deuxième millénaire – que *« l'évêque de Rome a exercé, dans une confusion pratique, une double responsabilité, à la fois de patriarche d'Occident et de ministre de la communion de toute l'Eglise, au profit d'une centralisation croissante »*. Phénomène accentué par l'effort missionnaire de l'Eglise latine, *« qui a étendu le territoire du patriarcat d'Occident sur presque toute la face de la Terre »*.

Cette situation n'est pas recevable pour les orthodoxes et les différentes familles protestantes. Aucun aboutissement œcuménique n'est possible, estime le groupe des Dombes, si l'Eglise catholique ne met pas fin à l'ambiguïté du système actuel, c'est-à-dire à la confusion entre une compétence locale délimitée et une compétence universelle. Seule une décentralisation interne pourrait donc donner aux chrétiens séparés *« une perspective concrète sur la nature de l'engagement qu'ils prendraient en renouant, avec l'Eglise catholique, le lien de la pleine communion »*.

L'objectif proposé est de s'inspirer des modèles d'organisation anciens – les grands patriarcats régionaux – pour inventer des formes nouvelles d'animation. Une décentralisation de l'Eglise catholique est suggérée au profit d'assemblées continentales d'évêques qui auraient en charge l'organisation des Eglises, la nomination des évêques, la liturgie et la catéchèse.

Utopie ? Commentant ce texte devant la presse, l'un de ses signataires, le Père Bernard Sesboué, trouve au contraire des motifs d'espoir dans le dernier synode de Rome, qui a remis en valeur la notion d' *Eglise-communion* et insisté sur le rôle des conférences épiscopales et des patriarcats orientaux.

H. T.

(1) Du nom de l'abbaye des Dombes (Ain) où se réunit ce groupe. Son dernier document, *le Ministère de communion dans l'Eglise universelle*, a été édité par le Centurion. 117 pages, 39 F.

VOLCANS

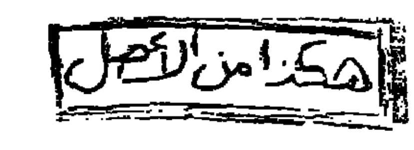
Une nouvelle île dans le Pacifique

Une île nouvelle est née le 19 janvier dans le Pacifique, non loin de l'île japonaise d'Iwo-Jima, à la suite de l'éruption d'un volcan sous-marin. Le volcan semble s'être réveillé le 18 janvier après avoir dormi depuis 1914. Le 20 janvier, la nouvelle île avait déjà 1 kilomètre de long et 15 mètres de haut. En 1914, ce même volcan avait donné naissance à une petite île, démolie un an plus tard par l'action des vagues. – (*UPI*.)

AÉRONAUTIQUE

Dix Airbus vendus aux Etats-Unis

La société américaine de leasing Gatx Air a signé avec le consortium Airbus Industrie, lundi 20 janvier, un contrat pour l'achat de dix Airbus A-320 de la nouvelle génération, concrétisant ainsi l'annonce faite en décembre 1985. La valeur du contrat est estimé à plus de 300 millions de dollars (environ 2,3 milliards de francs). Ces biréacteurs seront équipés de moteurs CFM 56-5, développés par General Electric et la SNECMA.



LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. Ernest LAMBERT
et Mme, née Renée CHARTIER,
M. Robert MERCIER
et Mme, née Marguerite-Marie
LAMBERT,

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Paul,
le 25 mai 1984, et de
Marie-Pascale,
le 10 janvier 1986,

chez Jean-Luc Mercier et Christine, née Damiens.

1, place du Marché-aux-Blés,
23300 La Souterraine.
17, boulevard Joffre
et 9, square Guillaume-Apollinaire,
95240 *Cormeilles-en-Parisis.*

Décès

– Mme André Becker,
son épouse.
M. et Mme Henri Becker.
Le docteur et Mme Arthur Kriegel.
M. et Mme Jean-Jacques Becker,
ses enfants,
Mme Marguerite Lazard,
sa sœur,
Ses onze petits-enfants,
Ses quatre arrière-petits-enfants,

ont l'immense douleur de faire part de la mort, le 19 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

André BECKER,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918.

Ils rappellent le souvenir de sa fille,

Françoise THOMAS,
décédée le 10 juillet 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Godot-de-Mauroy,
75009 Paris.
67, rue de Caumartin,
75009 Paris.
32 *bis*, boulevard de Picpus.
75012 Paris.

– Régis, Fabien Chaudouard,
Marguerite Champagnac,

ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne CHAUDOUARD,

leur mère et fille,

le 17 janvier 1986, dans sa soixante-cinquième année.

– Son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves-Henri DUBRAUD,

survenu à Viry-Châtillon (91170), *2, rue du Gué-Héron, le 19 janvier 1986,* à l'âge de cinquante-six ans.

Le service religieux aura lieu en l'église de Polisy, le jeudi 23 janvier, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Daniel Deschamps,
Le docteur et Mme Roger Wickham,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Curchod-Reynier,
ses enfants et petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Les familles Polti, Vieu, Fauconnier, Prochiantz, Dumas, Blaise, Lazerges et Méjean,
ses petits-neveux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges DUMAS,
née Aimée Georges Perrot,

survenu en son domicile, le 10 janvier 1986, dans sa cent-dixième année.

L'inhumation a eu lieu à Lédignan (*Gard*), dans l'intimité familiale.

30, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Le docteur Ernest Kulesza,
son mari,
Mlle Ewa Kulesza,
sa fille,

ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris le 17 janvier 1986, dans sa cinquantième année, de

Edwige Eva KULESZA,
docteur en médecine,
ancien professeur adjoint
de l'Académie de médecine de Silésie
(Pologne),
ancienne attachée
des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
de l'hôpital de *La* Chaux-de-Fonds
(Suisse).

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 janvier, à *10 h 30, en l'église* polonaise, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, à Paris-1er.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons adressés au Centre de recherche appliquée à la chimiothérapie, service d'oncologie médicale, hôpital de la Salpêtrière, à Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Antony. Anduze.

Les familles Laurent, Seigne,
M. André Bresson,

ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques LAURENT,
médecin principal de la RATP (ER),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix d'officier du Mérite social,

à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation a lieu à l'ancien cimetière d'Ivry, ce mardi 21 janvier 1986, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Roger Masseron,
M. Georges Masseron,
Mme Christine Masseron-Loret,
M. et Mme Pierre-Georges Castex,

ont la douleur d'annoncer le décès de leur époux, père, grand-père et frère,

M. Roger MASSERON,
inspecteur départemental honoraire
de l'enseignement public,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier du Mérite social,

survenu le 10 janvier 1986.

Les obsèques ont eu lieu le 14 janvier, dans la stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Dubreuil,
34000 Montpellier.

– France Rail
a le regret de faire part du décès de son président-directeur général,

Claude PICARD,

survenu le 12 janvier 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 17 janvier, à Paris.

58, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris.

– Le préfet Maurice Doublet
et les membres du conseil d'administration de l'Association nationale des docteurs en droit,

ont le regret de faire part du décès de

Claude PICARD,
docteur en droit,
président d'honneur
et fondateur de l'Association,

survenu le 12 janvier 1986.

Les obsèques ont eu lieu à *Paris, le* vendredi 17 janvier, dans la plus stricte intimité.

38 bis, rue Fabert,
75007 Paris.

– Le Club international du droit et de l'économie

a le regret de faire part du décès de son président d'honneur et fondateur,

Claude PICARD,

survenu le 12 janvier 1986.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, le vendredi 17 janvier, dans la plus stricte intimité.

38 *bis*, rue Fabert,
75007 Paris.

– Savigny-lès-Beaune.

Le docteur Roger Pinoteau,
Jean-Jocelin Pinoteau,
Sa famille,
Et ses très nombreux amis,

ont la grande douleur de faire part du rappel à *Dieu de*

Mme Roger PINOTEAU,
née Chantal de Rendinger,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
administratrice des crèches privées
de Paris,
responsable paroissiale des adoratrices
du Sacré-Cœur,

survenu le 17 janvier 1986, à l'âge de soixante ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi *23 janvier, à 8 h 30, en l'église* Saint-Ferdinand des Ternes, place Tristan-Bernard, à Paris-17e.

Une bénédiction aura lieu en l'église de Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or) le même jour, à 16 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

74, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris.
Château du Clos-des-Guettes,
21420 Savigny-lès-Beaune.

– La Société académique Arts-Sciences, Lettres,
et les membres de son conseil d'administration

ont la peine très profonde de faire part du décès de l'épouse de leur président général,

Mme Roger PINOTEAU,
née Chantal de Rendinger,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de vermeil
des Arts-Sciences, Lettres,
déléguée de la Société académique
pour la Côte-d'Or,

survenu le 17 janvier 1986, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 23 janvier, à 8 h 30, en l'église* Saint-Ferdinand des Ternes, place Tristan-Bernard, à Paris-17e.

Une bénédiction aura lieu en l'église de Savigny-lès-Beaune (Côte-d'Or) le même jour, à 16 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

14, place du Général-Kœnig,
75017 Paris.

– Mme Georges Pontvianne
et ses enfants

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PONTVIANNE,

survenu le 6 janvier 1986, en son domicile.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 10 janvier, dans l'intimité familiale.

40, avenue Pierre-Brossolette,
94400 Vitry-*sur-Seine.*

– Mme *Philippe Saadé,*
Lily, Grâce, Philippe Jr, Christian
et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe SAADÉ,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats de Beyrouth,

survenu le 14 janvier 1986, à Charlotte North Carolina (USA).

4001 H, Quail Forest Drive,
Charlotte N C 28226 (USA).

– Mme Marcel Terroy,
et sa famille,
Mlle Marie-Hélène Mallet
et sa famille,
Ses amis et collaborateurs,

ont la douleur de faire part de la disparition accidentelle de

M. Didier TERROY,

le 31 décembre 1985, à l'âge de trente-six ans.

39, rue de Douai,
75009 Paris.
70, boulevard de Sébastopol,
75003 Paris.

– Mme *Janine* Torresani
et ses enfants

ont la douleur de faire part de la disparition *brutale de M. le professeur*

Jean TORRESANI,
cardiologue,
chef de service
au CHU Nord de Marseille.

Une messe a été dite le 16 janvier 1986.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui continuent de lui parvenir en très grand nombre à la suite du décès de

Mme Jeanne MURACCIOLE,
née Brisepierre,

son époux, Jules Muracciole, prie tous ceux, proches et connaissances, qui lui ont témoigné leur amitié de bien vouloir trouver ici, avec l'expression de sa reconnaissance, ses sentiments d'affection.

– Mme Hélène Vée,
M. *et* Mme *Gaston* Vée
et leurs enfants,
Le Comité national pour l'insertion et la promotion des handicapés moteurs,
Le Comité Jules et Luce Igot,

vous remercient des marques de sympathie que vous avez bien voulu leur témoigner lors du décès de

M. Gérard VÉE.
(*Le Monde* du 16 janvier.)

Anniversaires

– Le 22 janvier 1982, disparaissait

François CHRISTIEN.

En souvenir de lui.

– A la mémoire de

Pierre SOUVTCHINSKY,

une messe sera célébrée le vendredi 24 janvier 1986, à 18 h 40, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, à Paris-8e.

– Pour le vingtième anniversaire du décès de

Claude TERRIEN
de la POIX de FRÉMINVILLE,

une messe a été célébrée le 19 janvier 1986, dans la plus stricte intimité.
Son souvenir est rappelé à tous ceux qui lui demeurent fidèles comme à tous ses auditeurs,

De la part de
Son épouse,
Jeanne Delais de la Poix de Fréminville,
Ses filles,
Claude, Françoise, Catherine,
Ses petits-enfants, qu'il n'a pas eu le bonheur de connaître,
Guy-Bernard, Cécile, Laure-Elisabeth, Marie, Michel, Irène,
Laurent, Azzedine-Olivier, Elise,
La famille de son épouse,
Camille et Germaine Picard,
leurs enfants et petits-enfants,
Sa *famille.*

SPORTS

Un rallye « impossible » ?

L'hélicoptère dans lequel cinq personnes ont trouvé la mort, mardi 14 janvier, à 10 kilomètres de Gourma-Rharous, au cours de la douzième étape du Rallye Paris-Dakar, n'a pas percuté une dune et n'a pas été victime d'un vent de sable. Les premiers arbres se trouvaient, d'autre part, à 400 mètres du point d'impact. Il s'est écrasé de nuit, certes, mais sur un terrain plat et par temps calme. Les révélations de M. Bruno Bagnoud, le père du pilote, au quotidien suisse *le Nouvelliste du Valois* n'élucident pas cependant la question : qui était aux commandes de l'appareil ?

Peu avant 18 heures, au décollage de Gao, c'était Thierry Sabine. Un carnet personnel de François-Xavier Bagnoud, retrouvé par son père, l'indiquerait. Plusieurs témoins le confirment. Arrivé à Gao à 15 h 57 *en compagnie* de Cyrille Pecheric, un collaborateur d'Antenne 2, le *pilote* suisse se serait opposé à la volonté de Thierry Sabine de repar*tir. Mais ce dernier s'étant installé* dans le cockpit avec ses trois passagers – Nathaly Odent, Daniel Balavoine et Jean-Paul Le Fur – et ayant mis en route la turbine, François-Xavier Bagnoud se serait alors résolu à monter à bord.

Ni plan de vol ni autorisation

Cinquante et une minutes plus tard, à 18 h 47, la Lada de Pierre Lartigue, puis la Range Rover de Michel Bosi sont arrêtées par l'hélicoptère posé au beau milieu de la *piste, à 21 kilomètres de l'arrivée.* Le vent de sable est tombé, mais il *fait nuit noire.* Sabine, estimant que *« c'est trop dangereux de repartir »*, demande aux équipages d'alerter l'organisation et de leur envoyer une voiture. Que s'est-il passé ensuite ? Pourquoi l'hélicoptère a-t-il, malgré tout, redécollé ? Pourquoi s'est-il écrasé et qui le pilotait à ce moment-là ?

Pour les premières questions, M. Bruno Bagnoud, pilote che*vronné* lui-même, fondateur de la compagnie d'hélicoptères Air-Glaciers, spécialisée dans le secours en montagne, émet des hypothèses : malaise du pilote, défaillance technique... *« A moins*, dit-il au journaliste suisse qui l'interroge, *qu'on ait tiré sur l'hélicoptère. »* Dans cette région frontalière du Mali avec le Burkina-Faso, pays ennemi, le couvre-feu est en vigueur à 18 heures, et Thierry Sabine, en décolant de Gao, n'avait ni déposé un plan de vol ni sollicité une autorisation.

« Le pilote aurait dû être François-Xavier Bagnoud », déclare M. Yves Benzaken, directeur commercial de la société Héli-France, qui avait loué trois appareils « avec pilote » à Thierry Sabine Organisation. L'enquêteur de la direction de l'aviation civile envoyé sur place dès le jeudi 16 janvier avec des experts de l'Aérospatiale et de Turboméca, les constructeurs de l'Ecureuil, démontrera-t-il le contraire ? Il déclencherait alors une belle bataille de procédure entre les experts des assurances.

La polémique soulevée par l'enquête éclair de M. Bruno Bagnoud au Mali – parti de Genève mercredi soir, il était de retour le samedi matin avec la dépouille mortelle de son fils – fait rebondir la question de la sécurité autour du Rallye, que Thierry Sabine avait voulu *« plus long et plus dur »* cette année.

> *La polémique autour de l'accident de l'hélicoptère remet en cause la conception que se faisait Thierry Sabine de Paris-Dakar.*

Pour le pilote suisse Michel Bosi, dont c'était le quatrième « Dakar » et qui était onzième au classement général au moment de l'accident, *« les concurrents étaient prévenus, ils savaient à quoi s'en tenir. D'ailleurs, je n'ai entendu personne se plaindre d'avoir été piégé »*. Mais il estime que l'organisation était insuffisante pour un parcours aussi difficile avec des temps de repos aussi réduits. *« Il s'est avéré qu'il y avait Sabine et personne d'autre*, dit-il. *Il a surestimé ses capacités et celles de son hélicoptère. Un seul appareil ne pouvait pas à la fois diriger la course, secourir des blessés et partir à la recherche des égarés. »*

« Plus que limite »

A moins de soutenir un rythme infernal. Or François-Xavier Bagnoud, vingt-quatre ans, un surdoué de pilotage, commençait à accuser la fatigue. Le soir au bivouac, il se confiait à ses copains valaisans de l'Ecurie des sables. Cinq à dix heures d'hélico par jour dans des conditions de tension extrême, c'était, disait-il, *« plus que limite »*. Le mardi matin 14 janvier, une demi-heure avant le départ de Niamey, il confiait à Michel Bosi : *« Si ça continue comme ça, on va se casser la gueule. J'ai envie d'abandonner. »*

Depuis quelques jours – les témoignages concordent, – Thierry Sabine s'installait de plus en plus souvent à la place du pilote. *« François-Xavier nous disait qu'il devait constamment réfréner les ardeurs de Thierry, l'aider et corriger ses approches grâce à la double commande »*, rappelle Michel Bosi. Rien n'établit que ce fut le cas le soir du drame : *« Thierry était incapable de piloter un hélicoptère de nuit, et il le savait mieux que personne*, a indiqué Patrick Fourticq, pilote de ligne à Air France et responsable de la flotte aérienne du Paris-Dakar. *Jamais François-Xavier Bagnoud ne lui aurait laissé les commandes pour un vol de nuit. »*

Hélicoptères : accidents en série

En 1984, l'hélicoptère de Thierry Sabine avait été détruit lors d'un atterrissage. Cette année, l'appareil d'Antenne 2 a subi le même sort. Sans faire de victime. En revanche, l'an dernier, sur le chemin du retour, l'un des trois hélicoptères mis à la disposition de TSO par l'Aérospa*tiale et Héli-France s'était écrasé en* Mauritanie, faisant un mort et quatre blessés graves. Michel Anglade, le pilote de Thierry Sabine pendant la course, est d'ailleurs toujours en convalescence.

Fatalité ? *« A la suite de cet accident et dans la perspective d'une reconduction de nos accords, nous avions demandé à TSO que certaines conditions de sécurité tant en vol que de maintenance soient respectées*, précise la direction de l'Aérospatiale. *Or nous n'avons jamais reçu de réponse. »*

Pour lui-même, pour son équipe et pour les concurrents, Thierry Sabine avait tendance à toujours repousser les limites du possible, parce que, disait-il, *« le Dakar n'est pas une aventure comme les autres »*. L'an dernier, après l'hallucinante étape de Tichit, en Mauritanie, où le Rallye s'était perdu corps et bien dans une tempête de sable, la peur rétrospective avait délié des langues. Notamment celle de Daniel Balavoine : *« C'est son truc à Thierry, ça, les missions impossibles façon commando en campagne*, disait-il le 19 janvier 1985. *Si quelques-uns veulent le suivre, ça les regarde. Mais j'ai bien l'impression qu'il ne va plus trouver tellement de clients à l'avenir. »*

Le 1er janvier 1986, ils étaient encore près de mille trois cents au départ à Versailles.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

ARCHÉOLOGIE

Découverte exceptionnelle dans le Gers

UN TRÉSOR GALLO-ROMAIN

Trente mille ou quarante mille pièces de bronze argenté pesant plus de cent kilos, six monnaies d'or (dont trois montées en pendentifs), six colliers de fils d'or ornés de pierres, trois bracelets en tôle d'or, cinq paires de boucles d'oreille et quatre bagues en or et pierres, dix pierres gravées en creux (des intailles), sept petites cuillers en argent, une statuette en ivoire (?) représentant peut-être Bacchus. Le tout en bon ou même très bon état.

Ce trésor, exceptionnel dans l'histoire de l'archéologie française, a été découvert le 19 octobre 1985 à Eauze, une petite ville de quatre mille habitants située dans le Gers (à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest d'Auch). Les monnaies, qui ont été nettoyées, révèlent déjà les effigies des empereurs romains Gallien, Philippe l'Arabe, Marc-Aurèle, Alexandre-Sévère et Hélagabale. Tout le trésor a été caché dans la terre entre le début et le dernier quart du troisième siècle de notre ère. Les bijoux, d'ailleurs, ressemblent beaucoup à des trouvailles de la même époque récupérées dans le nord et l'est de la France, aussi bien qu'en Vendée.

Mais le trésor d'Eauze est unique à ce jour : il est certainement complet et n'a pas été dispersé dès sa découverte comme le fut, en 1856, celui de Saint-Hilaire de Talmont (Vendée). Il pourra donc servir à l'étude de la circulation monétaire au troisième siècle et à celle du patrimoine d'une famille, aisée à coup sûr, effrayée par l'insécurité des temps.

La découverte d'Eauze est le résultat d'une coopération exemplaire entre la mairie et la direction des Antiquités de la région Midi-Pyrénées. Vers 1850, la construction d'une voie ferrée secondaire avait permis de voir qu'Eauze avait pris la suite d'Elusa, la capitale du peuple gaulois des Elusates.

Un plan d'occupation des sols fut dressé en 1983 par la mairie avec l'accord de la direction des Antiquités de Midi-Pyrénées : les zones « sensibles » du point de vue archéologique devraient être fouillées avant le début de tous travaux.

La découverte ayant eu lieu sur un terrain privé, la moitié du trésor revient de droit au propriétaire (1). Mais l'Etat peut toujours faire jouer son « droit de revendication » sur cette part, le propriétaire du terrain étant alors dédommagé.

YVONNE REBEYROL.

(1) Selon la loi du 27 septembre 1941, nul ne peut entreprendre sans autorisation des fouilles archéologiques, même sur un terrain lui appartenant.

ESPACE

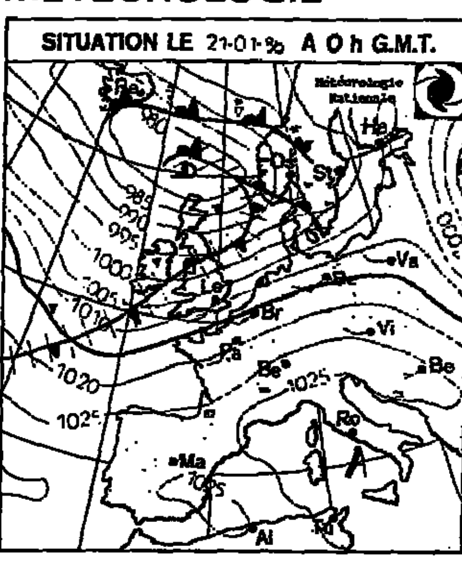
M. JEAN-CLAUDE HUSSON EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL-DÉLÉGUÉ DE L'IFREMER

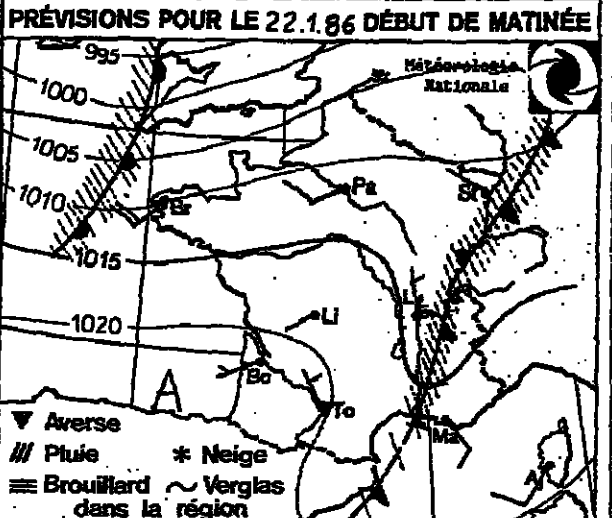
Directeur de l'établissement de Toulouse du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Jean-Claude Husson a été nommé directeur général-délégué de l'Institut français de recherches pour l'exploitation des mers (IFREMER). Il y secondera le PDG, M. Yves Sillard, lui-même ancien directeur général du CNES. La succession de M. Husson à Toulouse sera assurée par M. Jean-Jacques Sussel, directeur des affaires internationales et industrielles du CNES, lui-même remplacé par M. Daniel Sacotte.

[Né le 14 juillet 1937 à Ferryville (Tunisie), polytechnicien, M. Husson est diplômé des écoles d'application des officiers de marine et du service hydrographique de la marine. Entré au CNES en 1966, il y est chargé du programme de géodésie spatiale et prend en 1976 la direction du centre de Toulouse. Il est aussi président du groupe de recherches et d'études d'océanographie spatiale.]

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 janvier à 0 heure et le mercredi 22 janvier à minuit.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, le pays restera sous l'influence d'un courant perturbé de sud-ouest s'orientant progressivement à l'ouest en se renforçant. Des fronts d'activité modérée vont traverser la France avant l'arrivée d'une perturbation plus active dans la journée de mercredi.

Mercredi : prédominance d'un temps très nuageux, doux et humide, sur l'ensemble du territoire.

Le matin, une zone de temps couvert s'étendra du Nord-Est à la Provence et à la Corse. Elle s'accompagnera de précipitations faibles et discontinues sur les Alpes et le Jura, la limite pluie-neige se situant vers 900 mètres d'altitude.

Mis à part quelques averses locales sur le Nord-Pas-de-Calais, un temps calme mais toujours nuageux règnera partout ailleurs.

L'après-midi, des éclaircies temporaires se développeront près de la Méditerranée et sur le quart sud-est de la France. Ailleurs, un temps couvert et humide se généralisera, avec des bruines sur la moitié sud et des pluies sur la moitié nord.

Le vent de secteur sud-ouest se renforcera nettement en cours de journée sur l'ensemble du pays. Les rafales pourront atteindre en soirée 60 km/h dans l'intérieur.

Les températures, toujours très douces pour la saison, avoisineront un minimum de 6 à 7 degrés sur le littoral méditerranéen, 3 à 4 degrés ailleurs. Les maxima seront de l'ordre de 8 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, 10 degrés dans le Nord, 12 à 13 degrés ailleurs.

Evolution prévue pour la fin de semaine :

Après le passage jeudi et vendredi d'une perturbation qui traversera la France du Nord-Ouest au Sud-Est, le temps deviendra passagèrement plus froid et instable. A partir de samedi après-midi, une hausse généralisée du champ de pression rejettera vers la Scandinavie le courant perturbé.

Jeudi 23 : Temps très nuageux à couvert et pluvieux en toutes régions, à l'exception, le matin, du pourtour méditerranéen où quelques éclaircies se développeront encore. Ciel devenant cependant plus variable l'après-midi sur les régions situées au nord de la Seine, avec quelques éclaircies parmi les nombreux passages nuageux souvent accompagnés d'averses.

Vent d'ouest assez fort à fort, faiblissant dans la journée mais restant assez fort près de la Manche.

Les températures minimales seront de 3 à 6 degrés du Nord-Est au pourtour méditerranéen, 8 à 10 degrés sur les régions atlantiques, 5 à 8 degrés ailleurs. Les températures maximales seront de 14 à 17 degrés sur les régions méridionales, 10 à 14 degrés ailleurs.

Vendredi 24 : Le matin, temps très nuageux avec pluies ou averses. Au cours de la journée, ciel devenant plus variable avec fréquentes averses de la Manche au Massif Central et aux Alpes (averses et nuages plus nombreux au nord-est de la Seine). Assez belles éclaircies sur le Sud-Ouest (excepté sur les Pyrénées où les nuages resteront abondants) et le Midi méditerranéen, mais risque d'averses en Corse.

Vent s'orientant au Nord-Ouest assez fort.

Les températures minimales seront en hausse de 1 à 3 degrés sur les régions de l'Est, stationnaires sur la moitié ouest. Les températures maximales seront en baisse de 2 à 5 degrés.

Samedi 25 : Temps variable avec averses le matin de la Manche orientale à l'est du Massif Central et au nord des Alpes (averses de neige possibles à basse altitude et localement en plaine dans le Nord-Est). Averses s'atténuant par l'Ouest dans la journée et généralisation à l'ensemble du pays d'un temps ensoleillé.

Mistral en vallée du Rhône.

Les températures minimales seront en baisse de 3 à 4 degrés (faibles gelées dans l'intérieur). Les températures maximales seront encore en baisse de 1 à 3 degrés.

Dimanche 26 : Nombreux brouillards matinaux parfois givrants. Temps bien ensoleillé dans la journée. Quelques passages nuageux sur le Nord dans la matinée.

Les températures minimales seront encore en baisse de 1 à 3 degrés (nombreuses gelées dans l'intérieur), excepté sur les régions de l'Ouest où elles seront en légère hausse. Les maximales seront sans grand changement.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 20 janvier, le second le minimum de la nuit du 20 au 21 janvier) : Ajaccio, (n.c.) et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 12 et 1 ; Bréhat, 11 et 7 ; Brest, 10 et 7 ; Cannes, 17 et 4 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 8 et – 2 ; Dijon, 9 et – 4 ; Dinard, 11 et 6 ; Embrun, 10 et – 4 ; Grenoble-St-M.-H., 11 et – 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 11 et – 4 ; La Rochelle, 11 et 7 ; Lille, 9 et 4 ; Limoges, 8 et 1 ; Lorient, 11 et 8 ; Lyon, 8 et – 3 ; Marseille-Marignane, 12 et 0 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 16 et 7 ; Paris-Montsouris, 10 et 3 ; Paris-Orly, 9 et 4 ; Pau, 12 et 1 ; Perpignan, 15 et 7 ; Rennes, 10 et 5 ; Rouen, 9 et 4 ; Saint-Etienne, 8 et – 3 ; Strasbourg, 9 et – 1 ; Toulouse, 11 et 0 ; Tours, 9 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés ; Genève, 9 et – 3 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 10 et 7 ; Madrid, (n.c.) ; Rome, 15 et 4 ; Stockholm, – 8 et – 9.

Amsterdam, 2 et – 8 ; Athènes, (n.c.) et 11 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 4 et – 1 ; Bruxelles, 2 et – 2 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, – 2 et – 5 ; Djerba, 15 et 11 ; Genève, 4 et – 6 ; Istanbul, 11 et 10 ; Jérusalem, 18 et 5 ; Lisbonne, 13 et 11 ; Londres, 3 et – 3 ; Luxembourg, 1 et – 4 ; Madrid, 9 et 1 ; Montréal, – 6 et – 19 ; Moscou, – 7 et – 10 ; Nairobi, 28 et (n.c.) ; New-York, 3 et – 3 ; Palma-de-Majorque, 13 et 2 ; Rome, (n.c.) et 4 ; Stockholm, – 3 et – 8 ; Tozeur, 16 et 5 ; Tunis, 13 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

EXPOSITION

L'ANNÉE DE LA COMÈTE. – Le Centre scientifique d'Orsay, université de Paris-Sud, organise jusqu'au 2 février inclus une exposition « Halley 86, une recherche internationale ». Thèmes traités : la comète et ses divers passages ; son étude scientifique par sondes spatiales et observation au sol ; la coopération internationale France-Europe, URSS, Etats-Unis et Japon, l'intérêt de ces recherches et les budgets spaciaux des divers pays ; la participation aux missions spatiales de l'Institut astrophysique d'Orsay.

★ **De 9 heures à 18 heures, en semaine, et de 14 heures à 19 heures, le dimanche. Accès par le RER B, gare Orsay-Ville, et par la N 118. Renseignements : tél. 69-41-77-30.**

DES CHATS DANS LA VOLIÈRE. – L'Association nationale féline organise les 25 et 26 janvier à l'espace Wagram son exposition internationale annuelle qui réunira cinq cents chats de toutes races (chartreux, persans, siamois, abyssins, sphynx et skaugatts). Une volière de 2 mètres de haut sur 3 mètres de large permettra à douze chinchillas d'évoluer. Seize artistes exposeront des œuvres spécialement réalisées pour l'occasion sur le thème du chat (bijoux, peintures, tapisseries ou sculptures).

★ **Espace Wagram, de 10 heures à 19 heures, sans interruption. Renseignements : 45-45-31-31.**

VOYAGE

L'INDE DES PRINCES. – Dans la foulée de l'exposition sur « Les textiles de l'Inde », l'Union des arts décoratifs propose, du 26 février au 14 mars, un circuit à travers le Rajasthan et se terminant à Bénarès. L'Inde des maharadjahs, des temples, des palais et d'un artisanat millénaire. Delhi, le Shekhavati, Jaipur, Amber, Jodhpur, Jaisalmer, Udaipur, Agra, et Bénarès. Prix par personne en chambre double : 18 850 F.

★ **Renseignements : Monique Ricour Kenedy, secrétaire général des Amis de l'UAD. Tél. : (1) 42-60-32-14, poste 978, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris.**

MODE

Tendances pour l'hiver prochain

Après le Bijhorka, qui regroupe bijoutiers, horlogers, orfèvres et fabricants de cadeaux, dont les portes viennent de fermer, le parc des expositions de la Porte de Versailles s'ouvre aux différentes manifestations professionnelles de la mode d'hiver 1986.

Du 25 au 28 janvier : la maroquinerie et les articles de voyage.

Du 1er au 4 février : Salon international de l'habillement masculin.

Du 15 au 19 février : Salon international du prêt-à-porter féminin, complété de la section « boutiques ».

Du 15 au 18 février : Salon international de la lingerie.

Du 27 février au 1er mars : Metivet, salon régional des industries du vêtement à la Foire de Lille.

Du 15 au 18 mars : première vision de Tissus-création à Paris-Nord.

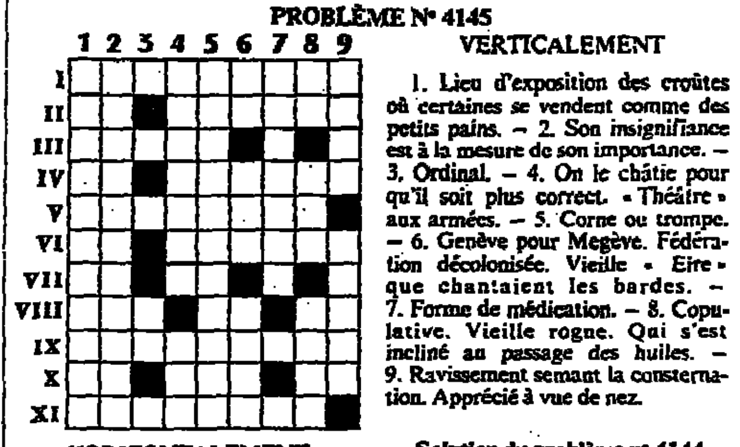
Du 15 au 26 mars : les couturiers créateurs dans la Cour carré du Louvre.

Du 22 au 25 mars : Salon international de la fourrure.

N. MONT-SERVAN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4145



HORIZONTALEMENT

I. Fait sa pelote avec des ficelles. – II. Le jaune est affiné et le noir raffiné. Obligea un captif à quitter prématurément un « ballon ». – III. Savoyarde industrieuse. – IV. Participe passé. Rose à Bréhat. – V. Moyen de lutte contre l'oppression. – VI. Négation. Tartes à la fraise ou à la poire. – VII. Extrait de « l'Aiglon ». Préposition. – VIII. Béat ou pas, il est toujours bienheureux. Personnel. Indéfini. – IX. Nantirait d'obligations. – X. Liaison que « Marius » ne saurait tenir secrète. Pacte d'alliance. Négation. – XI. Bahut sans buffet.

VERTICALEMENT

1. Lieu d'exposition des croûtes où certaines se vendent comme des petits pains. – 2. Son insignifiance est à la mesure de son importance. – 3. Ordinal. – 4. On le châtie pour qu'il soit plus correct. « Théâtre » aux armées. – 5. Corne ou trompe. – 6. Genève pour Megève. Fédération décolonisée. Vieille « Eire » que chantaient les bardes. – 7. Forme de médication. – 8. Copulative. Vieille rogne. Qui s'est incliné au passage des huiles. – 9. Ravissement semant la consternation. Apprécié à vue de nez.

Solution du problème n° 4144

Horizontalement

I. Moraliste. – II. Inanition. – III. Rad. Berge. – IV. Ogive. Er. – V. Ira. Rat. – VI. Tête. Tr. Se. – VII. Etireur. – VIII. Mou. Ce. C.A. – IX. Ebruiter. – X. Ne. B.D. Réa. – XI. Tiqueté.

Verticalement

1. Miroitement. – 2. Onagre. Obéi. – 3. Radiateur. – 4. An. Ubu. – 5. Liberticide. – 6. Ite. Arrêt. – 7. Sir. Ere. – 8. Toge. Sucre. – 9. Enervera. As.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 20 et mardi 21 janvier :

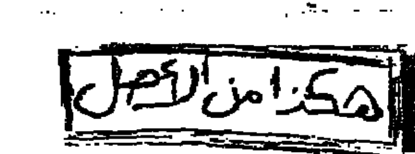
UN DÉCRET

● N° 86-89 du 17 janvier 1986 modifiant le décret n° 81-1067 du 3 décembre 1981 modifié instituant une aide exceptionnelle destinée à concourir au rétablissement de certaines exploitations en difficulté.

DES ARRÊTÉS

● Du 8 janvier 1986 portant création du Comité national « Verdun 1986 ».

● Du 10 janvier 1986 fixant le montant provisoire des dépenses d'équipements immobiliers prévues par la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'Etat, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité.



culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

L'enlèvement

1 A L'ATTENTION DU PRÉFET DE POLICE

« CE mardi 14 janvier – mardi dernier, – Monsieur le Préfet, j'ai commis l'imprudence d'aller déjeuner avec mon épouse dans le dix-huitième, au 57 de la rue Caulaincourt, chez Clodenis, sans avoir pris l'élémentaire précaution de vous en avertir comme ça devrait *être la règle dans un* Etat policé, quand on change d'arrondissement. Cette immense rue Caulaincourt, très vaste, ne pose pas, *m'a-t-il semblé, de graves problèmes* de circulation. Et d'autant moins qu'il n'est pas permis de stationner du côté des numéros pairs – *notez ce détail*, – et personne, ce jour-là, dans mon souvenir, n'enfreignait ce juste règlement.

Nous trouvâmes *la place adéquate* – je devrais dire mon épouse trouva, – puisque j'ai suivi au pied de la lettre depuis toujours ce conseil antique qui *agrémente parfois notre* courrier : « Boire ou conduire, il faut choisir », et qu'il m'arrive dans les grandes occasions quotidiennes *de boire* un verre ou deux, et parfois plus. Et après avoir sorti de mon gousset toute la ferraille voulue pour m'acquitter de la taxe de stationnement, c'est *le* cœur tranquille que nous gagnâmes d'un bon pas de viveur endurci la chaude salle à manger de Deny Gentes « avec ses grands miroirs et ses jolis *bouquets* ». *Rien* dans ce déjeuner ne rompit le charme. Ni les huîtres (des spéciales) au beurre blanc, ni la brandade de morue à la nîmoise (M. Gentes est de Nîmes si son chef est d'Osaka. Notons au passage qu'il y a de *plus en plus de bons* chefs japonais qui officient à Paris. Méfiance *!*). *Evidemment*, quand nous quittâmes à regret ces lieux charmants, ce *fut pour constater que* la voiture avait disparu. Vous vous en doutiez. Je vous éviterai les longueurs. Le doute imbécile. *« Mais est-ce que tu ne l'avais pas rangée plus bas ? » ou « Tu crois qu'elle a été volée ? »*. Le retour penaud vers le restaurant après un arrêt dans une papeterie-marchand de journaux où je trouvai *le Monde*. Après tout, c'était mon jour. Tout n'était pas perdu : j'allais pouvoir me lire ! Les coups de téléphone de M. Gentes aux différents commissariats.

La recherche de l'adresse exacte de la fourrière du quartier. La demande d'un taxi pour s'y rendre. Pendant qu'on s'agitait, et pour ne gêner personne, assis devant une table vide, tout seul dans mon coin, j'épluchais avec plus d'agacement qu'à l'accoutumée les coquilles, les erreurs qui émaillaient mon propos. Pourquoi à la ligne *« je ne suis pas l'un des trois. M. de Monzie non plus... »*, Monzie avait-t-il été remplacé par M. de Broglie ? Tout à la fin de l'article, quand je me fais la remarque à voix basse que Milena Jesenska *est née la même année et*, à un jour près, le même jour que ma mère, quelqu'un du journal qui avait dû encore les mieux connaître que moi avait remplacé hardiment le mot « année » par « heure », etc. Ces fadaises avaient le mérite de me faire oublier que le temps passait et que j'avais un article à terminer *le soir même. Il ne faut pas grand-chose pour* qu'un homme de lettres perde de vue ses vrais soucis : que sa vanité soit piquée.

A la fourrière la plus proche du quartier, et moyennant une assez longue attente et le paiement de la somme de 471 francs, nous eûmes la permission de reprendre notre voiture après qu'on nous eut délivré les deux volets de la contravention : petite contravention n° 2 de 230 francs. A mon avis, Monsieur le Préfet, cette justification était une erreur. Quand on commet une injustice, on ne donne *pas de précisions*. On y va carrément. Et taisez-vous ! Et c'est comme ça ! Et circulez ! Et vous voulez mon poing sur la gueule ! Car presque tout était faux dans l'avis de contravention rédigé par l'agent 25 687 service 018. Comme motif, il indiquait : *« Stationnement sur emplacement réservé aux véhicules de livraison. »* Et un peu plus bas : *« Enlèvement demandé. »*

Je pourrais mentir puisque, comme vous allez le voir, l'agent, lui, ne s'en est pas privé. Mais non, ce ne serait pas le jeu, ce ne serait pas drôle. Il est vrai que le véhicule de ma femme empiétait quelque peu sur la bande jaune, mordait, comme on dit. Il avait un pied (le plus grand) dans la vertu *et l'autre (le petit) dans* le vice. Cela n'empêcherait en rien d'éventuels camions ou camionnettes de faire leur travail de livraison, et s'il y a reconstitution vous le verrez de vos propres yeux. Mais je l'avoue : nous mordions, nous mordions peu mais nous mordions. Et c'est déjà trop. Et cela méritait amende. Pas enlèvement en plein Paris à 14 h 40, mais amende. Ces amendes sont nécessaires. L'Etat, ces jours-ci, a particulièrement besoin d'argent. N'allait-il pas me rendre, le lendemain 15 janvier, ce qu'il m'avait pris, il y a quelques années, lors de l'emprunt obligatoire 1983 et me le rendre *avec intérêt*. Et nous étions des millions *comme ça. Un portfolio, un loto* où tout le monde allait gagner. Je trouve normal et juste que lorsque l'État nous rembourse il nous demande de l'aider à le faire. *C'est si rare.*

L'ennui, Monsieur le Préfet, c'est que l'agent en question n'y a pas été de main morte. Il indique comme lieu d'infraction : 36, rue Coulaincourt. Coulaincourt, passe encore ! *Le Monde, nous venons de le voir, ne manque pas de* coquilles. Pourquoi une aubergine n'aurait-elle pas des pépins avec les noms propres ? Mais 36, *c'est faux. C'est pair. C'est formellement interdit*. Et je peux vous jurer qu'avec un chiffre pareil ce n'est pas la douce amende à 230 francs que j'aurais eue, *mais la notice n° 5*, celle à 900 francs. Et l'enlèvement. Remarquez, l'enlèvement, je l'ai eu. Et j'en viens à me demander *si ma femme n'a pas eu tort de choisir le bon côté*. Au 36, c'était si gros que personne, peut-être, ne l'aurait vue. Sur l'avis de contravention, à « voitures », il y a huit possibilités qui vont de *Renault (1) à autres (8) en passant par* Citroën, Opel, Ford, etc. L'agent a mis une croix à Fiat (5). L'embêtant, c'est que la voiture de ma femme est une brave et banale Peugeot 305 (779 DJZ 75, *notez, notez*).

Deux hypothèses :

a) L'agent était, avec mon respect, dans un état d'ébriété, et voyait impair en pair, Fiat en Peugeot.

b) *Il y a bien eu à un* moment une voiture qui stationnait au 36. Un citoyen zélé derrière ses persiennes a fait son devoir, mais quand le camion-grue *est arrivé*, la *voiture* était déjà repartie. Et comme ces camions appartiennent désormais à des sociétés privées, pour ne pas perdre de l'argent et *du temps, on a décidé* d'enlever la première voiture venue, celle d'en face, la nôtre. Ce n'est *pas grave*. Un bouquet de fleurs pour ma femme, une lettre d'excuses et mon chèque, je ne demande, pour le moment, rien de plus.

Tout de même, s'il y avait *eu meurtre* au 36, et si l'agent ou le témoin avait pris par distraction le passant du 33 ou du 45 pour le tueur du 36, le béret pour la casquette, ç'aurait pu avoir des conséquences, ce genre de témoignage, *non* ? Comme Fabius, je suis troublé ! »

2 PAS DE PANIQUE !

POUR me changer les idées, je me suis jeté en arrivant, et dans l'impossibilité de faire autre *chose, sur un manuel* à l'usage des phobiques, des angoissés et des peureux, *Pas de panique !* du docteur Gérard Apfeldorfer (Hachette), qui est un psychiatre, membre de la *Société française de thérapie comportementale*. Etant facilement agoraphobe, claustrophobe, n'étant pas particulièrement rassuré dans les avions ou les métros, n'aimant pas m'aventurer sur un balcon situé au huitième étage, ayant l'impression d'accomplir un exploit quand je vais dîner à la tour Eiffel, je me suis dit que j'allais *trouver dans ce livre* mon bonheur et peut-être le vôtre. A la fin de l'ouvrage, vous trouverez d'ailleurs une table alphabétique des phobies, qui va de l'anginophobie à la potamophobie, en passant par la cartophobie et la clinophobie. Plus de cent phobies sont recensées, aussi ce serait bien le diable si vous ne trouviez *pas dans le tas une phobie qui soit à votre taille.* Ce bon docteur, qui est un malin, nous indique les moyens de nous guérir tout seul presque sans bourse délier (le manuel ne coûte que 78 francs). Il ne manque pas d'humour, d'ailleurs, ni de sadisme, ce médecin ! Dans la section « J'étudie mes peurs à la loupe », il nous *conseille* avant de nous soigner de passer en revue toutes nos phobies, et il nous met en garde contre nos phobies masquées. Oui, une phobie en *cache souvent une autre. L'exemple* qu'il nous offre est le meilleur moment du livre. Il imagine un agoraphobe qui, ayant suivi ses précieux conseils, est enfin guéri de sa peur des grands espaces. Il s'octroie en récompense *« une petite promenade champêtre. Soudain, au détour d'un chemin, vous apercevez quelques corbeaux perchés sur un arbre. Vous paniquez et devez vous rendre à l'évidence : peut-être ne craignez-vous plus les espaces découverts, mais vous avez une peur bleue, irraisonnée de ces gros volatiles. En fait, vous avez été toujours phobique des oiseaux, mais comment auriez-vous pu vous en rendre compte puisque, depuis des années, vous ne sortiez pour ainsi dire plus de chez vous ? »*. Devant un tel exemple, la conclusion me semble évidente, et sans docteur : il faut garder nos vieilles phobies domestiques, dont nous avons l'habitude, de peur qu'en les gommant sans précaution, nous ne découvrions à leur place des phobies effrayantes, toutes *neuves, pleines de santé et d'appétit*, qui nous mangeraient tout cru. C'est d'ailleurs un peu ce que disait Freud, à propos des névroses, non ?

CINÉMA

« PLENTY », de Fred Schepisi

Too much

Décidément, la guerre ne vaut rien à Meryl Streep. Surtout celle de 1939-45, qui la laisse toujours dans le plus grand délabrement. Admirable dans *la Maîtresse du lieutenant français, elle vivait le cauchemar que l'on* sait dans *le Choix de Sophie*, où, à la suite d'une incarnation peu convaincante du personnage de Styron, elle devenait folle.

Aujourd'hui c'est dans *Plenty*, de l'Australien Fred Schepisi, qu'elle perd doucement mais sûrement les *pédales. Au début, ça ne se voit pas* trop. Susan fait partie d'un groupe de *résistants dans la région de Poitiers* qui réceptionnent les colis parachutés la nuit, non loin d'un joli château *et d'un amour de village propret* avec ses péquenots de Français, très béret basque et Bhyrr-cassis. Un beau soir, c'est un agent, Lazar, qui lui tombe du ciel, et rebondit aussitôt *dans son lit pour une brève mais* émouvante veillée d'amour. Vue comme ça, la guerre est *jolie. Si jolie* que Susan *ne s'en remettra pas.*

Les décombres en temps de paix n'ont plus rien d'héroïques, ce ne sont que des ruines à relever. Ennuyeuses les ruines. A Bruxelles, *Susan rencontre* Brock (Charles Dance), un blond et fade diplomate qui travaille pour Darwin, exquis vieillard (Sir John Gielgud), ambassadeur de Sa Majesté, ancienne école comme son âge l'y autorise aisément. A Londres, Susan fait la connaissance d'Alice (Tracey Ullman), *une fille dégourdie et rigolote*, et de Mick (Sting), séduisant prolétaire. Elle quitte son Brock sur le champ avant de se faire une grande déprime. A ce point du film, le spectateur est déjà, lui aussi, en proie à un léger coup de mou. Il a du mal à suivre le scénario erratique où va s'abîmant la santé de Susan. Et les choses se gâtent, bien sûr, quand Brock, le fidèle, vient au secours de sa femme.

On ne sait *lequel des deux est le* plus exaspérant. Lui est d'une gentillesse de caniche, trop patient, trop *bonasse, trop niais. Elle est à gifler* toutes les cinq secondes. Elle passe du stade d'enquiquineuse un peu fantasque, *à celui, aigu, de la dinguerie* agitée, glissant par toutes les variantes de l'hystérie croissante en *très grande slalomeuse du genre.* Et même dans la confusion où l'on est – de ne pas être certain que les bobines du film sont projetées dans le bon ordre, – cela nous réserve *quelques moments d'intimité* joyeuse : après avoir brisé la carrière de son mari, Susan casse tout dans l'appartement et arrache le papier peint des murs, en trépignant, tandis que Brock, très *british* dans l'orage, à l'abri de son fauteuil club, suggère calmement : *« Il y a du Nembutal dans le tiroir, ma chérie. »* C'est parfois beau la vie à deux.

L'étonnant est que, avec tous ces *dérapages, le film, longtemps* ennuyeux, finit par être attachant comme un roman de *Doris Lessing*, et drôle de sang-froid, dans sa dernière demi-heure. L'interprétation est, *par ailleurs, de très bonne qualité.*

MICHEL BRAUDEAU.



Meryl Streep : « une femme en colère »

« *Susan est insupportable à cause* de la pureté de ses opinions et de ses exigences vis-à-vis du monde. Elle a trente-cinq ans, mais elle se comporte comme si elle en avait encore *dix-sept ou dix-huit*. Avec ces mêmes passions et ces mêmes contradictions que nous acceptons chez les adolescents mais pas chez les adultes.

» *Je ne savais pratiquement rien* sur le rôle des femmes dans la Résistance. En particulier sur les Anglaises qui ont œuvré pendant la guerre en territoire français. David Hare nous avait *montré un documentaire* sur l'entraînement que subissait cette troupe d'élite. *C'étaient presque... des kamikazes*, partis volontaires pour une mission suicide. On les parachutait de nuit au milieu de nulle part. A eux, à elles ensuite de se débrouiller. Ils *avaient tous dix-huit*, dix-neuf ans. Et l'homme qui les recrutait disait calmement qu'à son avis les femmes *font de meilleures espionnes : elles* ont la tête plus froide, elles sont plus implacables.

» *Un jour, je regardais à la télévision* la retransmission d'une commémoration sur les plages de Normandie. *Reagan s'y était rendu en* visite officielle, et un grand nombre de vétérans américains qui avaient *combattu en France avaient fait* le voyage. Ils étaient là, debout, bien droits ; et il était évident qu'en dépit – ou peut-être à cause – des amis perdus et du sang versé à une période cruciale dans une vie – dix-huit, dix-neuf ans – il était évident que rien, en temps de paix, ne pouvait *rivaliser en intensité* avec ce qu'ils avaient vécu. Je regardais leurs visages, je les écoutais, et ils *disaient tous la même chose : « Ça a été la plus belle époque de ma vie. »* Un peu comme une liaison. Ou un premier amour. »

Propos recueillis par HENRI BEHAR

EXPOSITIONS

DEUX SIÈCLES DE COMMUNICATION A DISTANCE

Hommage à l'homme pressé

Le Musée national des techniques, installé au cœur de Paris sur le site de l'*ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs*, mérite mieux. Rares sont en effet les visiteurs qui se penchent sur les machines artisanales de notre proche passé. Or, si le conservateur se *désole*, le promeneur, lui, se régale. Faute d'affluence, ce dernier peut jouir en toute quiétude d'un itinéraire sans flèche, passant de la section réservée aux improbables véhicules à vapeur du XIX[e] siècle à celle des outils agricoles des campagnes françaises de la même époque.

Charme discret des arts et métiers. Une des premières voitures Panhard (1896), arrêtée pour toujours à quelques mètres d'un avion Breguet (1911), fait bon ménage avec l'immense pendule de Foucault (1851) montrant la rotation de la Terre.

Cette mécanique a de l'âme et l'exposition actuelle « Interférences : deux siècles de communication à distance », est fidèle à cette poétique de l'objet. Les organisateurs ont voulu cette *fois visualiser* sans lourdeur excessive les deux cents ans d'évolution de nos appareils à communiquer.

Le passage du télégraphe à l'informatique ne déclenche pas les *habituels trémolos sur le progrès* mais donne lieu au contraire à une lecture passionnante (à travers quelque cent soixante pièces, gravures, récepteurs, postes, bandes dessinées), où l'institution militaire et l'industrie se « stimulent » réciproquement. Les signaux optiques de Chappe *annoncèrent les victoires de* Napoléon tout comme durant la première guerre mondiale l'armée française eut *le monopole* de la TSF.

Cet héritage guerrier, dont l'avatar moderne serait la « guerre des étoiles », servira de toile de fond à la production marchande du téléphone et de la radio, qui, peu à peu, deviennent *des instruments de notre quotidien*. Et c'est très heureusement à cette invasion de l'intimité et non au mode d'emploi pseudo-scientifique d'un prototype que l'exposition s'attache. Le dessin d'un couloir de *métro (1934)*, pendant la retransmission des obsèques de Poincaré, montre des usagers interloqués. Un nouveau personnage vient d'apparaître dans l'iconographie *populaire* : le télégraphiste. Type même de l'homme pressé, il symbolise la transmission rapide des nouvelles, et, du même coup, renverse tout sur son passage. *Voyez le garçon pâtissier ahuri sur cette affiche de 1898* qui répand sa marchandise sur le *trottoir à cause de ce démon de la* technologie qui, du haut de sa bécane, s'est précipité contre lui.

Sidérante vitesse, en 1830, le sémaphore de Chappe reliait Bayonne à Paris en quelques heures alors qu'une malleposte mettait quatre jours pour parcourir le même trajet. Aujourd'hui, l'ancêtre de la télévision, le pantélégraphe (1861), a l'air d'un dinosaure, mais cette vieille bête a eu une sacrée descendance...

BERTRAND RAISON.

★ Conservatoire national des arts et métiers, jusqu'au 29 mars.

CULTURE

OPÉRA

« LA TRAVIATA », au palais Garnier

Plus fastueux qu'émouvant

La première de *la Traviata*, lundi au palais Garnier, dans la production de Franco Zeffirelli du Teatro Comunale de Florence, sentait la poudre. L'immense succès du film, la perspective du gala en costumes d'époque qui sera retransmis le 23 janvier dans cent deux villes de France sur grand écran, la présence de la jeune diva Cecilia Gasdia, attisaient les appétits des siffleurs qui se considèrent comme les arbitres du goût à l'Opéra de Paris. Ils se sont fait les dents sur la Gasdia à la fin du premier acte, mais, submergés par les acclamations, s'en sont pris finalement au chef d'orchestre, Zubin Mehta, et au metteur en scène, selon une coutume parisienne qui commence à faire long feu.

Ce grand spectacle ne méritait pas de telles manifestations ridicules, ni peut-être l'enthousiasme quelque peu forcé qui leur répondait, parce que, précisément, le spectacle l'emporte de beaucoup sur l'émotion musicale et le drame intimiste de Verdi. Amoureux de théâtre, Zeffirelli exalte l'opéra, et autant le bâtiment que le genre. Les continuels changements à vue d'énormes décors circulant au galop (au premier acte notamment), l'immense salle de bal impérial lourdement surchargée, les flots de toilettes Winterhalter, le ballet tauromachique et l'humiliation de Violetta sous une pluie de serpentins et de confettis, tiennent la dragée haute aux fastueuses images du film du même Zeffirelli.

Pour rétablir l'équilibre, il faudrait de puissantes personnalités dramatiques et lyriques, comme l'étaient au cinéma les inoubliables Stratas et Domingo. Cecilia Gasdia est encore trop jeune pour endosser le rôle de Violetta dans toute son envergure douloureuse et sublimée ; la voix, belle et généreuse, se tend à l'excès, chante parfois légèrement trop haut, ne parvient pas à modeler chacune des expressions que Verdi a si pathétiquement inscrites dans cette musique branchée sur les nerfs.

De plus, on la sent téléguidée par la main impérieuse de Zeffirelli qui lui tient la bride courte et lui impose un parcours de mouvements, de trajectoires, de gestes, d'expressions, très chargé, surtout au premier acte ; et cela l'empêche sans doute de respirer, de s'imposer vraiment et surtout de nous émouvoir.

Elle ne trouve guère de secours, il est vrai, en Giacomo Aragall, congestionné dans son faux-col, soucieux avant tout de bien chanter, poussant avec quelque effort ce timbre durci malgré sa richesse foncière et ses belles demi-teintes, au jeu curieusement inexpressif. Lajos Miller, au contraire, est un père noble fort compatissant, bien chantant, adoré de son fils et de sa fausse belle-fille, dont on remarque à peine le caractère assez répugnant. Les rôles secondaires sont fort bien tenus par la troupe de l'Opéra, cependant que les chœurs de Jean Laforge jouent pleinement leur rôle.

En définitive, il s'agit là d'un spectacle parfaitement mis au point, efficace comme une comédie musicale américaine (on le retrouvera au Metropolitan de New-York), dirigé par Zubin Mehta à un train forcené, avec quelques épanchements sentimentaux un peu trop marqués compensant un éclat d'acier. Mais, s'il satisfait pleinement l'œil par ses opulents décors et ses merveilleux éclairages, il ne touche guère le mystère des âmes souffrantes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dix-sept représentations jusqu'au 31 mars, avec quelques changements de distribution (notamment Etelka Csavlek dans le rôle de Violetta entre le 26 février et le 14 mars).

« LA FIANCÉE DU TSAR », à Monte-Carlo

Un petit Bolchoï

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. – L'Opéra de Garnier face à la mer à Monte-Carlo, quel beau lieu pour la nostalgie ! Il fut le refuge des Ballets russes de Diaghilev, et Galina Vichnevskaïa et Rostropovitch y ont pieusement reconstruit un coin de leur pays, mieux, un petit Bolchoï. Il existait déjà depuis vingt ans quand, en 1899 à Moscou, fut créée cette *Fiancée du tsar*, de Rimski-Korsakov, ressuscitée par Galina, abandonnant cette fois le rôle qu'elle a illustré (1) pour mettre en scène cette œuvre quasi inconnue chez nous et se retrouver ainsi pendant quelques jours dans sa chère patrie.

La musique n'a certes pas la force abrupte, l'irrécusable vérité de celle de Moussorgski ; elle revient curieusement aux formes classiques, airs, ensembles et chœurs à la manière de Glinka, avec une couleur russe très marquée. Mais le raffinement de l'écriture orchestrale, la qualité de la plastique vocale, rachètent jusqu'à un certain point la faiblesse de l'intensité dramatique. Et Rimski-Korsakov a trouvé, pour les deux grands rôles de femmes, des accents très beaux dans la passion exacerbée de Lioubacha et surtout l'innocence rayonnante de Marfa ; la scène de la folie en particulier, étrange, douce et poignante, ne ressemble à rien d'autre, et l'on comprend que Galina Vichnevskaïa ait voulu la faire revivre.

Les décors et les costumes de Zack Brown obéissent au réalisme historique le plus minutieux : murs de bois, énormes poêles, clochers à bulbes, arbres en fleur, salles voûtées du Kremlin, diadèmes dorés des femmes, robes chamarrées. Et la science des groupes comme des gestes se réfère au vocabulaire habituel du Bolchoï, avec de belles idées neuves, telle la vision saisissante d'Ivan le Terrible passant en revue un escadron de femmes pour choisir son épouse, ou encore celle de la foule des amis de Likov prosternés soudain devant Marfa au moment où l'on apprend qu'elle a été désignée comme tsarine.

La représentation paraît cependant un peu compassée, à l'image de ces airs et ensembles qui alourdissent et ralentissent l'action, avec des chanteurs honnêtes sans plus, d'où ressortent heureusement les deux cantatrices qui soutiennent l'œuvre, deux Polonaises : la Lioubacha de Stefania Toczyska, violente, cabrée par la jalousie, au timbre rude près de se briser, et surtout la Marfa de Barbara Madra, voix poétique gonflée de sève, irisée de tendresse et de langueur, gaie comme un chant d'oiseau, qu'on retrouve à la fin aussi touchante et naïve, comme le spectre de son bonheur passé.

Mais c'est l'excellent Orchestre de Monte-Carlo qui a le parfum russe le plus pénétrant, tant Rostropovitch lui communique sa vivacité et sa fièvre, fait ressortir le moindre frémissement d'une mélodie, la douleur d'un hymne au tsar ou d'une marche de pèlerins, la poésie transparente de ces thèmes d'allure populaire et la finesse de l'écriture contrapuntique, enfin la grande pulsation dramatique du dernier acte, soulignant avec discrétion tout ce qui fait le prix de cette œuvre recréée dans l'exil.

J. L.

(1) Il en reste un témoignage enregistré au Chant du Monde, trois disques LDX 78.641/43.

★ Prochaine représentation à Monte-Carlo ce 21 janvier à 20 h 30. Cette production sera ensuite transportée à l'Opéra de Washington.

ROCK

Microdisney au Théâtre le Splendid

Leur deuxième album *(The Clock Comes Down The Stairs)* est sorti depuis peu. Pour les situer, on peut citer *Orange Juice* (la voix traînante et modérée, les arrangements futés), *Prefab Sprout* (les mélodies pastels), *Pale Fountains* (l'acoustique déliée, les climats en clair-obscur). Mené par l'Irlandais Sean O'Hagan depuis 1982, Microdisney s'inscrit dans ce courant anglais qui renoue avec la fraîcheur pop des années 60. Ils jouent simple et tranquille, balancent en douceur sur tempo moyen. Tout est ciselé, placé au bon moment, les guitares en dentelles, les harmonies précieuses, les finesses de style, ici un violon amer, là un harmonica discret, ailleurs un piano teinté jazz. Les références sont diluées : country, blues, folk, le ton est actuel. Sur la pochette de leur premier album *(Everybody Is Fantastic)*, on pouvait lire : *« Pour un plaisir d'écoute optimal, merci d'écouter ce disque au moins quatre fois. »* C'est vrai, le charme de ces petits Mickey opère sur la distance.

A. W.

★ Ce mardi 21 janvier à Lyon ; le 22 au Théâtre le Splendid à 20 heures ; le 23 à Rennes ; le 24 à Tours. *The Clock Comes Down The Stairs* (Virgin, 70419).

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

1951. – LES TRACES : American Center (43-35-21-50), 21 h.
ARSÈNE ET CLÉOPATRE : Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 45.
MÉTAMORPHOSE : Lucernaire (45-44-57-34), 18 h.
DEUX TROUS ROUGES AU COTÉ DROIT : Porte de Gentilly (45-80-20-20), 20 h 30.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER : Plaine (48-42-32-25), 20 h 30.
IL TRIONFO DELL'AMORE (en italien) : Chaillot Gémier (47-27-81-15), 20 h 30.
FAISONS UN RÊVE : Saint Georges (47-78-63-47), 20 h 45.
LE VEILLEUR DE NUIT : Théâtre 13 (45-88-16-30), 20 h 30.
LE TOMBEUR : Porte Saint-Martin (46-07-37-53), 20 h 30.
LES DÉGOURDIS DE LA 11e : Variétés (42-33-09-92), 20 h 30.
JEFF : Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30.
LA PRISE DE BERG OP ZOOM : Michodière (47-42-95-22), 20 h 30.
LE PLAISIR DES AUTRES : Théâtre 14 (45-45-49-77), 20 h 45.
ÉLECTRE : Théâtre du Temps (43-55-10-88), 20 h 30.
LA VIE DE CLARA GAZUL : Aubervilliers, Commune (48-33-16-16), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.
CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier : 20 h 30 : Il trionfo dell'amore, de Marivaux (en italien).
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.
☞ **TEP** (43-64-80-80), 20 h 30 : les Tourlourous.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h : Au pays des loups, de B. Mason ; A la recherche de la baleine franche, de B. Mason ; 19 h : Autoportrait d'un inconnu : J. Cocteau, de E. Cozarinsky ; Vidéo-Musique : 16 h : Catherine Wheel, de D. Byrne ; 19 h : La leçon de musique, de P. Boulez ; 20 h 30, Ateliers musique et micro-informatique.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : (Lun.), Black season : mer., jeu., ven., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong) ; Jazz : mer. à 18 h 30 : New Unit (Michel Portal, etc.).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : (lun.) 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; ven., sam. à 18 h 30 : Esther Lamandier ; mar. à 18 h 30 : Sol (clown-poète) ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'Or, 20 h 45 de mer. à sam. (dern.) : le Saperleau ; Th. des Champs-Elysées : Danse : jeu., ven., sam. à 20 h 45 : Rossignol par la Compagnie Régine Chopinot.
☞ **CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ **AMERICAN CENTER** (43-35-21-50), 21 h : 1951, les Traces.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ **ARTS HÉBERTOT** (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ **ATHÉNÉE** (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard 18 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, 19 h : Vincent et l'amie des personnalités.
BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Ucello.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
☞ **BOURVIL** (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.
☞ **CITÉ INTERNATIONALE** (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Tuss
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ **COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

Mardi 21 janvier

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ **DÉCHARGEURS** (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.
☞ **DIX HEURES** (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.
ÉPICERIE (42-72-23-41), 18 h 30 : la Dispute.
ESPACE GAITE (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff.
☞ **ESPACE KIRON** (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
☞ **ESPACE MARAIS** (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.
☞ **ESSAÏON** (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans, elle découvrait la mer.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
☞ **THÉATRE D'EDGAR** (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, : Nous, on fait où on nous dit de faire.
☞ **THÉATRE 3 SUR 4** (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
☞ **TINTAMARRE** (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ **THÉATRE 33** (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (42-56-70-80), Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy. – Maison intern. du th. 21 h, Ramayana.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
☞ **TOURTOUR** (48-87-82-48), 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.
☞ **ZINGARO** (48-03-11-32), 21 h : Spectacle équestre et musical.
☞ **FONTAINE** (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 18 h 30 : l'Issue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.
☞ **LUCERNAIRE** (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert.
☞ **MADELEINE** (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ **MARAIS** (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ **MARIE-STUART** (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.
☞ **MOGADOR** (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ **MONTPARNASSE** (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ **PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.
☞ **POCHE** (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) 20 h : La baignoire qui venait du froid.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Electric Zinc, J. Alberca.
BASTILLE (43-57-42-14), 20 h 30 : Opérette de luxe.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : les Romani.
18-THÉATRE (42-26-47-47), 22 h : Barbarie.

Le music-hall

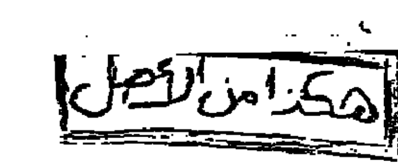
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand orchestre du Splendid.
CASINO DE PARIS (42-82-05-57), 21 h : A. Métayer.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : M. Illianek.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : S. Reggiani.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : M. Mathieu.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Libertango.
ZENITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-16-16), 20 h 30 : la Vie de Clara Gazul.
BONDY, Théâtre (48-47-18-27), 21 h : les Autres.
CERGY-PONTOISE, Th. des Louvrais, 21 h : les Yeux du dragon.
CRÉTEIL, II : 20 h 30 : Phèdre.
IVRY, Th. des Quartiers (46-72-37-43), 20 h 30 : Juliette ou la misérable.
NEUILLY, Athletic (42-58-27-63), 20 h 30 : Tueur sans gages.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), 20 h 30 : Lorenzaccio.
SAINT-MAUR, Amphithéâtre Rabelais, 21 h : le Prince travesti.
LE VÉZINET, CAL (39-76-32-75), 21 h : Oncle Vania.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (47-26-15-02), 20 h 30 : les Femmes du Moloch.



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Le secret derrière la porte, de F. Lang ; 19 h, Prisonniers du marais, de J. Negulesco ; 21 h, Gandhi, de R. Attenborough.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; *Français, 9e* (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)*.

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; *PLM Saint-Jacques*, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : *St-Ambroise, 11e* (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Secrétan, 19e *(42-41-77-99)* ; *Images, 18e* (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; *Maxéville, 9e (47-70-72-86)* ; *Montparnos, 14e* (43-77-52-37).

LES GOONIES *(A., v.o., v.f.)* : Paramount City, 8e (45-62-46-76) ; v.f. : *Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40)* ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : UGC Champs-Elysées, *8e (45-62-20-40)* ; *v.f.* : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, *3e (42-71-52-36)* ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27)* ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; *Pathé Wepler, 18e* (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, *1er (45-08-94-14)* ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

INVASION (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *UGC Danton*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Ermitage, 8e* (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Fr.-Vénéz., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, *8e (45-61-94-95)* ; *Parnassiens*, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *v.f.* : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE *(A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42)*.

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, *8e (43-59-92-82)*.

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : *Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40)*.

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER *(Fr.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, *6e (42-22-56-70)* ; *Nation, 12e* (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, *v.o.*) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, *18e (45-22-46-01)*.

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

CHINESE BOXES, film allemand de Christopher Petit (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).

L'EXÉCUTRICE (**), *film français* de Michel Caputo : Paramount *Odéon, 6e (43-35-59-83)* ; *Paramount City*, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAUT LES FLINGUES, film américain de Richard Benjamin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, *8e (45-63-16-16)* ; *v.f.* : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Français, 9e (47-70-33-88)* ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INTERDITS DU MONDE (**), film français de Chantal Lasbats : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; *Maxéville, 9e* (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, *13e (45-80-18-03)* ; *Paramount* Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MORT SUR LE GRIL, film américain de Sam Raimi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-*Germain-Huchette*, 5e (46-33-63-20) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

PEUR BLEUE (*), film américain de Daniel Attias (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *George-V, 8e (45-62-41-46)* ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e *(45-40-45-91)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PLENTY, film américain de Fred Schepisi (v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38)* ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e *(45-74-94-94)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-*93-40)* ; *Murat, 16e (46-51-99-75)*.

SOLEIL DE NUIT, film américain de Taylor Hackford (v.o.) : *Gaumont* Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis *Saint-Germain*, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *George-V, 8e* (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le blues du Mississippi

A côté des films et des séries policières qui déferlent sur nos *écrans*, on peut voir en ce moment, curieusement, trois grandes séries *documentaires, dont deux remarquables* : celle sur l'Aquitaine (FR 3) *et celle sur le Mississippi* (A 2). Curieusement, parce qu'on dit le *genre en voie de disparition*, en crise. On l'aiderait peut-être en le *programmant à meilleure heure*.

Ceux qui avaient encore les yeux ouverts, *lundi à 22 h 20, ont donc* vu le troisième volet de la série « Pays d'octobre, choses vues dans le Mississippi », réalisée par les cinéastes *Bertrand* Tavernier et Robert Parrish. Un regard rare, et quelle lumière surtout ! *Une lumière* nette mais pas froide, qui baigne les objets, *les visages*, une lumière où dominent les bruns, les bleus, le noir. La lumière *qu'il faut* pour le blues des paysans pauvres, quand l'âme est esquintée sans cesse, et le corps aussi. Le metteur en scène de *l'Horloger de Saint-Paul*, du *Juge et l'assassin*, le réalisateur de *Purple Plain et de l'Enfer des tropiques, ont* traîné leurs guêtres (et leur caméra) *pendant un mois et demi dans* le sud des Etats-Unis, à l'automne de 1982. Le premier, *qui aime le jazz*, était tenté depuis longtemps par le *genre documentaire. Le second, qui* est né et a vécu dans le Sud pro*fond, avait envie d'un* « pèlerinage ». On sent les deux cinéastes amis totalement disponibles aux rencontres, prêts à l'imprévu. Cela donne ce ton de balade nonchalante et intimiste. L'histoire du Sud (la musique, *la religion, la* question de l'intégration) s'apprend avec une floppée de personnages – vieux paysan noir improvisant un air de flûte sur sa carriole, professeurs, avocats, journalistes, prédicateurs, entrepreneurs de pompes funèbres, – qui semblent échappés des romans de Faulkner. La caméra accroche au passage une porte déglinguée, un chien qui erre, un manteau accroché à un clou, les cercueils flambant neufs, les campagnes désertiques.

Deux défauts dans cette série qui sort de l'ordinaire. La tendance pro*noncée de l'équipe à se montrer à* tout bout de champ en train de *réfléchir sur* leur travail. Narcissisme ? C'est irritant. Second *défaut, certaines séquences traînent* en longueur. Entre la version cinéma *d'une heure quarante et* la version télévisée de quatre fois cinquante *minutes, il y avait place* pour un juste milieu.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Pays d'octobre, choses vues dans le Mississippi », prochain épisode, lundi 27 janvier, A 2, vers 22 h 20.

Mardi 21 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : le Commissaire Moulin.
Scénario de S. Joubert, réal. J. Kerchbron. Avec Y. Renier, C. Jade, C. Michu... (Redif.)
Une poursuite infernale entre un fou et le commissaire Moulin, installé depuis peu dans son nouvel appartement. Celui-ci saura bien sûr rétablir le calme dans le quartier.

22 h 10 Voyages intérieurs : La psychanalyse, côté fauteuil.
Dernière émission d'une série de trois de D. Frischer.
Sept psychanalystes « sur le divan » se confessent, sans esquiver les questions tabous : leurs relations avec les patients, le problème de l'argent, la durée de la cure comme celle des séances. Une première.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : L'espion qui m'aimait.
Film anglais de Lewis Gilbert (1977), avec R. Moore, B. Bach, C. Jurgens, R. Kiel, C. Munro, W. Gotell.
James Bond, agent secret britannique et une belle espionne soviétique luttent ensemble contre un redoutable illuminé et un tueur aux mâchoires d'acier.

22 h 40 Cinéma-cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura...
Au sommaire : Portrait de Gene Tierney; Le commentaire de Robert Altman sur une séquence de son dernier film Secret Honor; *Les premières photos de Marilyn Monroe; Dolce cinéma (témoignages d'acteurs et d'actrices américains ayant tourné en Italie); Les essais de Béatrice Dalle, l'interprète du prochain film de J.-J. Beineix; Le magazine de luxe du cinéma.*

23 h 35 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance : soirée James Cagney.
Emission d'E. Mitchell et J. Jourd'hui.
Actualités 1955; Jacques Villeret annonce le film; à 22 h 40, réclames de l'époque; Dessin animé : Tom et Jerry; Tex Avery; Attraction.

20 h 45 Premier film : les Pièges de la passion.
Film américain de Charles Vidor (1954), avec D. Day, J. Cagney, C. Mitchell, R. Keith, T. Tully.
Chicago, années 20. Un homme riche et vieillissant aide une jeune chanteuse à devenir vedette de music-hall. Elle l'épouse par reconnaissance, mais en préfère un autre.

23 h 15 Journal.

23 h 40 Deuxième film : 13, rue Madeleine.
Film américain d'Henri Hathaway (1947), avec J. Cagney, Annabella, R. Conte, F. Latimore (v.o. sous-titrée, N.)
Pendant la deuxième guerre mondiale, l'organisation par les Américains d'un service d'espionnage antinazi, qui va opérer en France occupée.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : l'Age en fleur ; 17 h 15, Série : Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, La femme de mon pote, film de B. Blier ; 22 h 15, Coupe d'Europe de Basket ; 23 h 50, Les Nanas, film de A. Lance ; 1 h 15, Mike Hammer ; 2 h 5, Document : Joris Ivens.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; profession témoin.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (donné le 16 mai 1985 au Festival de Schwetzingen) : *Il Trionfo dell'onore*, comédie en trois actes, livret de F.A. Tullio, de Scarlatti, par la Capella Clementina, dir. H. Mueller-Bruehl, sol. A. Faes, M. Schaefer, B. Balmelli...

23 h Les soirées de France-Musique : le livre du souvenir : Maria Callas.

Mercredi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : La guerre du cochon.
Scénario de J. L'Hote et G. Chouchan, réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, G. Goupil, H. Laborit...
Deuxième épisode : suite d'une chronique folle autour du pâté pur porc. Son héros, Julien Le Rouzic, fabricant émérite de charcuterie bretonne en butte aux éleveurs locaux, aux grandes surfaces, à sa famille...

21 h 40 Football : Lille-Paris-Saint-Germain.

23 h 15 Performances.
Magazine de l'actualité de M. Cardoze.
Au sommaire : Tardi, de pied en cap (en avant-première du Festival de la BD à Angoulême, le dessinateur Tardi s'est prêté au jeu des portraits). Jeux de rôles (qui sont ces jeunes déguisés en chevaliers moyenâgeux ?) : Entretien avec le doyen du collège de France, Georges Dumezil ; les youpies (les nouveaux conseils en entreprise).

23 h 45 Journal.

0 h C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'heure de vérité : Georges Marchais.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le secrétaire général du PCF répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel, A. du Roy et à celles des téléspectateurs. Taisez-vous, sondages !

21 h 55 Le dossier d'Alain Decaux : Ibn Seoud... ou l'épopée du désert.
Pour évoquer le destin fabuleux du fondateur de l'Arabie moderne, l'historien du petit écran est allé sur place : de la ville de Daraïa à celle de Ryad, en passant par le désert, où grandit Ibn Seoud, né dans le dénuement, et devenu l'un des hommes les plus riches du monde.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : les Totems du Bataclan.
De J.-L. Foulquier.
Avec Sophie Marceau, Jean-Pierre Mader, les Communards, Anne Pigalle, Jean-Louis Mahjun...

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Super-classes : une nouvelle forme de découverte, les classes de mer.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Cinéma : l'Homme blessé.
Film français de P. Chereau (1983), avec J.-H. Anglade, V. Mezzogiorno, R. Bertin, L. Kreuzer, A. Alane.
Dans une ville de province, un adolescent est pris d'une passion foudroyante pour un voyou d'une trentaine d'années, rencontré à la gare. Traversée des « enfers » de certains milieux homosexuels et, surtout, tragédie de l'amour et du désir impossible à réaliser même dans la transgression. Une œuvre admirable. Un choc.

0 h 25 Prélude à la nuit.
Musique ancienne, par les Cambride Buskers.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 45, Cabou Cadin (et à 8 h 50) ; 8 h 20, Lili, petit à petit ; 9 h 10, le Reptile, film de J.-L. Mankiewicz ; 11 h 10, Série : Mike Hammer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Canaille plus ; 15 h 30, Winchester à louer ; 16 h 15, Superstars du catch ; 17 h 5, Les branchés débranchés ; 17 h 45, 4 C+ ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 21 h, l'Exécuteur, film de M. Lucidi ; 22 h 45, les Grands Fonds, film de P. Yates ; 0 h 45, la Fugue, film de A. Penn ; 2 h 25, Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.

21 h 30 Pulsations : Festival Django Reinhardt.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (hommage à Henri Dutilleux en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Figures de résonances, Deux préludes pour piano, Trois strophes, pour violoncelle seul, For Aldeburgh 85 pour hautbois, clavecin et percussions, Quatuor, Ainsi la nuit*, de Dutilleux ; *Children's corner, Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur*, de Debussy, par le Quatuor Via Nova, M. Bourgue, hautbois, H. Dreyfus, clavecin, M. A. Estrella, piano, S. Gualda, percussions, C. Ivaldi, piano, M. Rostropovitch, violoncelle.

23 h Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du New Morning.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 18 janvier).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 22 JANVIER

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est reçu à l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2, à 20 h 35.

COMMUNICATION

La « 5 » présente ses programmes et sa politique commerciale

Après deux mois de polémiques et de batailles politiques, les responsables de la cinquième chaîne ont fait du 20 janvier le jour « J » de la campagne de lancement de la première chaîne commerciale française, en présentant ses programmes et sa politique commerciale. Au Théâtre Marigny à Paris, MM. Jérôme Seydoux, Silvio Berlusconi et Christophe Riboud ont tenté, le matin, de séduire les publicitaires et, l'après-midi, de convaincre les journalistes et les annonceurs. Un seul leitmotiv : quelles que soient les difficultés, la « 5 » sera au rendez-vous le 20 février et fait désormais partie du paysage audiovisuel français.

Mais, dès la fin de la journée, le ciel s'assombrissait à nouveau au-dessus de la future télévision. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, les professionnels du cinéma et les sociétés d'auteurs faisaient connaître leur intention de déposer trois nouveaux recours devant le Conseil d'Etat, visant à faire annuler la concession de la « 5 ». De son côté, la Ville de Paris a entamé une action devant le tribunal administratif pour excès de pouvoir contre l'arrêté préfectoral qui autorise les techniciens de Télédiffusion de France à installer des émetteurs sur la tour Eiffel. Et M. Jacques Chirac continue à exprimer les plus grandes réserves sur l'avenir de la cinquième chaîne, *« en tout cas avec M. Berlusconi, non pas en raison de ses compétences professionnelles, mais en raison des conditions iniques prévues dans le cahier des charges consenti par le pouvoir »*.

Superstar

Des stars ? Quelles stars ? Chut ! Patience ! Il faudra encore attendre quelques semaines pour connaître leurs noms. Delon devrait en être, peut-être aussi Bouvard. *« Mais,* expliquent les patrons de la « 5 », *mieux vaut attendre septembre, et nous verrons alors... Elles se rallieront toutes. » « Normal,* dit à son tour M. Silvio Berlusconi, *elles attendent de savoir ce que sera la chaîne. On ne peut pas demander à des stars d'être aussi des héros »* (ce qui est devenu des « z'héros » dans la prononciation de M. Berlusconi). Certes non, d'autant que les pressions exercées actuellement par certains membres de l'opposition sur les vedettes de la télévision que la « 5 » pourrait tenter sont de nature à en faire hésiter plus d'une.

Avant que ne surgissent sur la scène Amanda Lear, Ornella Muti ou Michel Platini – tous trois cités avec insistance, – la « 5 » peut se vanter d'être déjà gâtée : son maître d'œuvre, Berlusconi lui-même, a les attributs des stars, quelques tics de diva, un grand sens du public et un goût immodéré pour la communication.

Sa voiture se profile-t-elle devant le Théâtre Marigny que c'est la bousculade, les interpellations, le crépitement des flashes et la mise en route soudaine des caméras et projecteurs. S'avance-t-il dans l'allée du théâtre, s'approchant de l'orchestre, protégé par une nuée d'assistants-gardes du corps, les deux mains dans les poches de sa veste croisée, le teint toujours bronzé, le sourire conquérant, et le regard brillant, balayant l'assistance d'un air de défi, et l'on se presse à nouveau. C'est lui la vedette, quoi que fasse Seydoux, quoi qu'en pense Riboud : friands de bons mots, et de quelques pitreries, mi-charmeur, mi-arrogant. On est déjà au spectacle.

Et le tourbillon d'images – celles des chaînes italiennes de M. Berlusconi – commence. Du rythme, du rire, de la musique, des jeux, de l'or plein les costumes, des reconstitutions dignes des péplums d'antan, des animateurs au brushing parfait et de jolies pépées, un révérend pour les programmes religieux, la musique de Madona, des tonnes d'applaudissements. *« Vous voyez bien,* triomphe alors Berlusconi, *que ce n'est pas une télévision à l'américaine ! »*

Mais à nouveau l'écran s'impose qui présente en images un panorama de la « 5 ». Des jeux et des feuilletons, des magazines et de la fiction ; pas d'informations quotidiennes avant 1987 mais des magazines hebdomadaires dès l'automne. Et de grands films surtout, avec, pêle-même : *Love Story, Grease, la Fièvre du samedi soir, le Lauréat, American Gigolo, la Féline, Fog, l'Ile du docteur Moreau, les Dix Commandements, Elephant Man...* Pas très française, cette affiche que d'aucuns envieront : *« Nous avons l'intention d'acheter rapidement une trentaine de films français,* affirme M. Seydoux. *Il nous faut cependant trouver des produits forts, de la qualité des autres films achetés, et la plupart sont réservés pour les chaînes déjà existantes. »*

Les interruptions de films par la publicité ? Inévitable, répondent les dirigeants de la chaîne commerciale, en précisant qu'une commission réunira professionnels et critiques de cinéma pour étudier au mieux l'emplacement des spots (trois par heure). M. Berlusconi affirme que les téléspectacteurs s'y habitueront très vite : *« 52 % des Italiens choisissent de regarder les programmes entrecoupés de spots, et j'en arrive moi-même à trouver plus commode de visionner un film dans ces conditions... »*

Culture Coca-Cola ? *« L'influence américaine est déjà très présente en Europe »,* répond M. Berlusconi, pour qui l'union et la coopération entre télévisions européennes seront à l'avenir la meilleure des ripostes. La « 5 » entreprend des coproductions pour le grand et le petit écran, va penser ses programmes en termes européens et se doter de studios de production.

La grille présentée ne propose que quatre heures quotidiennes de programmes, répétées en boucle vingt heures sur vingt-quatre, mais s'étendra à huit heures dès le mois de septembre, à seize heures à partir de janvier 1987... *« On aurait aimé faire mieux... »* Rendez-vous est pris pour le 20 février. Pour la première fois depuis des mois, l'assistance a tendance à y croire.

ANNICK COJEAN.

Milan-sur-Seine

La première télévision commerciale française sera essentiellement italienne et américaine. Italiennes, les grandes émissions de variétés, tournées dans les studios de Milan et décalquées, jusqu'au titre, sur les shows de Canale 5. Italiens, les magazines de sport, de musique, d'aventures dont on changera juste le présentateur. Américains, les trois films et les trois séries hebdomadaires. Italiens, encore, les responsables de programmes et l'équipe commerciale chargée de vendre les espaces publicitaires. Seuls échappent à la règle le grand jeu qui ouvrira les émissions, tourné vraisemblablement dans l'unique studio parisien de la cinquième chaîne, un feuilleton d'origine allemande et une place le dimanche soir pour un éventuel français.

Certes, le cocktail est brillant, fabriqué à la perfection pour séduire. Certes, il peut attirer un large public, mordre sur l'audience des chaînes concurrentes, trouver des ressources publicitaires. La « 5 » donnera au téléspectateur français la satisfaction d'un choix supplémentaire sur les touches de son récepteur. Elle lui permettra peut-être d'augmenter sa consommation télévisuelle, comme le souhaite M. Berlusconi, en passant de deux heures et demie à cinq heures par jour, pour le plus grand bonheur des annonceurs. « Nouvel espace de liberté » ?

Mais quel sera le bénéfice de l'opération pour les producteurs français de cinéma et de télévision, les professionnels du spectacle et ces industries culturelles dont le développement a fait l'objet de tant de soins depuis quatre ans ? Que devient le mariage entre culture et économie, cher au cœur du président de la République et de son ministre de la culture ? A moins d'imaginer qu'il trouve sa plus concrète expression dans le « saucissonnage » trois fois par heure des programmes par la publicité.

Les responsables de la cinquième chaîne ont fait, le 20 janvier, la parfaite démonstration de la grandeur et des limites de leur association. Ils lancent une admirable machine de guerre commerciale, propre à introduire rapidement la loi du marché dans l'audiovisuel français. Une chaîne qui devrait entraîner, à l'évidence, la création d'une grande industrie nationale consacrée au doublage d'émissions étrangères. A condition que celui-ci ne s'effectue pas exclusivement dans les studios milanais.

J.-F. L.

LA GRILLE

19 h 30

Du lundi au samedi : « C'est beau la vie » (jeu).

Dimanche : « Les Schtroumpfs » (dessin animé).

20 h 30

Lundi : grand film international.

Mardi : film fantastique.

Mercredi : feuilleton américain « Flamingo Road », suivi de la série policière allemande « L'inspecteur Derrick ».

Jeudi : « Penthatlon » (jeu sur le spectacle de l'information).

Vendredi : feuilleton « Flamingo Road », suivi d'une série à suspense « Arabesque ».

Samedi : « Vive les femmes » (jeu-concours-variétés).

22 h 30

Magazine thématique :

Lundi : « Silence, on parle » (talk-show).

Mardi : « Jonathan » (magazine de l'aventure).

Mercredi : « Big Bang » (sciences).

Jeudi : « Allons au cinéma ».

Vendredi : « La cinq en concert » (musique et concerts depuis la Scala).

Samedi : « Le grand show du sport ».

Dimanche : « Plus que la mode » (hebdomadaire sur la mode).

M. BERLUSCONI TENTE DE SÉDUIRE LES PUBLICITAIRES FRANÇAIS

Miracle à l'italienne

Strass, paillettes, décors rutilants aux couleurs saturées, course éperdue de la caméra sur fond de *Sacre du printemps,* orchestrée façon disco : en diffusant une sélection des meilleures émissions de ses trois chaînes italiennes, M. Silvio Berlusconi a mis « tout le paquet » pour séduire la nombreuse assistance de publicitaire venus au Théâtre Marigny à la présentation de la « 5 ». Après vingt minutes de cette préparation d'artillerie destinée à faire passer les chaînes publiques françaises pour des curiosités préhistoriques, le maître de cérémonie est venu proclamer le « miracle » de la télévision commerciale : *« Nous allons vendre un support formidable. Vous pourrez, désormais, lancer un produit quand vous voulez, avec la quantité de publicité que vous voulez et avec l'efficacité que procure la présence de spots à l'intérieur des programmes. »*

Chiffres à l'appui, le vice-président de la « 5 » entend démontrer que la télévision privée va sortir le marché publicitaire français de son sous-développement. Il brandit l'exemple italien, la progression de 300 % du marché en cinq ans, la croissance spectaculaire du chiffre d'affaires et des marges bénéficiaires des agences, le lancement de 5 000 produits nouveaux, la relance de la consommation. A l'entendre, une chaîne commerciale est le plus sûr palliatif à la crise économique.

M. Christophe Riboud, responsable de la régie, annonce, pour conclure, que la vente des espaces débute dès le 21 janvier. Les tarifs sont très attractifs : 60000 F pour un spot de trente secondes, rediffusé quatre fois avec le programme (aux heures de grande écoute sur TF 1 ou Antenne 2, le même espace est vendu entre 80000 et 250000 F). Un prix d'appel pour tous ceux qui acceptent de parier sur la « 5 » dès maintenant, car le tarif doit très vite passer à 90000 F. Seule condition : acheter un minimum de vingt spots.

Le spectacle est de qualité ; la politique commerciale tranche adroitement avec les lourdeurs de la régie des chaînes publiques, victimes de leur plafonnement publicitaire. Aussi certaines agences sont prêtes à prendre les risques. Il y a les enthousiames qui croient revivre la création d'Europe 1 en 1955 et s'attendent à une percée spectaculaire de la « 5 » sur le marché. Il y a ceux qui pensent qu'avec une programmation très populaire et des films porteurs la nouvelle télévision pourrait bien prendre une bonnepart d'audience à FR 3, rogner celles de TF 1 et d'Antenne 2, *« qui brûlent imprudemment toutes leurs cartouches en ce moment »*.

Mais la plupart des publicitaires présents affichent une réserve prudente vis-à-vis du miracle à l'italienne. *« Sans information sur l'audience, un tarif ne veut pas dire grand-chose,* observe une directrice d'agence. *Même si M. Berlusconi présente une vitrine alléchante, on ne peut pas juger une chaîne sur quatre heures de programmes. »* Nombreux sont ceux qui considèrent que le démarrage de la chaîne le 20 février ne sera qu'une répétition générale et que le sort de la « 5 » ne pourra se jouer qu'en septembre, lorsqu'elle aura la totalité de son programme et de son réseau de diffusion.

L'Association des agences conseils en publicité (AACP) continue à émettre de sérieuses réserves sur le « saucissonage » des programmes par la publicité : *« M. Berlusconi annonce trois coupures par heure. C'est beaucoup pour les habitudes des téléspectateurs français. On risque de voir se développer des réactions de rejet qu'on aurait pu éviter en se montrant moins gourmand. »* Si l'ensemble de la profession accueille la nouvelle chaîne avec intérêt en souhaitant qu'elle dynamise le marché, rares sont ceux qui se risquent à un pronostic sur son avenir. *« Le système audiovisuel français est en plein bouleversement,* commente un responsable d'agence. *On ne saura vraiment, qu'après les élections de mars quelles seront les nouvelles règles du jeu. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

CONCURRENCE...

Feraient-elles grise mine ? Les chaînes publiques ont bien été obligées d'annoncer la naissance de leur petite sœur privée. Mais sans doute à contre-cœur. Antenne 2 s'en est tirée avec humour, coupant par deux fois les propos de M. Silvio Berlusconi de son générique publicitaire, la fameuse pomme rouge et son « A, deux, deux, deux, deux... ». TF 1, plus pincée, a prévenu les téléspectateurs par la voix de Bruno Masure : *« A l'avenir, nous ne parlerons plus ici des programmes de la cinquième chaîne, car il n'y a pas de raison que nous fassions de la publicité gratuite pour un concurrent. »* FR 3, très professionnelle, s'est contentée des images de la télé milanaise et des déclarations de *Sua Emittenza.*

LES PRODUCTIONS GAMMA-AFP-« LE MONDE » SUR LES PREMIERS RÉSEAUX CABLÉS

Quatre heures de programmes d'information chaque soir de 19 heures à 23 heures : c'est ce que propose, du 20 au 31 janvier l'association formée entre l'agence Gamma-Télévision, l'Agence France-Presse et *le Monde* sur les premiers réseaux câblés : Cergy-Pontoise, Dunkerque-Grande-Synthe, Biarritz et Munster ; les villes de Metz et de Nice ne participent pas à cette opération de « préfiguration ».

Sous le nom d'Information-Câble internationale, cette entreprise de coproduction présente essentiellement des magazines d'information sur l'étranger, notamment des « formats » de cinquante-deux minutes, de moins en moins usités sur les chaînes, et des « plateaux » réunissant des spécialistes. Les séquences sont présentées par Daniel Grandclément, ancien présentateur du journal de TF 1, et Patrick Meney, responsable d'AFP-TV. Des journalistes du *Monde* (qui a coproduit certains magazines) participent notamment aux commentaires des images et aux plateaux. Pas de journaux en direct, mais des images « à chaud » d'actualité internationale, grâce à un accord avec l'agence britannique WTN (Worldnet Television News).

L'opération représente un budget de 9 millions de francs, dont 1,2 million de la mission TV-Câble et 3,6 millions du Fonds de soutien aux industries de programmes.

Le Monde

SCIENCES

Approche d'une planète géante : Uranus

Avant de se perdre dans les espaces intersidéraux, la sonde Voyager-2 passera, le 24 janvier, dans la banlieue d'Uranus. Cette rencontre promet bien des surprises.

PARTIE de la Terre le 20 août 1977, la sonde américaine Voyager-2, après avoir successivement visité *les planètes Jupiter et Saturne*, s'approche maintenant d'Uranus. Vendredi 24 janvier à 19 heures (heure française), elle passera à 107 000 km de la planète. L'attraction de Jupiter avait, le 9 juillet 1979, accéléré et dévié Voyager-2, la trajectoire *choisie* envoyant la sonde vers Saturne. *Saturne à son tour*, le 25 août 1981, eut une action analogue et dirigea la sonde vers Uranus. Il en sera de même cette fois-ci, et Voyager-2 continuera sa route vers Neptune, au voisinage de laquelle elle doit se trouver le 24 août 1989.

Ce sera la dernière rencontre planétaire avant une plongée dans les espaces intersidéraux. Voyager-2 s'éloignera indéfiniment, approximativement dans la direction de l'étoile Sirius. Mais elle ne l'atteindra jamais. Il y faudrait quelque cent mille ans et, *d'ici là, Sirius sera partie ailleurs*. Après Neptune, le seul objet d'étude envisageable est la frontière magnétique du système solaire, la zone de transition où les derniers jets de particules émis par le Soleil (vents solaires) se *noient dans le milieu interstellaire*. Il n'est pas certain que Voyager-2 puisse étudier cette « héliopause », car la sonde deviendra inaudible et ses réserves en énergie se tariront avant la fin du siècle. Mais sa jumelle, Voyager-1, a *été déviée* par Saturne dans une direction *plus favorable et pourrait atteindre* l'héliopause à partir de 1991.

De toute manière, la « visite » d'Uranus et de ses satellites est déjà un bonus par rapport aux *projets initiaux. Quand elle fut* décidée, la mission Voyager était *réduite* à l'étude des deux planètes géantes, Jupiter et Saturne. Ce n'est qu'ensuite qu'on décida de prolonger la course de Voyager-2 vers Uranus et Neptune, en profitant de ce que les quatre planètes sont en gros dans la *même direction, et qu'il était* possible de leur rendre visite par *une série de ricochets*.

Découverte par un musicien

En principe, les équipements *expérimentaux n'avaient pas à* fonctionner au-delà de 1982. Mais ils sont *toujours opérationnels, et* le seul défaut vraiment gênant a pu être corrigé au prix d'une opération de télédiagnostic sans précédent dans l'histoire de la mécanique. Les ingénieurs du Jet Propulsion Laboratory (JPL), qui contrôlent la mission Voyager, ont pu constater, au terme de multiples analyses, que les phénomènes d'usure étaient encore loin d'avoir des conséquences préjudiciables ; ils n'ont donc pas de crainte particulière sur la poursuite de la mission.

Depuis novembre 1985, la sonde est assez proche d'Uranus pour fournir de cette planète de *meilleures images que celles que* l'on obtient depuis la Terre. *Uranus n'est pratiquement pas* visible à l'œil nu ; la planète fut découverte en 1781 par William Herschel, alors musicien professionnel et astronome amateur, à qui son « *hobby* » devait apporter une renommée sans commune mesure avec celle qu'il tirait de son activité d'organiste et de chef d'orchestre.

Uranus décrit une orbite à peu près circulaire à près de 3 milliards de kilomètres du Soleil, soit dix-neuf fois plus loin que la Terre. Sa taille a beau être grande – 52 400 kilomètres de diamètre, – elle n'apparaît depuis notre globe que comme un petit disque *sur lequel aucune structure n'est* perceptible. Les premières images envoyées par Voyager ne montrent pas non plus ces bandes et tourbillons si aisément visibles sur Jupiter et Saturne ; la grande question à laquelle l'actuelle mission devrait fournir réponse est de savoir dans quelle mesure Uranus *ressemble à ses deux grandes* sœurs.

On a longtemps divisé les planètes en deux groupes. Les quatre petites planètes proches du Soleil – Mercure, Vénus, la Terre et Mars – sont pour l'essentiel des blocs solides de matériaux lourds : la forte chaleur reçue du Soleil a empêché les *constituants légers*, hydrogène et hélium principalement, de rester si près de l'astre. Les planètes lointaines sont au contraire composées principalement d'hydrogène et d'hélium, même si leur centre contient des *éléments lourds analogues à ceux* qui constituent les planètes telluriques. *Mais il se pourrait* qu'Uranus et Neptune se soient notablement différenciées de Jupiter et de Saturne, lesquelles *ne sont d'ailleurs pas si semblables* entre elles qu'on le pensait autrefois : c'est donc dans un monde fort nouveau que pénètre actuellement Voyager.

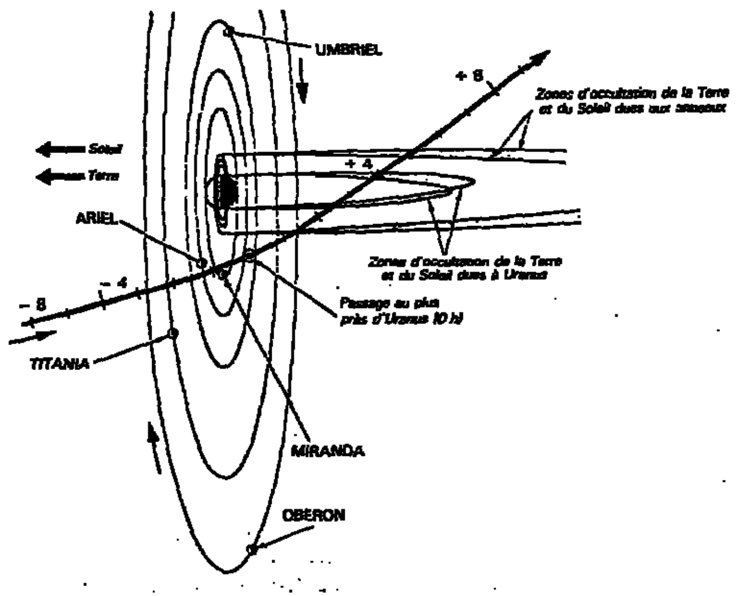
Un chercheur du JPL a fait récemment remarquer que la sonde qui visite Uranus n'est pas celle qui fut lancée il y a plus de huit ans. C'est évidemment faux au plan du matériel, mais vrai pour les programmes qui régissent le comportement de la sonde et les études qui seront faites. Observer *Uranus* a *demandé* une *refonte* totale de la démarche expérimentale, en raison de l'éloignement de la planète, et de l'angle très particulier sous lequel elle se présente.

La distance d'Uranus est telle que la lumière – ou les ondes radio – met presque trois heures pour voyager d'Uranus à la Terre. Quand on envoie un ordre à la sonde, *il faut six heures pour* savoir s'il a été exécuté. Or la ren*contre d'Uranus sera brève*, car cette planète a la propriété unique d'avoir son axe polaire pratiquement dans le plan de son orbite. Actuellement, c'est à la fois le jour et l'été au pôle Sud, qui fait pratiquement face au Soleil, *tandis que le pôle et la plus* grande partie de l'hémisphère nord sont plongés *dans* une obscurité glacée.

Comme la sonde vient d'une *direction voisine de celle du* Soleil, elle aborde presque à angle droit le plan équatorial, qui est aussi celui des anneaux et des satellites. Elle aura donc très peu de temps pour tout observer. Le gros des mesures doit être fait *dans la journée du vendredi* 24, sur un programme établi de longue date, figé dans les jours précédant la rencontre, et impossible à *modifier en temps réel. Lourde* responsabilité pour les scientifiques qui déterminent ce programme, avec l'angoisse de passer à côté d'une découverte sensationnelle.

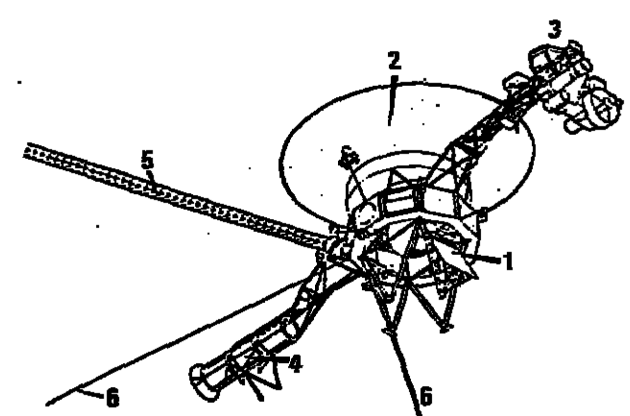
La distance d'Uranus a pour conséquence que les signaux émis par la sonde sont très affaiblis quand ils arrivent à la Terre. Pour protéger l'information contre des brouillages accidentels, il faut utiliser des codes protecteurs qui *réduisent le débit d'information* qu'on peut transmettre. Pour ces *raisons*, et *aussi* parce que les temps de pose seront plus longs puisque l'éclairement solaire sera moindre, Voyager-2 renverra moins d'images et fera moins de mesures que lors des rencontres avec Jupiter et Saturne. Mais la planète est si malaisément observable depuis *la Terre qu'on ne sait* presque rien sur sa structure. On ne connaît même pas le temps exact qu'elle met à faire un tour sur elle-même. On en sait évidemment encore moins sur ses satellites et sur ses anneaux. Aussi ces premières observations *in situ* du *système uranien devraient*-elles en révolutionner la connaissance.

LA TRAJECTOIRE DE VOYAGER-2



La figure représente Uranus, ses anneaux, ses satellites **et la trajectoire de Voyager-2 – graduée en heures à partir du point de plus faible approche (vendredi 24 janvier, à 19 heures). La sonde arrive du côté du pôle Sud, puis passe derrière l'hémisphère Nord, en traversant les ombres portées par la planète et ses anneaux.**

REPRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DE LA SONDE



1) Le corps de l'engin.

2) La grande antenne, orientée vers la Terre.

3) La *plate-forme orientable*, qui porte les *caméras* et la *plupart* des instruments de mesure.

4) Le générateur d'énergie (radio-isotopes).

5) Un long bras porteur d'un appareil de mesure du champ magnétique.

6) Deux antennes pour les mesures de vent solaire et de radio-astronomie.

Un monde presque inconnu

APRÈS les missions Apollo d'envoi de l'homme sur la Lune entre 1969 et 1973, et les sondes Viking d'exploration de Mars entre 1974 et 1980, les sondes Voyager auront marqué entre 1977 et 1989 les trente premières années de l'aventure spatiale en explorant les planètes géantes et les confins du système solaire.

On ne peut ici énumérer toutes les découvertes marquantes faites lors des survols de Jupiter et de Saturne. Rappelons simplement la découverte de *huit volcans* en activité sur Io, satellite de Jupiter ; celle d'anneaux autour de cette planète ; celle de milliers de structures complexes au sein des anneaux de Saturne ; celle de plus de dix nouveaux satellites des planètes géantes. Rappelons aussi l'observation de l'atmosphère *colorée et dynamique* du gargantuesque Jupiter, de la rotation de cet immense cyclone qu'est *la* tache rouge de Jupiter, des colossales interactions entre le vent solaire et les magnétosphères de Jupiter et de Saturne.

Outre Io, les satellites de Jupiter se sont révélés beaucoup plus intéressants que prévu. Europe a une surface lisse et glacée qui pourrait cacher un océan ; *le* géant Ganymède montre des traces d'activité géologique ; Callisto est saturé de cratères de toutes tailles. Les surprises ont aussi *été* grandes autour de Saturne. Titan (sorte de Terre *primitive mise en congélateur*) a une atmosphère dense d'azote, et diverses variétés d'hydrocarbures devraient s'y déposer lentement au fond d'étranges mers d'éthane ; Mimas est une petite lune presque détruite par une collision ancienne ; Encelade montre des coulées de glace ; Hypérion a un mouvement *chaotique* ; les deux hémisphères de Japet sont très dissemblables, l'un est sombre et l'autre est brillant.

Dossier réalisé par
MAURICE ARVONNY
et ANDRÉ BRAHIC

Une des grandes leçons de l'exploration des mondes de Jupiter et de Saturne est donc l'extraordinaire diversité de phénomènes et la grande variété des objets du système solaire. Il serait étonnant qu'Uranus ne nous réserve pas autant de surprises, *autant d'excitations et autant de* découvertes ! Uranus, septième planète du système solaire, est quatre fois plus grande et quinze *fois plus* massive que la Terre. Elle est essentiellement composée d'hydrogène et d'hélium. Le *méthane présent dans son* atmosphère absorbe fortement la *lumière rouge et lui* donne un aspect bleu-vert.

La planète met quatre-vingt-quatre ans pour tourner autour du Soleil et présente la particularité d'avoir un axe de rotation quasiment situé dans le plan orbital de la planète. Au cours de sa révolution autour du Soleil, la planète (*accompagnée de son cortège* d'anneaux et de satellites) roule sur elle-même tel un cerceau. Aux pôles d'Uranus, une nuit – ou une saison – de quarante-deux ans succède *donc* à une journée de quarante-deux ans et ainsi de suite. *Cela devrait avoir des* conséquences étonnantes sur le *climat*, bien différent de celui des autres planètes dont les régions équatoriales sont les plus chauffées par le Soleil.

De nombreuses questions se posent à propos de cette planète. Voyager-2 devrait permettre d'y *voir plus clair*. Ainsi *n'a-t-on* toujours pas déterminé directement la période de rotation *d'Uranus*, faute de distinguer depuis la Terre des structures nuageuses. On se contente d'estimer indirectement, à partir de mesures sur les anneaux, une valeur d'environ seize heures pour le « jour » uranien.

Une semaine avant la rencontre, le champ magnétique d'Uranus n'était toujours pas détecté. Et pourtant, on croyait avoir vu il y a trois ans des aurores polaires, ce qui impliquerait un *champ magnétique notable*. C'est une question importante, car un champ magnétique témoigne de la présence d'une couche conductrice au sein de la planète. D'autre part, l'existence d'un champ magnétique commande de nombreux phénomènes interaction entre l'environnement de la planète et le vent solaire.

On pense actuellement *qu'Uranus possède un noyau* « rocheux » contenant environ 40 % de la masse, entouré d'un manteau glacé et d'une atmosphère épaisse d'hydrogène et d'hélium. On ne connaît encore rien des mouvements et de la composition précise de cette atmosphère. L'observation en infra-rouge *devrait* permettre de déterminer les quantités relatives d'hydrogène et *d'hélium*, données fondamentales pour l'histoire du système solaire et même de l'Univers.

Météorologie

L'observation infra-rouge permettra aussi de déterminer comment *la température* varie avec l'altitude, au pôle sud éclairé, à l'équateur, au pôle nord dans une nuit glaciale. On devrait ainsi mettre en évidence des phénomènes météorologiques tout à fait inhabituels.

Voyager-2 mesurera aussi le flux d'énergie émis par la planète, ce qui permettra de savoir si Uranus rayonne nettement plus d'énergie qu'elle n'en *reçoit* du Soleil. Rappelons que c'est le cas *de Jupiter, dont le refroidissement* n'est pas terminé et qui continue donc à émettre la chaleur emmagasinée lors de sa formation ; de Saturne, dont *l'hélium tombe vers* le centre, ce qui libère de l'énergie ; et de Neptune, pour une cause encore inconnue. On sait déjà qu'Uranus n'a pas une source interne aussi importante que ses voisines, et les mesures faites *depuis la Terre sont trop imprécises* pour dire si cette source existe.

Uranus est entourée de neuf anneaux et de cinq satellites. C'est du moins ce qu'on pensait récemment, car de nouveaux satellites viennent d'être détectés par les caméras de Voyager-2 (*le Monde* du 10 janvier et du 19-20 janvier). Dans l'ordre de distance à la planète, on observe *successivement* le petit Miranda d'environ 400 kilomètres de diamètre, Ariel (1 330 kilomètres), Umbriel (1 110 kilomètres), Titania (1 600 kilomètres) et Obéron (1 630 kilomètres). La rencontre *avec Voyager-2 devrait permettre* de mieux connaître ces tailles, et aussi les masses par l'étude précise des orbites. On mesurera ainsi les densités des satellites, ce qui est important pour déterminer leur composition et mieux comprendre comment ils se sont formés.

Ce système de satellites est particulier en ce sens qu'il ne contient aucun très gros corps : de plus, si l'on néglige le petit Miranda, la densité des quatre satellites extérieurs semble croître avec la distance à la planète, contrairement à ce qui est observé pour Jupiter et Saturne. Enfin, les *satellites uraniens ont une surface* sombre, alors qu'on s'attendrait à *les voir couverts de glaces* d'eau, de méthane et d'ammoniac.

La découverte de nouveaux satellites n'était pas inattendue. On escomptait, comme autour de *Jupiter* et de Saturne, un cortège de nouveaux objets, en particulier *près de la planète. Si loin de la* Terre, il est, en effet, aussi difficile de distinguer un petit satellite noyé dans la lumière réfléchie par Uranus que d'apercevoir une faible bougie accolée près d'un phare de marine ! Avant même que ne soient découverts de nouveaux satellites, les astronomes étaient prêts à leur donner des noms. Les cinq déjà baptisés portent *les noms de personnages* des comédies de Shakespeare : la même règle, étendue à d'autres auteurs de théâtre, devrait s'appliquer pour les nouveaux.

Certains s'attendent à la découverte d'au moins dix-huit nouveaux *satellites pour expliquer* le confinement des anneaux – deux *satellites dont les orbites bordent* un anneau jouent en effet un rôle de « chien de berger » et empêchent les particules de l'anneau de se disperser.

(Lire la suite page 22.)

Mammifères du Crétacé

PLUS de cinq cents dents, une quarantaine de mâchoires, quatre crânes complets et six incomplets, quatre squelettes presque entiers. La moisson récoltée à Tiupampa (Bolivie), de 1982 à 1985, par l'équipe de paléontologues franco-américaine dirigée par M. Christian de Muizon, Mme Mireille Gayet (chercheurs du Centre national de la recherche scientifique) et M. Larry G. Marshall (directeur adjoint du Centre de géochronologie de Berkeley, Californie) peut paraître modeste. D'autant que les dents ne dépassent guère le millimètre, les crânes les 3 centimètres et les squelettes le décimètre. Pourtant, ces humbles fossiles de mammifères — marsupiaux et placentaires — constituent une découverte d'importance exceptionnelle.



Squelettes de marsupiaux provenant du Crétacé supérieur de Tiupampa (Bolivie).

Ces tout petits mammifères vivaient, en effet, à la fin du Crétacé (l'étage le plus récent de l'ère secondaire qui s'est achevée il y a 65 millions d'années). Certes, les mammifères sont apparus, notamment en Europe, il y a au moins 200 millions d'années, c'est-à-dire vers le commencement de la même ère secondaire. Mais l'Amérique du Sud n'avait livré jusqu'alors que quelques dents ou fragments de dents de mammifères crétacés. Or la période des alentours de 65 millions d'années est très importante, aussi bien pour l'évolution générale des êtres vivants que pour l'histoire paléontologique de l'Amérique.

C'est à cette époque que, partout dans le monde, disparaissent les dinosaures, qui, dès lors, laissent le champ libre à l'« explosion » des mammifères, et c'est aussi celle où l'Amérique du Sud, qui s'est déjà séparée de l'Afrique depuis environ 100 millions d'années, s'isole de l'Amérique du Nord pour plus de 60 millions d'années. A partir d'un stock commun d'espèces vivantes, l'Amérique du Sud a ainsi formé un continent isolé où l'évolution a suivi un cours particulier. En outre, les marsupiaux très anciens sont fort rares et ces nouveaux specimens permettront, peut-être, d'avoir quelque lumière sur l'origine du groupe.

Les datations absolues du site de Tiupampa n'ont pu encore être établies. Mais il y a de bonnes raisons de penser que les mammifères nouvellement découverts ont vécu entre — 70 et — 65 millions d'années, donc juste avant le début de l'ère tertiaire. Dans la couche contenant des mammifères et dans une autre située en dessous d'elle, on a trouvé des restes de poissons et de reptiles caractéristiques du Crétacé. De plus, certains des mammifères placentaires découverts à Tiupampa sont très semblables à des fossiles crétaces mis au jour en Amérique du Nord et bien datés.

Les expéditions paléontologiques franco-américaines de Bolivie ont été cofinancées par le Museum national d'histoire naturelle de Paris et la National Geographic Society (américaine). Et elles ont bénéficié, sur place, de l'appui logistique du Centro de tecnologia petrolera de la société pétrolière bolivienne Yacimientos petroleros y fiscales de Bolivia. Cette dernière société, propriétaire des fossiles, a prêté ceux-ci pour qu'ils soient étudiés en France.

YVONNE REBEYROL.

Eau non potable

La nappe phréatique, où l'on puise notamment l'eau potable, se charge au fil des ans d'un sous-produit chimique dangereux pour la santé : le nitrate.
Des centaines de communes en France ont déjà atteint ou dépassé le seuil d'alerte.

En 1981, on évaluait à 1 150 000 le nombre d'habitants dont l'eau du robinet dépassait 50 milligrammes de nitrate par litre — c'est-à-dire la limite fixée par la Communauté européenne pour déclarer une eau « potable ». En 1985, ce nombre a plus que doublé, puisque la population condamnée à boire de l'eau à trop forte teneur est passée en France à deux millions et demi (*le Monde* du 17 décembre 1985).

Mais le plus inquiétant, comme le montre la carte que nous reproduisons ci-contre, est sans doute la contamination par les nitrates des réserves souterraines en eau. Non seulement l'eau du robinet dépasse le seuil autorisé — elle est souvent prélevée en surface dans les rivières et les lacs, — mais la ressource en eau elle-même est atteinte jusque dans ses profondeurs réputées « pures ». La nappe phréatique, où gît l'essentiel des réserves en eau, est aujourd'hui de plus en plus polluée.

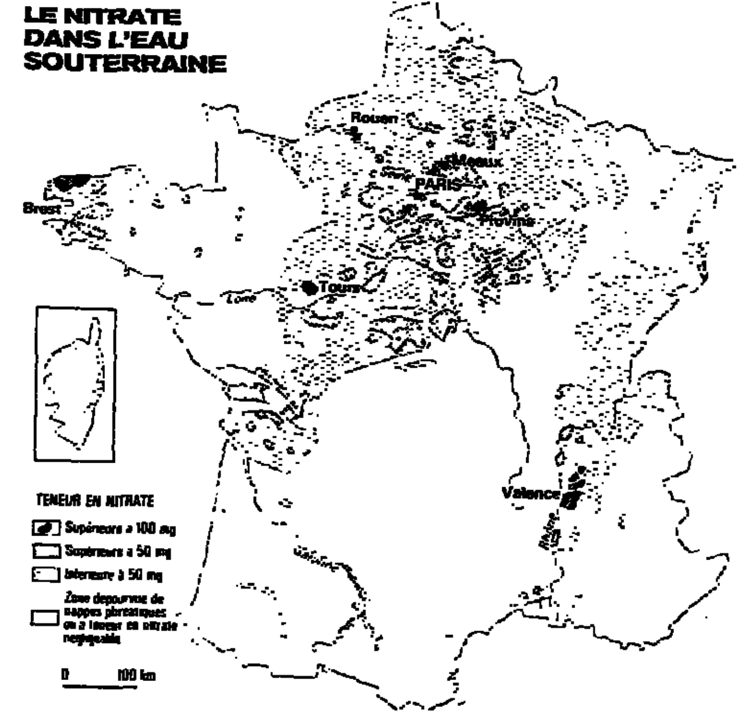
Le nitrate, en soi, n'est pas un produit toxique, mais il peut le devenir une fois absorbé par l'organisme. Ou bien il se transforme en nitrite, qui, chez le nourrisson notamment, peut entraîner une grave réduction de l'hémoglobine du sang ou méthémoglobinémie. Ou bien, en réaction avec des aliments ingérés dans l'intestin, il donne des nitrosamines qui sont très souvent cancérigènes. L'absorption quotidienne d'eau chargée en nitrate produit une accumulation qui, à terme, peut être très dangereuse. C'est pourquoi, conformément aux normes européennes, on considère qu'une eau qui contient entre 50 et 100 milligrammes de nitrate par litre n'est plus consommable par les femmes enceintes et les nourrissons de moins de six mois.

L'augmentation de la teneur en nitrate des eaux souterraines est due à l'infiltration dans le sol d'eaux de ruissellement chargées d'azote. Celui-ci provient des eaux usées urbaines, sous forme d'urée ou d'acide urique, et des eaux résiduaires industrielles — notamment des usines d'engrais et de l'industrie chimique ou agro-alimentaire, — mais il est surtout produit par l'agriculture, dans une proportion évaluée à 90 %. Les élevages de porcs ou de volailles, en Bretagne, donnent un lisier qui, après épandage dans les champs comme engrais ou après infiltration dans le sol par ruissellement, charge la nappe phréatique en nitrate. Des dizaines de communes du Nord-Finistère, aujourd'hui, ne peuvent plus puiser leur eau potable à la verticale de leur territoire.

L'abus des engrais

L'autre pollution vient de l'usage — et souvent de l'abus — des engrais azotés. C'est pourquoi les zones les plus contaminées coïncident ave les régions de grande culture, comme la Brie, la Beauce, certains cantons du Nord, de Picardie ou de Champagne.

LE NITRATE DANS L'EAU SOUTERRAINE



Cette carte, réalisée par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) à la demande du ministère de l'environnement, fait pour la première fois le bilan de l'état des eaux dans le sous-sol de la France. Elle prend en compte la nappe phréatique « *la plus immédiatement accessible* », c'est-à-dire la couche aquifère la plus proche de la surface, celle où l'on fait généralement les puits et les forages alimentant la population en eau potable.

La période cruciale pour le « lessivage » des terres semées d'engrais chimiques est l'hiver, lorsque la terre est nue. Le maïs, la betterave ou la pomme de terre, que l'on plante au printemps, ne « couvrent » pas aussi bien le sol que les céréales ou les prairies. Or ces cultures, en particulier le maïs, se sont beaucoup développées ces dernières années, entraînant une grande consommation d'eau et d'engrais, et donc l'infiltration en sous-sol du nitrate non utilisé par les plantes.

C'est pourquoi, tant au ministère de l'agriculture qu'à celui de l'environnement, on encourage aujourd'hui les cultures d'hiver (blé ou colza) et les cultures dites « dérobées », c'est-à-dire à cycle de végétation assez court pour être intercalées entre les cultures principales. Il s'agit d'« occuper le terrain » au maximum, afin d'éviter le ruissellement et de favoriser l'absorption des engrais azotés.

Une autre parade consiste à créer des stations qui donnent aux agriculteurs des « avertissements de fumure » ou d'irrigation. Il s'agit, à partir de données météologiques et de l'étude des sols, d'indiquer à quel moment précis le cultivateur a intérêt à épandre son lisier, semer son engrais ou arroser. Il évite ainsi de gaspiller l'engrais (avant de fortes pluies, ou pendant une période de végétation « dormante »), et contribue à ménager la ressource en eau en lui injectant moins de nitrates.

Mais l'agriculture n'est pas le seul pollueur de la nappe phréatique. Des relevés effectués en Beauce ont montré que l'eau souterraine voyait sa teneur en nitrate augmenter d'environ 5 milligrammes par litre en dix ans. Or ce rythme est plus rapide à la verticale d'agglomérations urbaines à l'habitat concentré et à l'activité industrielle intense. Toute la nappe est donc à surveiller, si l'on ne veut pas que nos petits-enfants soient condamnés à l'eau minérale d'importation.

ROGER CANS.

APPROCHE D'UNE PLANÈTE GÉANTE

Uranus : un monde presque inconnu

(Suite de la page 21.)

Une des découvertes les plus excitantes de ces dernières années a, en effet, été la détection, le 10 mars 1977, de neuf anneaux étroits autour d'Uranus. Alors qu'on ne connaissait auparavant qu'une seule planète — Saturne — entourée d'anneaux, on a trouvé en moins de dix ans des anneaux autour d'Uranus, de Jupiter et de Neptune ; leur existence autour des planètes géantes est donc un phénomène commun.

Depuis 1977, les anneaux d'Uranus ont été observés chaque année grâce à des occultations d'étoiles. Ces études répétées ont permis de reconstituer la structure des anneaux. Quelques occultations suggèrent d'ailleurs la présence d'anneaux ou de satellites supplémentaires, et ce qu'on observe depuis la Terre pourrait n'être que la partie émergée d'un iceberg.

Les anneaux d'Uranus ont de nombreuses caractéristiques en commun avec ceux de Saturne, mais la structure d'ensemble est très différente. En regard de leur circonférence (quelque 250 000 kilomètres), ils sont extrêmement étroits : huit d'entre eux ont moins de 10 kilomètres de large. Trois anneaux sont circulaires ; les six autres sont elliptiques et de largeur variable. Ainsi la distance à Uranus de l'anneau extérieur, le plus large, varie de plus de 800 kilomètres et sa largeur dépend de cette distance : elle est de 20 kilomètres au plus près de la planète, de 100 kilomètres au plus loin.

Contrairement aux anneaux de Saturne, ceux d'Uranus sont très sombres et réfléchissent moins de 3 % de la lumière du Soleil. On devrait donc mieux les voir après la rencontre, quand la sonde observera les anneaux « *en ayant le Soleil dans les yeux* ». La lumière diffusée par les petites poussières devrait donner des images spectaculaires.

Ce qui précède n'est qu'un faible échantillon des multiples questions que pose Uranus. Voyager-2 s'avance en terre inconnue, plus encore que pour Jupiter et Saturne, dont l'exploration par les sondes Voyager avait été précédée d'une étude préliminaire par les sondes Pioneer, Voyager-2 sera le premier robot à pénétrer dans le monde d'Uranus.

Il y a plus de vingt ans que les planétologues ont défini un programme d'exploration du système solaire en quatre étapes. Pour chaque objet, la première étape est un survol ; la deuxième est la mise en orbite d'un satellite autour de ce corps ; la troisième consiste à faire descendre une sonde sur la surface ; la quatrième permet de ramener sur Terre des échantillons. Cette dernière étape n'a été atteinte que pour la Lune. Mars et Vénus en sont à la troisième. La sonde Galileo, que la NASA lancera en 1986, se mettra en orbite autour de Jupiter. Pour Uranus commence la première étape — et dans trois ans pour Neptune. La suite est l'affaire du vingt et unième siècle.

La participation française

La mission Voyager est purement américaine, mais un certain nombre de scientifiques étrangers ont été invités par la NASA à participer au contrôle et au dépouillement des expériences. Il se trouve que la communauté astronomique française est la mieux représentée avec Mme Yolande Leblanc (radioastronomie) et MM. Jean-Louis Bertaux (spectroscopie ultraviolette), Jacques Blamont (spectroscopie ultraviolette) André Boischot (radioastronomie), André Brahic (images), Daniel Gautier (spectrométrie infra-rouge).

Dossier réalisé par MAURICE ARVONNY et ANDRÉ BRAHIC

Réparation à 3 milliards de kilomètres

QUAND la sonde Voyager-2 passa derrière Saturne, un mécanisme essentiel tomba en panne ; la suite de la mission paraissait compromise. Cinq ans plus tard, quand elle aborde Uranus, le mécanisme fonctionne et n'inspire pas d'inquiétude.

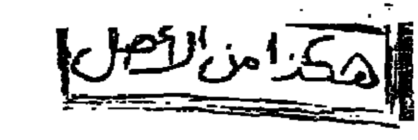
On n'a évidemment pas envoyé de technicien sur place. On a fait des études au sol, des essais sur des mécanismes similaires, compris la raison de la panne et envoyé à la sonde de nouvelles commandes qui doivent éviter qu'elle ne se reproduise.

Le mécanisme en question est l'un des deux moteurs qui permettent d'orienter la plate-forme portant les instruments scientifiques, plus précisément celui qui commande les rotations autour d'un axe qu'on aurait tendance à appeler horizontal si le mot avait un sens, aussi loin de la Terre. L'ensemble du moteur, des engrenages qu'il active, des potentiomètres qui le commandent, a la taille d'une petite tasse de café. Cet appareillage permet quatre vitesses de rotation différentes, et s'était bloqué lors d'un mouvement à grande vitesse. Cependant, quelques jours plus tard, il fonctionnait à nouveau.

Les ingénieurs de la Nasa ont fait fonctionner au sol un prototype de ce mécanisme jusqu'à ce qu'il se bloque, et l'ont démonté. Ils ont constaté qu'un engrenage était insuffisamment lubrifié. Ils ont ensuite fait fonctionner jusqu'au blocage un jumeau véritable du mécanisme défaillant, construit en même temps, avec les mêmes machines... et ont cherché s'il était possible de le débloquer sans intervention directe. Ils ont constaté que des variations de température, produisant des dilatations différentes des diverses pièces, permettaient de ramener du lubrifiant au point de blocage et de rétablir un fonctionnement correct. Sur la sonde, le mécanisme est en principe maintenu à — 7° C par un thermostat, mais on peut faire varier cette température.

Ensuite on a fait fonctionner le moteur à divers régimes, et constaté qu'il se bloquait presque systématiquement aux grandes vitesses, mais jamais lors des mouvements lents. Ayant établi ce point, des ordres furent envoyés au calculateur de la sonde de faire fonctionner le moteur par impulsions très courtes, pour constater dans quelle mesure il répondait. Cela revenait à appliquer des forces variables, et à déterminer si elles excédaient la résistance due aux frottements. Autre manière de voir les choses, cela revenait à mesurer, à des milliards de kilomètres de distance, l'épaisseur d'un très fin film de lubrifiant.

Tous essais et calculs faits, après deux ans de travail, les ingénieurs déterminèrent la plage de fonctionnement du système. Il ne restait plus qu'à adapter le programme des observations pour que tous les mouvements requis restent à l'intérieur de cette plage. Ce fut fait, et des essais confirmèrent que les mouvements programmés s'exécutaient parfaitement. Un dernier test est prévu quatre jours avant le passage près d'Uranus. S'il faisait apparaître un risque de panne, un programme réduit d'observations pourrait encore être substitué à celui qui est projeté, où certains mouvements de la plate-forme seraient remplacés par des mouvements d'ensemble de la sonde, ce qui permettrait de sauver en partie la mission.



SECTEURS DE POINTE

UNE ENQUÊTE DE L'ANRT

L'Europe de la recherche, cette grande méconnue

LES industriels français avouent bien mal connaître les programmes de recherche et de développement lancés par la *Communauté européenne*. Ils semblent pourtant leur accorder un avis favorable et sont nombreux à afficher leur intention d'y participer dans le futur. C'est ce que révèle une enquête sur la compétitivité technologique européenne réalisée par l'Association nationale de la recherche technique (ANRT) et dont les résultats ont été rendus publics le vendredi 17 janvier.

Il faut bien sûr se garder de tirer des conclusions hâtives et définitives d'une étude analysant les réponses de cent vingt-six entreprises (1). Philippe de Montgolfier, délégué général de l'ANRT, ne s'en cache pas. « *L'enquête*, dit-il, *n'est pas, quantitativement, représentative, mais elle fournit des tendances assez certaines, et pose quelques questions.* »

Les tendances ? Elles indiquent par exemple que, pour rattraper le retard technologique qu'accuse l'Europe sur les Etats-Unis et le Japon, les responsables d'entreprise croient plus en la vertu de la recherche et du développement et en la mise en place de « *stratégies industrielles au niveau européen* » qu'en l'innovation, l'action sur les méthodes de production ou la formation du personnel. Elles montrent aussi qu'ils attendent surtout des gouvernements et de la Commission des Communautés européennes qu'ils leur accordent des avantages fiscaux pour la recherche. Quant aux aides financières, elles devraient, en priorité, être attribuées aux recherches présentant « *un risque et un coût trop élevés pour être prises en charge par une seule entreprise* », ainsi qu'aux opérations stimulant la coopération « *au-delà de la recherche et du développement, pour aboutir à des produits commercialisables* ».

> *Les industriels français s'avouent très ignorants des programmes lancés par la Communauté européenne.*

Au-delà de ces « *tendances* » générales, il était intéressant de savoir comment les industriels apprécient les programmes de recherche et de développement déjà lancés par la Communauté : Esprit (sur les technologies de l'information), Brite (sur la modernisation des secteurs traditionnels) ou Race (sur les télécommunications). Interrogées sur ce sujet, les firmes ayant déjà participé à l'un ou l'autre de ceux-ci portent un jugement plutôt favorable sur leur « *élaboration* » (34 % sont satisfaites, 40 % ne savent pas), mais elles sont beaucoup plus sévères quant à leur gestion (22 % de satisfaites).

Nombreux sont par ailleurs (59 % de l'ensemble de l'échantillon) ceux qui se plaignent de manquer d'information sur leurs éventuels partenaires européens. Pourtant, la majorité des personnes interrogées disent vouloir prendre part, si ce n'est déjà fait, à l'un de ces programmes européens.

Eurêka à 9 %

Intention réelle ou vœu pieux ? On peut s'interroger lorsque l'on constate que 39 % des responsables industriels avouent ne « *connaître* » aucun des programmes lancés à Bruxelles, et qu'ils ne sont que 9 % à *connaître Eurêka*. Il est vrai que ce dernier, qui n'est pas une initiative de la Communauté européenne, n'était pas explicitement mentionné dans le questionnaire. Il n'empêche : 75 % des entrepreneurs souhaiteraient *avoir plus d'informations à ce* sujet, ce qui tend à prouver que, malgré l'écho fait à Eurêka dans la presse, « *le message semble encore confus* », comme le suggère M. de Montgolfier.

Enfin – mais n'est-ce pas là le reflet d'un certain esprit cocardier français ? – le lancement de projets de très grande envergure (tels une navette spatiale ou un train ultra-rapide), semble pour beaucoup de nature à stimuler une réelle coopération européenne.

Voici le paysage français brossé à grands traits. Il reste, pour le compléter, à interroger les responsables industriels des autres pays de la CEE. Ce devrait être fait prochainement.

ÉLISABETH GORDON.

(1) Ces entreprises ont été choisies parmi les deux mille firmes françaises (tous secteurs confondus) ayant des activités de recherche et de développement, la moitié d'entre elles ayant moins de cinq cents employés. L'enquête a été *réalisée en collaboration* avec le comité consultatif sur la recherche et le développement *industriel de la Commission* des Communautés européennes.

LES AMBITIONS DE LA MORPHOPSYCHOLOGIE

Avez-vous le faciès de l'emploi ?

MALGRÉ le chômage, malgré les vicissitudes économiques, ou à cause d'elles, les cabinets de recrutement se portent bien, même s'ils ne connaissent pas la même expansion que durant les années 70.

Les entreprises grandes et moyennes font très souvent appel à eux pour sélectionner leurs cadres, pourvoir aux postes délicats ou, comme l'indique Jean-Pierre Sauvager, directeur des ressources humaines à Digital Equipement France, « *pour remplir un poste pointu, très spécialisé* ». Les candidatures sont, *dans ce cas, parfois rares*. Bien souvent les responsables des embauches dans les grandes entreprises mettent en avant ce problème, paradoxal par temps de chômage, de la pénurie de compétence.

Le recrutement est donc un travail de spécialiste où l'erreur peut être source de grand préjudice. D'où l'intérêt de multiplier les critères d'évaluation. La morphopsychologie pourrait en être un nouveau. Andrée Loubignac, vice-présidente de la société de morphopsychologie a, récemment, animé un débat sur ce thème pour le compte de la société de recrutement Egor. Deux cents responsables du personnel y participaient. De quoi s'agit-il ? Historiquement, la préoccupation d'apprendre quelque chose de l'autre en examinant son apparence est très ancienne. Elle n'a été véritablement formalisée qu'avec les travaux du docteur Claude Sigaud, auteur, en 1901, de *Science morphologique, loi de dilatation-rétraction*, auxquels le docteur Louis Corman, médecin, docteur-psychiatre, donne un fondement biologique, en leur appliquant ladite loi de dilatation-rétraction, jetant ainsi les bases d'une « science nouvelle » qu'il a appelée « morphopsychologie » dans un livre intitulé : *Quinze leçons de morphopsychologie* (1937).

> *Juger les gens sur leurs apparences, c'est dangereux ; c'est parfois utile*

Les postulats de base sont simples : il existe un rapport étroit entre le physique et le moral, entre la forme générale du corps, du visage, la consistance des chairs, les actions et les réactions de l'individu. La forme vivante est le résultat de deux forces antagonistes : la coulée des forces vitales internes et l'action d'arrêt que le milieu extérieur exerce sur elles.

La forme vivante exprime donc l'adaptation de l'organisme au milieu dans lequel il se trouve. Ce qu'exprime la loi de dilatation-rétraction : « *Dans un milieu favorable, les cellules vivantes ont tendance à se dilater ; dans un milieu nocif, elles ont tendance à se rétracter.* »

LES DIPLÔMES ÇA VA
MAIS LES DENTS DU HAUT
C'EST PAS ÇA !!
EMBAUCHE
PESSIN

PESSIN.

Connaître les relations exactes entre les traits du visage et les traits de la personnalité, cela peut, à l'évidence, intéresser les recruteurs. Mais plusieurs d'entre eux restent sceptiques sur la validité de ces techniques. En outre, le vieux problème moral que pose l'interprétation de la personnalité par le faciès reste entier. On connaît suffisamment les dangers d'une telle attitude...

Ainsi Christian Laué, directeur général d'Egor, se montre à la fois intéressé et réservé devant cette « science » qui a encore « *beaucoup de chemin à faire avant d'affirmer sa validité, mais qui néanmoins laisse entrevoir bien des potentialités* ».

La graphologie, qui, il y a quinze ans, était regardée avec méfiance par la profession, est désormais bien entrée dans les cabinets de « chasseurs de têtes ». Pourquoi la morphopsychologie ne suivrait elle pas le même chemin ?

MICHEL BLANCHOT.

Demain

L'avenir des biotechnologies

« *Frémissement sans grand lendemain ou bien décollage, enfin, des biotechnologies industrielles en France ? (...) Vrai ou faux départ, 1985 aura été marquée par une multiplication d'initiatives qui permettent désormais d'évoquer la naissance en France d'une véritable industrie du vivant.* » C'est ce constat que fait Laurent Faibis, consultant auprès de groupes industriels, dans la version réactualisée de l'étude sur « *les biotechnologies et les bio-industries en France* », qu'il a rédigée en collaboration avec M. Pierre-Jean Raugel.

Les auteurs du rapport consacrent la première partie de leur étude aux organismes de financement des biotechnologies, qu'il s'agisse de l'Etat, de la Bourse, du capital-risque ou des investisseurs financiers. Ils passent ensuite en revue les petites sociétés qui se sont créées dans ce secteur, ainsi que les grands groupes qui y ont trouvé une source de diversification.

Ils décrivent enfin les principaux secteurs d'application de ces techniques du vivant, qui vont de la santé au traitement des eaux en passant par la chimie fine, les produits phytosanitaires, les semences et l'agro-alimentaire. Pour chacun d'eux, l'analyse de la situation générale et des marchés (nationaux et internationaux) est suivie de fiches détaillées décrivant les entreprises concernées.

★ Etude publiée par Biofutur-Conseil, 29, rue Buffon, 75005 Paris. Tél. : 45-66-53-42.

MacIntosh encore plus

Jamais deux sans trois : Apple vient d'annoncer la sortie d'un troisième MacIntosh, le MacIntosh Plus. Grand frère du 128 K et du 512 K, ce dernier n'a pas le même look que les précédents mais offre un plus grand confort : vitesse de lecture doublée par rapport au 512, clavier perfectionné avec un pavé numérique et de nouvelles touches de déplacement qui permettent de gagner du temps.

La mémoire centrale du MacIntosh Plus est fixé à 1 mégaoctet mais elle est conçue de façon à supporter une extension allant jusqu'à 4 mégaoctets. Ce qui donne à l'utilisateur la possibilité de traiter de très gros documents. Le « switcher », qui permet de gérer plusieurs documents, peut être utilisé comme « cache mémoire ». Autrement dit, il offre un espace mémoire géré par le système qui peut y ajouter des morceaux de code et des données.

Le lecteur interne de disquettes 800 Ko double la capacité stockage et les vitesses de transfert et accepte les disquettes formatées en 800 Ko comme celles en 400 Ko. Enfin, la mémoire morte du MacIntosh Plus est deux fois supérieure à celle du MacIntosh et passe à 128 Ko.

Il reste que le prix public du nouvel ordinateur atteint la somme de 25 900 F hors taxe. Ce qui risque de faire hésiter d'éventuels acheteurs. Mais la sortie du MacIntosh Plus a pour conséquence la baisse du prix du MacIntosh 512 K, disponible actuellement à 22 900 F hors taxe, et Apple prévoit de nouvelles baisses.

Pour ceux qui ne veulent pas acheter un nouveau MacIntosh mais rêvent de mettre un turbo dans leur bonne vieille bête, Apple leur offre un kit d'extension au prix de 4 500 F hors taxe s'il s'agit d'un 512 K. Offre valable jusqu'à la fin août.
– C. C.

Faibles robots

« Si l'exemple japonais a contribué au développement en France de dispositifs techniques nouveaux, il semblerait que nous n'ayons pas compris leur philosophie de mise en œuvre des robots. Pour le fabricant, elle est pourtant assez bien évoquée dans le manuel d'un constructeur japonais, circulant en de nombreuses mains en France.

» Selon ce manuel, en choisissant la voie de l'automatisation, les dirigeants savaient qu'ils renonceraient à leur tranquillité et qu'ils ne pourraient jamais traverser un atelier sans guetter avec inquiétude les bruits inhabituels, signes avant-coureurs d'une panne.

» Le développement des automatismes devait donc, selon eux, s'accompagner d'une réforme profonde des modes d'organisation : tout doit être pensé en fonction des faiblesses des machines. »

» *Extrait d'une étude* de Michel Berry, « Des robots au concret », publiée *dans la nouvelle revue Gérer et comprendre*, lancée sur l'initiative de l'Amicale du corps des mines et éditée chaque trimestre par la revue *les Annales des Mines*, 60, boulevard Saint-Michel, 75272 Paris Cedex 06. Tél. : 46-34-34-38.

Minitel pour les malentendants

Les handicapés de l'ouïe et de la parole peuvent disposer d'un nouveau modèle de Minitel permettant de dialoguer par écrit d'écran à écran par le réseau téléphonique.

Proposés en location-entretien avec un supplément de 10 francs, trente mille Minitel « Dialogue » sont commercialisés par les PTT depuis le début de l'année.

Fabriqué par la société Radiotechnique (groupe Philips), ce nouveau modèle, équipé d'un logiciel supplémentaire assurant la connexion de Minitel à Minitel, permet également d'alterner la parole et l'écrit : le malentendant peut donc parler à son correspondant, qui lui répondra par écrit. La communication est taxée comme un appel téléphonique habituel selon la distance, la durée et l'horaire.

La formation à l'INRA

Lorsqu'on lance, comme vient de le faire l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), un ambitieux programme de formation continue destiné à améliorer les qualifications d'environ six mille de ses agents, il est difficile de le mener à bien sans aide extérieure. Aussi l'établissement a-t-il fait appel à la direction des lycées du ministère de l'éducation nationale et à la direction de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture pour l'aider à concevoir et à réaliser ce plan.

L'idée a reçu une première concrétisation avec la signature, le 9 janvier, d'une convention-cadre de formation continue entre les trois partenaires. Cette convention est établie pour cinq ans et renouvelable par tacite reconduction.

Une cure de français

Le CILF (Conseil international de la langue française) propose sur Minitel vingt jeux Orthotel, dont chacun s'attaque à une des difficultés de notre expression écrite : orthographe, grammaire, vocabulaire. Ces jeux proposent à l'usager du Minitel une cure de bon français (écrit), qui commence par un bilan de santé orthographique, en situant ses défaillances, et qui continue par un traitement méthodique. Il s'agit essentiellement de mots courants et de tournures usuelles, et non de pièges du type dictée de Mérimée.

La brochure Orthotel-Jeux (87 pages) constitue un guide précieux pour un usage profitable de ces jeux et fait bénéficier son lecteur de l'expérience d'une équipe de linguistes, à laquelle on doit également la banque de données orthographiques et grammaticales Orthotel. Une cure d'orthographe à domicile, en jouant ; personne ne s'y soumettra sans profit, car jusqu'ici personne n'a réussi un « sans faute ».

★ *Sur Télétel, code d'accès* GRETEL (tarif kiosque, sans abonnement). *La brochure Orthotel-Jeux est en vente* à la Librairie des Blancs-Manteaux, rue des *Blancs-Manteaux, au prix de 20 F* (envoi contre 25 F).

Calcul à la DOUA

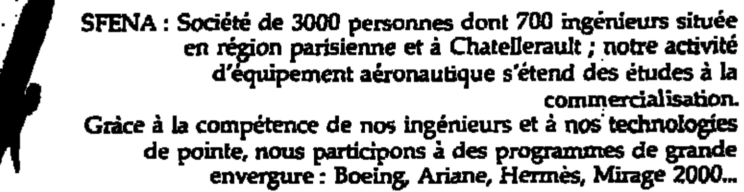
Le contrat de localisation qui organise, notamment en ce qui concerne l'accueil du personnel, le transfert du Centre de calcul de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) de Paris à Villeurbanne – sur le technopôle de « La Doua » – vient d'être signé.

A partir de l'été 1986, quelque sept cents chercheurs répartis entre divers laboratoires français et européens (dont ceux du CERN à Genève et de l'accélérateur Desy à Hambourg) vont être quotidiennement reliés en interactif à ce centre qui, à l'occasion de sa décentralisation, verra sa puissance de calcul doublée et son effectif porté à cinquante ingénieurs et techniciens.

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

SFENA : Embarquement immédiat pour une carrière passionnante.



SFENA : Société de 3000 personnes dont 700 ingénieurs située en région parisienne et à Chatellerault ; notre activité d'équipement aéronautique s'étend des études à la commercialisation.
Grâce à la compétence de nos ingénieurs et à nos technologies de pointe, nous participons à des programmes de grande envergure : Boeing, Ariane, Hermès, Mirage 2000...
Aujourd'hui nous renforçons nos équipes pour faire face à un important carnet de commandes et à l'entrée en phase finale du programme Airbus 320.
Plusieurs postes sont à pourvoir pour des :

Ingénieurs systèmes embarqués
Débutants et expérimentés

Ingénieurs de grandes écoles ou universitaires, vous êtes ou voulez devenir spécialistes de calcul numérique, vous connaissez bien ou souhaitez connaître les technologies des systèmes embarqués.
Parmi les postes que nous proposons : la réalisation du support technique des systèmes aéronautiques de l'AIRBUS 320 ; conception, simulation de l'environnement, essais en vol, en sont les activités principales.

Ingénieurs logiciel

Informaticiens, Ingénieurs Grandes Ecoles, votre formation vous permet de maitriser le logiciel temps réel ; parmi les postes proposés, vous aurez, par exemple, à développer ce type de logiciels spécifiques au banc de validation dans les phases étude et développement de produits avioniques.

L'importance de nos programmes nous permet d'envisager, pour des Ingénieurs compétents, des développements de carrière passionnants vers des postes de Chefs de Projet, Ingénieurs d'Affaires ou encore Spécialistes des techniques de pointe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, à Catherine CAILLARD, SFENA Gestion des Cadres, Aérodrome de Villacoublay, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay.



média-system

A M P de FRANCE

Val de Reuil (27)
recherche pour son unité
Distribution Physique

Jeune Diplômé

Désirant évoluer dans secteur Informatique, Logistique...

- Niveau Bac + 4.
- Intéressé par problèmes logistiques.
- Poste devant évoluer vers encadrement.
- Formation complémentaire assurée au siège à Cergy-Pontoise (95).

Adresser C.V. détaillé à :
AMP de FRANCE
Parc Industriel d'Incarville
27100 VAL DE REUIL

info'rop INGENIERIE

recherche

JEUNES INGENIEURS

Orientation Gestion
activités support utilisateurs
FORTRAN-PASCAL

INGENIEURS

1 an d'expérience VAX-FORTRAN-COBOL
Tél. : 43 77 42 45 Maryse DROUCPEET pour R.V.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

consultant confirmé en recherche de dirigeants

Mon Cabinet vous est connu, je l'espère. Depuis 25 ans, nous nous efforçons de faire notre métier en professionnels, avec sérieux et vivacité. Nous nous développons régulièrement (nous sommes aujourd'hui 22 consultants dans nos 5 bureaux français) mais sans prétention à être un leader ou des vedettes.

Je désire renforcer notre équipe parisienne par un consultant de haut niveau, ayant au moins 30 ans, de formation gestionnaire (HEC, ESCP, ESSEC, IEP...) ou ingénieur (X, ECP, Mines...) ayant déjà cherché des dirigeants pour les fonctions "marketing et vente" et "direction générale", après ses débuts dans l'industrie.

Je traite cette recherche personnellement et lis volontiers dans une première étape quelques lignes sur votre carrière. Merci pour votre lettre à venir.

Alexandre TIC, Ingénieur ECP
(Réf. 4757 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

UNE IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE SITUEE DANS LA REGION PARISIENNE

recherche

PHYSICO-CHIMISTE DES POLYMERES

Titulaire d'un doctorat complétant la formation de base que vous avez acquise en grandes écoles ou universités dans le domaine de la chimie des matériaux macromoléculaires, vous avez débuté votre carrière en recherche universitaire ou industrielle.

L'expérience qui nous intéresse concerne la science et les applications des polymères (mise en œuvre, caractérisation, synthèse). Des connaissances dans le domaine de l'association de polymères et de matériaux inorganiques seraient très appréciées.

Nous vous proposons de rejoindre notre département Recherche et Développement et de participer à la mise au point de nos produits.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions s/réf. 988 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 96 10 65

SLIGOS

VOUS ÊTES PASSIONNÉ PAR LES TECHNIQUES D'AVENIR...

(Télématique, réseaux, radio-communication, vidéodisques, systèmes experts...).

Nous recherchons des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES Option INFORMATIQUE

Possédant une première expérience, pour leur confier le développement de projets :

- conception et réalisation de systèmes temps réel
- développement de logiciels de base
- études de réseaux.

La pratique de certains langages (PASCAL, PLM 86, C, ADA...) et la connaissance de systèmes tels que : UNIX, RSX 11 M, GCOS 6... seront appréciées.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. FDP/AS à Anna STAROSWIECKI – SLIGOS DCI – 26, rue des Pavillons – 92800 PUTEAUX.

HAVAS CONTACT

Pour un jeune Ingénieur TP :

**Un centre de profit à faire tourner.
En Ile de France**

Notre Département conçoit, fabrique et commercialise des systèmes automatisés de distribution de carburant.

Si vous choisissez de prendre la responsabilité d'un centre, vous vous engagez à en assurer la gestion complète (comptable et financière) et le développement (relations techniques et commerciales), vous négociez les devis, vous prenez en charge l'exécution des travaux et l'encadrement d'une équipe essentiellement composée de techniciens (monteurs, tuyauteurs, électromécaniciens). Vous répondrez de vos résultats au Directeur Régional.

A 30 ans environ, vous avez acquis comme responsable de chantier les connaissances spécifiques à la tuyauterie pétrolière.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement !

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre man., CV, photo) au Service du Personnel d'ASTER-BOUTILLON, 12 place des Etats-Unis, 92120 MONTROUGE

PAYMATEC
Schlumberger

DESSEIN

Banque des entreprises et partenaire privilégié des technologies nouvelles, cet établissement est pionnier dans l'ingénierie financière où il traite des opérations sophistiquées au niveau international.
Une taille humaine et une tradition motivantes induisent auprès de ses cadres un véritable esprit d'entreprise. L'informatique constitue pour cette banque un vecteur privilégié d'aide au développement commercial. Son département informatique, avec une vision claire des objectifs à 5 ans, entame le schéma directeur des activités financières. Il recherche un

Concepteur de projets marchés financiers

Prenant le projet dans sa phase initiale, ce responsable rejoint une équipe internationale qui conduit l'étude conceptuelle. Parallèlement à une prise de connaissance de l'état actuel des systèmes de l'établissement, il doit pouvoir très rapidement :
– définir une stratégie de développement du projet ainsi que son évaluation globale.
– concevoir un modèle conceptuel des données et des traitements.
– appréhender l'impact organisationnel.
– tenir compte de l'état de l'art de systèmes comparables au sein d'établissements étrangers.

Le candidat, âgé d'au minimum 30 ans, est de formation supérieure. Une expérience de 6 à 10 années dans un établissement financier, une entreprise du secteur tertiaire ou une SSII, lui a permis d'exercer avec succès son talent de concepteur de systèmes de gestion sous Merise. Ses qualités intellectuelles doivent s'accompagner d'un fort sens relationnel.

Enfin cette banque offre au candidat de valeur qui l'intègre de réelles et sérieuses opportunités d'évolution de carrière.

MDA.

***Michel DHEUR** examinera avec soin les dossiers (lettre manuscrite, CV et photo) que vous lui ferez parvenir sous réf. 8001.02 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

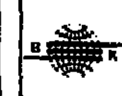
BRUEL & KJAER FRANCE
- Instrumentation électronique en acoustique, vibrations, et analyse du signal,
- Electronique médicale, échographie,

recherche pour son **LABORATOIRE DE MAINTENANCE de MENNECY (91)**

2 techniciens supérieurs
BTS OU DUT ELECTRONIQUE

débutants ou possédant première expérience.
Connaissances en Analogique, Numérique et Microprocesseurs avec goût prononcé pour la technique et la physique.
- Affectation au groupe Vibrations-Génération, Mesure et Enregistrement du signal. (Réf. M 01).
- Affectation au groupe Electronique Médicale-Echographie.
Quelques déplacements sont à prévoir. (Réf. M 02)

Connaissance de l'anglais indispensable. Formation complémentaire en mesure et/ou informatique appréciée.
Adresser C.V., photo et prétentions, en précisant la référence choisie à :
BRUEL & KJAER FRANCE - B.P. 33 - 91541 MENNECY CEDEX.



Brüel & Kjaer France

SECTEURS DE POINTE

Technologies de pointe
Développement d'applications avancées
Chef de service d'études en informatique temps réel

HF

Nous sommes une PMI à taille humaine (1 300 personnes), filiale d'un grand groupe français. Notre savoir-faire se situe dans la production d'ensembles industriels alliant étroitement la mécanique, l'électronique et l'informatique industrielle. Nous accueillerons un **ingénieur confirmé** possédant une maîtrise significative de projets importants en informatique industrielle temps réel dans des domaines tels que la conduite de centrales nucléaires ou thermiques, la régulation de processus sidérurgiques ou chimiques, le pilotage de mobiles, la gestion de magasins automatiques, les systèmes de commutation ou de gestion de messages.

A la tête d'une équipe d'une vingtaine d'ingénieurs, il sera à la fois le chef d'orchestre des projets et le manager attentif de ses ressources humaines permettant la productivité optimale de son service.

Poste basé en proche banlieue Nord de PARIS.

Ecrire au **CABINET GATIER** 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, **sous réf. M 440**

Cabinet Gatier

Organiser d'abord
Diriger une division production demain...

Jeune Ingénieur fort potentiel (X, Centrale, Mines...)

RHONE ALPES

Nous exportons déjà 75% de notre production (biens d'équipement) dans 80 pays et réalisons un CA de l'ordre de F. 1,2 milliard. Leader européen dans notre secteur d'activité, nous sommes une filiale très performante d'un groupe international. Ce jeune ingénieur, ayant si possible une première expérience industrielle, aura pour mission de réimplanter un atelier de production et de réorganiser les manutentions suivant un plan directeur. Il assurera la maîtrise d'œuvre de ces deux projets en s'appuyant sur le potentiel technique du service méthodes et sur une collaboration étroite avec la maîtrise et les groupes de travail du personnel de fabrication. D'ici quelques années, il prendra la responsabilité d'une division autonome de Production de 200 à 400 personnes (Méthodes, Ordonnancement-lancement, Fabrication, Qualité). Challenge passionnant et formateur au sein d'une équipe jeune et soudée pour un candidat de très fort potentiel. Importantes perspectives de carrière et rémunération à la mesure des capacités et de l'expérience offertes.

ORION vous garantit toute discrétion et vous remercie de lui adresser sous réf. 601.427 votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant les sociétés auxquelles il ne doit pas être transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Nos systèmes de télécommunications ont le vent en poupe...
Profitez de l'onde porteuse !

En effet, si nous exportons aujourd'hui, pour près d'un milliard de francs, ce n'est pas par hasard, c'est le fruit d'une longue expérience dans la construction et la maîtrise d'œuvre de systèmes de télécommunications. C'est la parfaite maîtrise de l'informatique temps réel et la capacité à dominer des technologies de pointe dans le domaine du traitement du signal et des réseaux qui nous permettent d'être un des leaders mondiaux en électronique professionnelle.

Souhaitant renforcer notre impact auprès des grandes administrations militaires françaises, nous recherchons des ingénieurs commerciaux.

Vous êtes Ingénieur de formation grandes écoles et vous bénéficiez d'une première expérience technique ou commerciale d'au moins cinq ans en électronique.

C'est bien ! Mais c'est votre capacité à négocier à haut niveau des systèmes importants et complexes et surtout votre enthousiasme qui nous intéressent. *Basé en proche banlieue* Nord de Paris, *le poste* pourra évoluer à moyen terme à l'export.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, à Jacques SCARINOFF, sous ref. M 32/1386 L.

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

GOUPIL *RESPONSABLE DES DEVELOPPEMENTS*
TELECOMS ET RESEAUX LOCAUX.

MISSION A CONJUGUER PAR ACTION ET PASSION.

Goupil : *c'est une reussite. Succès de l'entreprise et des produits, succès des méthodes et, surtout, succès des hommes. Le dernier-né de notre gamme,* **Goupil G 4**, *remporte des succès foudroyants, auprès d'utilisateurs de tous horizons.*

Vous allez suivre et superviser l'ensemble des projets de télécommunications et réseaux locaux. Meneur d'hommes, vous encadrerez vos équipes. Maître d'oeuvre, vous définirez pour elles les différents projets, et vous en contrôlerez ensuite la réalisation. Vous vous assurerez aussi de la qualité des developpements menes par la sous-traitance.

A 30 ans au moins, formé au départ dans une Grande Ecole d'Ingénieurs, vous êtes devenu depuis un spécialiste de l'architecture reseaux, connaissez bien les protocoles et procédures, SNA, DSA, X25, VIP, couches ISO... et l'environnement MS-DOS, XENIX.

Compétences acquises si possible chez un grand constructeur, qui vous a permis d'acquérir une double expérience hard et soft.

Très ouvert au dialogue, vous savez vendre vos idées...

Le dossier que vous adresserez à notre Conseil devrait déjà nous le prouver. Ecrivez sous référence 777 M

ALPHA CDI, 181 Av. Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE



ALPHA CDI.

MEMBRE DE SYNTEC

IL FAUDRA VOUS BATTRE

Le combat que nous menons au plan mondial pour développer notre position dans le cadre d'une vive compétition Internationale (Marché des ***simulateurs*** *d'avions, de centrales électriques et d'engins blindés) nous conduit à rechercher des :*

CHEFS DE PROJETS

Votre capacité à motiver et à entraîner l'adhésion.
Votre parti pris pour l'action et votre volonté de gagner.
Votre esprit de synthèse.
sont déterminants pour :

- ***Gérer*** *d'importants contrats à forte dominante technique.*
- *Mener les* ***discussions techniques*** *avec nos clients*
- ***Animer l'action*** *d'équipes d'études et de réalisation*
- *Respecter nos* ***engagements*** *: couts, délais et performances des simulateurs.*

Vos meilleures références pour réussir :

- *Ingénieur à dominante* ***Electronique/Informatique.***
- *Première expérience industrielle d'environ 5 ans réussie.*
- *Bonne maîtrise de l'****anglais.***

Postes à pourvoir à ***Cergy*** *et à* ***Trappes.***

Merci d'adresser lettre. C.V., photo en précisant la rémunération souhaitée, sous réf. IC.86.5.M à
THOMSON-CSF – DIVISION SIMULATEURS :
– Alain de BEJARRY · B.P. 226 · 95523 CERGY-PONTOISE Cedex
– Georges SONNEBORN · B.P. 116 · 78192 TRAPPES Cedex.

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

HAVAS CONTACT

Ingénierie informatique et télécommunication

De formation Grande Ecole, votre première expérience vous a permis d'acquérir des compétences en étude, conception et développement de systèmes temps-réel. Vous souhaitez maintenant les valoriser et les confirmer dans un contexte plus motivant. Nous recherchons

Ingénieurs confirmés et Chefs de projets

Les projets auxquels vous participerez sont de nature très stimulante. Le plus souvent à la pointe des techniques actuelles et dans des contextes nationaux et internationaux, ils vous permettront de donner le meilleur de vous-même.

Notre croissance constante tant en CA qu'en personnel ouvre des perspectives intéressantes pour la suite de votre carrière.

Si ce challenge vous attire, n'hésitez pas à prendre contact en envoyant votre candidature, sous référence 02 LM. à SESA, Direction des Ressources Humaines, 30 qui de Dion Bouton 92806 Puteaux Cedex.



SOURCES



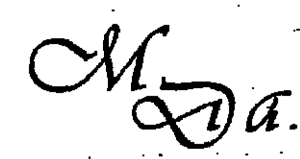
Nous exerçons depuis 1982 une activité de services et d'ingénierie pour des établissements financiers – Banques, Bourse, Compagnies d'assurances. Entreprise à taille humaine avec 45 collaborateurs, nous conseillons, concevons et réalisons des systèmes informatiques. La délégation de personnel ne fait pas partie de notre politique. La qualité de nos interventions nous a permis d'acquérir une solide image de marque. Nous poursuivons notre croissance et recherchons un

Chef de groupe de projets
informatique milieu financier

Rattaché à un Directeur de Département,
– il est responsable du bon déroulement technique et méthodologique de l'ensemble des projets qui sont confiés à ses equipes,
– il établit avec ses clients une relation de conseiller qui facilite d'autant la mise en œuvre de ses projets,
– il se montre vigilant sur les aspects formation, animation et promotion de ses collaborateurs.

De formation supérieure, école d'Ingénieur ou de Commerce, le candidat possède au moins 5 ans d'expérience en informatique, notamment comme responsable de projets. La pratique d'outils méthodologiques tels Merise et IPT, celle des mini et gros systèmes IBM et DEC seront appréciées. La connaissance du milieu financier sera une plus-value.

Michel DHEUR*, notre Conseil, étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, c.v. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8601.06 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 Paris.*



Conseil en ressources humaines.

LES MOYENS DE RESTER LE PREMIER

Sur le marché MONDIAL STEIN HEURTEY *conçoit, étudie, réalise et met en service des* équipements thermiques industriels. Pour rester le premier nous augmentons nos équipes et recherchons pour notre Département Lignes Continues, un :

INGENIEUR PROJET

Vous intervenez avant la commande et avez le rôle de concepteur général de l'installation et de *promoteur de celle-ci auprès du client.*
La négociation commerciale fait partie de cette fonction qui nécessite des déplacements à l'étranger. Vous êtes Ingénieur diplômé avec une première expérience de 2 à 5 ans. L'anglais est *indispensable, et l'allemand apprécié.*



Merci d'adresser votre dossier de candidature à
Martin Duverne STEIN HEURTEY - BP 69 - 91002 EVRY CEDEX

SECTEURS DE POINTE

Le Monde



LE DEFI TECHNIQUE

Société Nationale, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateur, notre Groupe (26 000 personnes, dont 3 200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

Nous recherchons, pour notre **Direction des Approvisionnements**, située à **CORBEIL (91)**

CHARGE D'ETUDES INFORMATIQUES

Il participera à la réalisation de nouveaux systèmes de gestion : conception, rédaction des cahiers des charges, suivi de la réalisation informatique et de la mise en place, formation des utilisateurs.
Au carrefour de plusieurs fonctions, ce poste constitue une excellente prise de contact avec l'entreprise et ouvre de larges possibilités d'évolution au sein du Groupe. Une première expérience professionnelle en conception de systèmes est souhaitée.
Merci d'adresser sous réf. 365/85 lettre, curriculum vitae et prét. à SNECMA, Département Encadrement, 2, boulevard Victor, 75724 PARIS CEDEX 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 96 10 85

INGENIEUR INFORMATICIEN MICRO TEMPS REEL

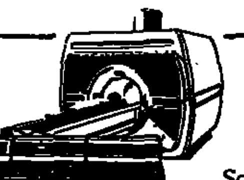
PARIS



TRAPIL, Société de transports pétroliers par pipeline, recherche pour sa Division Automatique un INGENIEUR INFORMATICIEN MICRO TEMPS REEL. Dans un premier temps, il sera affecté à un projet de supervision d'un réseau de pipelines (*automatisme, sécurité, régulation, télétransmission*), au sein d'une équipe de 5 personnes. Ce poste évoluera rapidement vers la fonction de Chef de Projet. Une formation sera assurée en fonction des besoins du candidat et des exigences des projets auxquels il participera. Ce poste convient à un Ingénieur Grande Ecole débutant ou possédant un an d'expérience. La connaissance du langage Pascal et de la programmation en temps réel sur microprocesseur 8 ou 16 bits est souhaitée.
Ecrire sous référence 822/M à

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM



THOMSON CGR

L'ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ

*Société multinationale, nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**Imagerie Médicale**. Nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie.*

*Nous recherchons pour notre **Département "LOGISTIQUE"** au sein de la DIRECTION INDUSTRIELLE du GROUPE*

JEUNE INGÉNIEUR

de formation grandes écoles, débutant ou quelques années d'expérience.
Dans un environnement international, au sein de notre équipe centrale de logistique, vous aurez à gérer et promouvoir un dispositif de pilotage de la distribution des produits entre les unités de production et les administrations commerciales, harmoniser les règles de transfert des équipements, faire évoluer la fonction logistique dans les filiales du groupe, coordonner et exploiter les informations des reportings industriels et commerciaux.

- *La maitrise parfaite de l'Anglais parlé, lu et écrit, est impérative, celle de la micro informatique est vivement souhaitée.*
- *Déplacements occasionnels aux U.S.A. et en Europe.*
- *Ce poste, basé à Issy-les-Moulineaux (92), est à pourvoir immédiatement.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à Mme DELWAIDE –
***THOMSON CGR** – 52, boulevard Gallieni, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.*



THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

THOMSON SINTRA

ACTIVITÉS SOUS-MARINES

Leader mondial (2.500 personnes) dans les domaines *militaires et civils* des activités sous-marines, nous recherchons pour notre *département* de BREST des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ENST – ESE – ENSERG, etc.

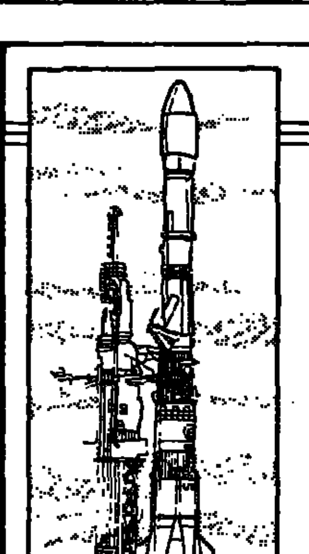
Vous êtes débutants ou possédez déjà quelques années d'expérience.

Vous aurez pour mission la conception, le développement et la réalisation de matériel d'acoustique sous-marine de haute technicité.

De larges perspectives d'avenir dans ce secteur en pleine évolution seront offertes à des candidats dynamiques et à fort potentiel.

Merci d'adresser votre C.V., photo et prétentions à THOMSON SINTRA / ASM – Route du Conquet, 29283 BREST.

HAVAS CONTACT



SEP – DIVISION PROPULSION LIQUIDES et ESPACE

JEUNES TECHNICIENS SUPÉRIEURS

PRÉPARONS ENSEMBLE LES NOUVEAUX ESPACES

Vous êtes titulaire d'un B.T.S. ou d'un D.U.T. dans les spécialités :
mécanique, automatique, thermique et mesures physiques.
Vous êtes débutant ou confirmé et vous souhaitez évoluer dans des techniques de pointe.
Venez rejoindre les équipes de nos activités
"études-développement", "organisation de la production" (méthodes, ordonnancement), **"qualité"** à VERNON (EURE) :

Merci d'adresser C.V. détaillé, photo, prétentions, sous réf. 300 S.E.P., B.P. 802 – 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT

europhane

L'une des principales Sociétés Françaises de fabrication et de commercialisation de matériel d'Eclairage, recherche

pour son Département AVIATION, spécialisé dans les équipements électriques contribuant à la sécurité aérienne sur les aéroports, un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Diplômé d'une École d'Ingénieurs – Option Électro-mécanique/Électronique – vous souhaitez réussir dans une fonction technico-commerciale et intégrer un service où vous sera confié le suivi technique et commercial de dossiers d'affaires internationales, depuis l'appel d'offres jusqu'à la livraison ou même la mise en service sur le site.

Le contexte international dans lequel vous travaillerez rendent impératifs : maîtrise de l'Anglais et disponibilité pour les déplacements.

Une expérience de 2 à 3 ans est souhaitée.

Envoyez C.V., lettre manuscrite et prétentions à : EUROPHANE, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, à l'attention de Nicole RABIER.

HAVAS CONTACT

cde

JEUNES DIPLOMES, VOUS AVEZ DIT OUI A L'INFORMATIQUE !

Le Comptoir des Entrepreneurs - l'un des plus anciens et des plus importants établissements spécialisés dans le financement immobilier saura faire de vous, très rapidement, des

SPECIALISTES VIDEOTEX

Vous avez terminé vos études économiques ou commerciales et vous êtes titulaire d'une maîtrise ou d'un DESS. Vous avez été initié à l'informatique pendant vos études, ce qui vous a donné le goût de cette discipline et de ses possibilités.
En liaison avec le Marketing, vous élaborerez sur Minitel des outils de communication (consultations de comptes, simulations de financements,...) destinés à nos clients : particuliers et apporteurs d'affaires.
Plus que la technique, c'est votre sens pratique et votre bonne approche commerciale qui vous permettront de réussir ces missions pour lesquelles analyse des besoins et satisfaction du client sont primordiales.
Lieu de travail : Paris 2ème

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre man. + CV + photo) s/réf. 1025 à notre Conseil

UNILOG
Ethnos

9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

CORNING EUROPE

CORNING GLASS WORKS, leader sur le marché des verres spéciaux grâce à la place privilégiée accordée à la Recherche et à l'Innovation, recherche pour le département GLASS TECHNOLOGY de sa Direction Technique un

Responsable du service analyse

Chimique et physique

Diplômé d'une grande école de chimie ou d'un doctorat universitaire et possédant une expérience de 2 ans minimum dans un laboratoire d'analyse inorganique, vous avez acquis les connaissances vous donnant la maîtrise des techniques d'analyse par voies humide et instrumentale.
Nous vous proposons aujourd'hui de prendre en charge notre service d'analyse et de contrôle. Les mesures et études que vous effectuerez porteront sur les matières premières et les réfractaires que nous utilisons, ainsi que sur la qualité et le respect des spécifications de nos verres.

Homme de contact et de terrain, vous entretiendrez une collaboration efficace avec vos interlocuteurs des usines françaises et anglaises et nos fournisseurs.
Votre esprit d'initiative et de décision donnera à votre intervention l'impact nécessaire.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Poste basé à proximité de Fontainebleau/Nemours.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. M/AC, à Corning, Direction des Cadres 44 avenue de Valvins, 77211 Avon Cédex.

média-system

Dowell Schlumberger

Rhône-Alpes

Ingénieur chimiste

Nous sommes une Compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière. Notre centre de recherche est spécialisé dans la cimentation et la stimulation des puits de pétrole et recherche pour sa section «chimie du ciment» un chimiste de haut niveau.
Nous offrons :
- des équipements techniques et un environnement scientifique de haut niveau.
- un cadre de travail agréable.
- un salaire motivant.
- des perspectives de carrières intéressantes au sein du groupe Schlumberger.

Mission :
- participer aux projets de recherche de la caractérisation du ciment et des mécanismes d'hydratation.
- étudier la microstructure des liants hydrauliques, depuis la poudre anhydre jusqu'au ciment durci en utilisant les techniques d'analyse microstructurelle.

Profil :
- Ingénieur grandes écoles avec DEA ou thèse, ou universitaire avec une solide expérience professionnelle de 3, 4 ans.
- Spécialiste en minéralogie, cristallographie et microstructure.

Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé, sous réf. 1398, à notre agence Média-System, 93 rue Edouard Herriot, 69002 Lyon, qui transmettra ou téléphonez pour informations complémentaires au 77.32.64.23 poste 200.



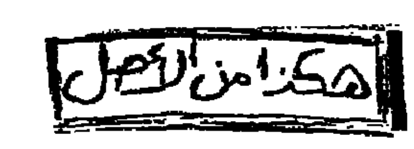
ULTRAFILTRATION OSMOSE INVERSE

Dans les applications Biotechnologie-Chimie- Pharmacie-Vinicole...

INGENIEUR D'AFFAIRES

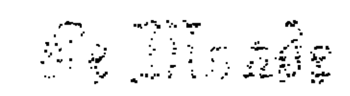
ALFA-LAVAL : nous sommes le spécialiste de la Séparation de Phases.
Nous renforçons notre équipe. Nous vous offrons la responsabilité de ces techniques en pleine expansion.
Vous avez une formation Chimie, Bio-chimie ou équivalent, une expérience de la vente de biens d'équipements industriels, de solides connaissances des techniques de séparation, et une bonne pratique de l'anglais.
Merci d'adresser votre dossier de candidature et prétentions s/Réf. 86102 à Annie Coutanceau, ALFA-LAVAL B.P. 56 78340 Les Clayes-S/Bois.

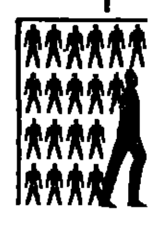
ALFA-LAVAL



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE





JEUNES INGENIEURS

April

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX
MIDI DE LA FRANCE ET VAL DE LOIRE

Le nº 1 français de l'automate programmable souhaite confier ses nouvelles agences à de jeunes ingénieurs commerciaux autonomes et dynamiques, **diplômés en électricité, électronique ou électromécanique** et justifiant d'une première expérience réussie dans la vente de biens d'équipements industriels. (réf. 8666 M)

JEUNE INGENIEUR ELECTRONIQUE OU ELECTROMECANIQUE
DEPUIS PARIS : L'EUROPE

Vous avez un diplôme d'ingénieur valorisé nécessairement par une première expérience commerciale export dans la vente de biens d'équipements. Nous vous assurons une formation dans nos usines afin que vous deveniez rapidement opérationnel sur le terrain et suffisamment indépendant pour organiser vos nombreux déplacements depuis Paris, vers l'Europe. Pratique courante de l'anglais indispensable. (réf. 8667 M)

INGENIEURS D'APPLICATION
ROUEN - BORDEAUX - AIX - PARIS

Jeune ingénieur en électronique, automatique ou informatique industrielle vous voulez valoriser votre diplôme tout neuf dans une entreprise qui, déjà leader, est en constante expansion.. Sur le terrain et en liaison avec le Service Etudes et Développement, vous aurez pour mission de faire évoluer nos produits en fonction des besoins des clients. (réf. 8668MR : Rouen ; 8668MB : Bordeaux ; 8668MA : Aix ; 8668MP : Paris).

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence correspondant au poste souhaité au Cabinet
ROUBEIX DECISION, 32 rue des Volontaires - 75015 Paris.
Réponse et discrétion garanties.

DESSEIN

UN INGENIEUR E.N.S.T.

PAYMATEC, division du Groupe Schlumberger, détient une place prépondérante sur le marché des cartes à mémoires et de leurs applications (publiphones, contrôle d'accès...).

Responsable d'études, vous allez entretenir un très haut niveau de relations auprès des hauts fonctionnaires. Très à l'écoute de leurs besoins, vous aurez, avec vos équipes d'études, la possibilité de vous exprimer pleinement sur un plan technique.

A 30/35 ans environ, Ingénieur ENST, vous avez mené des Etudes dans le domaine des télécommunications pour un grand constructeur ou l'administration.

L'impact du poste justifie une rémunération particulièrement stimulante. Tenu avec succès, il favorisera des perspectives d'évolution certaines au sein du Groupe Schlumberger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du Personnel de PAYMATEC SCHLUMBERGER, 420 rue d'Estienne d'Orves, BP 84, 92704 COLOMBES.

PAYMATEC
Schlumberger

DESSEIN

SOCIETE DE SERVICE ET D'INGENIERIE
RECHERCHE POUR RENFORCER SES EQUIPES :

Ingénieurs
option informatique

attirés par conduite d'études dans le domaine de l'archivage électronique (stockage et diffusion d'images numériques, vidéo .)

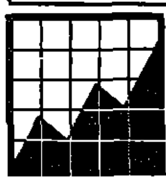
Vous avez :
- des connaissances en langage C et environnement UNIX.
- l'esprit de synthèse et de rigueur, une bonne capacité d'adaptation, le sens du contact, l'aptitude au travail en équipe.
- anglais parlé obligatoire.

Une expérience de 3 à 5 ans dans les domaines suivants serait appréciée : base de données, systèmes interactifs, serveur d'informations, télécom, traitement d'images.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions, s/réf. 3982, à

MEDIA PA.
9, bd des Italiens - 75002 PARIS

MEDIA PA.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

De formation Technique Supérieure (une école d'Ingénieur serait un atout apprécié).
Excellent Organisateur et Négociateur, vous avez une expérience réussie dans une **Société de Services, une Direction Technique ou la Direction d'importants chantiers** et vous désirez pouvoir accéder à un poste se situant à un niveau élevé d'indépendance et de responsabilités.
Vous êtes peut-être la personne à qui nous souhaitons confier les fonctions de

Directeur d'Exploitation HF

d'une importante société de services (1 600 personnes réparties en 3 agences autonomes et 5 secteurs).

Age indifférent pour un candidat dynamique, ayant de réelles qualités d'homme de terrain, lui permettant d'être très rapidement opérationnel.
Ecrire avec C.V. et prétentions à : Mme D'ORNANT
FIDAL PARIS

FIDAL PARIS 18 Bis rue de Villiers
92303 Levallois-Perret

Synthélabo

recherche pour une de ses filiales leader dans la fabrication et la commercialisation de matériel medico-chirurgical
Proche banlieue Sud de Paris

UN DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

pour prendre en charge l'animation d'une équipe de 12 représentants.

Rattaché à la Direction Générale, il devra notamment :
- organiser et participer à la formation de son reseau.
- elaborer, en liaison avec le marketing, la politique de promotion et les argumentaires de vente.
- gérer ses budgets et ses objectifs.
- adapter ou redefinir les conditions de vente des produits.
- créer autour de lui la cohesion et la motivation nécessaires à la bonne efficacité de son équipe.

C'est un diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce ou équivalent) qui possède au moins une dizaine d'années d'expérience, dont au moins quatre ou cinq en tant que responsable d'une équipe de vente, de préférence dans les produits destinés aux hopitaux.
Ses qualités d'homme et d'animateur sont à la hauteur de ses qualités professionnelles.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et pretentions sous la référence 14 à l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO - 22, avenue Galilee - 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau S.A.

Filiale d'un grand groupe international, notre Société (1000 personnes) développe son activité dans le marché de l'**informatique graphique.**
Nous recherchons au sein de notre **Direction Commerciale France, le**



Directeur du service après-ventes

(SUPPORT TECHNIQUE ET RESEAU MAINTENANCE)

Votre mission :
- diriger, animer et gérer le réseau après-vente réparti sur l'ensemble du territoire.
- assurer l'efficacité et développer la qualité des services rendus à notre clientèle.
- définir l'évolution à moyen terme des conditions d'organisation des services (informatique, communication, automatisme).

Ingénieur Electronicien de formation, vous avez démontré vos capacités de direction et de gestion d'un réseau de maintenance à travers **une expérience réussie dans une Société industrielle ou de service.**
Dans la perspective d'une évolution au sein de notre groupe, la connaissance de l'**anglais est nécessaire.**
Forte rémunération en rapport avec l'expérience acquise.
Si vous êtes intéressé, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 3634, à Média-System,
2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Le Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre de la Réunion

recherche son

NOUVEAU DIRECTEUR

Cet organisme de l'interprofession sucrière réunionnaise assure notamment le travail nécessaire au paiement des planteurs producteurs de canne à sucre, en fonction des critères de qualité.

Il est associé directement au Plan de Consolidation de l'Economie Sucrière.

Il emploie en moyenne une centaine de personnes avec de fortes variations saisonnières.
La position stratégique de cet organisme exige pour son Directeur, qui sera âgé d'environ 35 ans, deux types de qualité :

- Il devra être un bon technicien, ingénieur de formation et rompu aux techniques de gestion ;
  De plus, il sera très apprécié qu'il ait aussi de solides connaissances en informatique et une expérience de l'industrie agro-alimentaire.
- Ce sera aussi un homme ayant plusieurs années d'expérience, à un haut niveau de responsabilité, dans un contexte où il aura fait la preuve de ses qualités de diplomate.

La rémunération motivante sera fonction du profil du candidat.

Ecrire avant le 20 JANVIER 1986
avec photo et prétentions à : GEORGES CLÉMENT
Le Mollard-Saint-Martin-d'Uriage, 38410 URIAGE.

industrie du meuble Strasbourg

directeur d'usine

Fabricants de meubles de style haut de gamme (100 pers. - C.A. 30 MF), nous appartenons à un groupe industriel dynamique. Nous cherchons le directeur d'usine de notre établissement alsacien.

Sa mission principale est d'optimiser le fonctionnement de l'outil de production. Notre matériel est performant, mais notre organisation doit être adaptée aux modifications du marché. Il faut gérer cette unité comme un centre de profit et accorder la priorité à la formation du personnel

40 ans environ, ingénieur ou technicien supérieur du bois, vous avez une formation complémentaire en gestion et une expérience réussie dans la fabrication du meuble (ou éventuellement dans une technique très voisine). La connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. 454, à Annick Lucchini, JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA.

DIRECTEUR DE CLIENTELE ou CONSULTANT chez RAYMOND POULAIN...

DIRECTEUR COMMERCIAL, INGENIEUR, PHARMACIEN, DIRECTEUR DU PERSONNEL, les consultants de notre Cabinet sont avant tout des hommes ou des femmes d'expérience capable de dialoguer à tous les niveaux de Direction. Ils sont tout autant hommes de communication et conseils en structures que spécialistes de la recherche et sélection de cadres et dirigeants soit par approche directe, soit par annonces.

Ils ont le souci constant de conseiller les candidats comme les Entreprises et de respecter la déontologie professionnelle. Les plus confirmés d'entre eux sont devenus directeurs de clientèle. Leur rayonnement personnel, leur implication, leur autonomie en font des interlocuteurs aussi engageants qu'efficients.

Notre Cabinet regroupe actuellement 12 consultants à Paris, Lyon et Strasbourg. Cependant, le nombre croissant de nos interventions nous conduit à étoffer davantage notre structure, aussi souhaitons-nous intégrer de nouveaux collaborateurs pour Paris et la Province.

Rencontrons-nous pour détailler la présente offre et voir ensemble si elle correspond à vos projets professionnels.

Raymond POULAIN recevra personnellement votre résumé de carrière, sous la référence C/CRP/LM, et vous garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

AFCOREM

- Nous pourrions nous présenter comme un organisme de formation, conseil et recherche en management.
- Nous pourrions nous définir par notre clientèle : administrations d'Etat, collectivités territoriales, entreprises publiques.
- Nous préférons nous caractériser comme l'organisme leader dans la promotion de la :

MÉTHODOLOGIE DU MANAGEMENT PUBLIC

pour faire face au développement de nos activités
nous recherchons des professionnels qui :

- Ne croient ni en la spécificité absolue des organisations publiques, ni en la transposition pure et simple des méthodes de gestion « qui ont fait leurs preuves dans le privé » ;
- Ne s'intéressent pas à une pédagogie de reproduction à l'identique du modèle administratif ;
- Mais qui souhaitent développer leur expertise au sein d'une équipe où aptitude à prescrire et capacité de remise en cause de l'acquis personnel sont également valorisées.

A court terme, nous souhaitons intégrer :

DEUX EXPERTS EN CONTROLE DE GESTION

l'un à dominante comptable (réf. C.G.C.)
l'autre à dominante système de gestion (réf. C.G.S.)

UN EXPERT EN GESTION DES OPÉRATIONS (réf. G.O.)

UN EXPERT EN MARKETING PUBLIC (réf. M.P.)

Nos experts sont pour la plupart diplômés de grandes écoles et docteurs dans leurs spécialités.

ENVOYER C.V. A :
INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC
67, AVENUE LENINE, 94112 ARCUEIL CEDEX.

Consultant en prévision des ventes

Paris. Cette société, filiale d'un important groupe international de conseil, développe et commercialise des outils d'aide à la décision. Pour renforcer son équipe "systèmes d'information marketing", elle recherche un excellent praticien de la prévision des ventes.

En contact avec les Directions Commerciales des entreprises clientes, il participera aux études d'opportunité. Responsable de la mise en place des systèmes de prévision des ventes, il analysera ensuite les paramètres propres à l'entreprise, les intègrera dans le système choisi et formera les utilisateurs.

Le candidat a 10 ans d'expérience dans de grandes entreprises et a assuré des fonctions dans des domaines d'organisation, de prévision ou de gestion des ventes. Ce poste convient à un candidat autonome souhaitant évoluer vers un métier de conseil de haut niveau. Formation de 3 mois assurée, courts déplacements en France et à l'étranger à prévoir.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions sous référence 10660/M à Mireille Besson,

SEMA-SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse
16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

STMI

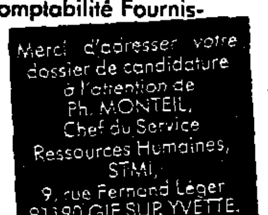
Société des Techniques en Milieu Ionisant, Spécialisée dans les domaines de l'assainissement radioactif, filiale de très importants groupes industriels, recherche pour son siège un :

CHEF COMPTABLE ADJOINT

avec la mission de superviser les Services Comptabilité Fournisseurs, Comptabilité Générale et Trésorerie.

De formation DECS ou équivalent le (la) candidat(e) aura une expérience de 5 années minimum couvrant l'ensemble de la fonction, acquise de préférence dans un secteur BTP ou Ingénierie.

Poste évolutif - Lieu : GIF sur YVETTE (RER).


Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'attention de Ph. MONTEIL, Chef du Service Ressources Humaines, STMI, 9, rue Fernand Léger 91190 GIF SUR YVETTE.

CONTESSE

La Direction du Personnel de l'un des plus importants groupes du tertiaire renforce ses structures en créant à Paris un poste nouveau pour un

Jeune conseil en droit social

- Votre principale mission consiste à informer et assister *les chefs du personnel de nos établissements dans le domaine de l'application de la législation sociale.*
- Vous réalisez également des études juridiques, gérez la documentation sociale, suivez *le fonctionnement des instances de représentation du personnel.*

De formation juridique avec spécialisation en droit du travail, diplômé I.E.P. Paris, vous avez acquis une première expérience similaire ou effectué des stages pratiques en entreprise.

Votre rigueur et votre précision dans l'analyse mais aussi vos qualités de **communication** sont les garants de votre réussite dans ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, rémunération souhaitée sous référence 781 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

CONTESSE TELEMATIQUE



Spécialiste information/communication prévention médicale

Montpellier

Notre organisme (loi 1901) va mener dans le Languedoc Roussillon, avec d'importants moyens scientifiques et médiatiques, une action d'envergure pour la recherche et la prévention en matière médicale. Nous recherchons un(e)

Cadre responsable de l'animation du centre à Montpellier

pour mise au point de recherches épidémiologiques, création de banques de données informatisées, formation du public, etc...

Spécialiste de la communication et de l'information par les médias, l'audiovisuel et l'informatique,

cette personne aura une formation de base scientifique (grande école ou université) et une expérience de quelques années comme

Attachée de presse (grande industrie) ou relations publiques, journaliste, publiciste, etc... avec anglais courant.

Il s'agit d'une activité nouvelle où tout est à créer dans une structure originale, inédite en France et en Europe.

Pour toutes informations téléphonez au 83.35.42.63 àM Claude Blique - Poste 950

CABINET BLIQUE Boite postale 3097 54013 Nancy - Cédex.

Jonction

Comité de promotion et de valorisation de Saint-Quentin (Aisne) recrute

2 CHARGÉS DE MISSION

justifiant d'un très bon niveau de formation générale, de qualités de contact, de bonnes capacités d'analyse, de synthèse et d'initiative

Chargé de mission « ÉCONOMIE »
ancien responsable d'entreprise, le candidat possède une bonne connaissance de l'entreprise et des entreprises en général. Des langues étrangères seraient appréciées (allemand-anglais)

Chargé de mission « FORMATION »
de formation sup., le candidat a déjà participé à des actions de formation

Ces deux postes sont basés à Saint-Quentin
Salaire brut annuel : 120.000 F
Dossier de candidature (lettre, C.V., photo) à :
M. Le Sénateur
Mairie de Saint-Quentin
02100 Saint-Quentin.

Société fabriquant et distribuant des produits d'entretien ménager destinés au grand public - leader sur son marché - très grande notoriété - faisant partie d'un groupe français - plusieurs unités de production situées en Europe et aux USA

RECHERCHE POUR PARTICIPER A SON EXPANSION ET SON DÉVELOPPEMENT

RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PROCÉDÉS

LES OBJECTIFS DE LA FONCTION :

- améliorer les procédés existants (recherche de nouvelles matières premières, mise en place de systèmes continus, contrôles automatiques...) ;
- rechercher et développer les procédés conduisant aux nouveaux produits et lignes de produits *qui contribueront au développement de la société.*

Rattaché directement au Directeur de la Recherche, le titulaire est le responsable d'une série de projets dont il assumera le management complet :

(1) recherche de solutions technologiques ;
(2) développement des études et recherches au niveau du laboratoire et pilote soit avec les moyens propres de l'entreprise, soit par des contrats de recherche ;
(3) étude de la faisabilité industrielle des projets, notamment sous l'angle des investissements et des prix de revient ;
(4) participation au démarrage des lignes industrielles.

CANDIDAT SOUHAITÉ :

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un ingénieur (homme ou femme) ayant une solide expérience dans le domaine du génie chimique et/ou de la mise en œuvre et de la transformation des polymères et qui aura déjà géré des budgets de recherche.
Outre ses compétences, c'est un ingénieur (ENSIC, IGC, UTC, EAHP...) ayant le sens de la communication, de l'animation, de l'organisation et de l'innovation.

Une bonne maîtrise de l'anglais ou de l'allemand est nécessaire.

Le poste est basé à proximité de Paris (60 km) et implique des déplacements tant en France qu'à l'Etranger.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 314.729 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Le département du Val-de-Marne recrute par voie de *concours sur épreuves pour le* Service d'Architecture et des Bâtiments Départementaux

DES ADJOINTS TECHNIQUES

du cadre départemental
DATE DU CONCOURS : 10, 11, 12 et 13 mars 1986
DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS : le vendredi 21 février 1986, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi.
(Le niveau des Mathématiques est celui du Baccalauréat C)
CONDITIONS :
- être âgé au 1er janvier de l'année du concours de 18 ans au moins et de 45 ans au plus (sauf dérogations exceptionnelles prévues par dispositions particulières en vigueur) ;
- être de nationalité française.

TRAITEMENT NET MENSUEL AFFÉRENT AU 1er ÉCHELON : 5346,04 F + prime de technicité.
Pour tous renseignements s'adresser à :
Hôtel du Département du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental
Bureau du Recrutement - Pièce 403 - 4e étage
Avenue du Général-de-Gaulle
94000 - CRÉTEIL
Tél. 48-99-94-00
poste 2403 ou 2482.

Groupe Nationalisé recherche pour son « SERVICE ASSURANCE »

un Juriste

25/30 ans
Adr. C.V. à SOCARI
65, rue de Courcelles
75008 PARIS.

SOGEN

recherche pour son SIEGE SOCIAL à *PUTEAUX (92)*

UN TECHNICIEN INFORMATICIEN

qui sera chargé de la mise au point et de petites études de *systèmes micro-informatiques* industriels

Le candidat aura une formation mini. BTS électronique ou DUT génie électrique, avec connaissance *des microprocesseurs* Z80, 8085 et 6800, ainsi que des langages assembleurs

Adresser lettre manuscrite C.V. détaillé et prétentions à *SOGEN*
DIRECTION DU PERSONNEL
32, rue Victor-Hugo
92800 PUTEAUX.

AVIS

L'Orchestre de la ville de Rennes
(Direction Claude Schnitzler)

recrute

UN ADMINISTRATEUR

(homme ou femme)

Salaire annuel : 120 000 F.
Expérience souhaitée.
Bonnes connaissances du milieu du spectacle ou références études musicales.
Prise de fonction : 15 MARS 1986.

Adresser c.v. à Monsieur le Maire, *hôtel* de ville, B.P. 26 A. 35031 Rennes Cedex (Tél. : 99-38-74-16).
Date limite de dépôt des dossiers 15 FÉVRIER 1986.

Région de GRENOBLE

PME spécialisée dans le transfert de technologie, la reconversion, la formation recrute

DEUX INGÉNIEURS-CONSEIL

pour intervenir en entreprise dans le domaine des *technologies de pointe* (audits, organisation, rédaction de procédures, formation)

Ingénieur diplômé d'une grande école, vous avez au moins 2 ans d'expérience (micro-électronique appréciée)

Ce poste implique mobilité, créativité et réalisme, qualités rélationnelles, bonne pratique de l'anglais

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Sté NEF - 9, rue de la Falaise - 38360 SASSENAGE.

AIX-LES-BAINS (Savoie)
première station thermale française

recherche

UN(E) RESPONSABLE CHARGÉ(E) DE PRODUIRE COORDONNER ET CONTROLER L'ANIMATION

Excellente culture générale, créativité, expérience professionnelle confirmée dans un des domaines *du spectacle.*

Envoyer c.v. à Monsieur le secrétaire général, OFFICE DU TOURISME, palais des Congrès, B.P. 132, 73101 AIS-LES-BAINS.

URGENT nous recherchons pour notre siège de Toulouse

DOCUMENTALISTE

formation informatique documentaire.
- Banques de données.
Anglais nécessaire.

Adresser c.v. et prétentions à :
ERLANG MULTIMÉDIA
2, pl. Rouaix, 31000 Toulouse.

L'Association pour la Coopération des Bibliothèques en Poitou-Charentes cherche Chargé(e) de Mission, diplômé(e) enseignement supérieur, expérience professionnelle en bibliothèque, connaissances en informatique, *contrat d'un an, éventuellement* renouvelable

Renseignements : Direction Régionale des Affaires Culturelles POITIERS. Tél. : 49-88-12-89 Poste 141

Candidature à adresser avant le 15 février 1986.

Cabinet Comptable Rennes recherche

COLLABORATEUR CONFIRMÉ

niveau DECS ou équivalent expérience cabinet indispens.

Ecrire sous le nº 314 765 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Important cabinet d'Audit recherche pour PARIS BANLIEUES ET PROVINCE

7 AUDITS RÉVISEURS

Période février à avril.
Exp. mini. 2 à 3 ans
DECS comptable et juridique exigé. Ecr. avec CV et photo à
CORTAM
111 bis, rue de Courcelles, 17e.

FONCTION PERSONNEL UN JEUNE DIPLÔMÉ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Direction du Personnel d'une importante entreprise de Travaux Publics *recherche un jeune* diplômé de l'Enseignement supérieur (Ecole de Commerce – formation supérieure orientée vers la fonction personnel). Ce jeune cadre débutera dans un poste d'administration - paie afin d'acquérir les connaissances de base indispensables à son futur métier. Par la suite, il évoluera vers la gestion des ressources humaines (recrutement - formation - gestion des carrières). Ensuite, pourra s'ouvrir à lui un poste de Chef du Personnel englobant tous les aspects de la fonction. Ce poste très évolutif s'adresse à un candidat désireux de devenir un professionnel de la fonction personnel. Lieu de travail : proche banlieue Ouest. Envoyer lettre manuscrite, C.V. à M. OGIER, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

CABINET CONSEIL

EN BREVETS

SPÉCIALISÉ TÉLÉCOM

offre à jeune

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

intéressé par techniques nouvelles, la possibilité de faire carrière dans la propriété industrielle

ANGLAIS LU/ÉCRIT nécessaire
NATIONALITÉ FRANÇAISE EXIGÉE

Ecr. s/réf. 8016 ou tél. le lundi 27 janvier 42-81-50-55
aux Consultants de Cinoren
69, r. Lafayette, 75009 Paris.

Les laboratoires
WYETH BYLA
recherchent

Pharmacien/Assistant technique HF

Il aura pour mission l'assistance du pharmacien, en charge du suivi des problèmes techniques liés a la production pharmaceutique et diététique.

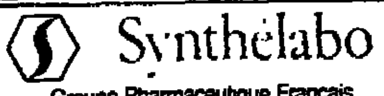
Ce cadre veillera :
- au suivi et à la mise à jour des procédés de fabrication et des méthodes d'analyse
- à la rédaction de dossiers techniques (France - Export)
- à l'application des B P F.

Après une première période d'adaptation, il aidera le pharmacien assistant, à l'organisation des essais semi-industriels.

Une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine de la production et/ou un DESS de pharmacotechnie sont vivement souhaités.
De solides connaissances de la langue anglaise seraient appréciées.

Adresser dossier de candidature, s/réf. P/AT aux Laboratoires WYETH BYLA, Direction du Personnel, 101, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

CONTESSE



Synthélabo
Groupe Pharmaceutique Français
recherche pour l'un de ses Laboratoires
situé dans la banlieue Sud un

MEDECIN PHASE IV

pour prendre en charge les expérimentations cliniques d'une gamme de produits à visee ORL et pneumologique.

Il doit notamment assurer :
- la mise au point et le suivi des protocoles.
- la synthèse des résultats.
- les contacts avec le milieu hospitalier.
- les communications en congrès et symposiums.
- les relations publiques.

L'expérience de ce médecin, acquise en milieu pharmaceutique ou hospitalier, compte davantage que l'axe dans lequel se sont effectuées sa formation et sa spécialisation éventuelle.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae,
photo et prétentions sous la reference 93 à
l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO
22, avenue de Galilee 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

Pierre Lichau S.A.

GTM-ENTREPOSE

L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES DE BTP AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL FORT DE SA DIVERSITE ET DE SES TECHNIQUES DE POINTE

recherche

POUR L'UNE DE SES SOCIETES DE SERVICE EN PLEINE EXPANSION, CHARGEE DE L'EXPLOITATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE COMPTE DES SOCIETES CONCESSIONNAIRES DU GROUPE

2 ADJOINTS TECHNICO-COMMERCIAUX

AUPRES DU DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Votre mission :
- participer à la gestion des services publics concernés.
- gérer les contrats administratifs.
- gérer et suivre le personnel.
- assurer la maintenance du matériel.
- proposer à la Direction et piloter les actions commerciales nécessaires.

Votre profil :

Pour le premier poste :
- vous êtes diplômé d'une ESCAE ou équivalent.
- vous pouvez être débutant pourvu que vous soyez ouvert aux problèmes commerciaux et de gestion et manifestiez le goût des contacts sur le terrain.
- vous pourrez évoluer à terme vers des responsabilités plus larges.
- vous serez formé à Paris et résiderez ensuite dans le **Sud de la France.** (Réf. 54 M).

Pour le second poste :
- vous possédez un diplôme supérieur de commerce ou de gestion, mais vous pouvez surtout faire état d'une expérience confirmée polyvalente (personnel, comptabilité, informatique, commercial), acquise de préférence dans la gestion de services publics industriels et commerciaux.
- vous êtes un gestionnaire avisé et rigoureux mais vous êtes aussi un créateur, un imaginatif, dans le domaine commercial.
- si vous réussissez, la responsabilité de la Direction de l'Exploitation vous est ouverte à terme. (Réf. 55 M).

Ces deux postes sont des challenges commerciaux et requièrent une excellente disponibilité pour des déplacements dans toute la France.

Envoyez CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.



Société de Service en informatique de premier plan (conseil, service, informatique) recherche dans le cadre de son développement

Titulaires du DECS

2 postes sont à pourvoir :

Conseil en organisation

(comptabilité, paie)
Le candidat doit avoir une première expérience professionnelle réussie.

Responsable service comptable

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de la comptabilité générale et analytique et être familiarisé avec l'outil informatique.

Rémunération : 140/160 000 F + selon l'expérience.

Si ces opportunités vous intéressent, merci de nous contacter en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à **Marie-Françoise WIEGERT - ARM CONSEIL** - 5, rue Bellini - 92806 PUTEAUX Défense II.

MEDIA PA

ANALYSER,
BATIR DES ACTIONS GLOBALES,
CONVAINCRE...

...C'EST CELA LA VRAIE COMMUNICATION DE RECRUTEMENT !

L'approche commerciale, l'analyse complète des besoins des entreprises, l'élaboration de solutions originales (annonces ponctuelles, communication institutionnelle, communication interne au travers des médias ou des actions les plus diverses) visant à la fois la réalisation d'objectifs précis au plan du potentiel humain et le développement de l'image.

En un mot, avoir des idées, savoir écouter, analyser, s'adapter et, bien sûr, vendre pour que le dialogue s'établisse mieux entre les hommes et les entreprises.

Une mission passionnante et prenante qui exige une formation supérieure (commerciale ou littéraire), une expérience d'au moins 4 ans dans le secteur de la communication (publicité commerciale ou de recrutement), un esprit ouvert et créatif ainsi que le sens de la négociation.

Nous apportons d'importants moyens logistiques et techniques, une excellente image et des perspectives motivantes.

Vous êtes CHEF DE PUBLICITE CONFIRME et ce challenge vous intéresse. Ecrivez à Danielle DENOEL sous la réf. 3937. LM.

MEDIA P.A. 9, BD DES ITALIENS - 75002 PARIS

MEDIA PA

Le CENTRE de DEVELOPPEMENT
des MOYENS de PAIEMENT
d'un IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL
recherche :

ANALYSTE de GESTION

pour participer : à l'élaboration du budget et assurer le suivi des situations. Fonctionnement et investissement.
à la définition des procédures et en assurer lancement et maintenance auprès des services utilisateurs.

CADRE COMPTABLE

pour assister le chef comptable dans les fonctions méthodes et contrôle 2ème degré.

Formation Maîtrise de gestion ou DECS complétée par une expérience nécessaire (3 à 5 ans) en contrôle de gestion et comptabilité et des connaissances informatiques.

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions
en précisant le poste sous réf. **ALH 0102** à **L.T. ASSCOM**
31, Bld Bonne Nouvelle 75083 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

L'AIR LIQUIDE

recrute

Ingénieur chimiste de développement

Pour le Service Technique d'Applications de son Département Chimique

Diplômé d'une ***Ecole de Chimie*** *(ESPCI, ENSCP, ENSIC...)* ***débutant ou quelques années d'expérience,*** *il s'intègrera à une équipe de* ***développement et d'assistance technico-commerciale*** *chargée de la promotion des* ***produits péroxydés*** *dans l'industrie.*
Il animera une équipe de techniciens.
Pour ce poste, basé dans la ***région parisienne,*** *avec de nombreux déplacements vers la clientèle en Europe, une bonne connaissance de* ***l'anglais est indispensable.***

L'AIR LIQUIDE offre de larges possibilités de carrière au sein de son groupe : 25 000 personnes dans 55 pays.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo en rappelant la référence IDM à L'AIR LIQUIDE DRHP 75 quai d'Orsay 75321 PARIS Cédex 07.

Junction

conseils en carrière

DIRIGEANTS A LA RECHERCHE D'UN 2e SOUFFLE

Vous êtes prêts à agir, mais trouvez, comme beaucoup de dirigeants et cadres supérieurs qui ont atteint les niveaux élevés de la hiérarchie, que les techniques de reflexion et de prospection traditionnelles ne sont plus assez efficaces.

Willet Weeks, ancien Président de l'International Herald Tribune, Alain Forgeot, Harvard MBA, et les consultants de Forgeot Weeks ont conseillé depuis 9 ans plus de 3 000 dirigeants dans leur stratégie d'évolution professionnelle - en particulier à travers une prospection de la face cachée du marche -, soit plus de 2/3 des opportunites.

Prenez rendez-vous par téléphone ou par lettre pour un premier bilan confidentiel et sans engagement. L'un de nous vous communiquera, après cette analyse, nos possibilites d'intervention.

Forgeot Weeks

International Career Consultants

Paris : 50, rue St-Ferdinand 75017 - Tél. : (1) 45.74.24.24
Genève : 9, route des Jeunes 1227 - Tél. : (022) 42.42.49

Meeting in English welcomed

Nous aidons les hommes à piloter leur vie professionnelle.

COFAP

Vendre nos services aux directions de personnel

Filiale d'un important groupe de communication, nous sommes spécialisés dans l'annonce de recrutement et la communication d'entreprise.
Nous renforçons notre équipe commerciale et recherchons un homme ou une femme de terrain.
Son rôle : rencontrer des chefs d'entreprise, directeurs ou chefs du personnel ; les convaincre de la nécessité d'une communication réussie ; leur proposer la qualité de nos services et de notre organisation.
D'un bon niveau de formation, travailleur, accrocheur et méthodique, vous avez une expérience réussie de la vente de services.
Basé à Paris, vous intervenez sur les régions **SUD et OUEST de la FRANCE.** Cette activité nécessite une grande disponibilité. Salaire fixe + importantes primes mensuelles sur CA + primes d'objectifs. Voiture indispensable (frais réels remboursés).

Si ce poste vous intéresse, appelez au

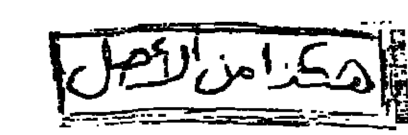
(1) 42 61 82 81

(8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi) pour des informations complémentaires ou adressez lettre manuscrite motivée avec C.V., photo et prétentions sous référence MO à M. YVAN - 24, rue du Regard - 75006 PARIS

Le Monde proposera des offres d'emploi

dans le dossier « STRASBOURG AU FUTUR »

(Edition du 23 janvier daté 24.)



OFFRES D'EMPLOIS

Votre expérience de B.E. au service de nos ambitions

Filiale d'un important Groupe Français, entreprise en développement, nous recherchons le patron de notre Bureau d'Etudes (25 personnes) futur responsable technique de l'entreprise.

De formation supérieure (A & M, ENSTA, HEI, ...) INGENIEUR MECANICIEN, 10 à 15 ans de BE vous ont familiarisé à la conception, au perfectionnement de chaînes de fabrication et au développement de produits nouveaux, en acquérant des connaissances en automation, en électronique, voire en emboutissage. Vous recherchez des possibilités d'évolution, un cadre de travail agréable (30 km NE de Paris), un salaire en harmonie avec votre potentiel et votre expérience ?

N'hésitez pas à nous contacter en adressant lettre de candidature, CV, photo à notre Conseil (discrétion assurée)

GESTION ET METHODES
Consultants d'entreprise 1 Bis place du Commerce 75015 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

CONSULTANTS-FORMATEURS

Synchrone France Communication recherche pour faire face à son expansion, des collaborateurs expérimentés, enthousiastes, idéalistes repentis, maîtrisant bien les problèmes de communication, d'organisation, de management et de dynamisation de la force de vente. Une nette fibre commerciale sera la bienvenue, ainsi qu'un goût certain pour les défis

Adresser votre candidature : C.V. + photo + lettre + prétentions à : S.F.C., 38, bd St-Jacques, 75014 Paris (Ne pas téléphoner).

Org. technolog. PARIS rech.
- 5 CHARGÉS DE MISSION.
- Promotion eciale (Pdts vidéo imprimés et informatiques).
- Réalisation imprim/télémat.
- Réal. vidéo-informatiques.
- Réal. B. Données multicnt.
- Etudes et marchés nouvelles technologies communication.

Qualif. théor/prat. oblig. : Dipl. 1/2e cycle + efficacité initiative, goût du risque 1re expér. souh., C.V. détaillé à CDFC, B.P. 172 - 75564 PARIS Cedex 12.

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Leader dans le domaine de la presse informatique, le Groupe TESTS recherche un excellent professionnel pour lui confier la direction des services comptables.

En liaison avec le service contrôle de gestion :
- il est responsable de l'établissement des situations comptables et analytiques périodiques, de l'arrêté des comptes et de la consolidation,
- il maîtrise les problèmes fiscaux.

De formation type DECS, ce collaborateur possèdera plusieurs années d'expérience, de préférence dans la même branche d'activité.

Ce poste requiert des qualités de méthode, de rigueur et de communication pour animer une équipe composée d'une quinzaine de personnes.

Envoyez C.V. + lettre manuscrite + rémunération souhaitée à Mme CAYLA - Groupe TESTS - 5, place du Colonel-Fabien - 75491 PARIS Cedex 10.

MEDIA P.A.

CCMC – INFORMATIQUE DE GESTION

Leader dans la conception, la réalisation et la diffusion des services informatisés auprès des cabinets d'experts comptables et de leurs clients PME-PMI.

Sa Direction Marketing-Produit recherche pour **PARIS**

CHEF DE PRODUIT

Formation ESC ou maîtrise de gestion.
4 à 5 ans d'expérience professionnelle nécessaire (Cabinet Expertise Comptable ou Ingénieur Conseil ou SSII spécialisée en micro-informatique ou entreprise).

Le titulaire du poste devra :
- Analyser les besoins du marché et les exprimer clairement.
- Choisir des solutions en dialogue avec les informaticiens de la Direction de Développement.
- Proposer ces solutions sous forme de produits cohérents.
- Participer activement au lancement de ces produits en liaison avec la force de vente.
- Suivre les résultats du produit pendant toute sa durée de vie et proposer les actions appropriées pour améliorer son impact.

Ecrire sous réf. 211 à Brigitte Francou ou Henri Pellet.

f.p.conseil. 130, Montée de Choulans 69005 LYON

Pierre Lichau S.A.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE RÉGION PARISIENNE

recherche
pour son département équipement électrique

JEUNE INGÉNIEUR

diplômé ENSI ou équivalent ayant démontré ses qualités de dialogue et de travail en équipe au cours d'une première expérience. Il sera plus spécialement chargé : d'animer un groupe de spécialistes électriciens au sein d'équipes pluridisciplinaires ; de développer des activités nouvelles liées à l'automatisme et aux systèmes informatiques. En fonction de ses compétences, il pourra se voir confier rapidement des responsabilités au sein du département.

Adresser candidature avec c.v., prétentions et photo au MONDE PUBLICITÉ, nº 314 784 M, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

JEUNE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION EN GROS DE FRUITS ET LÉGUMES EN PLEINE EXPANSION, A VOCATION INTERNATIONALE BANLIEUE OUEST DE PARIS

recherche

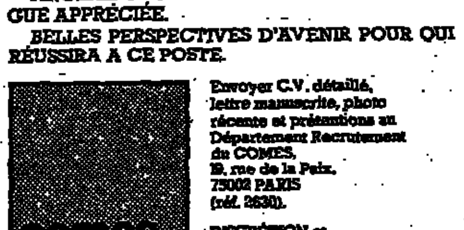
RESPONSABLE COMMERCIAL

Devant un marché potentiel très important et bien disposé, le jeune Directeur Général, créateur de l'affaire, a besoin d'un second pour développer les ventes en France et à l'export. Il devra s'impliquer lui-même concrètement dans la négociation des contrats et, au fur et à mesure de la progression de la Société, créer et animer la force de vente nécessaire.

Pour être candidat il faut avoir une formation commerciale supérieure (ESC ou équivalent), une bonne connaissance du secteur des hypermarchés et des centrales d'achat, ainsi qu'une solide première expérience de la vente, si possible dans le même domaine.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE, 2e LANGUE APPRÉCIÉE.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR QUI RÉUSSIRA A CE POSTE.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (réf. 2630).

DISCRÉTION et RÉPONSE ASSURÉES.

RELATIONS & PUBLIQUES COMMUNICATION

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES, nous sommes parmi les premiers dans notre domaine d'activité et nous souhaitons continuer à développer notre image, notre notoriété et renforcer nos contacts avec nos clients, les Associations professionnelles, les écoles, les médias.

A cet effet, nous recherchons une professionnelle de la communication qui sera notre « ambassadeur » à l'extérieur. A l'écoute du monde économique, elle nous restituera la synthèse des informations qu'elle saura recueillir.

De par ses qualités d'animation et de rayonnement, elle s'imposera non seulement pour organiser des séminaires d'échanges d'expériences, nos participations à des salons professionnels, etc., mais aussi pour développer notre communication interne.

Vous avez au moins 30 ans, êtes bien entendu diplômée d'études supérieures et à ce titre, vous maîtrisez au moins une langue étrangère telle que l'espagnol, l'anglais ou l'allemand.

Votre dynamisme fondamental, votre goût inné d'entreprendre vous permettront de réussir avec nous et avec notre PDG en particulier : vous travaillerez en étroite collaboration avec lui.

Rencontrons-nous pour détailler la présente offre et voir avec vous si elle correspond à vos projets professionnels.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre man., C.V., photo et prét.), s/réf. 3929/LM, à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra avec la plus grande discrétion.

MEDIA P.A.

JEUNE ADJOINT DU DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ

DECS et/ou formation supérieure type IECS-ESC (option finance-comptabilité)

Une industrie compétitive *région Sud de Strasbourg* recherche ce jeune cadre comptable

Responsabilités :
- Préparation des bilans et comptes d'exploitation mensuels et annuels (consolidations comprises).
- Traitement de dossiers fiscaux nationaux et internationaux (bénéfices imposables, TVA etc.).

2 à 3 ans d'expérience de gestion financière et comptable en industrie, ainsi que l'habitude de l'informatique de gestion sont nécessaires.
Anglais efficace indispensable.
Poste d'avenir stable, rémunération stimulante.
Discrétion absolue garantie.
Adr. CV dét. ss réf. A à SELETEC Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

JEUNE JOURNALISTE

DEVENEZ RÉDACTEUR PUBLICITAIRE

Agence spécialisée dans la publicité de recrutement nous souhaitons nous adjoindre les compétences d'un jeune journaliste (homme ou femme)

Agé d'au moins 27 ans de formation supérieure (lettres + école de journalisme, par exemple) le candidat aura obligatoirement une expérience professionnelle réussie de 3 ans minimum

Collaboration en free-lance

Si vous êtes motivé par cette opportunité et si vous correspondez au profil demandé adressez votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous la réf. 3.935 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS.

Institut privé de préparation aux concours d'admission dans les écoles paramédicales recherche

UN PROF. DE SC. NAT.

Niveau de l'enseignement : classe terminale poste à pourv. immédiatement Téléphone : 42-00-03-17.

ÉCOLE DES MÉTIERS/CFA recrute

ENSEIGNANT(E)

Titulaire licence Disciplines Français et Anglais Envoyer C.V. DIRECTEUR DE METIERS: Tél. : 16-1-64-32-20-87.

POUR RÉGION PARISIENNE Importante société nationale

GÉNIE CLIMATIQUE

recherche

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

Env. C.V. sous nº 314.751 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Sté matériel arts graphiques, pleine expansion recherche pour S.A.V. Technicien électromécanique confirmé pour Paris et région parisienne, situation *évolutive et rémunération motivante* à candidat de valeur. Adresser C.V. et prétentions à : DM GRAFFIK Z.A. 91470 LIMOURS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour PARIS

FISCALISTE

ENI ou DESS FISCALITÉ 5 ans au moins d'expérience en cabinet. Adresser c.v. manuscrit et prétentions à N. D'AVIGNAU, 71, rue Bellard, 75018 PARIS qui fera suivre.

capitaux propositions commerciales

Cherche associé en vue création société de vente de produits gastronomiques aux USA. Apport : 70 à 150 000 F. Angl. courant, qualités ccïales et grandes *capacités de travail* indisp. Expatr. permanente. Ecrire sous le nº 34 071 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

J'effectue travaux rédaction, réécriture, dactylographie. Tél. : 43-26-01-06.

villégiature

CHAILLOL (05)

LOUE STUDIOS ou appartements Pied pistes de ski 92-50-03-76, après-midi.

formation professionnelle

ANALYSTES PROGRAMMEURS

(Télétraitement Conversationnel)

Titulaires d'un DUT, ou BTS toute option, *DEUG ou niveau* BAC + 2, un grand groupe informatique vous propose une formation *agréée intensive d'un* an aux fonctions d'analyste-programmeur pour les secteurs en développement de l'informatique. (Préparation au diplôme reconnu par l'Etat).

Le financement de cette formation, éventuellement assorti d'allocations mensuelles est assuré par des organismes spécialisés : FNE, FONGECIF, Formation Professionnelle.

Envoyer CV à l'Institut Télésystèmes, chargé *de cette formation* : 11-15, *rue* Sarrette 75014 Paris. Tél.: 43.20.14.28.

DEMANDES D'EMPLOIS

Conseil en communication

par l'AUDIOVISUELLE

professionnel de la vidéo, 15 ans d'expérience information en entreprise. Formation, animation, promotion, recherche situation. M. Rocamora, 16, r. Cernuschi 75017 Paris.

CHARGÉ D'ÉTUDE COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT

- J.H. 33 ans, nat. française.
- DR. PSYCHO/SOCIO.
- DEA SC. PO.
- DIPL. INST. D'ÉTUDES INTERNAT. ET DES PVD.
- ANGL., ARABE COURANT.
- 5 ANS d'exp. dont mission longue durée Moyen-Orient puis Mte ass. à l'univ. (informat. et communication).
- Homme de terrain, ayant sens resp., mobilité GEO. Etud. propositions.

Ecrire sous le nº 314 886 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

HOMME DE P.M.E.

32 ans, Sup. de Co, expérience gestion PME (social, commercial, fr. et exp., gestion financière), recherche dirigeant d'entreprise souhaitant donner à collaborateur de confiance des responsabilités importantes.
Lieu : Ouest de France ou Paris.
Ecrire sous le nº 314 397 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Sérieuses références internationales, infirmière D.E., 30 a., exp., excel. présent., esp., angl., permis de conduire, sens relations publiques, accomp. France., étr. poss. Et. ttes offres sér., 67-76-85-95 le soir.

EXPORTER AU JAPON

Cadre commercial export, 26 a., *expérience* Japon, USA, Europe, prop. missions export Asie, USA, 46-51-28-77 (rép.).

Jeune Femme 29 ans, maîtrise histoire de l'art – dominante art contemporain – cherche poste motivant dans entreprise culturelle ou secteur journalistique. Téléphone : 47-64-05-13.

J.F. 25 ans, 3 ans expérience compt. et commerciale, DUT *gestion cherche emploi dans* service gestion, comptabilité. Ecr. Mme Leroy, 63, rue Nicolas-Vandin, « le Mauregard », 91360 ÉPINAY-SUR-ORGE.

Longue exp. contacts, import-export, interprète, nat. française, d'orig. néerlandaise, maît. parf. néerl., angl., all., écr., parlé, bonne culture gén., b. prés. Disp. imm., prêt tout déplacement, serait int. par toute prop. corr. ccïale, not. export, évent. pr emploi temporaire. Ecrire sous le nº 6 853 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'ORDINATEUR DOIT AIDER L'HOMME

ORGANISAT.-INFORMAT. C.N.A.M. + I.E.S.T.O., 15 ans d'exp., spéc. relat. humaines.

Recherche nouveau poste de *DIRECTION motivant* Paris/banlieue Sud. Ecrire sous le nº 8 200 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. aide compt., petite secrét., ch. empl. factur., récept. *Etudie* ttes offres. T. 48-52-85-84.

DIRIGEANT ESC, 41 ANS

Spécialiste de la distribution (en particulier domaine agro-alimentaire), expérience direction et dévelop. de sociétés, groupements d'achats, *animation d'équipes* commerciales
Trilingue anglais espagnol proposé

COLLABORATION

à chef d'entreprise PME/PMI ou grand groupe, PARIS

Ecr. sous nº 314.642 M, *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

46 ANS - Exp. DIRECTION PME - 10 ans équipements industriels - excellente connaissance tissu industriel français pour produits techniques - Homme de terrain - Anglais, Allemand - Diplôme Institut commerce international, 10 ans exportation.
RECHERCHE Direction Commerciale - France Export PME 20-50 personnes - Région Parisienne - Possibilité moyen terme cession. (BCO/CR 780.)

DIRECTEUR COMMERCIAL INTERNATIONAL BA. université de New-York, grande *expérience des marchés européens, Moyen-Orient*, Asie, Amérique et Afrique. Connaissances approfondies de toute la chaîne de distribution. Langues courantes : *anglais*, russe, *serbo-croate, allemand* + espagnol et italien bien connues.
PROPOSE sa compétence à toute société soucieuse d'améliorer son expansion internationale. Disponible Paris et R.P. Accepterait missions étranger. – BCO/MS 781.

CHEF DU PERSONNEL, 44 ans, formation *supérieure*, solide expérience en PME tertiaire et milieu industriel : gestion des carrières, relations avec les partenaires sociaux, tableaux de bord, rémunération, recrutement, paie informatisée.
RECHERCHE poste chef du personnel ou adjointe directeur relations sociales tous secteurs d'activité ouvert sur les relations humaines, Paris/région parisienne. – BCO/MS 782.

Femme 29 ans, DESS psycho-industrielle, 4 ans expérience en tertiaire, recrutement, gestion des carrières.
PROPOSE sa collaboration à toute société soucieuse de s'adjoindre ses compétences en matière de gestion des ressources humaines. Disponible Paris et R.P. – BCO/MS 783.

CADRE SUPÉRIEUR ayant exercer fonctions directeur général PMI et administrateur de sociétés, 24 ans en industrie pharmaceutique, expérience de la négociation et du contact à haut niveau.
PROPOSE sa compétence dans le domaine des relations publiques et du développement France et pays francophones. Missions ponctuelles acceptées. *Disponible Paris et R.P.* – *BCO/MS* 784.

ANPE

ECRIRE OU TELÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL

dans très bel imm. du XVIIIe BALCON, SOLEIL 130 m² loués Loi Quillot 1.350.000 F. - 45-62-17-17.

LOUVRE imm. ancien, entièrement restauré avec ascenseur SURFACES 140-90 et 60 m² POSSIBILITÉ DUPLEX *GARBI* 45-67-22-88.

5e arrdt

CLAUDE-BERNARD studio tt cft, clair, calme. 270.000 F. Téléphone : 43-25-97-16.

7e arrdt

SAINT-DOMINIQUE 75 m². Tél. : 47-03-32-31 **MAISONNETTE, JARDIN.**

9e arrdt

3 PIÈCES. 390.000 F

Cuisine, w.-c., salle d'eau + cour privée IMMO MARCADET 42-52-01-82.

PRIX INTÉRESSANT

Me CADET

Bon imm., 2e étage, calme liv. double, gde salle à manger 3 chbres, entrée, 2 bns, 3 w.-c. + serv. - 150 m², chf. central individuel. Peu de charges *24, rue* RICHER Mardi, mer., 14 h 30 à 17 h.

RUE DE LIÈGE dans petit immeuble calme 140 m², 3e étage, ascenseur GARBI 45-67-22-88.

14e arrdt

RASPAIL, RÉC. 3 P.

TOUT CFT, ÉTAT PARFAIT 1.180.000 F. - 43-22-61-35.

Me ALESIA

Imm. récent, tt cft, parking salon, 1 chbre, entrée, cuis. bains, balcon sur jardin, calme 99, av. du GÉNÉRAL-LECLERC. Mardi, mercredi, 14 h à 17 h.

15e arrdt

VAUGIRARD 6 p., 130 m² réc., 71, 8e ét., balc., parkg. 2 200 000. T. 45-32-66-10.

16e arrdt

DAUPHINE

3 P., 6e étage, TERRASSE PARKING. 42-68-05-44.

Av. Victor-Hugo (16e), voie privée, imm. gd stand., r.-de-ch. : 6 pces principales, possibilité professionnelle, 170 m². Terrasse privée, 40 m². 6e ét. : appts 2 P., s. de bns, tt cft, 30 m² Trois caves, parking privé *3.900.000 F. 47-20-10-70* de 10 h à 12 h, sf week-ends.

5 pièces, av. VERSAILLES 145 m² + service 2e étage, pierre de taille, standing. 1 850 000. T. 34-85-04-34.

PASSY, 3 PIÈCES

64 m², réct. Mat. 45-67-47-47.

78-Yvelines

DANS PARC

ROCQUENCOURT

TRÈS BEAU 6 P. 163 m² + balc., ét. élevé, PARFAIT ÉTAT Parking. 1.600.000 F EMBASSY 45-62-16-40.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BINEAU

récent luxe, double living 3 chambres sur jardin, box 2.800.000 F. 45-62-01-69.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE, 147 m², belle récept., 4 chbres, 3 sanitaires, box dble. AGENCE RAOUL 48-83-06-07.

Province

DEAUVILLE

face mer, duplex 140 m² 1.400.000 F. Tél. 43-59-14-05.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire TÉL. 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

un logement avec ou sans cft Adressez-vous à un spécialiste Immo Marcadet. 42-52-01-82.

OFFICIER MUTÉ PARIS ach. cpt appt 4-5 p., même travaux. Urgent, Leroy 29, bd Voltaire. Tél. : 47-00-57-52.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 Paris APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

locations non meublées demandes

Paris

Docteur-Delory rech. appt 4/5 pces 1er ou 2e arrdt. Libre 1er semestre 1986 42-61-39-44, de 9 h à 22 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-86, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés S'adr. SERVICE ACCUEIL *Téléphone : 42-56-28-16.*

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales.

TÉL. 45-62-78-99.

immeubles

Pour Investisseurs Banlieue BORDEAUX, immeuble 4 nivx, 18 appts dans parc partie libre. Bonne rentabilité Tél. ce jour et demain au (16) 56-98-09-36.

hôtels particuliers

HOTEL PARTICULIER 16e ht de gamme, RARE et UNIQUE Situation près IENA, état exceptionnel VIC 45-32-61-93.

villas

83 SIX-FOURS Particulier vend VILLA 1.000 m mer. 3 pièces, 115 m² cuisine, 2 salles de bains, w.-c., balcon, barbecue. Sous-sol de plain-pied, 50 m² aménagé, 2 pièces, w.-c., toilettes, 2 garages *Chauffage central. Mini piscine* Terrain 1.300 m². 900.000 F Ecrire HUMBERT, 2 bis, *Grande-Rue*, 89100 Saligny. Tél. 86-87-82-95.

propriétés

HAUTE-NORMANDIE 160 km Paris, 20 km mer vends cause départ Belle ppté, excellent état (château XVIIIe siècle) Parc 2 ha., très beaux arbres Rivière, 4 salles de récept. 8 chbres, cave voûtée grenier 75 m² cheminées de style, chf. centr., tt cft 1.500.000 F. 16 (35) 86-07-55.

PALAISEAU Très belle maison contemporaine, 185 m² habit. sur 882 m², 7 pces principales, patio, sous-sol. Prestations 1re qualité. 2,6 millions. Me PAILLOLE. 60-16-17-44.

viagers

IVe, LIBRE DE SUITE *Studio, bel imm. de caractère* 183.000 + 3.850 - F. Cruz 8, rue La Boétie-8e. 42-66-19-00.

16e ARRDT, vue sur Seine Imm. stand. pierre de taille très bel appt 150 m², tt cft + service. 800.000 + rente 11.000. Occupé F 81 ans LODEL 43-55-00-44.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

SAINT-LAZARE

emplacement 1er choix dans bel imm. de standing 1.100 m² non divisibles sur 4 niveaux. Bon état 2 parkings. Libre le 1/6/86 42-80-64-74, poste 406.

ÉTOILE BUREAUX

MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU

SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TÉLEX TÉL. (1) 47-27-15-59.

locaux commerciaux

Locations

LOUE CENTRE VILLE LOCAL 350 m² (220 sur rue, 130 s.-sol) Angle rue - grande vitrine S'adresser Me CHATEL, notaire 9, rue Boussingault - Brest Téléphone : 98-80-27-58.

économie

APRÈS L'ACCORD ENTRE LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE

Le tunnel d'abord, le pont ensuite

« *Une rencontre historique qui donne corps à une vision napoléonienne* » titre, ce mardi 21 janvier, le *Times* de Londres pour qualifier la décision, annoncée lundi à Lille par Mme Thatcher et M. Mitterrand, de construire un double tunnel ferroviaire entre la Grande-Bretagne et la France. D'une longueur de 50 kilomètres, le double tunnel coûtera quelque 50 milliards de francs (frais financiers compris). Le concessionnaire France-Manche-Channel Tunnel Group s'est engagé à présenter avant l'an 2000 un projet de liaison routière entre l'Angleterre et le Vieux Continent. La rencontre de Lille a été une occasion pour le président de la République et le premier ministre britannique d'exalter la coopération européenne.

A Londres, le Parti travailliste, malgré quelques réserves sur la procédure, a exprimé sa satisfaction face à un projet qui devrait amener la création de plusieurs milliers d'emplois.

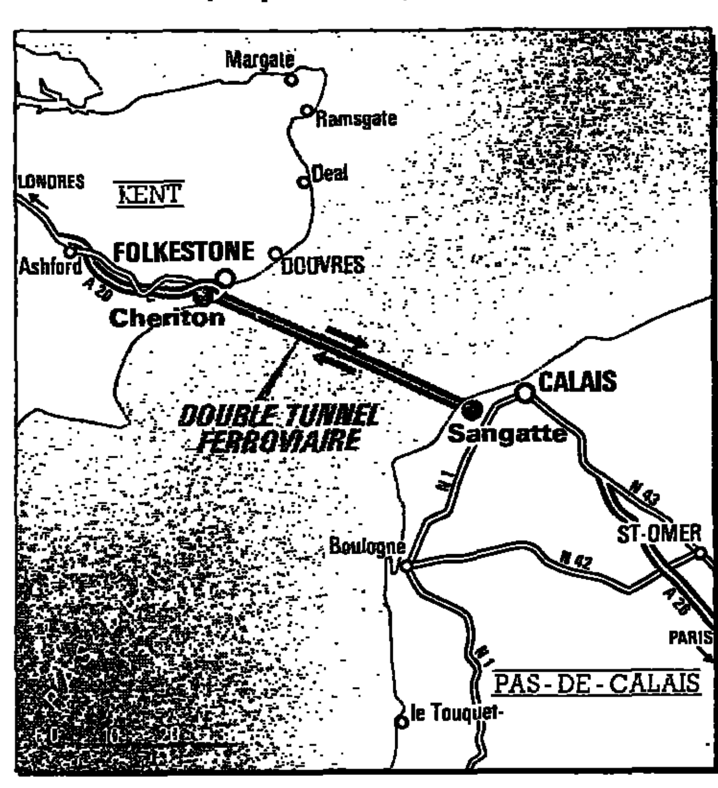
M. Mitterrand et Mme Thatcher ont donc retenu le projet élaboré par le groupe franco-britannique France-Manche-Channel Tunnel Groupe (CTG), qui prévoit le percement de deux tunnels uniquement ferroviaires forés dans le fond du détroit du pas de Calais. L'accord fait obligation au futur concessionnaire de l'ouvrage de proposer une voie routière d'ici à l'an 2000, faute de quoi il perdrait l'exclusivité de la concession.

● *Le projet France-Manche-CTG.* – Les tunnels, longs de 50 kilomètres, dont 37 kilomètres sous la mer, seront forés dans la craie, à 40 mètres au-dessous du fond du détroit. Les trains seront soit des TGV et des trains classiques en provenance de Paris, Bruxelles ou Londres transportant voyageurs et marchandises, soit des navettes ferroviaires embarquant des véhicules. Dans ce dernier cas, les automobilistes et les routiers placeront leurs véhicules sur une seule file dans des wagons à deux étages. Pendant les trente minutes du trajet entre Sangatte (France) et Cheriton (Grande-Bretagne), ils pourront se restaurer ou s'informer sur les problèmes de circulation de part et d'autre de la Manche.

Selon France-Manche, le débit de ces navettes de huit cent mètres de long, partant toutes les trois minutes, est de quatre mille véhicules/heure dans chaque sens, soit plus que la capacité d'une autoroute conventionnelle à deux fois deux voies. L'ouvrage réduira à quatre heures quinze le temps de transport entre Paris et Londres par train classique, et à trois heures quinze par TGV. Les tarifs envisagés par les promoteurs sont inférieurs de 10 % à ceux pratiqués aujourd'hui par les car-ferries. Ainsi les passagers des automobiles pourraient payer 230 F à plein tarif et 90 F en période creuse ; les passagers des autocars, 65 F, et les poids-lourds, 1 600 F.

● *L'échéancier.* Le 12 février, devrait être signé entre la France et la Grande-Bretagne un traité concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires du tunnel. La signature du contrat de concession entre les gouvernements et les concessionnaires interviendrait au premier trimestre. La ratification du traité serait soumis aux Parlements des deux pays en 1986 (France) et au début de 1987 (Grande-Bretagne). Les travaux pourraient commencer dès cette année, et la mise en service de l'ouvrage interviendra en 1993.

● *Le contrat de concession.* Sa durée pourrait s'étendre jusqu'en l'an 2020, de façon à « *assurer le remboursement de la dette et un rendement raisonnable du capital* ». Les Etats n'accorderont aucune garantie économique et financière mais devront payer des dédommagements en cas d'annulation, et, en contre partie, les concessionnaires seront libres de fixer leurs tarifs et de déterminer une politique commerciale. Une commission intergouvernementale supervisera au nom des Etats la construction et l'exploitation des tunnels. Les litiges seront soumis à un tribunal arbitral. Les BBdeux sociétés concessionnaires française et britannique se partageront à parts égales les recettes comme les dépenses.



● *Les partenaires français.*

– La Banque nationale de Paris (BNP) : première banque française, elle emploie plus de 60 000 personnes dans 2 391 agences. Son total de bilan s'élevait à la fin de 1984 à 950 milliards de francs.

– Le Crédit lyonnais : deuxième banque française, elle emploie 55 000 personnes dans 2 700 agences. Total de bilan : 868 milliards de francs.

– La Banque Indo-Suez : deuxième banque d'affaires française derrière Paribas, elle emploie 13 300 personnes dont 8 000 hors de France. Total de bilan : 345 milliards de francs.

– Bouygues : première entreprise française dans le bâtiment et les travaux publics, ce groupe a réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires de 24,6 milliards de francs et un bénéfice de 401 millions de francs. Il s'est diversifié dans la recherche pétrolière offshore, la maintenance électrique, la distribution de l'eau et cherche à s'implanter dans les télévisions privées.

– Dumez : 9,3 milliards de chiffre d'affaires, en 1984, et 360 millions de francs de bénéfices réalisés dans le génie civil.

– Société auxiliaire d'entreprise : 16,3 milliards de francs de chiffre d'affaires, en 1984, et 202 millions de francs de bénéfices réalisés à 60 % dans les chantiers de travaux publics hors de France.

Société générale d'entreprise : 14,5 milliards de chiffre d'affaires, en 1984 1,1 milliard de francs de déficit. Cette société de BTP est entrée dans le groupe Saint-Gobain.

– SPIE-Batignolles : 15,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1984 et 135 millions de bénéfices dans le BTP.

Ces entreprises, regroupées au sein de France-Manche, ont à leur actif plus de 1 000 kilomètres de tunnels construits à travers le monde, dont les plus connus sont le tunnel de Fréjus (12,7 kilomètres de long) et le tunnel du Mont-Blanc (11,6 kilomètres).

● *Le financement.* – Le tunnel projeté par France-Manche coûtera 27,2 milliards de francs (1985), auxquels il conviendra d'ajouter les frais financiers et la dérive inflationniste soit, au total, 53 milliards de francs. Ces besoins seront financés par des émissions d'actions en trois phases, d'un montant variant de 7,6 à 11,7 milliards de francs. Le complément sera apporté par des prêts bancaires, pour lesquels se sont déjà engagées une trentaine de banques étrangères. Un refinancement de ces crédits bancaires est prévu à hauteur de 24 milliards de francs par des émissions d'obligations offertes au public sur les marchés français et britanniques. Ce refinancement permettra, selon France-Manche, un amortissement final en quinze ans. Parmi les investisseurs ayant exprimé leur intention de souscrire au capital des sociétés concessionnaires, figurent, notamment, la Compagnie financière de Suez, le Crédit agricole, le Groupe Drouot, la Lyonnaise des eaux, la Société générale de Belgique, la Banca commerciale italiana, Salomon Brothers (Etats-Unis) et Namura Securities (Japon).

● *La sécurité.* – Des mesures – secrètes – seront prises pour prévenir les actes de terrorisme. D'autres dispositifs interdiront la circulation d'animaux à l'intérieur du tunnel, les Britanniques redoutent l'introduction de la rage. En cas d'immobilisation des trains, les usagers devront pouvoir gagner l'air libre dans un délai n'excédant pas quatre-vingt-dix minutes.

A Lille M. Mitterrand a répété, en quelque sorte, le 20 janvier, à Mme Thatcher la réponse que le général de Gaulle avait faite, en 1964, à Jules Moch, président d'une association favorable à la construction d'un pont sur la Manche : « *Commençons par percer le tunnel, M. Moch, nous construirons le pont ensuite.* »

ALAIN FAUJAS.

MALGRÉ CERTAINES RÉSERVES

Le Parti travailliste exprime sa satisfaction

De notre correspondant

Londres. – Les Britanniques sont les premiers intéressés par les liaisons trans-Manche ; ils en sont – et resteront – de très loin les principaux utilisateurs ; fret, passagers et voitures. Mais si Mme Thatcher a déclaré, à Lille, que l'aventure dans laquelle se lançaient les deux pays était « *passionnante* », les éditorialistes des journaux londoniens se montrent plus « flegmatiques » et plusieurs regrettent l'abandon (provisoire) d'un lien routier direct.

Cette absence d'enthousiasme est d'autant plus étrange que le principe même de la création d'un lien ombilical entre l'île et le continent a toujours été et demeure un sujet de vive controverse en Angleterre, et que la manière dont le cabinet de Mme Thatcher a mené les négociations avec le gouvernement français a été fort critiquée au cours des jours précédents. La presse britannique avait indiqué que la « dame de fer », plutôt favorable à l'idée d'une voie routière, avait finalement cédé devant le choix français du seul tunnel ferroviaire. « Thatcher perd la bataille du tunnel », annonçait dimanche la « une » de *l'Obserer*. Alors que l'opposition dénonçait depuis des semaines la « *hâte excessive* » et « *politiquement suspecte* » avec laquelle la décision franco-britannique avait été prise, M. Nicholas Ridley, ministre des transports, n'a guère rencontré de contestation lundi après-midi en présentant le projet retenu devant la Chambre des communes.

Plus fortes ont été les réactions des rivaux malheureux du groupe qui a emporté le marché. Promoteur du dossier Expressway (double système de tunnels pour le rail et la route), M. James Sherwood, n'a pas hésité à déclarer qu'il comptait bien faire revenir les deux gouvernements sur leur option, après les prochaines élections en France...

« Aucune pression »

L'homme d'affaires américain, président de British Ferries (Sealink) a précisé qu'il allait « *maintenant concentrer tous* [ses] *efforts* » dans la perspective de l'après 16 mars. Tablant sur la défaite des socialistes, M. Sherwood a ajouté que « *les leaders de la droite française* » lui avaient donné des « *assurances* » selon lesquelles « *la législation nécessaire à la réalisation de la seule liaison ferroviaire ne serait pas adoptée* ».

De son côté, Sir Nigel Broacks, coprésident du consortium Euroroute pour la partie britannique, avait prédit auparavant : « *Si un projet autre que le nôtre est choisi, une voie routière ne sera jamais construite* ».

M. Ridley, qui a conduit les négociations pour la Grande-Bretagne, a fait lundi soir une mise au point et a d'abord apporté un démenti. « *En aucune manière*, a-t-il dit, *nous n'avons subi des pressions du gouvernement français.* » Le ministre des transports a laissé entendre que la presse et des rumeurs entretenues par les défenseurs des projets Euroroute et Expressway avaient exagéré les divergences de dernière heure entre Paris et Londres. Il a affirmé qu'en réalité les deux gouvernements étaient l'un et l'autre en faveur d'une liaison routière directe, et il s'est contenté de faire comprendre que le cabinet de Mme Thatcher avait peut-être davantage insisté pour l'examen de cette possibilité afin qu'elle reste prévue à l'avenir, si elle devait s'avérer valable « *techniquement et financièrement* ».

Pour dissiper le malentendu, M. Ridley a révélé que, si les discussions s'étaient prolongées jusqu'au dernier moment et avaient été parfois « *très dures* », c'était pour « *d'autres raisons* », ayant trait notamment aux dispositions du traité, à la répartition des tâches ou des contrats entre les deux pays et, surtout, aux attributions des deux compagnies de chemin de fer.

Le parti travailliste a fait savoir qu'il accueillait avec satisfaction la décision de Lille, tout en dénonçant la procédure adoptée parce qu'à son avis il n'y a pas eu assez de « *consultations* » pour évaluer en particulier toutes les conséquences économiques du projet. Aux Communes, le porte-parole du Parti libéral a émis les mêmes critiques, reprochant aux deux gouvernements d'avoir agi avec « *précipitation* » dans un souci « *électoraliste* ».

Malgré ces réserves, les conservateurs partisans du lien fixe trans-Manche sont confiants. Selon eux, un éventuel gouvernement travailliste ne devrait pas revenir cette fois sur la décision comme cela avait été le cas en 1975. Le chômage est aujourd'hui trop important en Grande-Bretagne pour que l'on puisse se priver d'un tel projet créateur de dizaines de milliers d'emplois.

Le porte-parole travailliste a déclaré que la réalisation du tunnel ferroviaire devrait permettre de reconsidérer l'organisation des transports dans toute la Grande-Bretagne. Ces dernières années en effet, le développement des transports routiers au détriment du chemin de fer a été beaucoup plus rapide que sur le continent. A cause de son parti pris antisyndical, Mme Thatcher est soupçonnée d'avoir privilégié la route par rapport au rail, les organisations ouvrières étant nettement plus influentes à British Rail.

Le leader de l'un des principaux syndicats de cheminots approuvant sans réserve la décision de Lille, a souligné que celle-ci devrait provoquer une « *remise en ordre salutaire* » et mettre fin à une situation « *absurde* » dans laquelle le trafic routier arrive « *à saturation* » tandis que le déficit de British Rail s'accentue.

Par ailleurs, plusieurs économistes ont fait valoir que la création du tunnel risquait d'avoir des répercussions inquiétantes sur le développement économique de certaines régions britanniques, favorisant une fois de plus le Sud-Est et la région londonienne.

A Douvres, où l'on est comme à Calais farouchement hostile au projet qui menace le trafic des ferries, le président de la chambre de commerce a fait remarquer que la promesse d'installations de nouvelles entreprises le long de l'axe trans-Manche se vérifierait davantage du côté français que du côté anglais parce que Paris, contrairement à Londres, est disposé à fournir des aides substantielles.

Dans le Kent, le « jardin de l'Angleterre », une grande partie des habitants protestent depuis longtemps contre les atteintes à l'environnement. Mais, dans ce secteur où l'électorat est très conservateur, la plupart des élus sont, comme le gouvernement, favorables au tunnel.

FRANCIS CORNU.

ENTREPRISES

Le gouvernement donne le feu vert au rachat de COFAZ par Norsk Hydro

Les pouvoirs publics ont donné, le lundi 20 janvier, leur accord de principe à la vente de COFAZ-SOPAG, deuxième en France dans l'industrie des engrais (5 milliards de francs de chiffre d'affaires, 20 % du marché, 2 500 personnes), au groupe norvégien Norsk Hydro (*le Monde* daté 19-20 janvier).

Comme prévu, Norsk Hydro va entrer à hauteur de 80 % dans le capital de COFAZ-SOPAG. Les trois actionnaires actuels (Total avec 54,9 %, Paribas avec 34 % et Rhône-Poulenc avec 11,1 %) conserveront ensemble 20 % des actions durant un an, le temps pour la firme norvégienne de déterminer le site sur lequel elle doit construire un tube d'ammoniac, condition posée par l'administration française pour donner son accord. Norsk Hydro a dû également accepter de maintenir 2 300 emplois chez COFAZ-SOPAG jusqu'à la fin du premier semestre 1988. Enfin, il ouvrira ses circuits de distribution européen à sa nouvelle filiale. Le coût de l'opération, en dehors des investissements que Norsk Hydro s'est engagé à réaliser pour moderniser l'outil de production (500 millions de francs d'ici deux ans), n'a pas été rendu public.

Cet accord fera du groupe norvégien le numéro deux des engrais en France avec près de 32 % du marché juste derrière AZF (35 %), filiale de CDF-Chimie. Surtout, il donnera les moyens à Norsk Hydro d'élargir ses assises sur ce marché européen en y exerçant une véritable suprématie (près de 30 milliards de francs de chiffre d'affaires).

Le suédois Fermenta s'associerait avec Bristol-Myers aux Etats-Unis

A peine son accord avec Volvo réalisé, pour la constitution du premier groupe de la pharmacie suédoise, la société Fermenta annonce un projet d'accord avec le groupe pharmaceutique américain, Bristol-Myers, indique le quotidien *Svenska Dagbladet*. Citant le PDG de Fermenta, M. Refaat El Sayed, le journal indique que cet accord permettra à Fermenta « *de pénétrer enfin le marché américain des produits pharmaceutiques* ».

Le fondateur de Bocaviande démissionne

Le président fondateur du groupe Bocaviande, M. Roland Lecardonnel, et le directeur général qu'il avait appelé auprès de lui le 28 octobre dernier, M. Alain Holette, ont démissionné. Le groupe Bocaviande, numéro deux de l'industrie de la viande, avec 4,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, connaît des difficultés graves. Les banques et le Crédit agricole, qui doivent renflouer l'entreprise, ont imposé un président du directoire, M. Parent, membre d'un cabinet d'audit, qui prépare un plan de restructuration complet du groupe.

Il semble que M. Lecardonnel, président du conseil de surveillance depuis janvier, mais auparavant PDG du groupe, aurait préféré des traitements différents selon l'état de santé des différentes sociétés du groupe. M. Jules Bignon, président de Bocaviande-Normandie, a été nommé président du conseil de surveillance.

Les réactions

● LES TRANSPORTEURS-ROUTIERS : « *consternés.* – La FNTR (Fédération nationale des transporteurs routiers) a exprimé « *sa consternation devant le choix qui vient d'être annoncé par les deux gouvernements* » car il donne au rail « *un nouveau monopole* ». « *En retenant l'option la plus traditionnelle qui maintiendra des contraintes de transbordement pour des millions d'automobilistes et de transporteurs, le gouvernement français stérilise, au profit du chemin de fer, d'énormes investissements, démontrant, une fois de plus, son désintérêt pour une véritable politique routière* », conclut la FNTR.

● L'« ACCUEIL CHALEUREUX » DE LA COMMISSION EUROPÉENNE. – La Commission européenne a « *chaleureusement accueilli* » la décision de Paris et Londres, tout en mettant en garde les promoteurs du projet contre ses conséquences négatives sur l'environnement.

● EUROROUTE : un renoncement aux technologies contemporaines.

« Euroroute regrette que soit choisie une solution qui exclut pour longtemps la route. Une liaison uniquement ferroviaire n'assure ni la capacité qu'on annonce ni celle qui est nécessaire. Impliquant une rupture de charge, elle a rencontré la ferveur marquée, tant des automobilistes que des transporteurs routiers. De plus, elle n'offre pas une voie libre aux compagnies ferroviaires... (...).

» Euroroute regrette que, en renonçant aux technologies contemporaines pour résoudre les problèmes du monde actuel, on se prive de la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois qualifiés, notamment dans les régions les plus touchées. »

LA RENCONTRE MITTERRAND-THATCHER

Grand beau temps sur la Manche

Lille. – C'est au son – puissant – de l'harmonie militaire locale et aussi des cornemuses de quelques Highlanders impressionnants, que M. Mitterrand a fait son entrée, le lundi 20 janvier, dans l'hôtel de ville de Lille. A ses côtés Mme Thatcher arborait un sourire qui semblait moins traduire le respect des usages qu'un contentement bien réel.

Dans la grande salle archi-comble où ils s'entassaient au coude à coude avec des journalistes venus de tous les pays de la Communauté européenne, les notables régionaux étaient manifestement à l'unisson. Quant aux invités britanniques, eux aussi nombreux, ils ne furent pas les derniers à applaudir la proclamation de ce qui, depuis la publication de certaines indiscrétions outre-Manche, n'était plus un secret pour personne : Paris et Londres avaient enfin décidé de creuser un tunnel sous la Manche. Lundi, on affichait un grand beau temps sur la Manche.

Il est vrai que le premier ministre britannique y a mis du sien. D'abord, bien sûr, en se ralliant à un projet ferroviaire qui n'avait pas, à l'origine, les faveurs de cette adepte de l'automobile. Ensuite, en faisant l'éloge du projet retenu, dont, a-t-elle souligné, la faisabilité et les possibilités de financement étaient largement supérieures aux autres solutions proposées. D'ailleurs, a ajouté Mme Thatcher, le train a aussi bien des charmes, et elle l'utilise, par exemple, pour aller prendre l'avion à Gatwick. Conciliation encore pour assurer que les préoccupations d'ordre écologique ou économique exprimées dans le Kent ou le nord de la France méritaient considération.

Mais le chef du gouvernement britannique avait gardé sa surprise pour la fin. Enchaînant sur une profession de foi d'une tonalité déjà agréablement européenne aux oreilles de M. Mitterrand, Mme Thatcher a en effet ajouté en français : « *Monsieur le président, ce n'est qu'un premier pas. Ce grand projet sera jugé passionnant comme réalisation nouvelle, passionnant comme grande entreprise, passionnant, enfin, comme ouvrage digne de notre époque et des aspirations des peuples de nos deux pays.* » Naturellement, elle a lu ce court texte, préparé par ses collaborateurs ; mais la prononciation, résultat de nombreuses répétitions, était plus qu'honorable.

M. Mauroy, après avoir fait allusion aux inquiétudes et aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir économique de sa région (que ce grand projet ne suffit pas à lever), devait, avant de dévoiler une plaque commémorative, remettre au premier ministre britannique la médaille d'or de sa ville et le diplôme de citoyen (ne) d'honneur.

Tant le président de la République (qui était entouré de plusieurs ministres, dont M. Fabius) que Mme Thatcher, accompagnée du secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, ont insisté sur la double valeur – pratique et symbolique – de ce « *chantier du siècle* ». Non sans que Mme Thatcher, fidèle à ses principes, se félicite au passage de l'« *opportunité considérable ainsi offerte au secteur privé* ». Mais M. Mitterrand eut d'ailleurs l'occasion de se rattraper un peu plus tard, en marquant son désaccord avec la formulation d'une question posée par un journaliste britannique à propos des risques que pourraient faire courir à l'ouvrage des actions terroristes ou... syndicales. Mais il en aurait sans doute fallu davantage pour apaiser les militants de la CGT qui manifestaient leur mécontentement. Le service d'ordre avait veillé, il est vrai, en les tenant à bonne distance, à leur interdire de gâcher la fête.

BERNARD BRIGOULEIX.

ÉTRANGER

La baisse des cours du pétrole entraîne une chute de la livre

La chute des prix du pétrole de la mer du Nord a eu un effet immédiat sur les cours de la livre sterling, qui ont, à nouveau, très *vivement fléchi*, retombant au voisinage de leur plus bas niveau historique vis-à-vis du mark (3,49 DM pour une livre), ce qui correspond à 10,70 francs et à 1,42 dollar. On se trouve ainsi ramené un an en arrière, lorsque des rumeurs d'éclatement de l'OPEP dépréciérent fortement la *devise britannique, la ramenant à* près de 1 dollar (le billet vert était alors au voisinage de ses sommets), de 10,60 francs et de 3,45 DM.

A cette époque, le gouvernement britannique avait été contraint, pour défendre sa monnaie, de relever massivement les taux d'intérêt en Grande-Bretagne qui, en quinze jours, *passèrent de 9,5 % à 14 % au ris*que de pénaliser fortement l'économie anglaise. Cette fois-ci, il a également relevé les taux d'intérêt, de manière plus modérée toutefois, se bornant, au cours de la seconde semaine de janvier, à porter de 11,5 % à 13,5 % le loyer de l'argent à court terme et de 11,5 % à 12,5 % le taux de base des banques. Mais au train où vont les choses, *un nouveau relèvement* paraît inéluctable, surtout si les prix du pétrole continuent de s'affaisser.

Qu'on le veuille ou non, la livre sterling est devenue une pétromonnaie, même si, depuis deux ans, elle a pu, passagèrement, évoluer à contre-courant des tarifs du brut. Encore pouvait-elle le faire lorsque le prix du baril était supé*rieur à 25 ou 28 dollars, mais à* 20 dollars, et au-dessous, c'est le *signal d'alarme. Les revenus tirés* du pétrole représentaient encore l'an dernier, plus de 7 % du PIB britannique, contre 1,9 %. En 1978 et 4,4 % en 1980. Ils apportent 9 milliards de livres sterling (100 milliards de francs) au bud*get du Royaume-Uni* et, *surtout*, 14 milliards de dollars (110 milliards de francs) à la balance des paiements anglaise, qui, grâce à cet apport, a enregistré un excédent de 4 milliards de dollars pour les onze premiers mois de 1985.

Or, à 20 dollars le baril, niveau auquel le prix du brut vient de tomber, les rentrées de devises tombent de 14 milliards de dollars à 10 milliards de dollars, ce qui annule l'excédent de la balance des paiements, *d'où la réaction* très vive des marchés des changes. *En outre*, chaque dollar de baisse sur le prix du baril ampute de 450 millions de livres (5 milliards de francs) la recette du budget. En contrepartie, il est vrai, la hausse correspondante de la livre procure 150 millions de livres de revenu supplémentaire, mais le déficit final est, tout de même, de *300 millions de livres*, toujours pour 1 dollar de baisse *par baril*.

Certes, le fléchissement de la livre sterling stimule les exportations britanniques, mais elle stimule aussi *l'inflation, bête noire* de Mme Thatcher et de son grand *argentier, M. Nigel Lawson, déjà* inquiet de voir la masse monétaire se gonfler trop rapidement en liaison avec une demande de crédits bancaires jugée trop forte.

Ajoutons que la perte de *revenus tirés du pétrole risque de* compromettre le programme de *réduction d'impôts présenté par* M. Lawson, de même que la vente de *l'entreprise nationalisée* British Gas, dont la valeur se trouvera ainsi sensiblement amputée : encore une perte de recette.

On voit donc, globalement, que la Grande-Bretagne est le princi*pal pays occidental à souffrir* d'une diminution des prix du *pétrole. Son gouvernement* est placé devant un dilemme : soutenir la livre pour contenir l'inflation et handicaper ainsi les exportateurs en même temps que l'économie, ou la laisser filer, au risque d'une relance de l'inflation, ce qui comprend, également, les exportations.

FRANÇOIS RENARD.

REPÈRES

Dollar : repli à 7,5275 F

Sur des marchés des changes plus nerveux, où la livre sterling a sensiblement fléchi (voir d'autre part), le dollar s'est également replié sur des ventes des opérations à découvert, tablant sur la poursuite du déclin du billet vert. A Paris, il est revenu de 7,58 F à moins de 7,53 F, et, à Francfort, de 2,47 DM à 2,4540 DM.

Conflits du travail : nouvelle baisse

Les conflits du travail ont à nouveau diminué en novembre 1985. Selon les statistiques du ministère du travail, 10 300 salariés ont cessé le travail contre 60 300 en octobre, et 30 000 en novembre 1984 : cela a entraîné la perte de 24 700 journées de travail, contre 222 600 en octobre et 115 100 en novembre 1984. De janvier à novembre 1985, en moyenne mensuelle, 65 000 journées ont été perdues, contre 109 000 au cours de la période *correspondante de 1984. D'autre part, il n'y a pas eu de conflit* « généralisé » en novembre, alors qu'en octobre (notamment par suite de la journée d'action de la CGT du 24) 104 200 journées avaient été perdues, et 233 300 salariés avaient cessé le travail.

Le pétrole à moins de 20 dollars le baril

(Suite de la première page.)

« *Les intentions de production de l'ensemble des pays producteurs OPEP et non OPEP dépassent très largement la demande*, précise cet expert de l'Organisation. *Et ce n'est rien par rapport à ce que l'on va voir. La glissade va continuer jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de pays décident de réagir ensemble.* »

De fait, conformément à ce qu'on pouvait attendre du changement de stratégie annoncé début décembre, *la production de l'OPEP s'est main*tenue à un niveau élevé, estimé par la revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly* à 18,4 millions de barils, soit 15 % de plus que le pla*fond fixé en 1984 (16 millions* de barils/jour). L'Arabie saoudite a, en effet, maintenu un rythme d'extraction très élevé, dépassant 4,5 millions de barils/jour, grâce à la *mise en œuvre de nouveaux contrats dits* de « valorisation », indexés sur les cours au jour le jour des produits pétroliers. Et tous les autres pays membres ont également continué à dépasser les quotas qu'ils s'étaient impartis. Le Nigéria, par exemple, vient ainsi d'annoncer qu'il avait lui aussi conclu avec les compagnies produisant sur place des accords leur garantissant des bénéfices de 2 dollars par baril, quel que soit le niveau des prix sur le marché.

Quant aux producteurs de pétrole non membres de l'organisation, aucun pour l'heure n'a limité son rythme d'extraction, sinon l'URSS, pour des raisons *accidentelles. La* Norvège a même dépassé en décembre le niveau record de 1 million de barils/jour, contre 0,77 million de barils/jour en moyenne l'an passé. *Successivement, le Mexique*, l'Egypte et Oman ont annoncé des baisses de prix pour suivre le marché. Enfin la Grande-Bretagne, troisième exportateur mondial et principal rival de l'OPEP, n'a pas modifié sa politique qui consiste à laisser les compagnies totalement libres de fixer leur production, et les prix s'ajuster librement en fonction du marché.

Combien de temps cette baisse peut-elle se poursuivre, et jusqu'à quel niveau ? Théoriquement il n'y a guère de limite, sauf celle, très basse – 5 à 8 dollars par baril selon *Cambridge Energy Associates*, – en dessous de laquelle l'exploitation des champs les plus coûteux, en mer du Nord, n'est plus rentable. Mais il est probable que les pays producteurs et les compagnies ne laisseront pas les cours glisser jusque-là. Bien qu'au sein de l'OPEP on affiche une belle détermination pour « *donner enfin aux Britanniques la leçon qu'ils méritent* », selon l'expression d'un responsable de l'organisation, il est probable que les producteurs les plus fragiles financièrement, qu'ils soient membres ou non de l'organisation (Mexique, Nigéria, Indonésie, etc.), réagiront très vite.

La réunion d'une conférence extraordinaire de l'OPEP au début février n'est pas exclue. Tout dépendra cependant de la volonté de l'Arabie saoudite, qui *la première a* décidé d'engager le fer pour défendre désormais son marché. Le Royaume est en effet, avec quelques autres pays du Golfe, le seul à pou*voir soutenir une guerre des prix* durable. Son objectif affiché est d'obliger les pays non affiliés à l'OPEP, et surtout la Grande-Bretagne, ainsi que ses partenaires au sein de l'organisation à accepter une discipline commune afin de stabiliser les cours et d'empêcher durablement toute nouvelle baisse. Mais il est clair que les derniers pays à réagir officiellement seront probablement les pays développés comme la Grande-Bretagne, pour des raisons politiques – s'allier avec le « diable » passerait mal dans les rangs conservateurs, – et aussi car ils *sont moins directement* dépendants sur le plan financier des recettes procurées par le pétrole. L'annonce récente de prochaines discussions entre la Grande-Bretagne et l'Arabie saoudite pourrait constituer l'amorce d'un changement dans la position britannique.

Mais, comme le montre la réaction du marché, elle n'est pas suffisante pour modifier les intentions saoudiennes. En ce sens, la chute brutale des cours quelques jours avant l'ouverture de ces contacts bilatéraux arrange sans doute Ryad, qui voit ainsi renforcés ses moyens de pression sur le gouvernemnt de Mme Thatcher. De là à penser, comme certains négociants, que la panique sur les marchés à terme a été orchestrée par certains opérateurs en liaison avec le royaume saoudien, il n'y a qu'un pas...

VÉRONIQUE MAURUS.

AGRICULTURE

L'Europe importera moins de viande bovine en 1986

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'agriculture des *Douze*, réunis lundi à Bruxelles, se sont mis d'accord sur le programme d'importations à contingents préférentiels de viande bovine et d'animaux vivants en provenance des pays tiers en 1986. Ces importations seront moins élevées que celles *de l'année précédente. Compte tenu* de la mauvaise situation constatée sur le marché, M. Henri Nallet, le ministre français de même que ses collègues belge et néerlandais estimaient qu'elles auraient dû être encore davantage réduites. Ils ont donc voté contre la proposition, mais ont été battus. Ces importations se répartissent ainsi : 1) 50 000 tonnes de viande congelée pour laquelle des engagements ont été pris au GATT ; 2) *jeunes bovins vivants* destinés à l'engraissement et provenant surtout d'Autriche et de Yougoslavie : 175 000 têtes au lieu de 190 000 en 1985 ; 3) viande congelée destinée à l'industrie de transformation. L'an dernier, en dehors du contingent GATT, *signalé plus haut*, la Communauté a importé sans droits de douane ni prélèvements 50 000 tonnes. Les importations préférentielles seront limitées, cette *année, à 25 000 tonnes (dont deux* tiers sans prélèvement, un tiers avec un prélèvement réduit), mais, afin de ne pas trop mécontenter les fournisseurs extérieurs, il a été entendu d'importer également 6 000 tonnes de viande bovine de haute qualité. C'est *cette dernière décision qui est* considérée comme particulièrement fâcheuse par les Français.

Ph. L.

AUTOMOBILE

DÉPASSÉE PAR LA GRANDE-BRETAGNE

La France n'est plus que le troisième marché automobile européen

Les constructeurs automobiles français devraient être les plus chauds partisans de l'Europe. Car les marchés de l'Europe occidentale (dix-sept pays, y compris la France) permettent à Peugeot et à Renault de compenser la faiblesse du marché intérieur. Exception faite de la RFA, en recul de 0,3 %, où le problème sur les normes de pollution a provoqué l'attentisme des acheteurs, les autres pays d'Europe ont connu des croissances souvent spectaculaires, qui tranchent avec la stagnation du marché français (+0,5 % en 1985 avec 1,766 million d'immatriculations), +4,7 % en Grande-Bretagne, +6,5 % pour l'Italie, +8,7 % pour l'Espagne...

Les sommets sont atteints avec des « petits » pays comme la Suède (+13,3 %), l'Autriche (+13,6 %) ou le Danemark (+17 %), la palme revenant à la Norvège (+48,5 %). Au total, l'ensemble des dix-sept pays européens considérés progresse de 4,5 % avec 10,619 millions d'immatriculations. Sans la France, la progression atteint 5,3 %.

La France, jusque-là bonne deuxième derrière la RFA (2,388 millions d'immatriculations), se trouve reléguée à la troisième place, dépassée pour la première fois en 1985 par la Grande-Bretagne (1,832 million) et talonnée par l'Italie (1,746 million). Comme leur marché intérieur intervient pour moitié environ dans leurs ventes, sa relative faiblesse explique que les groupes Peugeot et Renault n'occupent plus respectivement sur le marché européen que la quatrième et la sixième place.

Encore faut-il remarquer qu'entre le numéro un européen, l'allemand Volkswagen (12,9 % du marché), et le sixième, Renault (10,7 %), ex aequo avec les Japonais, il n'y a que 2,2 points d'écart. Dans les pays européens en croissance, les Français – si l'on met à part Citroën, moins prospère et dont on ne connaît les résultats que sur onze mois et dans treize pays, – ont réalisé de belles perfomances, progressant souvent plus que le marché *(voir tableau)*. Un élément particulièrement réconfortant pour Renault, dont la mauvaise image de marque paraît se limiter à l'Hexagone. La Surpercinq et la R 25 sont les deux locomotives du succès de la Régie hors de ses frontières. La marque au losange compte sur le lancement de son prochain modèle, la R 21, au printemps, pour soutenir ce dynamisme, et reconquérir un marché comme celui de l'Allemagne fédérale, où la fin de carrière de la R 18 explique en partie son mauvais score.

De même chez Peugeot, où l'on attend des nouveaux modèles (la toute récente 309 et la prochaine petite Citroën) qu'ils viennent épauler le succès, parfois un peu trop isolé, de la 205, numéro un des voitures importées en RFA. Ces nouveaux venus font espérer au constructeur privé comme au constructeur nationalisé que l'année 1986 ne pourra, en France comme à l'étranger, qu'être meilleure que 1985.

C. B.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ (1985/1984)

(en pourcentage)

		RENAULT	PEUGEOT	CITROEN (1)
France	+ 0,5	– 6,8	+ 7,6	+ 1,3
Europe *(hors France)*	+ 5,3	+ 10,9	+ 5	+ 3
RFA	– 0,3	– 9,7	+ 6,6	– 4
G.-B.	+ 4,7	+ 18,1	+ 4,7	+ 10
Italie	+ 6,5	+ 19,5	+ 10,2	+ 6
Espagne	+ 8,7	+ 12,8	+ 11	– 12

(1) Résultats sur onze mois, sauf en France.

CEE

La Commission est favorable à une certaine libéralisation des importations de textile

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Au cours des conversations à quatre (Etats-Unis, Japon, CEE, Canada) sur la préparation du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) dans le cadre du GATT, qui se sont déroulées le week-end dernier à Coronado en Californie, la Communauté, fidèle à la position de médiateur actif qui est la sienne depuis l'été, a insisté pour que les Etats-Unis tiennent davantage compte des aspirations du tiers-monde. « *Nous souhaitons tous que le nouveau cycle soit formellement lancé avant la fin de l'année et que la négociation sur le fond démarre en 1986.* » Le « comité préparatoire » (instauré à Genève en décembre dernieer malgré les réticences de certains pays en voie de développement) s'y emploie. « *Mais le nouveau cycle n'est pas un fait acquis. Pour réussir, il faut une préparation attentive qui rende possible une participation active et bénéfique pour tous* », a déclaré M. Willy De Clercq, le commissaire européen chargé des relations extérieures.

M. De Clercq a reproché aux Etats-Unis de ne pas tenir leurs engagements : celui de s'abstenir de mettre en œuvre de nouvelles mesures protectionnistes (*stand still*) n'a pas été respecté, de même que la promesse faite de démanteler des mesures protectionnistes anciennes (*roll back*). Chacun sait que les PVD sont préoccupés à l'idée de voir aborder la libéralisation des échanges de services. Il faut donc le faire avec précaution et surtout trouver en contrepartie des thèmes de négociation qui les intéressent. M. De Clercq a ainsi plaidé pour que les pays de l'OCDE acceptent une certaine libéralisation des importations de textile et de produits de l'habillement en provenance du tiers-monde. Il a rappelé que la Communauté était favorable à ce que le nouvel accord multifibre (AMF), dont la négociation démarre, impose aux fournisseurs du tiers monde des conditions moins restrictives que les deux précédents. Depuis 1977 les pays de l'OCDE pratiquent une quasi-stabilisation de leurs importations en provenance du tiers-monde, afin de donner un répit à leur industrie pour se restructurer.

Aussi M. De Clercq note-t-il à l'adresse des Etats-Unis que, s'ils se montrent très exigeants sur les AMF, ils risquent de voir s'allonger la liste des pays qui, derrière l'Inde et le Brésil, marquent à chaque occasion leurs réticences à l'égard des nouveaux cycles.

M. Clayton Yeutter, le représentant spécial de la Maison Blanche pour les négociations commerciales, a rappelé que les Etats-Unis souhaitaient voir renforcer les dispositions du GATT concernant le règlement des différends. En simplifiant, les Américains en ont assez de voir les règles du GATT bafouées, sans sanctions ; la Communauté n'est pas opposée à plus de discipline. Mais M. De Clercq a fait observer que le fonctionnement du GATT était fondé sur un consensus, qu'il serait par conséquent dangereux de s'écarter de cette méthode pour transformer l'accord en une sorte de super-tribunal commercial dont les arrêts deviendraient obligatoires. Les Etats-Unis voudraient que le nouveau cycle aborde la répression de la contrefaçon. Les Européens ont estimé que l'idée pouvait être retenue mais, là encore, avec prudence.

Ph. L.

FAITS ET CHIFFRES

Social

● **Eastern Airlines licencie plus de mille hôtesses et stewards.** – La compagnie aérienne américaine Eastern Airlines, qui a perdu 67,3 millions de dollars (504 millions de francs) au cours du dernier trimestre 1985, a décidé de licencier 1 010 hôtesses, sur un effectif total de 7 000. Cette mesure s'accompagne d'une diminution de 2 % des salaires, qui s'ajoute à la réduction de 18 % mise en œuvre depuis deux ans. Ce plan de redressement, réclamé par les banques auxquelles Eastern doit 2,5 milliards de dollars (18 milliards de francs), a été mis en place après l'échec de négociations avec le syndicat des employés des transports. Celui-ci a déclaré, le 20 janvier, une « *guerre totale* » à ces mesures, mais ne prévoit aucune grève avant le 1er mars.

● **Chômage technique chez Moulinex.** – Les 9 700 employés des treize usines de Moulinex observeront quarante-trois jours chômés cette année, a annoncé la direction lors d'un récent comité d'entreprise. Elle a précisé qu'aucun licenciement n'est prévu à court terme. Les quarante-trois jours de chômage prévus ne sont qu'une estimation. Moulinex a déjà déposé auprès des pouvoirs publics un projet de convention prévoyant un chômage de longue durée. La direction explique que cette mesure est due au fléchissement prévu des exportations.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE WORMS

Deux nouveaux *associés-gérants* de Worms et Cie Finance ont été nommés le 1er janvier 1986.

Il s'agit de Jean-Luc Lépine et Édouard Silvy.

La gérance sera désormais composée de Nicholas Clive-Worms, Claude Janssen, Claude Pierre-Brossolette, Gilles Bouthillier, Jean-Luc Lépine, Guy de Mailly-Nesle et Édouard Silvy.

GROUPE CdF

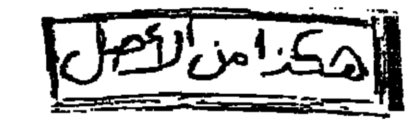
SOFIREM - GIR

SOFIREM (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) a mis en place un prêt de 1 000 000 de francs en faveur du Groupement industriel de recyclage (GIR) à la Talaudière-Saint-Etienne.

Cette société, qui vient d'investir dans un broyeur de ferraille d'une capacité annuelle de 80 000 tonnes, emploiera vingt personnes dès 1986 et pourrait doubler ses effectifs sur trois ans.



Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 1982, le directoire, en plein accord avec le conseil de surveillance, a décidé d'augmenter par incorporation de réserves le capital de Dumez et de le porter de 262,5 à 300 millions de francs. L'opération prendra la forme de l'attribution gratuite, pour sept actions anciennes, d'une action nouvelle portant jouissance du 1er janvier 1985 et débutera la 31 janvier 1986.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 janvier

Marché décevant

A la Bourse, lundi, certains ne dissimulaient pas leur déception. Les actions et l'or baissaient, dans un marché sans grand relief. Les affaires ne se bousculaient pas à la corbeille. En fin de séance, l'indicateur instantané cédait 1,2 %.

Les professionnels estimaient cette tendance tout à fait normale, après la réunion du groupe des Cinq à Londres ce week-end. En effet, les ministres des finances, bien que se déclarant favorables à une baisse des taux d'intérêt, n'ont rien décidé de concret.

L'hésitation manifestée par les autres places financières invitait, par ailleurs, à la prudence les boursiers, qui ont donc décidé de prendre des bénéfices à l'approche de la liquidation mensuelle (jeudi 23).

Autre déception pour le marché : la réaction plutôt mitigée des actions des sociétés concernées par la construction d'un double tunnel ferroviaire sous la Manche pour relier le continent à la Grande-Bretagne. En effet, Dumez a perdu 3 % tandis que Bouygues ne gagnait que 2 %. SGE, par contre, a grimpé de 4 %. Il est vrai que, depuis plusieurs semaines, la Bourse avait anticipé l'adoption de ce projet.

La cotation de Penarroya et de Bongrain a été différée pendant quelques minutes en raison d'une offre importante. Poliet a cédé 7 %. Facom et Penarroya plus de 6 %. Repli de 5 % d'Imétal. Les valeurs pétrolières, qui « marchaient » bien ont également cédé du terrain comme Elf-Aquitaine – 5,5 % ou Total – 3 %.

La devise-titre est montée entre 7,77 F et 7,79 F. Baisse des mines d'or et bonne résistance des Américaines.

L'or a donc été faible. A Paris, il a perdu 9 dollars à 354,47 dollars. Le lingot a abandonné 2 000 F à 86 500 F et le napoléon 11 F à 609 F. Evidemment, les emprunts indexés sur l'or ont baissé, notamment le 4,5 % 1973, qui a cédé 5 % à 1 595 F.

NEW-YORK

Tassement

La semaine s'est ouverte à New-York *sur une note assez terne. La tendance a* été très irrégulière, mais, d'une façon générale, elle a été plutôt baissière. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 529,12, en recul de 7,57 *points sur son niveau précédent.*

Le bilan de la journée n'a pas démenti ce résultat. Sur 1 987 valeurs traitées, 896 ont baissé, 655 ont monté et 436 n'ont pas varié. L'atténuation des espoirs sur une prochaine baisse concertée des taux d'intérêt internationaux, mais également les résultats jugés décevants d'IBM pour le quatrième trimestre ont dissuadé les opérateurs *de prendre de nouvelles positions.*

Mais c'est surtout la faiblesse de l'activité qui a été à l'origine de cet alourdissement. Les banques ont, en effet, chômé lundi à l'occasion de l'anniversaire du pasteur Martin Luther King.

De ce fait, *les courants d'affaires ont* été très faibles. Seulement 85,34 millions de titres ont changé de mains, contre 132,20 *millions* vendredi. Néanmoins, les spécialistes estimaient généralement que les ventes bénéficiaires n'étaient pas terminées et que le Dow pourrait revenir vers les 1 500 avant, ultérieurement, de se redresser.

VALEURS	Cours du 17 janv.	Cours du 20 janv.
Alcoa	39 7/8	39
A.T.T.	22 7/8	22 3/4
Boeing	47 3/8	48 3/8
Chase Manhattan Bank	77 7/8	77 1/8
Du Pont de Nemours	62 3/4	62 1/8
Eastman Kodak	47 7/8	47 3/4
Exxon	52 1/4	52
Ford	60 3/8	60 1/8
General Electric	69 5/8	68 7/8
General Motors	71 1/4	70 3/4
Goodyear	30 5/8	30 5/8
I.B.M.	151 1/4	149 1/8
I.T.T.	38 3/8	37 7/8
Mobil Oil	30 3/8	30 3/8
Pfizer	50	49 1/8
Schlumberger	34 1/8	34 1/2
Texaco	29 3/4	29 3/4
U.A.L. Inc.	52 3/8	52 1/4
Union Carbide	75 3/8	75 1/2
U.S. Steel	25	24 3/4
Westinghouse	42 5/8	42 5/8
Xerox Corp.	61 1/8	60 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA BATAILLE DE LA PROVIDENCE SA. – On attend la décision du ministère des finances autorisant ou non la surenchère de groupe AXA, et de son président, M. Claude Bébéar sur les actions de la Providence SA, en concurrence avec l'offre d'échange présentée au début de l'année par la Compagnie du Midi de M. Bernard Pagezy. Comme nous l'avons laissé entendre il y a huit jours, M. Bébéar fait une offre d'échange, proposant, comme le fait M. Pagezy, avec les AGP, des titres de la filiale AXA, Drouot assurances, qui est introduite au second marché le 21 janvier à 325 F, à hauteur de 10 % du capital, et avec blocage des fonds. En fait, ce ne sont pas les titres eux-mêmes de la filiale que M. Bébéar propose pour chaque action Providence, mais des obligations au nominal de 1 800 F, émises pour huit ans au taux de 8 % et convertibles, à tout instant, en cinq actions Drouot assurances, soit, en théorie, l'équivalent de 1 625 F au prix de l'introduction.

Cette procédure, nouvelle en France, a entraîné une vigoureuse protestation de M. Pagezy, qui relève que, jamais en France, une entreprise d'assurances n'a été autorisée à émettre des obligations, conventionnelles ou non, et estime qu'il est contraire aux principes d'une saine gestion des sociétés d'assurances.
De plus, il signale que l'article R.322 8 du code des assurances précise qu'en plus des intérêts, il doit être porté chaque année dans les charges de l'entreprise une *somme constante permettant le remboursement des emprunts*, disposition de nature, selon M. Pagezy, à amputer sérieusement sa marge bénéficiaire annuelle et sa capacité de distribution des dividendes. Le raisonnement vise, évidemment, à contrebattre celui de M. Bébéar, qui fait état de 278 millions de francs de bénéfices en *1984* par Drouot assurances, et de 325 millions de francs en 1985, ce qui confère à cette société un rapport coût-bénéfice d'un peu plus de 10 (à 325 F), contre 23 pour les AGP de M. Pagezy à leur cours actuel (un peu plus de 1 450 F).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	17 janv.
Valeurs françaises	106
Valeurs étrangères	105

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 janv.	20 janv.
Indice général	276,5	273,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 20 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 janv.	21 janv.
1 dollar (en yens)	202,95	202,22

BOURSE DE PARIS — Comptant — 20 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 60	0 921
5 %	50	4 849
3 % amort. 45-54	76	1 422
Emp. 7 % 1973	7758	..
Emp. 8,80 % 77	123 80	5 869
9,80 % 78/93	98 30	5 182
8,80 % 78/86	99 60	0 964
10,80 % 79/94	100 95	4 113
13,25 % 80/90	105 30	8 422
13,80 % 80/87	106	3 667
13,80 % 81/89	109 10	0 227
16,75 % 81/87	110 03	8 103
16,20 % 82/90	118 80	0 355
16 % juin 82	118 25	9 907
E.D.F. 7,8 % 61	148 90	15 330
E.D.F. 14,5 % 80-92	107 70	8 474
Ch. France 3 %	177	..
CNB Bques janv. 82	101 10	0 591
CNB Paribas	104 20	0 591
CNB Suez	104 60	0 591
CNI janv. 82	101 04	0 591
CRH 10,90% déc.86	99 70	0 591

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	163 80	164
A.G.F. (St Cent.)	6060	5820
Amrep	27 80	30 50 d
André Roudière	238	235
Applic. Hydraul.	480	500
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 20/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1491	4,5 % 1973	1683	1595	1595	– 5 22
4150	C.N.E. 3%	4205	4170	4175	– 0 71
1038	B.N.P.	1132	1132	1132	....
196	Elf-Aquitaine	213 80	202	206	– 3 [illegible]
191	– (certific.)	202	195	192 50	– 4 [illegible]
1580	Epeda-B-Faure	1575	1570	1570	– 0 3[illegible]
2100	Essilor	2300	2300	2300	....
66	[illegible]	104 80	[illegible]	100	[illegible]
28	Hitachi	28 30	28 25	28 10	– 0 70
825	Hoechst Akt.	906	910	908	+ 0 22
455	Xerox Corp.	470	472	470	....
1 33	Zambia Corp.	1 47	1 50	1 50	+ 2 04
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 584	7 581	7 310	7 880
ECU	6 701	6 692	....	....
Allemagne (100 DM)	306 940	306 500	299 500	313 500
Belgique (100 F)	15 024	15 017	14 400	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 500	272 200	263 500	279 500
Danemark (100 krd)	83 700	83 790	79	87
Norvège (100 k)	99 410	99 880	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 868	10 816	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	5 054	5 035	3 600	3 900
Italie (1 000 lires)	4 504	4 501	4 100	4 800
Suisse (100 fr.)	362 100	361 500	352 500	372 500
Suède (100 krs)	99 200	99 135	96 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 680	43 590	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 914	4 903	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 778	4 772	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 398	5 402	5 150	5 550
Japon (100 yens)	3 740	3 740	3 620	3 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/1
Or fin (kilo en barre)	88000	86400
Or fin (en lingot)	88500	86500
Pièce française (20 fr)	620	609
Pièce française (10 fr)	499	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	580
Pièce latine (20 fr)	551	545
Souverain	671	675
Pièce de 20 dollars	3600	3600
Pièce de 10 dollars	1997 50	1985
Pièce de 5 dollars	1330	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3490
Pièce de 10 florins	555	580
Or Londres	357 25	353 25
Or Zurich	358	351 50
Or Hongkong	360	350 75
Argent Londres	6 18	6 08

Le Monde

LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Un rappel de 500 F net pour les fonctionnaires en février

M. Laurent Fabius n'est pas décidé à engager les négociations salariales pour 1986 dans la fonction publique avant les élections législatives. Il ne créera donc pas de « précédent ». En recevant, ce 21 janvier au matin, les sept fédérations de fonctionnaires, dont les quatre (FEN, CFDT, CFTC, Autonomes) qui ont signé l'accord salarial 1985, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, a, en tout cas, accordé un joli lot de consolation en réglant de manière jugée satisfaisante la *« clause de sauvegarde »*.

Le gouvernement a choisi une formule originale et plutôt avantageuse pour les fonctionnaires. Il a accordé deux points indiciaires à tous les fonctionnaires – actifs et retraités – à compter du 1er janvier 1985. La base hiérarchique sera donc réajustée rétroactivement au 1er janvier 1985, l'indice 300 passant, par exemple, à 302 et l'indice 600 à 602. Sur leurs traitements de février, les fonctionnaires auront donc droit à un rappel de quatorze mois, ce qui se traduira par le versement d'environ 560 francs en brut et un peu plus de 500 francs en net.

Une telle formule a plusieurs avantages. Elle permet, selon l'objectif du gouvernement, de préserver le pouvoir d'achat en masse (par rapport à la moyenne des prix). L'attribution de deux points indiciaires correspond, en effet, à 0,58 % de masse salariale, alors que 0,6 % était au titre de 1985. En jouant sur la grille salariale, la mesure aura un effet structurel permanent et favorisera les bas salaires. L'effet variera suivant les niveaux hiérarchiques : + 0,93 % à l'indice 215 au bas de la grille, + 0,25 % à l'indice 810 au haut de la grille lettres. Les trois quarts des 13 000 fonctionnaires civils hors échelle – jusqu'à l'indice fictif « 1 000 » – auront un ajustement en niveau de 0,2 %, correspondant à l'écart constaté entre les 4,5 % de la hausse salariale accordée en 1985 et les 4,7 % de glissement des prix. Selon les syndicats signataires, 98 % des fonctionnaires verront grâce à cette clause de sauvegarde leur pouvoir d'achat préservé.

En recourant à l'attribution de points indiciaires, le gouvernement évite d'afficher une mesure correspondant mécaniquement à une indexation *a posteriori* sur les prix, même s'il y a bel et bien rattrapage en masse. Les syndicats signataires se montrent donc satisfaits, la CFTC étant un peu plus réservée. La CFDT ne pouvait récuser, même si elle avait proposé un autre scénario de clause de sauvegarde, l'attribution de points à laquelle sa fédération des PTT par exemple est très attachée. La FEN se félicite d'une méthode qui assure un maintien du pouvoir d'achat pour tous et une progression différenciée avantageant les bas salaires. *« Le compte est bon »*, a assuré M. Jean-Paul Roux pour la FEN à l'issue de la réunion. FO et la CGT, qui en restent au contentieux de 1984, année où il n'y a pas eu d'accord, demeurent très critiques, la seconde estimant qu'il y a une *« perte de 3,5 % en niveau »* à rattraper depuis le début de 1982...

Mais en soldant de cette façon 1985, M. Fabius n'a visiblement pas arbitré tout à fait dans le sens souhaité par M. Le Garrec. En d'autres termes, il a renoncé à engager et donc à conclure les négociations 1986 avant les élections législatives, laissant ce soin au gouvernement de l'après-mars. La clause de sauvegarde retenue a en effet l'inconvénient de ne pas diminuer l'effet de report sur la masse salariale 1986 des augmentations consenties en 1985 : il sera de 2,1 %. Or le gouvernement se fonde désormais sur de nouvelles perspectives pour les prix : 2,5 % au lieu de 2,9 % en glissement, et vraisemblablement – ce n'est pas tout à fait tranché – 3 % en moyenne.

Dans cette dernière hypothèse, la masse salariale pour les fonctionnaires en 1986 devra augmenter de 3 %. Or il faut déjà y inclure 2,1 % d'effet de report, 0,5 % de glissement vieillesse technicité (GVT) (les mesures liées à la promotion et à l'ancienneté), 0,27 % de mesures catégorielles, ce qui laisse 0,13 % à distribuer en augmentations générales et en mesures pour les bas salaire... Presque rien. *« Les conditions existent pour que s'ouvrent les négociations pour 1986 dans les meilleurs délais »*, affirme la FEN, pour qui la volonté politique peut venir à bout des difficultés techniques.

Mais, dans l'entourage de M. Fabius, on souligne que la conclusion d'un accord avant les élections supposerait que le gouvernement accepte de *« changer de politique »* en cédant aux *« surenchères »* de la FEN et de la CFDT, qui voudraient sortir le GVT de la masse salariale en 1986. Pour éviter, dit-on, de telles *« surenchères »* et tout laxisme, la négociation attendra l'après-mars...

MICHEL NOBLECOURT.

Les Douze d'accord pour baisser les taux minima des crédits à l'exportation

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres des finances des Douze ou leurs représentants réunis le lundi 20 janvier à Bruxelles se sont mis d'accord sur le mandat à confier à la Commission européenne pour négocier l'aménagement d'une des parties de l'arrangement (consensus) conclu entre les pays de l'OCDE afin de réglementer les crédits publics à l'exportation et d'éviter la surenchère. L'accord porte sur les crédits octroyés dans des monnaies fortes (mark, florin, livre sterling, dollar, yen, franc suisse) dont les taux de mar Dans cette hypothèse, l'octroi de crédits aux taux du marché ne peut évidemment être interdit par le consensus puisqu'il ne comporte, par définition, aucune subvention. Le problème en discussion portait sur les modalités de mise en œuvre de cette dérogation.

L'accord entre les Douze concerne l'établissement des taux du CIRR (Commercial Interest Reference Rates) par les agences officielles de financement (par exemple, en France, la BFCE), qui, seules, sont tenues de respecter le consensus. L'expérience a montré, en effet, que le mode de calcul retenu par le consensus avait comme résultat que les taux de crédit par les banques commerciales étaient souvent inférieurs à ceux des CIRR.

L'accord intervenu devrait permettre aux agences officielles de proposer des crédits à l'exportation en monnaies fortes à des taux moins élevés qu'auparavant, concurrentiels avec ceux offerts par les banques commerciales. Les Allemands de l'Ouest et les Néerlandais ont voté contre cette nouvelle baisse des taux minima des crédits à l'exportation.

Ph. L.

Le conflit du Proche-Orient

NOUS NÉGOCIONS TRÈS SÉRIEUSEMENT AVEC LE ROI HUSSEIN déclare M. Pérès

La Haye *(AFP)*. – Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a annoncé, lundi 20 janvier, que des négociations étaient en cours avec le roi Hussein de Jordanie. Lors d'un toast prononcé au dîner offert en son honneur par M. Ruud Lubbers, premier ministre néerlandais, M. Pérès a révélé : *« Et maintenant, nous sommes en train de négocier très sérieusement avec le roi Hussein et le peuple palestinien. »*

Le chef du gouvernement israélien a prononcé cette petite phrase moins de vingt-quatre heures après son long entretien avec l'émissaire du président Ronald Reagan pour les affaires du Proche-Orient, M. Richard Murphy. Ce dernier arrivait de Londres, où il avait rencontré samedi le roi Hussein.

Selon le *New York Times*, le but du voyage en Europe de M. Murphy est de trouver les modalités d'un accord entre la Jordanie et Israël pour l'organisation d'un forum international sur le Proche-Orient. Par ailleurs, des rumeurs à La Haye font état d'une rencontre très prochaine entre M. Pérès et le souverain hachémite en vue de préparer ce forum.

Sur le vif

Viva Italia !

Attention, accrochez-vous, je vais vous faire bondir. Cette cinquième chaîne qui déchaîne aujourd'hui dans la presse unanime une réprobation méprisante et chauvine, moi, je suis pour. A fond. Enfin, je ne comprends pas ! Qu'est-ce qu'ils ont tous à taper sur Berlusconi, les confrères ? Ils s'étranglent de fureur parce qu'il n'est pas Français et que ses produits sont « made in Italy ». Ça, c'est pas mal ! Je croyais que notre grand et beau pays devait accueillir et brasser les cultures les plus diverses.

Alors là, question culture, ils sont très bien fournis, les Italiens. Ils n'ont rien à envier à personne. Ils ont Michel-Ange et Léonard de Vinci. Ils ont Dante, ils ont Verdi et tutti quanti. Enfin, ils ont plein de gens très bien. Et de toute façon, c'est pas de ça qu'il s'agit. Il s'agit d'offrir enfin au grand public ce qu'il désire : une télé populaire. Il l'a aux Etats-Unis, il l'a en Grande-Bretagne, pourquoi il ne l'aurait pas ici ? Pourquoi est-ce qu'il est forcément débile, le grand public ? Pourquoi ne peut-on pas lui donner ce qu'il aime sans tomber dans la bassesse et la vulgarité.

Ils me font bien marrer nos donneurs de leçons, nos intellos. Je sais de quoi je parle, j'ai été critique de télé pendant des années. Vous savez sur quoi ils se jettent le soir en rentrant ? Sur « Cocoricocoboy » et le dernier James Bond. Ils ne vont pas s'emmerder à regarder des émissions dites culturelles. Ça, c'est bon pour le peuple. Faut l'instruire, le peuple. Faut lui relever le niveau. Faut lui gonfler le QI.

Quant aux spots publicitaires toutes les vingt minutes, moi, personnellement, ça ne me gène pas. Maintenant, les pauvres abrutis à qui ils sont destinés, si ça leur casse les pieds, ils ne resteront pas là. Ils iront voir ailleurs. L'audience chutera, les recettes avec, et la « 5 » sera obligée de rectifier le tir.

Non, moi ce qui me choque, c'est qu'il n'y en ait que pour lui, Berlusconi. Ça, c'est complètement dingue. Comment imaginer un seul instant qu'en échange il va peinturlurer sa chaîne en rose. Il n'en prend pas le chemin. La première star qu'il ait engagée, c'est qui ? C'est Alain Delon.

CLAUDE SARRAUTE.

Havas diminue sa participation dans Canal Plus

M. André Rousselet, président d'Havas et de Canal Plus, avait annoncé en septembre dernier son intention de réduire la participation de son groupe au capital de la chaîne payante. Le processus va s'engager lors de l'augmentation de capital qui doit se boucler ces jours-ci. Une première opération de ce type a porté, fin décembre, le capital de la chaîne de 150 millions à 300 millions de francs, par incorporation des avances consenties par les actionnaires au cours de l'hiver dernier. Cette fois, Canal Plus va recevoir 150 millions de francs d'argent frais, portant ses fonds propres à 450 millions de francs.

Cette augmentation de capital a été presque entièrement souscrite par les actionnaires initiaux de la chaîne. Un seul nouveau partenaire fait son apparition : Perrier, avec une participation d'environ 5 %. La Compagnie générale des eaux reste le premier actionnaire privé de Canal Plus ; la Société générale – qui porte sa participation de 7 % à 10 % – demeure le chef de file du consortium bancaire qui devrait rester présent à hauteur de 20 % environ ; Havas, qui n'a pas suivi l'augmentation, voit sa part diminuer de 42 % à 37,7 %.

Si l'on additionne les participations des banques nationalisées à celle d'Havas, l'Etat reste encore majoritaire dans la chaîne payante. Mais Havas compte poursuivre son retrait en vendant prochainement une parti de ses actions à de nouveaux partenaires, pour ne garder que 25 % du capital. Opération politique destinée à prévenir un retrait de l'Etat préconisé par l'opposition, après les élections de mars ? *« Havas a assumé les risques du lancement de Canal Plus*, répond M. Rousselet, *l'agence prend maintenant ses bénéfices. »*

Il est vrai que la chaîne payante, donnée pour mourante il y a six mois, se porte aujourd'hui à merveille. Elle vient d'atteindre son seuil d'équilibre en dépassant les 800 000 abonnés, dont près de 100 000 attendent encore leurs décodeurs. Les abonnements continuent à rentrer au rythme de 1 500 à 2 000 par jour, sans que l'arrivée imminente d'une nouvelle chaîne privée semble les ralentir. Les pertes sur l'année 1985 seront donc moins lourdes que prévues et Canal Plus espère bien dégager un bénéfice d'exploitation dès cette année.

Du coup, les candidats au rachat des actions d'Havas ne manquent pas. Les discussions sont bien avancées avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. Elles sont aussi en bonne voie avec le groupe Viacom, un des grands exploitants de réseaux câblés américains, qui a récemment racheté Music Television (MTV) et la chaîne payante de cinéma Showtime. D'autres contacts ont lieu avec des groupes de communication européens, mais les premiers actionnaires privés de Canal Plus pourraient aussi être sur les rangs.

J.-F. L.

Aux Etats-Unis

CÉLÉBRANT LA MÉMOIRE DE MARTIN LUTHER KING

Le vice-président Bush condamne à nouveau l'apartheid

Washington *(AFP)*. – Les Etats-Unis ont célébré, lundi 20 janvier, par de multiples marches, réunions et cérémonies religieuses, la mémoire du pasteur noir Martin Luther King, apôtre des droits civiques, assassiné en 1968. Cette journée était, pour la première fois, fériée dans le pays.

Au cours d'une cérémonie dans l'église baptiste Ebenezer d'Atlanta, en Georgie, où Martin Luther King avait été pasteur, M. Bush, vice-président américain, a réitéré la condamnation par les Etats-Unis de la politique d'apartheid. *« Le président et moi-même avons plusieurs fois répété notre aversion envers l'apartheid en Afrique du Sud*, a-t-il dit. *Nous avons à plusieurs reprises demandé la fin de ce système et, au nom du peuple américain, ici, aujourd'hui, dans ce lieu sacré, je demande à nouveau l'abolition de l'apartheid. »*

De son côté, l'évêque sud-africain Desmond Tutu, prix Nobel de la paix 1984, a lancé dans la même église : *« Nous allons être libres. Nous savons que nous allons être libres. Quand nous serons libres, nous voulons être en mesure de dire que les dirigeants du monde libre étaient de notre côté. Nous nous rappellerons qui nous a aidés. »*

La veuve du pasteur assassiné, Mme Coretta King, a rappelé que son mari avait déjà, il y a vingt ans, fait campagne contre l'apartheid en Afrique du Sud. A l'issue de la cérémonie, Mgr Tutu a reçu le prix Martin-Luther-King pour la paix.

L'HOMMAGE DE MADRID A TIERNO GALVAN

Madrid *(AFP)*. – Plus de 130 000 personnes ont défilé, depuis le lundi 20 janvier, devant la dépouille mortelle du maire de Madrid, Tierno Galvan, décédé dimanche d'un cancer. Il repose dans une chapelle ardente installée dans la grande salle d'honneur de la mairie. On estimait qu'un million de personnes devaient assister à ses obsèques ce mardi 21 janvier. MM. Mauroy et Chaban-Delmas étaient attendus pour cette cérémonie.

Mgr Angel Suquia, archevêque de Madrid, a donné une messe lundi soir à la mémoire de Tierno Galvan, qui n'avait pourtant jamais dissimulé son agnosticisme. Cinq mille personnes y ont assisté. C'est le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, qui devait présider les obsèques.

En Algérie

Violentes attaques d'« El Moudjahid » contre l'« ennemi extérieur »

De notre correspondant

Alger. – Dans un éditorial d'une rare violence, le quotidien *El Moudjahid* du lundi 20 janvier s'en prend, pêle-mêle, aux ennemis de l'Algérie, aux médias, aux correspondants de presse français accrédités à Alger, et, bien qu'ils ne soient jamais cités, à MM. Ben Bella et Aït Ahmed. Dans cette diatribe qui intervient au lendemain du référendum sur la charte nationale, le quotidien écrit notamment que *« ces harkis de l'ère de l'indépendance sont pires que leurs prédécesseurs de la guerre de libération, pourtant de sinistre mémoire »*. Sous le titre *« Vieilles haines et nouveaux harkis »*, le quotidien algérien ajoute : *« Si méprisables qu'ils soient, ces traitres existent pourtant, et ils se pavanent dans les studios de télévision et de radio outre-Méditerranée, dans les rédactions parisiennes pour, aux côtés des bourreaux d'hier, dénigrer leur pays et outrager leur peuple. »* L'éditorialiste conclut à propos des deux anciens dirigeants algériens : *« En vérité, rien ne saurait excuser ces félons. Rien ne peut jamais excuser des hommes qui se mettent au service de l'ennemi extérieur contre leur propre pays. Qu'ils n'attendent aucun pardon. »*

L'*« ennemi extérieur »*, ce sont aussi *« tous ceux qui depuis trente ans croupissent dans la haine de la révolution algérienne, tous ceux qui, dans leur mentalité nostalgiquement rétrograde, ont voulu et veulent rester à l'heure coloniale du « raton », à l'image de l'Algérien « sous-homme »* et ceux *« de cette sorte-là continuent de subsister outre-Méditerranée »*.

Apparemment mécontent de la façon dont la presse française a rendu compte de *« la grande leçon d'unité et de démocratie que notre peuple vient de donner à l'occasion du débat populaire et du référendum sur la Charte nationale »*, et irrité par des émissions de télévision sur les droits de l'homme en Algérie, l'éditorialiste, qui s'exprime en première page d'*El Moudjahid*, considère que les médias français ont fait *« assaut de calomnies et d'insultes grossières contre l'Algérie et son avant-garde, le parti du FLN »*, révélant *« une véritable floraison de mensonges et d'élucubrations plus délirants les uns que les autres »*. *« Il faut dire*, poursuit-il, *que certains correspondants de la presse française accrédités à Alger, bien que témoins oculaires de la totale liberté du scrutin et de l'exemplaire mobilisation des électeurs, n'ont guère contribué par leurs écrits à établir la vérité qu'ils devraient cependant aimer et respecter par vocation, à défaut d'aimer les Algériens ! »*. Car, conclut-il dans cet embryon de leçon de déontologie, *« à travers des mots grandiloquents et des formules vicieuses, nous avons trop souvent retrouvé l'odeur de la haine de l'Algérie indépendante »*.

F. F.

● *Grève à « la Montagne »*. – Le quotidien régional *la Montagne* (Clermont-Ferrand) n'a pas paru ce mardi 21 janvier à la suite de la grève décidée par la majorité de la rédaction clermontoise du quotidien, dans la soirée du 20 janvier. La grève a été votée à la suite de la réunion du comité d'entreprise, ce même jour, au cours de laquelle la direction a annoncé le blocage des salaires pour l'année 1986. Le déficit pour 1985 de *la Montagne* est estimé, par la direction, à 13 millions de francs.

● *Liban : les otages espagnols n'ont pas été libérés, selon la police libanaise.* – Les trois fonctionnaires de l'ambassade d'Espagne à Beyrouth enlevés vendredi dernier dans la capitale libanaise n'ont pas encore été libérés, a indiqué, lundi la police libanaise après être entrée en contact avec l'ambassadeur d'Espagne, M. Aristegui.

Ce dernier, selon la police libanaise, a cependant indiqué avoir reçu du mouvement chiite Amal des assurances quant à la libération prochaine des otages. La libération des deux fonctionnaires avait été annoncée par des sources diplomatiques espagnoles (notre dernière édition du 21 janvier), qui avaient toutefois affirmé être sans nouvelles du policier espagnol, M. Pedro Sanchez, séquestré lors de la même opération, revendiquée par un groupe chiite s'intitulant « l'Organisation des étendards noirs ». – *(AFP.)*

Leader du Rallye de Monte-Carlo

TOIVONEN (Lancia) EST VICTIME D'UN ACCIDENT

Le leader du 54e Rallye de Monte-Carlo, le Finlandais Henri Toivonen (Lancia Delta-S 4), a été victime d'un accrochage, mardi matin 21 janvier, lors d'une étape de liaison. Son radiateur ayant été endommagé dans un choc frontal avec un autre véhicule, on se demandait si la Lancia était réparable et si Toivonen ne serait pas contraint à l'abandon.

Lundi, il était toujours en tête du Rallye, avec 1 mn 41 s d'avance sur l'Allemand Walter Rohrl (Audi Sport Quattro) et 2 mn 22 s sur Markku Alen (Lancia). Au cours de la journée, deux spectateurs imprudents avaient été renversés : l'un est indemne, l'autre a une jambe cassée.

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MARDI 21 JANVIER
« le Monde » reçoit
BERTRAND RENOUVIN
animateur de la Nouvelle Action royaliste
avec PHILIPPE BOUCHER

MERCREDI 22 JANVIER
Allô « le Monde »
LES AGRESSIONS CONTRE LES PERSONNES AGÉES ET LA SÉCURITÉ A PARIS
avec MARC AMBROISE-RENDU
émission préparée par JEAN LE BAIL

Le numéro du « Monde » daté 21 janvier 1986 a été tiré à 508 453 exemplaires